(Juillet 1806.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Goettingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port:

pour trois mois,..... 9 francs.
pour six mois,..... 18 francs.
pour un an,..... 36 francs.

AVIS DU LIBRAIRE.

La Collection du *Magasin Encyclopédique* comprend dix années, jusqu'au 1er. Janvier 1806, et forme soixante volumes. M. Sue a entrepris et terminé le travail de la Table générale et analytique de ces soixante volumes, qui donnera un fort volume, petit caractère, format du *Magasin*. Le prix sera, franc de port, de 9 fr. Je prie Messieurs les Abonnés qui voudront recevoir ce volume, que je peux publier dans le mois de Septembre prochain, d'en faire parvenir le prix avant le 15 Août, et franc de port, à mon Bureau, rue des Mathurins-Saint-Jacques, hôtel Cluny, à Paris.

Nota. *On ne tirera d'Exemplaires que suivant le nombre de Souscripteurs.*

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE.

Aperçu des Changemens opérés en Russie sous le règne de l'Empereur Alexandre. 5

MUSIQUE.

Idées sur la Musique, et particulièrement sur le Mode hellénique, adressées à M. *de Klein* par M. *Fabre-d'Olivet*. 51

VOYAGE.

Voyage en Crimée et sur les bords de la Mer-Noire, pendant l'année 1803; par J. *Reuilly*. 56

POÉSIE.

Les Tombeaux de l'Abbaye royale de Saint-Denis, poëme élégiaque; par M. *Treneuil*. 69

ANTIQUITÉS.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin*. T. II, 6e. livraison. 79

BEAUX-ARTS.

De l'Influence des Beaux-Arts sur la félicité publique. 109

NUMISMATIQUE.

Traité des Monnoies d'or et d'argent qui circulent chez les différens peuples, examinées sous les rapports du poids, du titre et de la valeur réelle, avec leurs diverses empreintes, etc.; par Pierre-Frédéric *Bonneville*. 115

ANTIQUITÉS ECCLÉSIASTIQUES.

Le due nuove campane di Campidoglio benedette della Santità di N. S. Pio VII. P. O. M. e descritte da Francesco *Cancellieri*. 121

MÉLANGES.

Lettre écrite de la propre main de J. J. Rousseau à M. de la Poplinière. 131

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles de Hollande. 133
— d'Allemagne. 149
— d'Autriche. *Ibid.*
— de Bavière. 150
— de l'Electorat de Bade. 151
— de Prusse. 152
— de Suède. 156
— de Russie. *Ibid.*
— d'Italie. 158
— de France. *Ibid.*
— de Paris. 166

THÉATRES.

La Mort de Henri IV. 176
La Jeunesse de Henri V. 179
L'Espiègle et le Dormeur, *ou* les Revenans du château de Beausol. *Ib.*
M. Daube, *ou* le Disputeur. 180
M. Bref. *Ibid.*
Les deux Mots, *ou* une Nuit dans la forêt. 181
Gabriel d'Estrées, opéra en trois actes. *Ibid*
Les Maris garçons. 182
Louise, *ou* la Créole. 183
La bonne Mère. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Médecine.

Journal de Médecine-pratique, ou de tout ce qui peut servir à la conservation de la santé et à la guérison des maladies; par une Société de médecins. 184

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer*. Juin, 1806. 184

Minéralogie.

Journal des Mines, *ou* Recueil de Mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent; par MM. *Coquebert-Montbret*, *Haüy*, *Vauquelin*, *Baillet*, *Brochant*, *Fremery* et *Collet-Descotils*. Mai. 185

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1806.

TOME IV.

$1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la LÉGION d'HONNEUR, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des sciences de Goettingue, de celle de Turin, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linéenne de Londres, des naturalistes de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris, de l'Athénée de Lyon; des Sociétés des Sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, etc., etc., etc.

ANNÉE 1806.

TOME IV.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,

rue des Mathurins, hôtel Cluny.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

HISTOIRE.

Aperçu des Changemens opérés en Russie sous le règne de l'Empereur Alexandre.

Si les entreprises du Tzar Iwan Wassiliewitsch II, sur la Livonie et les provinces de la Baltique, eussent été couronnées du succès, la Russie se seroit dès lors rapprochée des mœurs et des usages de l'Europe, en formant avec les pays civilisés des liaisons commerciales et politiques. Mais Etienne Bathory, successeur d'Henri III de France, au trône de Pologne, opposant son génie et son armée aux prétentions du Tzar, battit les Russes dans trois campagnes, et les força d'abandonner la possession de la Livonie à la république. Il étoit dans la destinée de cette province d'assurer à ses maîtres la prépondérance dans le nord. La Pologne en jouit jusqu'à la paix d'Oliva (1660), qu'elle se vit forcée de la céder à la Suède ; et enfin cette dernière puissance, après les revers de Charles XII, fut obligée d'acheter la paix de Nystad (1721) par sa cession.

C'est au génie de Pierre-le-Grand que la Russie doit l'acquisition des provinces de la Baltique ; ainsi tout ce qui s'est fait de grand dans cet empire pendant un demi-siècle, est la suite de l'impulsion qu'il a donnée ou à l'exécution de ses plans. Les *lois politiques* ont été créées par lui. Il établit le sénat après avoir détruit les anciennes corporations qui auroient pu s'opposer à ses projets de réforme ; il reconstitua la monarchie, et sembla n'avoir hérité de ses ancêtres que le droit de la succession au trône. Craignant de voir détruire son ouvrage, et persuadé qu'un monarque doit pouvoir disposer de sa couronne en faveur de celui qu'il en juge le plus digne, son ukase de 1722 accorde à ses *successeurs le droit de se nommer un héritier, et même de révoquer celui qui, déjà nommé, auroit trahi son incapacité.* On croit que Pierre II abolit cette loi, mais sous Paul Ier. elle fut solennellement annulée et remplacée par un ordre de succession plus convenable à une monarchie tempérée.

1°. *Du Sénat.*

Le sénat qui avoit reçu de Pierre Ier. son existence, de ses successeurs différentes lois constitutives, a été l'objet des premiers soins de l'empereur Alexandre. L'ukase de 1801 lui accorde de grands priviléges, en veillant avec soin aux intérêts de la couronne et du peuple.

C'est le premier corps de l'état, tous les tribunaux lui sont subordonnés. Conservateur et

interprète des lois, il doit s'occuper des besoins du peuple; si dans l'administration de la justice civile et criminelle il est chargé de la révision des procès, dans la partie purement administrative il a l'inspection sur les gouverneurs généraux de province, et tous les ukases doivent lui être communiqués.

Le seul pouvoir du monarque limite le sien; et à ses ukases on ne peut opposer que ceux de l'empereur.

Le prince préside au sénat.

Les employés des postes sont à la nomination de ce corps.

Le procureur-général est chargé de veiller aux intérêts de la couronne; et si dans les différens départemens du sénat son avis se trouve en opposition avec celui des sénateurs, l'affaire doit être portée devant l'empereur, qui décide.

Si un sénateur manque à ses devoirs, il ne peut être jugé que dans l'assemblée générale du sénat, qui prononce sa condamnation à une majorité de deux tiers des membres votans.

Dans les affaires criminelles qui entraînent pour un noble la perte de la noblesse et de son rang, le département du sénat présente le jugement à S. M., qui le confirme ou donne un ukase.

Il n'y a pas d'appel des jugemens du sénat. Cependant, dans des cas extrêmes, l'accusateur doit s'adresser à S. M.; mais si la plainte est reconnue injuste, l'accusateur doit s'attendre à être livré aux tribunaux.

Toutefois le sénat ne porte des ukases d'accusation que sur la plainte des régences des gouvernemens ou des tribunaux.

Le *cadastre* qui, en Russie, a pour but la levée des terres et la répartition des terrains incultes parmi les paysans, est sous la direction d'un département du sénat, qui doit se concerter avec le ministre de l'intérieur.

2°. *De la Chancellerie secrète.*

L'empereur Alexandre, convaincu que tous les crimes doivent être punis et jugés par la seule force des lois, que le monarque, malgré ses principes personnels de justice, ne peut opposer qu'une foible résistance aux actes d'une autorité essentiellement arbitraire, résolut d'abolir la chancellerie secrète ou le tribunal d'inquisition politique, qui avoit long-temps gouverné la Russie. L'impératrice Catherine II, en la supprimant, conserva cependant une expédition secrète, qui mit plus de modération et de douceur dans ses arrêts. Le sénat est chargé, par cette ordonnance, de régler l'ordre de la procédure, et de nommer les tribunaux qui devront juger à l'avenir ces sortes d'affaires.

3°. *Administration générale.*

Après avoir consolidé l'existence politique du sénat, l'objet le plus urgent étoit de donner une nouvelle forme à l'administration.

Pierre Ier., entraîné par le besoin de s'instruire, et par son admiration pour les arts, dont il reconnoissoit le pouvoir et l'influence, séjourna en Hollande, et parcourut l'Angleterre et la France.

L'estime qu'il avoit conçue pour le cardinal de Richelieu ne le porta cependant pas à adopter les mêmes principes d'administration. Les Allemands qui, sous le règne de ce prince et de ses successeurs, allèrent chercher fortune en Russie, y introduisirent les colléges ou dicastères, chargés de diriger les différentes branches de l'administration, sans avoir égard à l'esprit et au caractère de la nation russe. Ce mode, supportable dans un pays tel que l'Allemagne, convenoit-il à la Russie, qui comptoit alors si peu d'hommes capables, et dont les établissemens d'instruction étoient si imparfaits? L'expérience prouva le contraire. Catherine II, qui succéda à deux impératrices foibles, plaça dans les colléges quelques hommes de mérite, mais le mal étoit trop grand pour que cette mesure put remédier à des abus qui tenoient aux principes mêmes des choses.

Il falloit un nouveau prince pour tenter une telle réforme, que tant de gens étoient intéressés à empêcher. La Russie doit donc le bienfait de la nouvelle organisation au prince régnant. A la place des différens colléges, l'empereur a créé huit ministres chargés de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, de la justice, de l'intérieur, des finances, du commerce et de l'instruction publique.

Les trois ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères président aux colléges de la guerre, de l'amirauté et des affaires étrangères.

Les fonctions du ministre de la justice seront celles du procureur-général, en attendant le code civil.

Le ministre de l'intérieur a, dans ses attributions, les parties qui ont rapport à l'économie politique.

Toutes les autorités civiles et militaires doivent lui envoyer leurs rapports sur les affaires civiles et de police.

Les chambres des finances communiquent avec lui pour ce qui regarde les bâtimens publics, la population. Les maréchaux de la noblesse des gouvernemens s'adressent à lui pour les besoins publics, après y avoir été autorisés par leur ordre.

La police, l'agriculture et les manufactures sont de son ressort.

Le ministre des finances règle la perception, l'emploi des revenus de l'état.

Sous lui le grand trésorier est chargé du paiement des dépenses; mais il ne peut rien acquitter sans l'approbation du ministre.

Le ministre du commerce remplace le collége de ce nom, qui régit les douanes.

Le ministre de l'instruction publique dirige l'éducation et l'instruction des sociétés savantes, etc.

Les ministres de l'intérieur, des affaires étran-

gères, de la justice, des finances, de l'instruction publique, ont un collègue ou adjoint.

Tous les ministres sont membres du conseil d'état, et ont voix et séance dans le sénat.

Le conseil ne peut rien décider sans la présence des trois ministres, et surtout de celui dans le département duquel se trouve l'affaire en discussion.

Les ministres doivent présenter des comptes de leur gestion à la fin de chaque année; et le sénat, en les examinant, a le droit de demander des éclaircissemens.

Si le sénat découvre quelque abus par les rapports des chefs des gouvernemens, il peut provoquer des explications du ministre que l'affaire regarde.

4°. *Des Gouvernemens de province.*

Les gouvernemens ont reçu une nouvelle organisation. Leur nombre est fixé à 51. La noblesse a perdu le droit de proposer des candidats pour les places vacantes dans la province.

Le nombre des employés a été diminué; mais ceux qu'on a conservés ont reçu une augmentation de traitement, et ont été élevés en rang.

On a fait d'autres suppressions dans l'organisation judiciaire des gouvernemens, qui simplifient la marche des affaires.

5°. *Privilèges accordés aux différens États.*

L'époque solennelle du couronnement d'A-

lexandre a été marquée par divers ukases importans.

La liberté de voyager dans l'intérieur et dans l'étranger a été rétablie pour les conditions libres.

Par un manifeste adressé au sénat, le nouvel empereur confirme les priviléges de la noblesse, et surtout ceux contenus dans l'ukase de 1785.

La cour *héraldique* a été de nouveau organisée, et la nomination aux emplois civils régularisée.

Le *clergé* est exempté à l'avenir de toute peine corporelle, et par une seconde loi les droits d'étole sont augmentés ; les pasteurs, que l'ordonnance de 1798 astreignoit à cultiver les terres du presbytère, sont dispensés de cette obligation, et l'ancien état de choses est rétabli.

L'ordonnance des villes ou l'*acte constitutif de la bourgeoisie*, est confirmé solennellement.

Les *paysans libres* ont aussi reçu des faveurs de l'empereur. Il leur accorde le droit de propriété foncière, ainsi qu'aux bourgeois (hors des villes sans doute).

Le privilége en vertu duquel les biens des condamnés retournent aux héritiers légitimes, jusqu'ici réservé à la seule noblesse, est étendu aux bourgeois et aux paysans libres. Tous les sujets russes qui ne sont pas serfs des particuliers sont compris dans l'ukase.

Mais deux autres ordonnances rendues plus tard ont encore augmenté les priviléges du tiers-état, et tendent à un affranchissement général des paysans, du consentement de la noblesse.

En admettant que les seigneurs peuvent conclure des contrats, par lesquels ils accordent aux serfs de leur domaine la liberté, ou des propriétés à de certaines conditions, les ukases déterminent la forme de ces actes. Ils devront être envoyés au ministre de l'intérieur, qui sollicitera l'approbation de S. M. après les avoir examinés.

La couronne prélève un droit sur ces sortes de contrats d'achat de liberté ; mais par un nouvel ukase, les paysans peuvent le payer en plusieurs termes. Ces formalités une fois remplies, les deux partis seront tenus de satisfaire aux obligations contenues dans ces titres.

Les paysans, devenus propriétaires, formeront, s'ils veulent, une classe de cultivateurs libres, et seront soumis au même tribunal que les paysans de la couronne.

Ces ukases, en ménageant les intérêts des différens ordres de l'état, font entrevoir la possibilité de grands changemens dans la situation de la classe la plus nombreuse ; et la modération qui les a dictés éloigne la noblesse de toute idée de vouloir les renverser. Par de nouveaux ukases, les Juifs ont acquis l'exercice de leur religion, et plusieurs droits politiques qui tendent à attacher cette nation au gouvernement russe, et à former parmi elle de bons citoyens et des sujets utiles.

6°. *Législation et Code civil.*

Le besoin d'une législation se faisoit sentir en

Russie. Pierre Ier. qui étendit ses vues sur toutes les parties du gouvernement, voulut faire jouir la nation d'un bon code de lois. On auroit pu contester à cette époque la possibilité d'exécuter une telle entreprise. Les nationaux en étoient-ils capables, et les étrangers savoient-ils ce qui convenoit à la Russie d'après ses mœurs et ses lois anciennes? Aussi ce fut en vain que Pierre Ier. nomma une commission pour la rédaction des lois. Les Boyars, nommés pour ce travail, s'en occupèrent peu, et l'empereur se vit forcé d'abandonner la continuation du code au sénat. Le seul fruit qu'on retira de la commission, fut une ordonnance qui dirigea long-temps les tribunaux. A différentes reprises on renouvela de semblables commissions, et toujours sans succès.

Catherine II voulant donner une nouvelle forme à son empire, publia, en 1766, un manifeste par lequel elle convoqua des députés de tous les corps de l'état et de toutes les nations soumises à son empire. Elle choisit parmi eux la commission qui devoit s'occuper de rédiger un projet de code. Quinze comités se partageoient les différentes branches de la législation.

Mais le trop grand nombre d'intérêts divers, la guerre contre les Turcs, mirent de grands obstacles au travail de la commission, et on jugea à propos de la dissoudre pendant la guerre.

En 1796, une nouvelle commission fut créée, et le procureur-général du sénat fut chargé, de

concert avec elle, de faire rassembler toutes les lois de Russie et de les distribuer en trois codes. 1°. L'un pour le droit criminel ; 2°. pour le droit civil ; 3°. pour les finances et l'administration.

C'est dans cet état qu'Alexandre trouva les choses à son avènement. Il régnoit la plus grande confusion dans les lois ; elles se contredisoient entre elles, et n'étoient bien connues ni des particuliers, ni des juges eux-mêmes. L'empereur confia la direction de ce travail au comte de Sawadowskij.

L'instruction de Catherine II contient les principes qu'on doit suivre dans la rédaction des lois.

Le projet de code présenté par la commission est divisé en six parties.

La première embrasse les lois fondamentales de l'état, les droits de l'empereur et de sa famille, et les rapports des sujets au prince.

Dans la deuxième, on traitera des principes généraux du droit.

La troisième contiendra les lois qui obligent tout l'empire, et s'appliquent aux personnes, aux choses, aux actions, aux contrats, à la possession et à la propriété.

Le droit criminel entrera dans la quatrième, et sera subdivisé en deux sections, l'une pour les lois pénales, et l'autre pour la police.

La cinquième réglera ce qui concerne l'exécution des lois, l'organisation des tribunaux et la procédure.

La sixième sera consacrée aux lois spéciales, et sera répartie en autant de sections qu'il y a de gouvernemens qui ont des droits particuliers. Ici entrent les lois sur les différentes branches du gouvernement, telles que les finances, le commerce, les manufactures, etc.

On a arrêté pour le moment qu'on s'occuperoit seulement de quatre parties.

1°. Des principes généraux du droit.

2°. Des lois civiles de l'Empire.

3°. Du code criminel.

4°. De l'exécution des lois.

On travaillera aussi à recueillir les différentes coutumes des provinces.

Tous ces travaux sont dirigés par le ministre de la justice et par son collègue. Trois divisions se partagent la besogne ; chacune est composée d'un référendaire, de rédacteurs, d'aides, et d'interprètes, etc.

100,000 roubles sont assignés aux dépenses de la commission.

On voit que ce plan est moins vaste que celui de Catherine, et qu'il peut être exécuté.

La commission a déjà présenté à l'empereur plusieurs rapports sur son travail.

La première partie du plan de législation, la procédure dans les différentes provinces, les éclaircissemens qu'on a été obligé de se procurer des gouvernemens en sont les principaux articles.

Elle a aussi rédigé les premiers chapitres du nouveau code de la procédure.

Et enfin elle a donné le code de commerce pour

pour Odessa, en ayant égard aux observations du ministre de l'intérieur et du gouverneur général de cette ville.

L'empereur n'avoit pas attendu le travail de la commission pour faire jouir ses peuples de diverses lois qui prouvent jusqu'où alloient la corruption et le despotisme.

Nous avons vu que l'empereur avoit jugé à propos d'abolir l'*expédition secrète ;* mais il avoit créé, le jour de son couronnement, une commission qui étoit chargée de la révision des anciennes affaires criminelles qui avoient été jugées par l'expédition. Cette partie de son travail a été terminée en 1802, et 147 personnes ont été rendues à la liberté.

Le second objet de ses recherches étoit d'examiner de nouveau tous les procès criminels jugés par le sénat ou par les tribunaux de province. Par suite de cet examen, 202 personnes ont obtenu ou leur délivrance, ou une amélioration à leur sort.

La *torture* a été abolie à Kasan, où on la donnoit encore.

Mais ce qu'on auroit de la peine à croire, si deux ukases impériaux ne l'attestoient, c'est qu'on a été obligé de défendre aux tribunaux *de condamner aux travaux publics les paysans pour les crimes de leurs maîtres.* Cet abus monstrueux a été réformé.

L'appel dans les jugemens criminels a été réglé, et l'on accorde 14 jours au condamné, dans

lesquels il doit déclarer s'il appelle ou non de son arrêt.

7°. *Finances.*

Je regrette que les documens sur lesquels je rédige ces notes ne me fournissent rien sur l'état actuel des finances de Russie. La seule partie qui doive être rangée sous ce titre est l'état des forêts qui entrent dans les attributions du ministre des finances.

On a jugé à propos d'en réorganiser l'administration. De grands abus et des dévastations énormes qui avoient eu lieu dans le siècle dernier avoient fixé l'attention du gouvernement ; il a ordonné la rédaction d'un réglement pour leur aménagement, et le projet de créer une *École pour former des conservateurs ou directeurs des forêts* conçu par le professeur Pallas, a été repris.

8°. *Troupes de terre.*

Les premières troupes réglées dont il soit fait mention dans les annales russes, paroissent dans l'histoire d'Iwan Wassiliewitsch II, au siége de Kasan en 1554. Ce n'étoit cependant que des compagnies formées des sujets des Boyars. Sous Alexis il y avoit 7 régimens organisés à la manière européenne ; mais ce fut sous Pierre-le-Grand que l'armée russe prit une forme respectable.

En 1693, on bâtit à Moscow les premières casernes pour les troupes nouvellement créées.

Un an après la bataille de Poltawa, en 1710, l'armée russe étoit de 24 régimens de cavalerie et de 33 d'infanterie.

En 1712, la force de l'armée russe étoit de 108,000 hommes avec la milice de l'Ukraine et les hussards.

L'armée étoit composée, en 1747, de

6 régimens de cuirassiers.....	5,670	hom.
6 — grenadiers à cheval.....	5,760	
18 — dragons.....	20,520	
4 — grenadiers à pied.....	10,004	
46 — mousquetaires.....	120,796	
	162,750	

En outre la milice et deux régimens de dragons.

Sous Catherine II, le nombre des troupes fut quadruplé; l'artillerie et le génie furent mis sur un meilleur pied; l'état des officiers fut amélioré et leur sort assuré par des retraites. L'organisation de l'armée subit de grands changemens.

En 1794, l'état de l'armée russe étoit :

en cavalerie,

6 régimens de cuirassiers.....	5,044	hom.
16 — carabiniers.....	14,244	
10 — dragons.....	19,607	
2 — hussards.....	3,079	
4 — chasseurs à cheval.....	6,570	
14 — cavalerie légère.....	10,874	
1 — grenadier à cheval.....	1,969	
9 brigades de caval. polonaise..	10,352	
10 régimens de kosackes régl...	9,429	
Total de la cavalerie.....	81,168	

Infanterie.

13 régimens de grenadiers.....	41,399 hom.
59 — mousquetaires.....	125,342
39 — bataillons de chasseurs...	32,978
Infanterie de la Russie blanche, et polonaise.....	4,183
	203,902

Artillerie.

1 régiment et 3 bat. de bombardiers.....	7,652
2 — de canonniers.....	4,994
2 — fusiliers.....	4,994
2 comp. de mineurs et de pionniers.....	541
pontoniers.....	798
Dans les garnisons.....	8,736
	27,715

Troupes de ligne.....	312,785
Troupes de garnisons.....	60,000
Kosackes, Baschkirs.....	69,216
Total.....	442,001

Cette même année 1794, le prince Subow forma cinq compagnies d'artillerie de 1,095 hommes.

Sous Paul Ier. on changea beaucoup dans l'organisation de l'armée; les régimens de cavalerie furent transformés en régimens de hussards, et les carabiniers en dragons et en cuirassiers. L'ancien uniforme reparut.

En 1798, l'Empereur Paul ordonna une augmentation de solde, et en 1800, la force de l'armée russe étoit de..... 268,715 h. repartis en quatorze inspections.

Infanterie. Grenadiers et mousquetaires.....	217,536
Cavalerie.....	33,506
Artillerie et pioniers....	17,673
	268,715

et 70,000 h. de troupes irrégulières.

Alexandre a aussi fait des changemens dans l'armée.

1°. Il a augmenté la solde des troupes.

2°. Les régimens ont reçu une dénomination fixe; sous Paul ils avoient le nom du colonel.

3°. L'uniforme a été changé, mais peu à peu, en conservant l'ancien jusqu'à l'époque du renouvellement.

4°. Des escadrons de réserve ont été créés. Près de la cavalerie sont des écoles de soldats.

5°. Il y a aussi eu des changemens dans la manière de former de nouveaux régimens et dans la distribution des recrues. Ils consistent en ce que dans les régimens nouvellement formés ou complétés par des recrues, aucun ne reçoit plus de 141 recrues qui sont réparties dans les compagnies, de telle sorte que sur 100 vieux soldats il n'y a que 12 recrues. Pour former un nouveau régiment, sur 11 vieux régimens on prend une compagnie d'anciens soldats auxquels on donne

un nombre égal de recrues. On peut ainsi augmenter l'armée de 60 mille hommes, sans qu'on puisse remarquer une différence entre les anciens et les nouveaux soldats.

En temps de guerre, chaque régiment d'infanterie qui va en campagne, reçoit, pour remplacer les blessés et les morts, de chaque régiment qui reste en garnison, 24 hommes par compagnie, en tout, 288 hommes qu'on remplace par des recrues.

Il y a eu différens réglemens de discipline intérieure des régimens.

État de l'Armée au 31 *décembre* 1805.

Cavalerie de la garde.....	3,316 h.
Infanterie, avec l'artillerie.....	9,305

Régimens de campagne.

Cavalerie. Cuirassiers, dragons....	49,738
Infanterie, 110 régimens.	
Grenadiers, mousquetaires, chasseurs.....	219,125

Garnison.

Service de campagne.....	55,710
——— du pays.....	15,174

Artillerie,

y compris les pioniers, pontoniers et le corps des ingénieurs.....	42,919
Total des troupes réglées.....	395,287

Auditeurs, chirurgiens, prêtres, équiers.....	1,187
Officiers de l'état-major ou des compagnies.....	11,622

Invalides.

Dans les garnisons ou dans les villes, ou réformés des régimens.....	12,770 h.
Troupes irrégulières des Cosakes..	98,211
Bataillons grecs.....	461
Total général.....	506,729

Les enfans de soldats, les recrues et paysans, ou les gens de l'état-civil, reçoivent leur congé après 25 ans.

Les officiers congédiés conservent le tiers de leurs gages, comme pension.

Ils sont partagés en trois classes.

1re. Ceux qui ont servi 20 ans reçoivent le tiers de leur traitement, augmenté depuis 1802.

2e. Ceux congédiés sans cause reçoivent le tiers de l'ancien traitement de 1763.

3e. Ceux congédiés par un consentement de gouvernement auront les deux tiers de la pension destinée aux invalides.

Les officiers revêtus de l'Ordre de St.-George pourront conserver leur uniforme.

Une levée de deux recrues sur 500 âmes, produit 62,153 hommes, ou plutôt 68,253, qui doivent remplacer 57,882 hors de service ou retirés.

La noblesse s'est réunie au prince pour contribuer à l'établissement de plusieurs écoles mili-

taires dans les provinces, outre celles qui existent déjà.

Il a été porté différens ukases sur les nobles employés au service militaire. Le congé n'est accordé qu'après 15 ans de service, dont trois comme sous-officiers.

Des Volontaires.

On regarde comme tels, 1°. les enfans dont les pères n'avoient que la noblesse personnelle ; 2°. les académiciens et élèves de l'Académie des arts ; 3°. les étrangers après 15 ans de service, à moins qu'ils n'aient été promus au grade d'officiers.

9°. *Marine* (1).

La Russie a une flotte depuis 1696. Pierre-le-Grand la créa, et conquit avec son secours Azow et les provinces suédoises ; elle reçut peu d'accroissement sous Anne et Elisabeth, mais la marine s'éleva beaucoup sous l'impératrice Catherine. Dans ses dernières années on construisit peu. Paul Ier. chercha à perfectionner la marine, et Alexandre Ier. a fixé sa grandeur naturelle sur des principes certains.

Le commerce maritime russe est encore dans l'enfance. En 1775, la Russie avoit à peine 15 à 16 vaisseaux marchands.

(1) Voyez une dissertation fort curieuse de M. Hermann sur la marine russe, dans la collection de M. Storch, intitulée : *Russland unter Alexander dem ersten*, où l'on a puisé la plupart des faits qui composent cette notice. On auroit pu citer plusieurs ouvrages publiés récemment sur la Russie, mais on ne l'a pas cru nécessaire à ce sujet ; au reste, la collection de M. Storch peut être regardée comme officielle.

L'impératrice Catherine II encouragea le commerce maritime ; mais les premiers essais ne furent pas heureux. On fit une nouvelle tentative sous Paul Ier. On construisit 3 vaisseaux pour les Indes orientales. L'entreprise réussit, et depuis on bâtit annuellement des vaisseaux de commerce ; en 1804, on en a construit 14. Les progrès du commerce maritime russe ont été plus rapides dans la Mer-Noire. On a compté à Odessa, depuis l'ouverture de la navigation, jusqu'au 1er. juillet, 60 vaisseaux russes.

Le commerce par mer est considérable. Le nombre des vaisseaux entrés, en 1797, dans la mer Baltique, est de 2,921, et ceux sortis de 2,855 ; et dans tous les ports il étoit entré 3,517, et sorti 3,450 vaisseaux.

Plusieurs exemples prouvent l'utilité d'une flotte pour la Russie. La sûreté du commerce maritime en dépend, et enfin la défense de la capitale. Elle doit se régler sur les forces de ses voisins.

La marine turque consiste en 28 vaisseaux de ligne ; et la Russie, dans ces mers, doit défendre ses côtes et son commerce.

	vaisseaux.	frégates.
Le Danemarck avoit, en 1804,	14	et 10
La Suède.....	12	10
Leur puissance navale est de..	26 v.	et 20 fr.

Mais ces deux états peuvent l'augmenter ; la Suède a mis en mer 23 vaisseaux dans la dernière guerre (1788).

En admettant que les deux puissances peuvent mettre 46 vaisseaux de guerre ;

1°. La Russie doit avoir en temps de paix 26 à 27 vaisseaux de ligne et 20 frégates ;

2°. Ayant la guerre avec une de ces puissances, 32 vaisseaux ;

3°. Si elle doit lutter contre toutes les deux, 46 vaisseaux.

L'impératrice Catherine avoit fixé 45 vaisseaux de ligne pour la mer Baltique.

Il seroit sans doute intéressant de donner un précis des changemens qu'a éprouvés la marine depuis Pierre-le-Grand jusqu'au règne de Paul Ier. Mais quelque brièveté que je misse dans le récit, il faudroit outre-passer les bornes d'un aperçu

On remarquera sans doute avec étonnement que la flotte russe dans la mer Baltique étoit aussi considérable sous Pierre-le-Grand, qu'en 1804 *dans les Mer-Blanche et Baltique.*

Elle comptoit 23 vaisseaux de ligne et 3 frégates, armés de 1,194 canons, et montés de 8,300 hommes.

Sous Catherine II, la flotte russe s'éleva à 67 vaisseaux de ligne et à 40 frégates. Vers la fin de son règne, elle fut réduite à 60 vaisseaux et à 29 frégates. Le service maritime occupoit 80,000 hommes ; les dépenses ordinaires étoient de 5 millions de roubles ; mais l'extraordinaire étoit très-considérable.

Qui croiroit cependant qu'à la fin du règne de Catherine il y avoit à peine 20 vaisseaux capables de tenir la mer. Parmi les 12 vaisseaux qui, en 1795, servoient avec la flotte anglaise, 3 pouvoient servir.

La précipitation dans la construction des vaisseaux, et la mauvaise qualité des matériaux étoient les principales causes de leur peu de durée.

Une seconde cause étoit la nature de plusieurs ports maritimes. Dans celui de Kronstadt, les vaisseaux se pourrissent par la qualité de l'eau trop douce. Dans celui de Reval, le parapet du port est vieux et bas; ce qui occasionnoit des accidens fâcheux.

Paul Ier. aimoit la marine, et portoit avant son avènement à la couronne le titre de grand amiral. Il créa le corps des cadets de mer qui fut placé à Saint-Pétersbourg, et montra beaucoup d'intérêt pour les travaux. Sous le comte de Kuschelew, qui avoit la confiance de l'empereur, on construisit, en quatre ans, 15 vaisseaux des plus grands et des meilleurs, ainsi que plusieurs frégates. Il appela l'attention de l'empereur sur les dévastations des forêts de chêne, et établit un comité pour l'amélioration de la marine.

Les frères Lebrun furent appelés de Constantinople en Russie, les meilleurs projets furent reçus et examinés.

Les deux amirautés, de Pétersbourg et de Nikolajef, furent réunies. On visita les ports de la Mer Noire, et on les trouva dans le meilleur état contre toute attente.

Sept millions de roubles furent assignés à la marine. Le port de Kronstadt fut pourvu de nouveaux retranchemens. Cependant la flotte russe n'auroit pu être comparée avec la flotte anglaise.

On construisit beaucoup de vaisseaux, mais peut-être trop promptement.

D'après un rapport du ministre actuel de la marine russe, dont on ne connoît que les résultats, il doit y avoir dans la Mer-Noire 21 vaisseaux de ligne et 8 frégates; pour la mer Baltique 27 vaisseaux de ligne et 26 frégates. Mais il n'y avoit, en 1803, que 20 bons vaisseaux, 8 frégates; et en y comprenant les vieux vaisseaux 32 et 11 frégates, armés de 3,546 canons; si l'on compte les petits bâtimens, 72 vaisseaux de guerre.

La flotte des galères est composée de 20 bâtimens; 40 chaloupes canonnières sont stationnées dans la Mer-Noire. Il y a deux flotilles, l'une dans la mer Caspienne et l'autre à Ochotsk.

Les bois sont plus chers à Pétersbourg qu'à Cherson.

Une chose remarquable dans l'organisation de la marine russe, est le ballotage pour l'avancement des officiers. Depuis Pierre Ier. jusqu'en 1804, tout officier qui devoit avancer d'après son grade d'ancienneté, étoit balloté. On proposoit deux candidats pour une place.

L'amirauté choisissoit un certain nombre d'officiers déterminé au-dessus de 15, qui faisoient le ballotage. Mais ce mode avoit de grands inconvéniens, et le nouveau ministre de la marine l'a fait modifier en 1804; le ballotage est borné aux grades de lieutenant jusqu'à celui de contre-amiral. Le ministre acquiert par là les moyens de récompenser le mérite.

On a fait des réglemens pour relever le corps des pilotes devenus trop nombreux, et composé de gens sans capacité. Une école pour le pilotage a été créée. La flotte n'a besoin que de 222 pilotes ; l'école sera de 190, dont le cours d'instruction est de huit ans ; elle fournira huit sujets par an. Leur condition dans les vaisseaux a été aussi améliorée.

L'état des matelots a éprouvé des améliorations. Ils sont divisés en deux classes ; les recrues sont dans la première, et ceux qui ont servi dans la deuxième ; on choisit pour les recruter les gouvernemens où il y a beaucoup de lacs et de grands fleuves ou le long des côtes. Les recrues doivent être âgées de 25 ans ; mais depuis 1803, on choisit les mousses de 12 à 20 dans les provinces de la Baltique : il y a près de 30,000 matelots.

La flotte a sa propre artillerie ; on emploie 60 canonniers dans un vaisseau de 100 canons. Les matelots apprennent aussi à tirer pour remplacer les canonniers au besoin.

Les canons de vaisseaux russes avoient la plus grande longueur.

On se sert de trois sortes de canons sur mer ; de 36, de 24 et de 18 livres ; les premiers ont 19 calibres ; le calibre de 6 pouces et un quart. Ceux de Suède ont 17 calibres, et ceux d'Angleterre 17 et demi.

Le rang des vaisseaux est changé.

Le nombre des soldats de marine a été diminué.

Celui des matelots augmenté.

Celui des canonniers est respectivement le même.

Travaux dans les ports.

On a embelli le port de Kronstadt, qui est le centre de toute la flotte de la Baltique. Il peut contenir 25 vaisseaux, mais l'issue en est difficile. Le port de Reval est plus profond que celui de Kronstadt; l'entrée n'en est pas aisée. L'ancien port reste pour le commerce; on en construit un nouveau en demi-cercle qui pourra contenir 25 vaisseaux de ligne.

Roggersholm est le port des galères; les vaisseaux de ligne peuvent y entrer; on y construit un phare.

2°. *Sur la Mer - Blanche*, Archangel est un port de guerre où il y a un chantier établi dans une île, où ils étoient armés; mais à l'avenir ils le seront à Kronstadt.

3°. *Ports militaires de la Mer - Noire.* Les vaisseaux de guerre seront construits à Cherson, armés à Otschakow, et seront stationnés à Achtiar ou à Sewastopol. La rade d'Odessa peut recevoir des vaisseaux de ligne; elle est protégée de tous côtés, excepté contre les vents du sud-est.

4°. *Ports militaires de la mer Caspienne.* Astrachan a un port sûr, mais peu profond, et par conséquent ne pouvant recevoir que des petits bâtimens.

Depuis 1802, le ministre préside au collége de l'amirauté, et a quatre amiraux sous lui qui ont l'inspection des ports.

Les dépenses de la marine se sont élevées à 9 millions, et on avoit fait beaucoup de dettes que l'amirauté a acquittées. Cependant les dépenses n'ont pas été diminuées. Les bâtimens des ports exigent de grandes réparations. On a à la vérité réduit le nombre des employés, mais on a augmenté les appointemens de ceux qui ont été conservés. On a introduit l'ordre et l'économie; mais l'amirauté actuelle veut tenir sans cesse en haleine une partie de la flotte, et cette opération est coûteuse.

Le corps des cadets de la marine a reçu différentes améliorations. On s'est beaucoup occupé de la construction des vaisseaux d'après des modèles envoyés d'Angleterre. L'amirauté se propose de faire traduire en langue russe les meilleurs ouvrages sur la marine, et de faire rédiger des manuels pour l'enseignement. L'empereur a approuvé la création d'un comité pour former un système de sciences nautiques. On a déjà publié la géométrie appliquée à la marine en 1805. Le comité créé sous Paul, et celui de 1801, sont réunis, et forment à présent la deuxième division du département de la marine.

On cite comme un ouvrage fort intéressant, les matériaux rassemblés pour servir à l'histoire de la flotte sous Pierre-le-Grand.

Enfin, un russe a publié la théorie des sciences navales en 4 vol., qui ont paru dans les derniers temps, et la partie pratique en 1804.

L'amirauté a reçu une organisation plus simple; les officiers et matelots ont obtenu la permission

de servir dans la marine marchande : on a perfectionné la construction des vaisseaux.

Une expédition autour du monde, partie de Saint-Pétersbourg, a le double but, de contribuer aux progrès des sciences, et d'établir des rapports de commerce entre la compagnie d'Amérique et le Japon.

Le succès du premier but est certain, mais le second est plus que problématique, parce qu'il dépend du gouvernement japonais, qui a de justes raisons de se méfier des européens. Dans tous les cas, cette expédition fera honneur au règne d'Alexandre.

10. *Commerce.*

L'importance du commerce intérieur de la Russie avoit frappé le régénérateur de cet empire. Pierre-le-Grand conçut le premier l'idée de vastes communications par eau, qui devoient unir les mers Blanche et Caspienne, la Baltique à la Mer-Noire, et la Mer-Blanche à la Baltique. La nature avoit fait les premiers frais, il falloit que l'art, en la secondant, opérât la jonction des fleuves qui coulent dans des directions opposées.

Il créa le canal de Ladoga, qui dispense de la navigation du lac de ce nom, très-orageux et rempli d'écueils.

Le canal de Twer ou de Wishneiwolotschok, ouvre une communication de la mer Caspienne à la Baltique, par la jonction de deux rivieres.

Plusieurs canaux avoient été entrepris sous les prédécesseurs d'Alexandre; ils sont continués,

nués, et trois ont été achevés sous son règne.

De ce nombre sont les canaux de Sjæss et de Nowgorod. Le premier est le prolongement de celui de Ladoga, et le second facilite la navigation de la Msta aux bateaux qui, sortis du Wolga, se rendent au lac Jlmen.

Les travaux se poursuivent pour unir le Wolga et la Newa, la Duna et le Dniepre, c'est-à-dire la Baltique à la Mer-Noire.

Le canal de Marie opèrera une seconde jonction de la Newa avec le Wolga. Les écluses construites aux *cataractes* du Dniepre aideront les gros bateaux à le descendre et surtout à le remonter, avantage précieux qui ouvre aux sels de la Crimée le marché de l'intérieur, et procure au chantier de Cherson des bois de construction.

Je ne m'arrêterai pas aux canaux de Swiris, de Tichwin, et aux travaux faits à la Zna, entrepris sous le prince actuel, et qui seront d'une grande utilité.

S'il est vrai que Pierre-le-Grand ait eu l'idée de réunir la mer Caspienne à la Mer-Blanche, et qu'il y ait renoncé, que l'impératrice Catherine II ait voulu exécuter ce beau projet, et qu'après en avoir reconnu la possibilité, elle ne l'ait pas tenté, on conviendra que le prince qui a commencé une entreprise, dont l'idée ne lui appartenoit pas, et qui y a joint la modestie de lui donner le nom de son aïeule, mérite bien qu'on lui paie un juste tribut d'éloges.

Le *canal de Catherine* unira les deux Keltma; l'une, septentrionale, se jette dans la Wits-

cherka, et cette dernière dans la Dwina, dont l'embouchure est près d'Archangel (Mer-Blanche); la seconde (Keltma), méridionale, grossit la Kama, qui verse ses eaux dans le Wolga, et le Wolga se rend à la mer Caspienne.

Un canal de 20 werstes effectuera cette belle communication, dont les avantages pour le commerce sont incalculables.

Les *pêcheries* ont attiré aussi l'attention du gouvernement russe. Celles de la mer Caspienne demandoient de grandes améliorations. L'empereur Pierre Ier. les avoit cédées à un seigneur russe, qui les affermoit; les pêcheurs contestoient la validité de ce droit; 150,000 roubles donnés par la couronne ont terminé le procès, et rendu libre ce genre d'industrie. Une fois débarrassé de cette entrave, il a fallu organiser les pêcheries, et c'est le but d'un long ukase, qui fait disparoître une foule d'abus.

Si nous tournons nos regards vers Archangel, nous verrons que les Russes avoient négligé jusqu'à ce jour la pêche du hareng. Le projet de former une société pour équiper 6 vaisseaux destinés à cette pêche, et 2 bateaux de transport, a été accueilli favorablement par l'empereur. Des Hollandais ont été appelés pour saler et encaquer les harengs à la manière de leur pays. L'objet secondaire de cette entreprise est la pêche du stockfisch.

La société s'occupera aussi de la pêche de la baleine. Un réglement fixe l'organisation intérieure de la société, dont les deux comptoirs se-

ront à Onega et à Archangel. L'empereur lui accorde différens priviléges, et en est le premier actionnaire.

Dans le dernier siècle, le gouvernement russe a fait de grands efforts pour augmenter et multiplier ses rapports avec diverses parties de l'Asie. La position de plusieurs de ses provinces sembloit l'y encourager; touchant d'un côté à la Chine, de l'autre à la Perse et à la Turquie. Dans cette vue il a formé le projet, si ce n'est de détourner le commerce de cette portion du globe, du moins d'y avoir une grande part; il a fait plusieurs entreprises qui, quoique dirigées en apparence vers un autre hémisphère, l'Amérique, se rattachent à ce vaste plan.

On sait que les Chinois font un grand cas des pelleteries qu'on tire de l'Amérique, principalement de la partie septentrionale, voisine du Canada, mais aussi des îles qui se trouvent entre le Kamtschatka et le continent opposé.

Les Russes ont fait différentes expéditions dans ces mers, et on ne sauroit nier qu'ils n'aient contribué à augmenter les connoissances géographiques des européens; mais pour leur but ils n'ont obtenu ces fourrures qu'en dévastant ces contrées peu favorisées de la nature, et en ruinant les habitans des îles. Il est vrai que dans les derniers temps, convaincus qu'ils ne pourroient continuer leurs déprédations sans tarir la source de ces objets d'échange, ils régularisèrent le commerce, et deux compagnies d'Amérique s'établirent; mais il paroît qu'on a jugé plus con-

venable de les réunir en compagnie réglée. Ce changement a eu lieu sous Paul Ier., et a été confirmé par Alexandre. Le capital de la société, d'après le compte rendu de 1798, s'élevoit à 724,000 r., divisés en 724 actions.

C'est avec ces pelleteries, si précieuses aux yeux des Chinois, et si utiles aux Russes eux-mêmes, qu'ils espèrent engager les premiers à leur accorder la préférence sur les autres européens.

Mais de grands obstacles s'opposent à ce dessein. L'éloignement que le gouvernement Chinois a montré pour les caravanes qui formoient des liens trop étroits entre les sujets des deux nations; la vaste étendue des pays barbares, des déserts même qu'il faut traverser, forment un obstacle presqu'insurmontable. Les marchandises arrivées aux frontières de Russie ne sont pas à la portée des européens; il faut un temps considérable pour les transporter dans les contrées de la Baltique, ou, si l'on veut, de la Mer-Noire.

Le capital que les Russes emploient à ce commerce, assez lucratif dans sa sphère étroite, est peu considérable si on le compare avec celui que les Anglais avoient mis en 1789 dans leur commerce direct avec la Chine; certainement il n'a pas diminué depuis cette époque, quoique les Américains aient su trouver le moyen d'y avoir une plus grande part.

L'hiver, si rigoureux dans la Russie asiatique,

contre-balance les avantages qu'elle retireroit des grands fleuves qui la traversent. Les transports par traîneaux augmenteront les frais à mesure que ces pays seront plus peuplés et plus civilisés.

La longueur du trajet est telle, qu'un vaisseau, parti de Canton, auroit le temps d'aller en France et de retourner à la Chine, avant qu'une caravane, partie de Pékin, fût arrivée à Saint-Pétersbourg (1).

L'ambassade au Japon ne produira pas non plus les résultats qu'en attendent les Russes, tant à cause de la méfiance des Japonais, que par la jalousie des Hollandais, qui, possédant plus les qualités nécessaires au négociant, sauront écarter leurs rivaux. La navigation du Kamtschatka au Japon est d'ailleurs très-orageuse, et la marine russe marchande, dans ces mers, est peu considérable.

Du côté de la Perse, les Russes ont voulu établir des communications entre la Géorgie et la Mer-Noire. Le peu de confiance que l'on peut mettre dans les nouvelles des Gazettes empêchent que l'on puisse raisonner sur cet objet. On peut toutefois assurer que tant que les Russes seront maîtres de la Géorgie, le commerce avec la

(1) Il y avoit 61 vaisseaux anglais à Canton ; ce commerce occupoit 2,000 matelots, 5 hollandais, 1 français, 1 danois, 3 portugais, 15 américains. Le kiachta, commerce russe avec la Chine, en 1803, donne les résultats suivans : 4,000,000 roubles de marchandises chinoises, et 2,000,000 roubles de marchandises russes exportées.

Perse, intéressée à les en chasser, sera bien peu de chose, puisqu'il sera troublé par des guerres fréquentes. Elle a voulu s'ouvrir la navigation du Phase, et occuper Anacria.

La Bucharie présente de grands avantages aux commerçans russes; ce vaste pays fournit différens articles précieux, des brebis dont la toison est très-belle; des cotons et des étoffes de coton; des fourrures, des peaux de brebis, des chèvres. Le siége de ce commerce est à Orenbourg; de là partent les caravanes pour Chiwa et Bokhara. Astrachan fait par mer un commerce avec cette contrée.

La Mer-Noire, vers la fin du siècle passé, et surtout sous le règne d'Alexandre, a particulièrement arrêté l'attention des Russes, et ils ont versé de grands capitaux dans les nouvelles constructions de Cherson et d'Odessa.

Après avoir obtenu des Turcs l'ouverture des Dardanelles, le gouvernement russe a rendu plusieurs ordonnances en faveur des étrangers qui viennent trafiquer dans ces contrées ou qui font transiter leurs marchandises par Odessa. Les droits de douane ont été diminués. Les villes de commerce ont leur gouverneur particulier, et de grands priviléges pour leurs nouveaux habitans.

Réglemens sur le Commerce.

Quant aux réglemens généraux sur le commerce, on doit remarquer la loi qui prohibe

l'introduction de différentes toiles des Indes et étoffes de coton faites en Europe ou en Asie, depuis la ligne de la Baltique jusqu'à la Mer Noire. Ce qui semble indiquer, si ce n'est l'intention de les repousser entièrement de la consommation, du moins de faire arriver celle des Indes par les ports de la Caspienne, quoique l'ukase dise que c'est pour encourager les manufactures nationales.

L'Empereur a ordonné qu'on s'occupât d'un nouveau tarif de douanes.

Il a créé, pour l'avantage de la navigation, deux écoles; l'une de pilote, et l'autre pour la construction des vaisseaux.

Un lazareth à Odessa, une nouvelle bourse à Saint-Pétersbourg, et différentes réparations dans les ports de Reval, Riga. Tels sont les bienfaits que le commerce a obtenus de l'Empereur Alexandre.

Le ministre du commerce a publié vingt-une tables qui mettent à même de juger de son Etat en 1803, sur tous les points de l'Empire.

Si on n'avoit pas craint de trop grossir ce mémoire, on les auroit données; mais on a préféré en présenter un simple résumé.

Agriculture et Arts.

Voyez le rapport du ministre de l'intérieur.

On espère pouvoir faire connoître, par extrait, cette pièce intéressante.

Tables sur le Commerce, publiées par le Ministre du Commerce, année 1802.

1. *Commerce dans les ports de la Baltique.*

(*a*) Importations de marchandises étrangères.

Vins, valeur en roubles	2,001,000
Sucres	4,831,000
Café	992,000
Grains, poissons, épiceries, fruits, sel, miel, etc.	
En général	11,330,595
Métaux.	
Or monnoyé	719,623
Argent, *idem*	3,030,661
Argent en barres. Cuivre, étain, plomb, acier, vif-argent. En total	4,586,000
Laine, coton, soie, couleur, huile, tabac, etc.	2,127,698
Produits manufacturés.	
Marchandises de coton	3,169,000
— de laine	5,810,000
— de soie	480,000
Vases d'or et d'argent	100,000
Tableaux, statues, instrumens, porcelaine, etc.	10,961
Bestiaux, etc.	
Importation générale	32,983

(*b*) Exportation de marchandises russes.

Grains, froment, seigle	5,339,000
Orge	978,000
Eau-de-vie de grains	163,340
Beurre, sel, miel, kaviar, etc., dont la valeur additionnée	7,041,000

Métaux.

Cuivre	16,000
Fer	3,740,000

Matières brutes.

Chanvre	9,000,000
Lin	5,583,000
Suif	8,712,000
Bois de construction	1,142,000
Semences	1,655,000
Fourrures	1,492,000
Tabac, savon, peaux, plumes, crinières, etc.	30,265,000

Produits manufacturés.

Toiles	1,544,000
Cuirs	1,090,000
Cordages	582,000
Chandelles	221,000
Toiles à voiles	670,000
Lin à la façon flamande, etc.	745,000

Au total pour ces articles 5,589,000.

Exportation générale des ports de la Baltique	46,917,000
Importation	32,983,000

2. *Commerce de la Mer Blanche.*

Les mêmes articles.

Importation..... 349,732
Exportation..... 4,796,017

3. *Commerce de la Mer Noire et d'Azow.*

Importation..... 2,054,000
Exportation..... 2,986,000
Blé pour..... 1,754,000 R.

4. *Commerce de la Mer Caspienne.*

Importation..... 666,000
Soie pour..... 371,700
Coton..... 115,000
Exportation..... 99,984

5. *Commerce avec la Suède par le gouvernement de Finlande.*

Importation..... 99,000
Beurre..... 32,000
Bois de construction..... 52,000
Exportation..... 110,000
Tabac..... 68,000
Chanvre..... 11,000

6. *Commerce avec l'Allemagne par les gouvernemens de Wilna, Grodno, Wolynie et Podolie.*

Importation..... 10,572,000
Marchandises de laine....1,408,000
Argent monnoyé.....6,177,000
Soie..... 463,000

Exportation..... 4,487,000

7. *Commerce avec la Moldavie et la Valachie, et la Bessarabie.*

Importation..... 2,471,000
Soie..... 1,127,022
Exportation..... 779,000
Fourrures..... 144,700
Or travaillé..... 321,000

8. *Commerce avec la Perse sur la frontière des gouvernemens d'Astrachan et du Caucase.*

Importation..... 201,268
Soie..... 108,000
Couleurs..... 47,000
Noix..... 9,000
Vin..... 1,540
Riz..... 4,217
Marchandises de coton.... 9,300
— de soie..... 4,800
Exportation..... 15,348
Fourrures..... 4,791
Toiles..... 2,011
Quincaillerie..... 3,920

9. *Commerce avec Chiwa, la Bucharie et une partie de la Horde des Kirgis Kaisakes par les gouvernemens d'Orembourg et de Tobolsk.*

Importation..... 2,440,000
Bestiaux vivans..... 675,000
Cotons..... 530,000
Fourrures..... 224,000

Marchandises de coton..... 938,491

Exportation..... 1,079,110

Cuirs..... 352,000

Fourrures..... 425,000

Froment, poissons et autres grains..... 123,000

Cuivre..... 34,000

Fer..... 44,400

10. *Commerce avec la Chine sur la frontière du gouvernement d'Irkutsk.*

Importation..... 4,491,000

Thé..... 1,872,600

Marchandises de coton.... 2,431,900

— de soie..... 74,400

Corail..... 13,375

Exportation..... 2,016,320

Fourrures..... 1,476,000

Toiles et draps..... 56,600

Cuirs ouvrés..... 140,000

Youftes..... 223,129

11. *Commerce de transit d'Asie en Europe.*

Valeur des marchandises introduites par l'Asie, et réexportées en Europe.

	à leur entrée.	à leur sortie.
Somme totale....	32,081 roubles	59,513 R.
Entre autres :		
Thé, pour.....	15,875.....	28,776
Riz.....	.....	
Rhubarbe.....	7,212.....	14,870
Coton.....	4,000.....	6,200
Kitaika (toile), etc....	4,280.....	8,601

12. *Commerce de transit d'Europe en Europe.*

	Entrée.	Sortie.
Somme totale...	4,802,709 R.	5,640,897 R.
Entre autres :		
Or en ducats.....	16,917.....	18,130
Etain en barres.....	1,817,718.....	2,045,800
Sucre.....	23,429.....	38,153
Couleurs.....	307,690.....	422,189
Fourrures.....	183,000.....	415,735
Marchandises de coton.	82,000.....	171,000
— de soie.....	42,470.....	67,724
— de laine.....	2,263,645.....	2,352,000
Perles, etc.		

13. *Commerce de transit d'Asie en Asie.*

	Entrée.	Sortie.
Thé, riz, argent.....		43,894
Coton.....	98,133.....	147,314
Autres objets, etc.	———	———
Total.....	100,125.....	150,040

La 15°. table est très-précieuse ; elle contient l'estimation des marchandises exportées de Saint-Pétersbourg, 1°. d'après la déclaration du bureau de la douane, et 2°. d'après le prix courant du commerce ; il en résulte que, d'après les déclarations, la valeur des marchandises étoit de 30,456,802

D'après le prix courant, de..... 35,473,595

Différence..... 5,016,793

Vaisseaux arrivés.

Baltique.....	1,187	Mer Caspienne....	20
Sans cargaison....	1,581	Mer Noire.....	409
Mer Blanche.....	44	Sans cargaison....	297
Sans cargaison.....	192		

Vaisseaux sortis.

Baltique.....	2,632	Mer Caspienne....	22
Sans cargaison....	60	Mer Noire.....	662
Mer Blanche.....	240	Sans cargaison....	6

Dans tous les ports en général.

Arrivés.....	1,660	Partis.....	3,556
Sans cargaison....	2,070	Sans cargaison....	66

Une autre table pour le cabotage.

II. *Instruction publique.*

Les anciens systèmes d'instruction ayant été reconnus défectueux, tant en eux-mêmes que parce qu'ils ne fournissoient pas un assez grand nombre de sujets à l'Etat, l'Empereur a ordonné qu'on travailleroit, sur de nouvelles bases, à l'organisation de l'instruction publique.

D'après le plan qui est approuvé par le gouvernement, il doit y avoir des écoles de cercle, des gymnases dans les villes de gouvernement, et une université pour un certain nombre de gouvernemens formant un arrondissement.

En outre, dans chaque paroisse, il y aura une école paroissiale entretenue volontairement par le seigneur.

L'inspecteur des écoles de cercle règle ce qui concerne l'ordre et la discipline.

Dans chaque cercle il y aura une école.

Les inspecteurs des écoles de cercle sont nommés, ou par l'université, ou sur la présentation du directeur de l'école du gouvernement.

Chaque ville de gouvernement doit avoir, outre les écoles des basses classes, un gymnase sous l'inspection du directeur de l'école du gouvernement, qui en outre a la surveillance des écoles privées et publiques.

Il y aura six arrondissemens d'universités; indépendamment de celles qui existent à Moscow, Wilna et Dorpat, on en créera à Saint-Pétersbourg, Cazan et Charkow. Par la suite, les villes de Kiew, Tobolsk et Ustjug-Weliki en obtiendront aussi.

Chaque université a son administration particulière. Le recteur est choisi par l'assemblée générale de l'université, et présenté par la direction des écoles et le ministre à la confirmation de l'Empereur.

L'université envoie chaque année quelques-uns de ses membres pour inspecter les écoles de l'arrondissement.

La direction des écoles est composée des curateurs des universités et d'autres membres nommés par l'Empereur.

Les pensions et le rang des professeurs des écoles et des universités sont reglés par l'ukase.

Les devoirs du curateur sont tracés.

Cinq ans après la fondation des établissemens

d'instruction, aucun individu ne pourra occuper un poste civil, ou dans l'ordre judiciaire, sans les avoir fréquentés.

Les universités accordent des degrés après un examen sévère.

Elles ont la jurisdiction intérieure sur les personnes qui leur sont subordonnées.

On appelle de leurs arrêts au sénat dirigeant.

Elles ont le rang des colléges ou dicastères de l'Empire.

Le second article est actuellement changé dans certaines parties; il fixe les rapports avec l'université.

On enseigne le français, le latin et l'allemand dans les écoles de gouvernement; il y a des pensionnats d'instituteurs établis près de l'université.

Les écoles de cercle seront payées sur les revenus des communes; le gymnase, par la chambre de la bienfaisance générale.

Chacune des hautes écoles a sa bibliothéque, sa collection des produits de l'art ou de la nature, et une imprimerie.

Les frais d'établissement d'une université sont évalués à 130,000 roubles; ce qui fait, pour les quatre, de Saint-Pétersbourg, Moscow, Cazan et Charkow, 520,000 roubles.

Les gymnases sont tous sur le même pied; il n'y a de différence que celle occasionnée par la cherté des vivres, dans les lieux où ils sont établis.

Suivant

Suivant le dernier état de 1803 :

4 universités.....	520,000 roubles.
42 gymnases.....	236,000
405 écoles de cercle....	563,450
Total.....	1,319,452 roubles.

C'est conformément aux dispositions de cet ukase, que différentes universités ont été réorganisées dans les villes de Wilna, de Moscow, Dorpat, et enfin de Charkow.

On a établi à Wilna un séminaire pour les prêtres catholiques. Chaque université a reçu une organisation particulière à sa position, et à la nation pour laquelle elle étoit établie.

Outre ces universités et ces écoles, il y a encore des écoles consacrées à un but particulier, telles sont les *Académies des arts*, les *Ecoles de médecine, des mines*, *de navigation* et *de pilotes*.

D'après la nouvelle organisation, l'école médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg prend le titre d'Académie de médecine : elle est portée sur le nouvel état pour 56,000 roubles, au lieu de 26 qu'on lui accordoit. Le gouvernement y entretient 160 jeunes-gens.

L'école de navigation, placée à Saint-Pétersbourg, a éprouvé des changemens : 50 jeunes élèves y reçoivent leur instruction aux frais du gouvernement.

L'Académie russe, celle des sciences plus particulièrement, ont éprouvé les effets de la générosité de l'Empereur. Ce dernier établissement

contribue, comme Académie, à l'avancement des sciences, et plusieurs membres sont obligés de donner des cours en leur qualité de professeurs.

L'Académie russe s'occupe des progrès de la langue et de la littérature russe.

La Société économique a reçu un supplément de dotation de 5,000 roubles.

Différens particuliers encouragés par le gouvernement ont établi, dans plusieurs parties de la Russie, des écoles d'agriculture.

Les Grands ont montré leur générosité en contribuant à la dotation des écoles et des universités. Qui ne connoît la libéralité du conseiller-d'état Demidow, etc.

L'Empereur a, il est vrai, supprimé les censeurs, mais il n'a pas aboli la censure. L'introduction des livres nouveaux est soumise aux mêmes réglemens qu'avant 1796.

La liberté de la presse est garantie dans tout ce qui n'attaqueroit pas les institutions civiles et religieuses.

L'inspection des livres appartient aux gouverneurs, qui pourront consulter les directeurs des écoles; et on ne pourra imprimer aucun ouvrage sans leur consentement.

Les Académies ont leur propre censure.

Les livres de religion ne peuvent être imprimés dans les établissemens privés, et il faut l'approbation du saint synode pour ceux qui concernent la religion grecque.

MUSIQUE.

Idées sur la Musique, et particulièrement sur le Mode hellénique, adressées à M. de Klein, Conseiller intime de S. M. le Roi de Bavière, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Manheim, Correspondant de l'Institut de France.

Troisième Lettre (1).

Si les Grecs, comme nous l'avons vu, Monsieur, dans ma dernière lettre, avoient une mélodie différente de la nôtre; si cette mélodie étoit susceptible de produire des effets que nous révoquons en doute aujourd'hui, parce que nous sommes hors d'état de les égaler, même avec tout l'appareil de notre science harmonique, c'étoit à leurs modes qu'ils le devoient. Ces modes existent encore, et sont à notre disposition; il ne dépend que de nous de les prendre et d'atteindre peut-être jusqu'aux brillans résultats dont l'antiquité nous offre mille exemples. Il suffit qu'un homme de génie vienne et s'empare des matériaux que je lui présente. Ils sont bruts sous ma main; mais qu'il les polisse, et je réponds de leur éclat. Je ne prétends point à l'honneur de les employer. C'est assez d'avoir ouvert la car-

(1) *Suprà*, ann. 1806, t. II, p. 115, et t. III, p. 297.

rière que des artistes plus habiles que moi pourront exploiter.

La mélodie est la partie vraiment constitutive de la musique; c'est elle qui lui donne la vie et le mouvement; c'est d'elle qu'elle tient sa physionomie et son caractère; c'est par elle qu'elle peint, qu'elle touche, qu'elle subjugue les sens. L'harmonie n'est qu'un vêtement plus ou moins diaphane, plus ou moins heureux, qui, tel que la gaze, ou la soie, ou le lin, ou la laine, jetés sur la beauté, en laisse voir les formes, les dessine, les dissimule ou les étouffe tout-à-fait. La mélodie sans harmonie est toujours quelque chose; l'harmonie sans mélodie n'est rien. L'une est une nymphe aimable qui plait malgré sa nudité; l'autre une riche draperie qui ne peut plaire qu'autant qu'elle est portée avec grâce. Enfin la nature donne seule la première, tandis que la seconde est un produit de l'art.

Je m'attends ici à une objection de votre part; car peut-être, Monsieur, sur la foi de Rameau, de Tartini, de d'Alembert et de beaucoup d'autres savans, vous avez pu vous persuader que non-seulement l'harmonie est donnée par la nature, mais encore qu'elle devance et crée la mélodie; mais ce n'est pas ma faute si ces artistes célèbres, égarés par l'esprit systématique, se sont mépris sur le résultat de leurs recherches; ce n'est pas ma faute si, confondant les effets avec les causes, ils ont vu la nature là où ils ne devoient voir que l'art, et s'ils n'ont point séparé le son d'avec l'instrument qui le produit; enfin

ce n'est pas ma faute si ces grands hommes, en mettant une vérité relative à la place d'une vérité constante, m'ont donné raison contre eux. Je ne puis en ce moment m'appesantir sur un objet qui demanderoit une discussion trop longue pour entrer dans les bornes d'une lettre. Il est temps de revenir à mon sujet, dont je ne me suis que trop écarté.

Quelques personnes ont pensé, à la première annonce d'un mode nouveau, que j'avois la folle prétention de déposséder nos deux modes modernes de leur juste souveraineté, et que je ne visois à rien moins qu'à faire oublier les chef-d'œuvres qu'ils ont fait naître. Assurément des idées aussi extravagantes ne me sont pas entrées dans la tête. On peut désirer de compléter un système sans détruire ses bases, d'étendre un édifice sans briser ses fondemens, et en supposant qu'on proposât à quelqu'un déjà opulent un moyen d'augmenter ses richesses, cette proposition n'infféreroit pas la nécessité de renoncer à sa fortune acquise.

D'autres personnes qui voient dans les arts des bornes que les arts ne connoissent pas, ont prétendu qu'un mode nouveau étoit impossible, attendu qu'on avoit fait en musique tout ce que la musique permettoit de faire, et qu'on ne pouvoit créer une phrase de mélodie, un accord d'harmonie qui n'eussent déjà été créés. Ceci est une erreur profonde. Tous les mots de la langue, toutes les phrases, toutes les figures ont été employées, et cela n'empêche pas qu'on ne puisse

faire un ouvrage tout neuf avec ces matériaux usés. La mélodie ne connoît de bornes que celles de la nature, et l'harmonie que celles du génie qui l'emploie. Ce ne sont point des sons, des phrases, des accords mille fois répétés qui les constituent l'une ou l'autre; c'est la manière de placer ces sons, de lier ces phrases, de combiner ces accords; c'est la chaîne qui embrasse le tout; c'est le sentiment qui l'anime dont elles dépendent. Il n'y a point de si mince harmoniste qui, par distraction et en promenant ses doigts sur le clavier d'un piano, ne donne plus d'accords qu'il ne s'en trouve dans l'admirable duo d'Armide. Qu'est-ce donc qui distingue le froid prélude de la brillante conception, puisque rien n'est plus neuf dans l'un que dans l'autre? Quoi? Le génie qui inspire Gluck, tandis que le pianiste ne suit souvent qu'une impulsion machinale.

Ainsi, quoique le mode hellénique *mi*, *fa*, *sol*, *la*; *si*, *ut*, *re*, *mi* soit contenu tout entier dans le mode majeur d'*ut*, dont il est la tierce, et dans le mode mineur de *la*, dont il est la quinte, quoique tous les sons, toutes les phrases, tous les accords dont il se compose aient été employés isolément; quoiqu'il disparoisse même tout-à-fait lorsqu'on le force à ramper dans l'accompagnement d'un des modes relatifs, ou qu'on lui applique une harmonie qui n'est pas la sienne, cela n'empêche point qu'il ne soit un véritable mode, qu'il ne puisse reprendre tous ses droits dès qu'on l'emploie pour lui-même, et qu'il n'ait

une marche, un caractère, une influence qui le distinguent parfaitement des deux autres modes.

Examinons cette vérité. La gamme des tétracordes conjoints, *mi*, *fa*, *sol*, *la*; *la*, *si* (bémol), *ut*, *re*, marche, comme nous l'avons vu, par quartes; or il n'est rien de plus doux, de plus mélodieux, de plus facile à entonner que cet intervalle. La nature sembloit même avoir borné la phrase mélodieuse à la quarte, puisque ce n'est que par une espèce d'effort qu'on parvient à la quinte, et que le chanteur, de quelque manière qu'il fasse et dans quelque mode qu'il soit, ne peut donner aucune gamme de suite en montant sans que l'oreille ne sente le besoin d'un repos exprimé ou sous-entendu entre la quarte et la quinte. La propriété de la quarte étoit donc de renfermer en soi les bornes de la mélodie; il est évident qu'une gamme toute composée de quartes doit être extrêmement mélodieuse, et celle des tétracordes conjoints l'est en effet; mais attendu que cette gamme manque de quinte dans laquelle réside toute la force musicale, et d'octave d'où découle toute l'harmonie, elle ne peut offrir que des moyens très-bornés dans notre système moderne.

FABRE D'OLIVET.

VOYAGE.

Voyage en Crimée et sur les bords de la Mer-Noire, pendant l'année 1803; *suivi d'un Mémoire sur le Commerce de cette mer, et de Notes sur les principaux Ports commerçans; par* J. Reuilly, *auditeur au Conseil-d'État, membre de la Légion d'honneur, sous-préfet de Soissons.* Paris. 1806. In-8°., avec cartes, planches et vignettes.

Les voyageurs qui pénètrent dans une contrée, ne la parcourent pas avec les mêmes intentions, ne la voient pas avec les mêmes yeux. L'un n'y examine que les minéraux ou les plantes, l'autre les animaux; celui-ci n'y recherche que l'histoire du gouvernement et des mœurs des habitans; celui-là les monumens d'antiquités; enfin chacun s'attache à ce qui flatte le mieux son goût ou qui se rapporte le plus au but de ses études. Le jeune auteur du nouveau voyage en Crimée, animé du désir de savoir, paroît avoir observé et noté à peu près tout ce qu'il y a d'important à connoître sur l'état physique, politique et historique du pays qu'il a visité. C'est du moins le jugement qu'on doit porter d'après le plan de sa relation que nous allons exposer. D'abord,

M. de Reuilly, dans une espèce d'introduction, décrit la route qu'il tint pour se rendre en Crimée. Il partit de Pétersbourg en février 1803, et se dirigea sur Odessa. Pour y arriver, il traversa ce qu'on appelle un *Step*, vaste plaine, rase et inculte, où l'on ne voit ni arbres, ni buissons. Le peu d'habitans qui peuplent les Steps est un mélange de fuyards et de déserteurs de différens gouvernemens; on y voyage néanmoins avec sûreté. Avant d'atteindre Nicolaïef, on trouve le fleuve du Bog, dont les environs, au-dessous de la ville, sont remarquables par des vestiges d'antiquités grecques. Parvenu à Cherson, on passe l'Ingoulet ou petit Ingoul, puis à quelque distance le Nieper, d'où la route conduit à la Tatarie Nogaise, plaine immense, souvent obscurcie par des tourbillons de poussière, dont on assure que les Tatars Nogais se garantissent avec une espèce de lunettes. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première contient l'état physique ou géologique de la Crimée, presqu'île connue autrefois sous le nom de Chersonèse Taurique, et si célèbre dans l'antiquité. Son nom moderne lui vient d'une petite ville appelée Krim. Mais depuis qu'elle appartient à la Russie, elle a repris son ancien nom de Tauride.

M. de Reuilly, après avoir donné la situation géographique de ce pays, en développe l'aspect général, en décrit les montagnes, leur structure, et les mines qu'elles renferment. Le point le plus élevé de la Crimée est la montagne appelée par les Tatars Tchatyr-Dagh, *monta-*

gne de la Tente, que l'auteur croit être le *Trapezzos* des Grecs. Elle a mille pieds environ au-dessus du niveau de la mer.

Le bord méridional offre les montagnes les plus hautes et les plus vieilles, qui s'étendent de Caffa à Balaclara. En suivant la côte orientale de celle de Karadagh, on rencontre le vallon de Kooz, qui prend son nom d'un village assez peuplé; le chemin qui y conduit est parsemé çà et là de minerais de fer. Dans les environs on trouve des carrières de pierre de taille que les habitans emploient à la construction de leurs maisons et aux murs de clôture de leurs vignobles. Bientôt se présente la montagne Bouïouk-Sirt, d'où l'on descend au village de Joklouk, et peu après au vallon de Soudagh, renommé par son excellent vin. On rencontre ensuite Soldaia, où étoit l'ancienne forteresse génoise, fermée par une épaisse muraille garnie de tours. On voyoit encore, il y a quelques années, beaucoup de bâtimens ruinés, d'un style gothique; mais il ne reste plus sur la pointe orientale de la ville que la grande et belle église cathédrale, les tours et les murs de la place. Près de Koutlak, où l'on arrive en suivant le cours de Karagatch, est une carrière fort élevée, et d'une exploitation difficile. Les habitans font rouler jusqu'en bas les blocs qu'ils taillent en meules, et dont presque tous les moulins de la Crimée font usage. Les Tatârs du village de Kapsokhor, outre leurs jardins et leurs vignobles, ont sur les bords de la mer de beaux champs de concombres et de lin

qu'ils cultivent avec un soin extrême. De là on s'avance à Ouskout; à moitié chemin, sur un promontoire fort avancé, on voit une ancienne tour grecque bien conservée, à laquelle les Tatârs ont donné le nom de Tchoban-kalé, *fort des bergers*. Ouskout, village assez peuplé, n'est pas très-éloigné de Touïak, situé dans un vallon chaud et agréable, presque entièrement ensemencé en lin. A peu de distance de Kourou-Ozen, est la vallée d'*Alouchta*, qui sépare la partie de l'est des hautes montagnes dont on vient de parler, de celles de l'ouest que nous allons franchir avec notre jeune voyageur. Alchouta, siége épiscopal, est le premier endroit qui se présente. Cette ville, placée sur une élévation isolée, renferme une population considérable. On y aperçoit des vestiges d'une ancienne fortification grecque. Les habitations des Tatârs de cette région, bâties sur le penchant de la côte, sont basses et couvertes de terre. « Ils ont au » surplus l'usage d'appuyer leurs maisons con- » tre la pente escarpée des montagnes. Le mur » de devant est seul en pierres brutes, et le toit » un plateau de terre, qui leur sert de prome- » noir, et où ils couchent souvent pendant l'été. » L'intérieur ne présente qu'une cheminée assez » spacieuse, et un conduit pour la fumée. Des » tapis de bure et quelques coussins forment tout » leur ameublement. » Le buffle est le seul animal domestique de ces Tatârs, qui l'emploient au labour. En face du village de Koutchouk-Lambat, qui a un port assez joli, on voit l'Ayou-

dagh, *montagne de l'ours*, et près de là le village de Parthenit, presque entièrement habité par des Grecs. Le vallon dans lequel il s'étend, est coupé par une grande quantité de sources, et embelli par des jardins nombreux. Assez près du hameau de Kourkoulet, vers lequel on arrive toujours en montant sur un roc inaccessible à double sommet, se trouvent des restes de fortifications génoises. Derrière le promontoire de Nikita sont quelques villages, parmi lesquels on distingue *Magaratch* et *Marssanda*, habités cidevant par des Grecs émigrés de Mariopol. Entre ces deux derniers villages est une chapelle en ruine, ombragée par de vieux noyers, et sous laquelle un ruisseau prend sa source. Une écuelle de bois, constamment placée sur un quartier de roche, sert à étancher la soif des voyageurs, qui respectent ce signe grossier, mais touchant, de l'hospitalité des Tatârs. De *Dérékoi*, dont les environs offrent une ample et belle moisson aux botanistes, on descend bientôt dans la superbe vallée d'*Yalta*. La ville du même nom, occupée jadis par des Grecs, est habitée aujourd'hui par un petit nombre de Tatârs; elle a une rade sûre. Près d'Aoutka, habité par des Grecs qui vivent principalement de la pêche des huîtres, on voit les cascades de l'Akar-sou, dont la chute est de soixante toises d'élévation. A peine a-t-on quitté *Gaspra*, *Choris* et *Mouskor*, et un peu avant Aloupka, la scène change et présente un aspect plus sauvage. Mais ce qui étonnera toujours, c'est de trouver un village, des jardins, et même

des terres cultivées, au milieu d'énormes débris de rocs entassés les uns sur les autres. L'hiver de 1802 causa dans ce canton les plus funestes ravages ; un seul laurier a résisté. A cette occasion M. Reuilly nous apprend que les Tatârs ont retenu des Grecs, et se sont appropriés le mot *daphné*, pour exprimer le laurier. Ce vallon, un des plus chauds de toute la côte méridionale, est dominé tout autour par le fameux Kriou-Métopon, *tête de bélier*, montagne si connue des anciens navigateurs grecs.

Après avoir passé successivement le cap *Crotis-Bouroun*, le vallon de *Simeus*, extrêmement riche en arbres fruitiers, et le promontoire de Limana, on aperçoit le village de Koutchoukoy, près lequel on voit le théâtre du bouleversement de 1784, dont M. Pallas a donné la description. On traverse ensuite Pchatka et Foros, qui mènent au riant vallon de Baïdari, séparé par un rocher très-élevé de celui de *Varmoutka*. Au bout de quelques heures de marche on arrive à Balaclava, où se termine la chaîne des hautes montagnes de la côte méridionale.

Malgré l'assertion de quelques écrivains, la Crimée ne renferme point de foyers volcaniques ; opinion d'autant plus probable que les tremblemens de terre y sont peu fréquens. On y voit plus souvent des écroulemens de rochers et des éruptions vaseuses, entre Kertch et Yénikalé, mais surtout dans l'île de Taman.

Plusieurs rivières arrosent la Crimée ; les unes coulent vers le nord-est, dans la mer de

Sivache, et les autres vers l'ouest dans la Mer-Noire. Entre les premières, on distingue le Salghir, dans lequel se jettent le grand et le petit Cara-son et Bouroultz ; la Souya, les trois Indales ou Andales, le Soubache et la Boulganak orientale. Parmi les autres, les plus considérables sont l'Alma, la Catcha, le Belbek et la Cabarda. Les eaux de ces différentes rivières sont en général pures, agréables, et ne renferment aucunes parties nuisibles. Les plus salubres se trouvent dans les cantons de Koslof et de Kertch.

Les lacs salés forment une des principales richesses de la Crimée ; on regarde ceux de Pérécop comme les plus importans, principalement ceux connus sous le nom de Staroé-ozéro, *vieux lac* ; et l'autre, sous celui de Krasnoé-ozéro, *lac rouge*.

Il n'y a point de forêts considérables. Les arbres qui les peuplent sont, ainsi que les buissons et les arbustes, à peu près les mêmes qu'en Europe.

Le sol de la Crimée est riche en herbes potagères, en plantes médicinales et en beaucoup d'autres propres à la teinture et excellentes pour les tanneries. On y cultive partout le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le millet et le maïs, sans parler d'une infinité d'objets utiles ou agréables appropriés à divers lieux, comme le chanvre, le lin, la garance, l'agnus castus, le soumac ou vinaigrier, le térébinthe, le plaqueminier, etc., etc. Il n'existe en Crimée que deux seuls châtaigniers ; on les trouve près de Dérékoi.

Le règne animal n'est point abondant dans ce pays, et offre conséquemment peu de variétés. Parmi les animaux domestiques, on distingue une race de grands levriers très-estimée pour la chasse. M. de Reuilly en a reçu un en présent de la plus grande beauté, qu'il a amené en France. Les oiseaux n'offrent également rien de rare et de bien remarquable, non plus que les poissons, dont les mers environnantes abondent. Un poisson particulier à la Mer noire et à celle d'Asof est une sorte de limande d'une grosseur considérable.

Les reptiles sont très-rares en Crimée. On n'y voit pas une très-grande variété d'insectes; l'abeille seule y est fort multipliée par de nombreux essaims. Un des fléaux que cette contrée partage avec une partie de l'Afrique et de l'Asie, ce sont les grandes sauterelles. Elle éprouve, outre cela, les ravages d'une petite sauterelle aux aîles couleur de rose, qui s'y est introduite depuis quelques années.

Quant à la température, elle y est extrêmement variable. Cependant l'air ne laisse pas d'y être généralement pur et sain. On y craint toutefois les fièvres intermittentes et remittentes qu'amène l'automne.

Il n'est point de peuple qui n'ait sa manière de diviser les saisons : voici celle qui est en usage parmi les Tatârs. « Le printemps, *bahaar*, com-» mence le jour de Saint-Georges, 23 février, » et dure soixante jours, jusqu'au 22 juin. Leur » long été de quarante jours, *tochilla*, qui vient

» ensuite, finit au 1er. août. Ce mois ne fait par-
» tie d'aucune saison, et s'appelle, jusqu'au 25,
» *agostos*. Le 26 août commence leur automne,
» *ghous*, composée de soixante-un jours, et qui
» se termine au 26 octobre. C'est à cette épo-
» que que les Tatârs ont coutume de conclure
» des marchés et de renouveler leurs baux. Les
» trente-six jours suivans sont les précurseurs
» de leur grand hiver, *kychtchilla*, qui com-
» mence le 1er. décembre, dure soixante-six
» jours, et ne finit qu'au 4 février. Ils donnent
» le nom de goud chouk-aï aux vingt-quatre
» derniers jours de ce mois. Les cinquante-trois
» jours suivans, du 1er. mars au 23 avril, ou
» leur kédielès, s'appellent *mars*, et ne font
» partie d'aucune saison. On remarque dans cette
» période, d'après les observations météorolo-
» giques des Tatârs, encore trois époques froides
» qui se trouvent assez justes, et qu'ils désignent
» par l'*hiver des vieilles femmes*, celui *des étour-*
» *naux*, berdul-adsher, qui dure sept à huit
» jours, et enfin l'*hiver des huppes*, oepopo. »

Nous voici maintenant à la seconde partie du voyage, consacrée à développer l'état politique ou plutôt l'histoire de la Crimée, ou ancienne Tauride. Pour ce pays, comme pour tout autre, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en désigner les premiers habitans. Les uns veulent que ce soit les Tauriens, originaires de la partie montagneuse; les autres y ont trouvé des Amazones 1700 ans avant notre ère; d'autres enfin, et ce sont les plus nombreux, donnent les Cimmériens

mériens ou Cimbres comme les plus anciens maîtres de cette vaste presqu'île. Ceux-ci, chassés par les Scythes descendus du nord de la Perse, se retirèrent dans les montagnes. Six siècles avant l'ère chrétienne, les Grecs s'y établirent, du moins sur les côtes, et bâtirent *Panticapæum* ou Bosporus, aujourd'hui Kertch; *Theodosia*, aujourdhui Caffa, et *Cherson*, qui devint une république puissante, et sur laquelle l'auteur a donné des détails particuliers. Il y en a, au reste, qui regardent l'invasion de Darius comme l'époque de l'établissement des colonies étrangères en Crimée. L'an 480 avant l'ère vulgaire, les Archoe-Anaktides, originaires de Mitylène, fondent le royaume de Bosporus, dont les nouveaux souverains étendirent leurs possessions. Ce pays, successivement dominé par les Scythes, les Sarmates et les Tauriens, est entièrement conquis, l'an 82 avant J. C., par Mithridate, roi de Pont. Seize ans après, la défaite de ce prince met la Crimée au pouvoir des Romains, qui laissent à Pharnace, fils rebelle de Mithridate, le trône de Bospore. Dans le 1er. siècle de notre ère, elle est envahie par les Alains, supplantés à leur tour par les Scythes, déjà connus sous le nom de Goths. Ceux-ci ayant été soumis par les Huns, formèrent un état particulier dans les montagnes et le pays de Kertch, dont les rois étoient chrétiens. Observons que le christianisme avoit été reçu dans la Crimée sous Dioclétien et Constantin. Enfin, à la fin du 4e. siècle le royaume de Bospore disparoît, et bien avant dans le 5e.

la puissance des Huns est anéantie par les Ongres ou Hongrois, qui s'emparent de la côte méridionale, et dont les descendans errèrent longtemps sous le nom de Roultziagres et de Oultzaingoures, et furent en 679 subjugués par les *Chazares*, dont les Goths de la montagne et les villes grecques devinrent aussi les tributaires. En 840, l'empereur Théophile, comme souverain du pays, érige une province sous le nom de Cherson. A cette époque les Juifs, qu'on retrouve partout, y étoient déjà fort multipliés. Les Ongres subirent ensuite le joug des Petchénégues ou Canglis, dont la république fut dissoute deux cents ans après par les Polovces ou Comanes, qui, à peine établis dans la presque île, en mirent les Génois en possession. Vers 1204, le Sougdaïa ou Soldaïa, aujourd'hui Soudagh, qui prit ce nom d'une ville florissante alors, se détache de l'empire de Constantinople : ses princes particuliers et ceux de deux autres petits états furent exterminés par les Ottomans. Dans le même siècle, les Mogohls ou Tatars détruisent les Comanes et se maintiennent jusque vers 883 de l'hégire, ou 1478 à 1479, que Menguely Gueray Khan fonda le royaume de Crimée proprement dit. Un peu avant cette époque, la puissance des Génois, que les Vénitiens rivalisèrent, avoit été anéantie, et la presqu'île étoit tombée sous la domination des Turcs. Ces derniers en furent totalement dépossédés en 1783 par la Russie, après des guerres désastreuses qui durèrent 46 ans.

M. de Reuilly s'attache ensuite à développer l'état de la Crimée sous les différens gouvernemens, et surtout sous les Khans et sous les Russes. Il peint la physionomie, le caractère, les mœurs de ses habitans, divisés en Tatârs des montagnes et en Tatârs de la plaine, et fait connoître le genre d'industrie et de commerce qui leur est propre. De plus, il indique certaines améliorations propres à ouvrir de nouvelles sources de richesses. Son aperçu critique sur le commerce de la mer noire est recommandable par la justesse des observations. L'auteur paroît y avoir pour but principal de prouver combien il seroit avantageux à la France de former des entrepôts dans ces parages; aussi donne-t-il les moyens de lever les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à la prospérité du commerce françois en Crimée. Après ce mémoire, où tout est bien vu, bien présenté, se trouvent des notes sur les principaux ports commerçans de cette presqu'île; elles en sont comme une suite nécessaire, et contiennent des détails curieux sur Odessa, Nicolaïef, Cherson, Caffa et Taganrok. Koslof ou Goesleve et Sewastopole n'ont pas été oubliés dans le cours de l'ouvrage.

Ne voulant rien omettre de ce qui pouvoit donner de l'intérêt à sa relation, écrite d'un style pur et facile, M. de Reuilly l'a enrichie de dessins de monnoies du pays toutes modernes, et de dessins de médailles, presque toutes inédites, qu'il a recueillies dans sa course. Les uns et les autres sont accompagnés de notices importantes

par MM. Langlès et Millin. Enfin il a cru devoir reproduire l'itinéraire tracé par M. Pallas pour tous les endroits de la Crimée qui offrent des objets dignes de remarque, comme phénomènes ou accidens naturels, édifices, antiquités, inscriptions.

Telle est l'analyse exacte du voyage de M. de Reuilly. Nous nous sommes appliqués à réduire son tableau de la Crimée de la manière la plus avantageuse, et nous désirons y avoir réussi. On ne peut trop louer les idées heureuses, les vues nobles et utiles, les réflexions judicieuses du jeune auteur, mais surtout sa modération et son impartialité. Pour tout dire en un mot, on retrouve partout l'expérience et la maturité d'un homme fait. J. L. G.

POÉSIE.

Les Tombeaux de l'Abbaye royale de Saint-Denis, poëme élégiaque ; par M. Treneuil. In-8°. grand-raisin. Seconde édition. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, rue des Bons-Enfans, n°. 34. Prix, 1 franc 50 cent.

Ce poëme élégiaque, que les journaux les plus répandus ont annoncé avec des éloges bien mérités, et dont la réputation est déjà faite, a causé parmi nous une espèce de surprise, et a obtenu le succès le plus rapide et le plus brillant. Sans prétendre offenser la juste réputation de ceux qui soutiennent l'honneur du Parnasse français, nous nous croyons autorisés à dire que depuis long-temps il n'avoit paru un morceau de poésie qui réunit autant de verve, de sensibilité et d'imagination à un style si majestueux, si pur, si harmonieux, si abondant en expressions hardies et pittoresques, toujours approuvées par le goût. Cet ouvrage, le premier que M. Treneuil ait mis au jour, n'est point, à coup sûr, l'essai d'une muse novice : il porte, au contraire, l'empreinte d'un talent vigoureux, dans toute sa maturité.

J'aime à me représenter la muse de l'élégie, errante parmi les ruines de Saint-Denis, le jour

même qui vit se consommer un sacrilège inconnu dans les fastes du paganisme et de la barbarie. J'aime à la voir, guidée par la religion et la fidélité, verser des larmes secrètes sur la tombe solitaire et profanée des rois, méditer un chant national et expiatoire, sans prévoir les temps heureux où il lui seroit permis de le faire entendre, à moins qu'éclairée par une vision prophétique, elle n'ait entrevu, dans le lointain de l'avenir, le grand homme qui est venu replacer la France au rang des nations, et qu'elle n'ait présagé le décret solennel qui a consolé l'honneur français. Mais laissons parler le poëte lui-même

Cui magnam mentem animumque
Delius inspirat vates aperitque futura.

« Le décret impérial du 20 février 1806, autorise la muse de l'Elégie à publier le chant funèbre, je dirai presque expiatoire, que, dans les jours malheureux, elle soupira sur les ruines de Saint-Denis et la profanation de ses monumens. Elle semble avoir présagé ce décret consolateur, dont elle n'offre, en quelque sorte, que le développement moral et religieux. »

Dans ces jours malheureux, l'espérance et le besoin d'oublier Paris et ses tyrans dirigeoient quelquefois les promenades solitaires du poëte vers la plaine de Saint-Denis. Jamais la terreur n'a été peinte de traits si fiers et de couleurs si vives.

Dans ces temps désastreux où, muette d'horreur,
La France en deuil rampoit aux pieds de la terreur,

Où, du jour expiré surpassant la misère,
Chaque jour enfantoit un jour plus sanguinaire,
Où *furent* asservis à d'homicides lois,
Les larmes, le regard, le silence et la voix;
Où l'on eût dit que l'âme, elle-même enchaînée,
Craignoit d'être aperçue et d'être devinée;
Le besoin d'oublier Paris et ses tyrans
Guidoit souvent mes pas solitaires, errans
Vers la plaine célèbre où, non loin de la Seine,
Dominoit, de la mort majestueux domaine,
Cette abbaye antique, et servant à la fois
De Temple à l'Eternel et de Tombe à nos Rois.

Il entend des hurlemens affreux s'élever du sein de l'abbaye de Saint-Denis, et, l'imagination remplie du souvenir des crimes passés, il s'écrie :

Dans quels nouveaux forfaits peut se plonger la France?
Veut-elle, déployant sa stupide vengeance
Sur les Rois endormis dans leurs saints monumens,
De ce palais de mort chasser leurs ossemens?
.....
.....
Quelle fête, grand Dieu! quels hymnes et quels prêtres!
Pour victimes encor vous choisissez vos maîtres!
Monstres, n'êtes-vous plus ni Français, ni chrétiens?
Ainsi, des Ravaillac, des Clément, des Damiens,
La Révolution, dans sa marche homicide,
Vient donc de féconder la cendre régicide!
Teints du sang le plus pur, vos sacrilèges bras
Peuvent-ils consommer de plus grands attentats?
Anéantirez-vous la royale poussière
Qu'avoit su conserver la mort hospitalière?

La mort hospitalière nous paroît une expres-

sion bien énergique. En effet, puisque le poëte a déjà personnifié la mort, qu'il regarde comme la souveraine du temple de Saint-Denis, où elle réunissoit, sous son sceptre, *dix siècles de rois*, elle doit lui paroître *hospitalière*. Ici, il esquisse rapidement les portraits des grands rois et des personnages illustres, exhumés des souterrains de Saint-Denis. Il fait passer sous nos yeux saint Louis, Charles V, Louis XII, François Ier, l'abbé Suger, Duguesclin et Henriette de France, fille de Henri IV : Louis XIV termine cette royale galerie.

Toi, dont la mort prit soin de conserver les traits,
Accueille le tribut de mes pieux regrets,
Magnanime Louis ! ta tombe et tes images
Périssent, mais, vainqueur de ces lâches outrages,
Ton siècle, qui te doit toute sa majesté,
Te couvre des rayons de l'immortalité :
Siècle encor sans rival, rempli de ta mémoire,
Héritier de ton nom, et chargé de ta gloire.

Les dévastateurs des tombeaux délibèrent sur le sort que doivent subir les cendres de nos rois. A cette horrible délibération, qui semble tenue par une assemblée de démons, le poëte oppose, avec un grand art, le tableau consolant d'une vision céleste. Et quel est l'homme qui n'entre dans la sainte indignation de M. Treneuil, et dont l'âme ne s'ouvre, comme la sienne, à l'espoir et au besoin d'une seconde vie où l'ordre sera rétabli ? Tandis qu'on accorde, non sans regret, quelques pieds de terre aux restes de plu-

sieurs rois de la première, de la seconde et de tous ceux de la troisième race, des monstres qui avoient noyé la France dans son sang, Marat, Châlier, etc., recevoient les honneurs du Panthéon.

Quels hommes dans son temple avilissoient la gloire !
Quel adultère encens fumoit en leur mémoire !
O monstrueux désordre ! ô sacrilège horreur !
Que je sentis alors s'agrandir dans mon cœur
L'espoir et le besoin de la seconde vie,
Où doit à ce chaos succéder l'harmonie !
Oui, malgré les clameurs de l'incrédulité,
Disois-je, ce tombeau touche à l'éternité ;
Et ces rois, maintenant éteints dans la poussière,
S'éveilleront, un jour, rendus à la lumière.
Oui, ces restes sans nom que, d'un bras impuissant,
Le temps et les mortels poussent vers le néant,
Plus que tous les soleils semés dans l'étendue,
Fixeront du Très-Haut l'infatigable vue,
Jusqu'au jour de colère où l'ange des tombeaux
Aux pieds d'un dieu vengeur traînera ces bourreaux.
Digne prix de ma foi, quelle auguste merveille
Vint charmer tout à coup ma vue et mon oreille !
Frappé d'un jour nouveau, je vis du haut des cieux
Un essaim d'immortels descendre vers ces lieux.
De leurs corps transparens, vêtus de légers voiles,
Où l'or parmi l'azur rayonnoit en étoiles,
Le soleil nuançoit l'ondoyante vapeur.
Ils suspendent leur vol, et, réunis en chœur,
Sur l'orgue et la cithare ils chantent les prières,
Propices au repos des mânes solitaires,
Consolent de nos Rois l'exil et l'abandon,
Et pour leurs assassins implorent le pardon.

« O Rois, dans vos débris la France vous outrage ;
» Mais tandis qu'elle exhale une impuissante rage,
» Vos esprits satisfaits règnent dans un séjour
» Qu'habitent et la gloire et la paix et l'amour :
» Au sein de ce tombeau, corruptible matière,
» Dans le ciel plus brillants, plus purs que la lumière.
» Le jour que, dans son vol, doit s'arrêter le Temps,
» Dieu dira : Levez-vous, arides ossemens ;
» Et, *brisant aussitôt la chaîne qui les lie*,
» Vos corps se lèveront pour renaître à la vie,
» Sans craindre désormais les orages du sort,
» Les traits de la douleur, ni la faulx de la mort.
» Honneur à Jéhovah, dont la toute-puissance
» Des corps ressuscités, épurant la substance,
» Élève jusqu'à lui la foible humanité,
» Et la revêt de gloire et d'immortalité ! »
Les astres, dans leurs cours, à ces divins cantiques
Marioient *à l'envi* leurs concerts magnifiques ;
Les anges vers le ciel reprennent leur essor ;
Ils avoient disparu, je regardois encor ;
Et mon oreille, encor attentive et ravie,
S'abreuvoit des torrens de leur sainte harmonie.

Cette vision céleste est de la plus grande beauté, et réunit, dans les idées et le style, tous les caractères qui constituent la grande poésie.

Et mon oreille, encor attentive et ravie,
S'abreuvoit des torrens de leur sainte harmonie.

C'est la première fois qu'on avoit tenté d'enrichir notre langue de cette expression si pittoresque d'Horace, *bibit aure :* et nous devons cette richesse littéraire à M. Treneuil. Il a porté le

même esprit de conquête dans les saintes écritures dont il s'approprie, avec beaucoup de talent, les idées et les images ; ce qui répand sur son poëme cette couleur religieuse qui domine et doit dominer dans la peinture de la profanation des tombeaux.

M. Treneuil a su donner un intérêt national à son poëme, en liant au tableau des exhumations royales le tableau des exhumations de plusieurs grands personnages des premières classes de la société. On entend gémir les ombres du brave Biron, du vertueux Penthièvre, de l'éloquent Buffon, de Mme. de Sévigné

Qui, vouant à sa fille et ses jours et ses veilles,
Orna, sans y songer, le siècle des merveilles,

du magnanime et bienfaisant archevêque de Paris, M. de Beaumont :

Ah ! plutôt recueillez ses cendres tutélaires ;
Vous êtes les enfans dont il nourrit les pères.

Une des plus pompeuses tirades de ce poëme, quoiqu'on puisse lui reprocher peut-être d'en ralentir la marche, est celle où l'auteur retrace les souvenirs antiques de l'abbaye de Saint-Denis :

Ici, la voix du temps répète à ma mémoire,
De ce temple sacré l'origine et la gloire, etc.....

Nous avons un grand regret de ne pouvoir la citer, ainsi que le fragment sur la Giroflée, et celui

où le poëte demande un humble cimetière pour ces trois races de souverains, dont la tombe indigne est exposée aux profanations de toute espèce, et la touchante apostrophe à l'infortuné Louis XVI, qui n'avoit point de place dans le caveau des Bourbons. Tout le monde a admiré l'art avec lequel M. Treneuil a lié au souvenir de ce dernier roi de la troisième dynastie l'éloge de l'illustre fondateur de la dynastie nouvelle, de ce nouveau Cyrus que Dieu semble avoir conduit lui-même par la main au trône de la France. Ce morceau est, sans contredit, un des plus remarquables de ce poëme.

Ainsi de la grandeur le fantôme s'efface !
La France a vu briller sur le trône des lys
Le sang de Charlemagne et le sang de Clovis :
La race de Capet..... Une race nouvelle
La remplace, fleurit, et doit passer comme elle.
Enchaîne cette loi de la fatalité
Dans l'abîme profond de ton éternité,
O mon Dieu ! Souviens-toi de toutes nos misères,
Pour rendre nos enfans plus sages que leurs pères.
Souviens-toi du héros, dont nos vœux, chaque jour,
Des rivages du Nil invoquoient le retour.
Quels exploits de son règne ont signalé l'aurore !
Mais pour lui, mais pour nous, grand Dieu, fais plus encore.
Accomplis, s'il se peut, l'ouvrage de ta main.
C'est peu que, par tes soins, ce jeune souverain,
De l'hydre des partis brisant toutes les têtes,
S'élève et s'affermisse au milieu des tempêtes.
C'est peu qu'il soit l'arbitre ou le vainqueur des Rois ;
Que la France lui doive et son culte et ses lois ;

Qu'il ait conquis enfin ces deux trônes de gloire,
Où brille, sous ses traits, l'ange de la Victoire :
Joins encore à l'éclat de ses lauriers vainqueurs
Les touchantes vertus qui subjuguent les cœurs ;
Qu'il soit, comme HENRI, le père de la France ;
Il l'égale en valeur, qu'il l'efface en clémence ;
Rends-nous dans ce héros, enrichi de tes dons,
Charles cinq, Louis douze, et le chef des Bourbons,
Et du dernier Louis les vertus paternelles.
Puisse-t-il, plus heureux, plus grand que ses modèles,
Attacher aux destins de l'Empire français
Son génie invincible et des siècles de paix ;
Et que sa dynastie, à jamais illustrée,
Des règnes les plus longs surpasse la durée !

La louange n'a jamais eu plus d'éclat et de noblesse que dans ce morceau, où l'expression est en parfaite harmonie avec la pensée ; et nous ne doutons pas qu'il ne soit cité comme un modèle de l'art si difficile et si délicat avec lequel on doit louer les souverains.

Nous ne doutons pas aussi que cette belle Elégie ne reçoive, chez les étrangers, l'honneur de la traduction, et qu'ils n'y admirent, comme nous, un abandon de sentiment bien rare parmi les auteurs du siècle. Au milieu des beautés poétiques de tous les genres dont elle étincelle, nous avions d'abord remarqué la répétition trop fréquente de quelques mots, un défaut d'harmonie dans deux ou trois vers, et de clarté dans quelques autres, quelques négligences enfin qui ont disparu, en partie, dans la seconde édition, et qui sans doute disparoîtront totalement dans la troi-

sième. Toutefois la critique reprochera au poëte deux transitions trop brusques :

Malheureuse Henriette !
Tu trouves des bourreaux même au sein de la mort :
Et Charles, sans asile, errant dans sa patrie,
Perdit sur l'échafaud le trône avec la vie.

Il est aisé de voir que ces vers, quoique liés par la conjonction *et*, ne le sont nullement dans l'idée.

Le morceau si touchant et si généralement admiré sur la giroflée, amie des ruines, a besoin d'être amené avec plus d'art; et la transition sera naturelle si l'auteur a le courage de supprimer les douze vers précédents, quoique très-beaux, contre les poëtes, d'abord parce qu'ils ne se lient à rien, ensuite parce que la couleur satyrique s'assortit mal avec la couleur de l'élégie.

M. Treneuil se propose, dit-on, de publier, l'hiver prochain, plusieurs poëmes du même genre. Tous les amateurs de la belle poésie, qui connoissent aujourd'hui la manière de M. Treneuil, seront très-empressés de le voir étaler la riche moisson que sa muse noble et pieuse a faite dans le champ de la révolution.

P.

ANTIQUITÉS.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués, Collection de Statues, Bas-reliefs, Bustes, Peintures, Mosaïques, Gravures, Vases, Inscriptions et Instrumens, tirés des Collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. *Millin, Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque impériale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités, etc.* Tome II, 6e. livraison. A Paris, chez *Laroche*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 12, au coin de celle de la Loi; *Thurneisen et Cie.*, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault; *Treuttel et Würtz*, rue de Lille, derrière les Théatins. (Prix de chaque livraison, 6 fr. et franche de port, 6 fr. 60 cent.).

Au retour du voyage que M. Millin a fait il y a deux ans dans les départemens du midi, il s'arrêta quelques jours à Poitiers pour visiter les différens monumens que cette ville renferme. Il crut avec raison qu'il ne devoit pas quitter cette contrée sans aller visiter l'octogone de Montmorillon, situé à 9 lieues de Poitiers. Depuis longtemps cet édifice fixe l'attention des antiquaires

et de tous ceux qui s'occupent de l'histoire des Gaules.

La première dissertation de cette livraison, accompagnée de sept planches, contient le résultat des observations sur cet édifice. Montfaucon en avoit donné la description et la gravure, et jusqu'à présent on s'est assez généralement accordé à le regarder comme un temple de Druïdes. Les monumens de la religion des Gaulois sont si rares, que ceux qui nous en restent doivent paroître bien précieux. Aussi depuis Montfaucon plusieurs auteurs ont écrit sur le temple de Montmorillon; quelques-uns ont même prétendu déterminer la divinité à laquelle cet édifice avoit été consacré. Comme Montmorillon n'est sur aucune grande route, il est arrivé que ceux qui, autrefois, ont disserté sur l'octogone de cette petite ville, ne se sont pas donnés la peine de s'y rendre eux-mêmes. Montfaucon avoit reçu ces figures de ses confrères les bénédictins de Poitiers, qui probablement n'avoient pas pris la peine d'aller eux-mêmes à Montmorillon, et s'étoient contentés d'y envoyer un dessinateur. Il ne paroît pas que les religieux Augustins, à qui cet édifice appartenoit, aient eu le soin de diriger l'artiste et de joindre à son dessin une bonne description. Il en est résulté que Montfaucon n'a reçu et publié qu'un dessin entièrement inexact et incomplet, et qui a égaré tous ceux qui en ont fait la base de leur travail. Cette excursion de M. Millin à Montmorillon étoit donc d'autant plus intéressante, que l'inspection

pection de l'octogone et sa représentation fidèle devoient servir à donner sur ce monument des notions plus exactes que celles qu'on en a eues jusqu'alors.

En effet, après avoir vu cet édifice et l'avoir comparé avec l'église des Augustins à Montmorillon, ce que les lecteurs peuvent faire au moyen des gravures fidèles que M. Millin donne de l'une et de l'autre dans cette livraison, je ne crois pas qu'il soit possible de se refuser à la conviction que ce prétendu temple des Druides n'est qu'une église chrétienne avec une crypte, bâtie dans le 10e. ou 11e. siècle.

Quelques personnes qui ont bien vu que l'édifice lui-même ne pouvoit pas être attribué aux anciens Gaulois, ont cru devoir au moins leur faire honneur de quelques statues qui sont placées dans une ouverture pratiquée au-dessus de la porte d'entrée. M. Millin les a fait graver d'après les dessins extrêmement exacts, faits sous ses yeux par M. Hivounais, professeur de dessin à Poitiers, qui l'accompagna, ainsi que moi, à Montmorillon. Au nombre de ces statues, il y en a sans doute quelques unes qui sont extrêmement bizarres (1), et dont il n'est guère possible de donner une explication plausible. Mais parmi les autres, on reconnoît évidemment un ange, des statues de saints et des apôtres, une visitation tels qu'on les voit souvent figurés dans les églises

(1) Une femme qui allaite deux serpens, et une autre qui allaite deux crapauds.

du même temps que celui auquel M. Millin attribue l'octogone de Montmorillon. Quant aux figures bizarres dont il a été question plus haut, M. Millin rappelle à ses lecteurs que, dans le 9e. siècle, plusieurs fables ont été introduites dans la religion chrétienne et dans l'histoire de France, et que ces figures ont peut-être quelque rapport à une de ces fables que nous ne connoissons plus, ce qui fait qu'elles nous sont aussi devenues inexplicables. Plusieurs de ces traditions fabuleuses sont représentées sur des monumens qui existent encore. L'histoire de Dagobert entraîné par les diables étoit représentée sur son tombeau à Saint-Denis, qui se voit maintenant au Musée des monumens français ; c'est à la même époque encore qu'appartient la fable du monstre marin à qui Mérovée devoit la naissance. On a fait bien des dissertations pour savoir ce que peut être la figure de femme, avec un pied d'oie, qu'on voyoit au portail de plusieurs églises, et qu'on appeloit *la reine Pédauque*, et aucune explication ne peut encore être regardée comme pleinement satisfaisante : ce n'est cependant pas une raison pour mettre cette figure au nombre des monumens gaulois. Les portails des anciennes églises offrent une foule de ces images singulières qu'on ne peut expliquer. Celles du Poitou en ont surtout de très-remarquables, ainsi que nous l'avons vu ensemble dans l'église de Civeaux, dans celle Sainte-Radégonde de Poitiers, et dans plusieurs autres de la même ville.

Cette sixième livraison contient encore une autre dissertation sur un monument que M. Millin a eu occasion d'examiner pendant son voyage, c'est-à-dire le diptyque qui renferme le missel de la fête des fous, et qui est conservé dans la bibliothèque de Sens. Ce monument, piquant par sa singularité, appartient à la fois à l'histoire des arts dans le Bas-Empire, et à celle de nos anciens usages dans le moyen âge.

Ce diptyque, qui sert de couverture au missel de la fête des fous, est du petit nombre de ceux qui sont ornés de figures mythologiques, et cette particularité lui donne plus d'intérêt.

Le sujet de la première feuille du diptyque, que M. Millin a fait graver à la *planche L*, est le triomphe de Bacchus. Voici la description que l'auteur en donne : « Le dieu assiste aux vendanges, par lesquelles sa bienfaisance et son pouvoir se manifestent, et les divinités des ondes sont les témoins de ce spectacle.

» L'artiste a représenté, sur trois plans différens, trois actions, qui tiennent à un même sujet.

» Le plan supérieur est consacré aux détails de la vendange. On voit à gauche un jeune homme nu qui porte sur la tête un panier à anse, rempli de raisins ; sa main droite est chargée d'un semblable panier, et il tourne la tête vers la cuve où il doit aller le déposer.

» Près de là, un villageois conduit un chariot traîné par des brebis, et rempli également de raisins. Le conducteur est armé d'un gros bâton

en forme de massue : il montre, avec la main droite, la cuve où le raisin doit être déposé. » A cette occasion M. Millin remarque qu'il y a ici une faute mythologique. L'artiste avoit vu, sur plusieurs monumens relatifs à Bacchus, des chars de vendange conduits par des boucs, animaux consacrés à ce dieu, et il leur a substitué des brebis.

» On voit plus haut deux hommes vêtus, comme le conducteur du char, d'une simple tunique à manches retroussées, avec une ceinture : c'étoit le vêtement des esclaves destinés aux travaux des champs ; et le bon Pasteur, sur les monumens chrétiens, est presque toujours vêtu d'une semblable tunique. Ces deux hommes entassent et arrangent des raisins dans de grands paniers tressés d'osier ou d'autre bois flexible : ils ne viennent pas de cueillir ces raisins à l'arbre qui les ombrage et dont on ne peut déterminer l'espèce, mais qui n'est point une vigne ; ils se préparent plutôt à les jeter dans la grande cuve qui est auprès.

» Trois hommes nus, dont le premier a des cornes, qui le caractérisent comme un des suivans de Bacchus, foulent la vendange. L'attitude de chacun d'eux est différente : tous trois sont dans une position vive et animée. D'autres monumens nous représentent également des Faunes occupés au même emploi.

» Le jus divin, que cette tripudiation fait exprimer, sort de la cuve par un musle de lion, et tombe dans un grand vase rond.

» L'artiste a supposé que le vin, à peine sorti de la cuve, étoit aussitôt placé dans des tonneaux ; et pour représenter cette partie essentielle de la vendange, il a placé auprès du vase un petit chariot carré à deux roues, comme le précédent, et sur lequel il y a une tonne faite comme les nôtres. Ici l'artiste s'est conformé aux idées reçues ; ce char est traîné par des boucs : peut-être a-t-il voulu offrir un contraste, en plaçant en face l'autre char traîné par des brebis.

» Les différentes positions de ces chars indiquent la fin et le commencement de la vendange. Celui qui traîne les raisins est dirigé vers la cuve; celui qui emporte la tonne s'en éloigne.

» Là se termine ce qui a rapport à la vendange. Les figures du milieu nous font voir Bacchus, avec sa troupe joyeuse, assistant à cette fête.

» D'abord un Satyre, dont la tête est armée de cornes de bouc, sonne dans une conque pour avertir de l'arrivée du dieu de Nysa. Il est remarquable que cette conque ressemble à celle dont sonnent les Tritons : elle rappelle l'origine du nom *buccinum* qu'on a donné à ces espèces de trompettes.

» Il tient par la bride un cheval qui paroît faire quelques gambades, et qui porte un homme vêtu d'une espèce de chlamyde ou de paludament. Le Satyre et ce cavalier ouvrent la marche, et se dirigent vers la cuve, qui est comme le but et la fin de toute cette représentation.

» Il n'est pas aisé de dire quel est ce cavalier : je présume que c'est le maître de la *villa* où se fait la vendange, et pour qui le diptyque a été sculpté. L'artiste a exprimé allégoriquement l'abondance de ses riches vignobles, en feignant que Bacchus suit ses pas et vient les visiter.

» Le char du dieu arrive ensuite ; il est traîné par un Centaure et par une Centauresse, qui soutiennent un grand canthare dont les anses sont formées d'enroulemens dessinés avec élégance : ils l'élèvent au-dessus de leur tête, en regardant le dieu qu'ils conduisent. Une épaisse crinière marque, dans le Centaure, la ligne qui, dans cet être fantastique, sépare l'homme du cheval. Une large sangle, passée autour du corps et fixée au timon, que l'on ne voit point, sert à l'y attacher ; cette bande ressemble à celle des chevaux de bronze qui ont été emportés de Venise, et qui décorent aujourd'hui l'entrée du palais impérial.

» Le char a la forme des chars de course et de guerre : il est orné d'oves alentour, et d'enroulemens sur le corps. Le dieu est debout : il n'a pas cet air de jeunesse et d'efféminations qui le caractérise ; il est, au contraire, barbu et un peu âgé : c'est ainsi qu'on représente Bacchus vainqueur de l'Inde ; on sait que ce dieu, figuré de cette manière, a reçu le nom de *Bacchus indien* (2).

(2) Ordinairement le Bacchus indien n'est pas nu ; il est, au contraire, enveloppé dans un ample manteau, comme

» Il est couronné de pampres : le thyrse sur lequel il s'appuie, se termine par un fleuron de feuilles de vigne, et non pas par un cône de pin, comme cela est plus ordinaire. La chlamyde du dieu pose sur son bras gauche. Il est étonnant que l'artiste ait négligé de lui donner la patère ou le canthare dans la main droite.

» Près de lui est Pan, qui porte à la main un bâton dont les branches ont été coupées, et qui lui tient lieu de *pedum* : il soutient son maître, dont il est l'ami et le général.

» Plus bas sont des divinités de la mer, au nombre de trois. On remarque un vieux Triton entre deux Néréides : tous trois ont sur la tête les pinces d'écrevisse, qui, sur plusieurs monumens, désignent les divinités de la mer. L'artiste leur a donné à tous une ceinture de feuilles d'acanthe, à la place qui sépare l'être humain du poisson : leur queue forme des enroulemens qui ont de la noblesse et de l'élégance.

» Le Triton tient dans ses mains un monstre marin qui a une tête de chien ; une des Néréides montre de la main droite le char de Bacchus, et tient dans la gauche une conque ; l'autre tient une rame dans la main droite : plus bas sont des poissons qui se jouent dans l'eau ; à gauche est un dauphin ; à droite un autre poisson que je ne saurois déterminer, mais qui, par sa forme,

celui du Musée Napoléon, n°. 140, gravé dans le *Museo Pio-Clem.* tom. II, pl. XLI : mais ce diptyque a été exécuté dans un temps où la tradition des idées mythologiques commençoit à s'altérer.

paroît appartenir au genre que nous nommons *ostracion*, ou poisson coffre. »

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le char de Bacchus sort de l'eau ; il est à la surface, et les Centaures qui le conduisent n'ont pas encore gagné la terre. Il est rare de voir Bacchus ainsi dans les eaux, et c'est de cette particularité que M. Millin s'occupe encore dans la suite de cette dissertation.

Il est hors de doute que Bacchus a été considéré dans l'ancienne mythologie, ainsi qu'Apollon, comme un emblême du soleil. M. Millin pense donc que « Bacchus est considéré ici » comme le soleil ; il sort de l'onde, et va, par » sa douce chaleur, favoriser la vendange. Les » divinités marines le voient sortir du sein des » eaux ; il s'élève, et sa présence vivifiante anime » l'opération de la récolte du vin, du foulage, » et de la mise dans les tonneaux. Tout prospère » dans la maison de campagne ; et l'on dit que » c'est Bacchus lui-même qui, soutenu par Pan, » conduit par des Centaures, et précédé par un » Satyre, vient avec pompe visiter et féconder » les possessions du propriétaire. »

Cette explication est d'autant plus probable, que la seconde feuille nous fait voir Diane, c'est-à-dire la lune, sortant de la mer, comme ici Bacchus, le soleil, abandonne les ondes.

Les idées de l'artiste, dans la composition de cette seconde sculpture, figurée à la *planche LI*, ont été plus confuses ; il n'a pas suivi une marche

aussi régulière. Voici la description que M. Millin en donne :

« En haut, à gauche, on voit Vénus dans une coquille : ce n'est cependant pas une véritable représentation de Vénus Anadyomène, puisqu'elle ne porte qu'une main à ses cheveux, et qu'elle soutient un grand voile dont elle va s'envelopper ; c'est donc Vénus marine, ou sortant du bain. Il est étonnant que l'artiste, qui a eu un plan suivi et régulier dans la composition de la feuille précédente, ait fait sur celle-ci un mélange aussi bizarre, et qu'il ait placé un sujet marin dans un lieu qui n'offre qu'une scène terrestre ; car, comme dans la feuille précédente, le plan supérieur est consacré à une action qui se passe sur la terre.

» Un génie ailé, placé entre des arbres, pile quelque chose dans un vase couvert d'un tissu, et qui ressemble à un panier. Près de lui sont deux femmes couchées, dont une étend la main vers un chien de chasse. L'artiste a peut-être voulu représenter des compagnes de Diane, que la déesse vient chercher au moment où Vénus brille dans le ciel. Cela est d'autant plus probable, que la coquille qui porte Vénus est entièrement isolée et ne pose sur rien, tandis que le petit génie et les deux femmes sont sur un terrain qui paroît être élevé et planté d'arbres. Ici finit la représentation des objets terrestres.

» Le char de Diane sort du sein des eaux : elle est vêtue d'une longue tunique, mais sans manches ; vêtement qu'elle porte quand elle ne pour-

suit pas les animaux dans les bois, et qui convient à la déesse de la chasteté.

» Par-dessus est un petit *peplum* retenu par des fibules; elle a aussi une troisième fibule au milieu de sa ceinture.

» Son voile flotte au gré du vent, et indique la rapidité de sa course. Son front est paré du croissant, qui la caractérise. Elle tient dans ses mains un long flambeau d'une forme élégante, avec lequel elle éclaire le monde pendant la nuit: c'est cet attribut qui l'a fait surnommer φωσφόρος et *Lucifera*, c'est-à-dire, porte-lumière.

» Un vieillard dont la tête est ornée d'ailes, tient les rênes du char; un jeune homme nu porte une corbeille remplie de fleurs et de fruits, qu'il semble présenter à la déesse; tous deux se tiennent par la main et supportent une conque.

» Le vieillard ne peut être que Morphée, figuré aussi avec des ailes sur un bas-relief, publié par WINCKELMANN, dans ses *Monumens inédits*, nº. 110, où l'on voit Thétis surprise par Pélée; et sur un autre, gravé dans le *Musée Capitolin*, t. IV, pl. 29, où Diane est figurée visitant le bel Endymion. Ce jeune homme, qui est près de lui, pourroit être le génie de la nature; alors la trompette, en forme de buccin, indiqueroit que tous deux célèbrent la déesse qui éclaire la nature pendant son repos.

» Le char est à deux roues; il est plus grand que celui de Bacchus, et orné d'une bordure: il est conduit par des taureaux. Ce n'est pas sans raison que l'artiste a attaché ces animaux au

char de la déesse : les poëtes l'ont appelée *Tauropus*, parce que son front est orné de cornes qui représentent le croissant de la lune ; elle a donné le nom de *Taurique* à une Chersonèse ; et plusieurs médailles nous la représentent au revers d'un taureau, ou, comme nous la voyons ici, portée ou conduite par cet animal.

» Comme le soleil, elle sort du sein de l'onde et elle éclaire la terre. Plus bas est Thalassa, la déesse de la mer, qui tient dans une main un monstre marin avec une tête de belier ; elle a une langouste dans l'autre. Près d'elle est un autre monstre avec une énorme gueule : un animal à peu près semblable est auprès de Diane ; plusieurs poissons se jouent dans les ondes. »

On voit, par cette description, que le sculpteur n'a pas suivi un plan régulier; mais ce diptyque est curieux, parce que ceux sur lesquels on trouve des sujets mythologiques, sont plus rares que ceux sur lesquels il y a des représentations de jeux ou des inscriptions. Celui-ci a sans doute été conservé, parce que les scènes bacchiques qu'il nous présente conviennent très-bien à la fête dont il contient l'office ; office dans lequel on répétoit cent fois cette exclamation consacrée dans les Bacchanales, *Evohe! evohe!*

Le manuscrit renfermé dans ce diptyque est d'une belle écriture, et contient l'office des fous, tel qu'on le célébroit à Sens.

Cet office a été composé par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, qui mourut le 3 des Ides de juin de l'an 1222, et qui avoit aussi com-

posé un office de l'Assomption et quelques sermons.

Quoique la description du manuscrit n'appartienne pas tout-à-fait au plan de l'ouvrage de M. Millin, nous croyons cependant que ses lecteurs lui sauront gré d'en avoir parlé et d'en avoir rapporté quelques-unes des prières les plus singulières. Nous allons mettre nos lecteurs en état d'en juger par eux-mêmes.

Sur un feuillet, en regard du commencement de l'office, sont ces quatre vers :

Festum stultorum, de consuetudine morum,
Omnibus urbs Senonis festivat nobilis annis,
Quo gaudet prœcentor, tamen omnis honor
Sit Christo circumciso nunc semper et almo (3).

On lit ensuite ce distique :

Tartara bacchorum non pocula sunt fatuorum:
Tartara vincentes, sic fiunt ut sapientes.

Voici comment le quatrain doit s'entendre : « Tous les ans la ville de Sens célèbre, d'après » ses anciens usages, la fête des fous, ce qui

(3) Il existe quelques copies de ce manuscrit. M. Tarbé, libraire à Sens, et homme de lettres instruit, en possède une; le savant Baluze s'en étoit procuré une qui avoit appartenu à M. Bouquet de Sens. Ces copies paroissent être du 17e. siècle : elles ne sont pas entièrement conformes à l'original; et dans celle de Baluze, quelques prières curieuses ont été omises : celle-ci est conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le n°. 1351. Baluze a écrit de sa main, à la fin, des indications d'actes curieux relatifs à la fête des fous.

» réjouit le préchantre ; cependant tout l'hon-
» neur doit être pour le Christ circoncis, main-
» tenant et toujours favorable. »

Le distique est tout-à-fait séparé du quatrain : le jeu de mots que présente *tartara* en faisoit sûrement le mérite ; ce mot signifioit à la fois le *tartre* du vin et le *tartare* ou *l'enfer*. On sent qu'il seroit impossible de rendre en français ce *calembourg* latin.

La plus singulière des fêtes qui aient été célébrées dans nos églises est, sans contredit, celle des fous, mélange épouvantable d'impiété et de religion. Du Cange (4), Lobineau (5), Du Tilliot (6), Marlot (7), Flœgel (8) ont rassemblé à peu près tout ce qu'on en peut savoir : tous la regardent comme un reste des traditions païennes et comme une grossière imitation des Saturnales romaines. Il est certain que ces fêtes étoient à peu près semblables ; mais, ainsi que M. Millin le fait observer, les Saturnales dérivoient également des anciennes fêtes célébrées en l'honneur de Cérès et de Bacchus, qui donnoient aussi lieu à des travestissemens bizarres et à la plus affreuse

(4) Du Cange, *Glossar. mediæ et infimæ Latinitatis*, voce *Kalendæ*.

(5) *Histoire de Paris*, t. I, p. 224.

(6) *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des foux.*

(7) *Metropolis Remensis historia*, 1666 et 1679, 2 vol. in-fol.

(8) *Geschichte des Groteskekomischen ;* Liegnitz u Leipz. 1788, in-8°. ; p. 159-170.

licence. Comme dans les temps d'ignorance la religion étoit mêlée à tout, il falloit bien aussi que le penchant naturel des hommes pour les fêtes et les spectacles les fit entrer dans les cérémonies religieuses : c'est ainsi que les premières représentations dramatiques ont été des farces pieuses, jouées à la sortie des vêpres, sur des tréteaux, à la porte des églises, par des pélerins. L'époque de Noël étoit un temps de réjouissance ; elle rappeloit la naissance du Sauveur du monde : et quel moment plus favorable pouvoit-on choisir pour se livrer à la joie que ce temps, qui précédoit de longs jours de jeûne et l'époque douloureuse du dévouement, des souffrances et de la passion du Sauveur? Les personnages qui jouent un rôle actif dans la nativité du Christ, Saint-Joseph, les mages, les bergers, les animaux mêmes qui sont toujours représentés dans la crèche, le bœuf et l'âne, les chants joyeux qui accompagnoient la célébration du grand mystère de la naissance de Jésus ; tout portoit à la joie, et elle se manifestoit d'une manière bizarre, parce que les mœurs d'alors étoient grossières. L'usage antique des travestissemens ne s'étoit point perdu, et devoit naturellement s'y mêler pour imiter les personnages et même les animaux qui prenoient part à la fête. M. Millin pense donc qu'il est inutile de remonter aux Romains pour retrouver l'origine de la fête des fous ; que ce n'est point une imitation des Saturnales. Le progrès des lumières a fait abolir cette fête ; il n'en est resté, pour satisfaire le peuple, que

les jours de travestissemens et de joie grossière appelés les *jours gras*, le *carnaval*.

« Cette fête des fous donnoit lieu à des cérémonies extrêmement bizarres. On élisoit un évêque, et même, dans quelques églises, un pape des fous (9). Les prêtres étoient barbouillés de lie, masqués ou travestis de la manière la plus folle et la plus ridicule ; ils dansoient en entrant dans le chœur, et y chantoient des chansons obscènes : les diacres et les sous-diacres mangeoient des boudins et des saucisses sur l'autel devant le célébrant, jouoient sous ses yeux aux cartes et aux dés, mettoient dans l'encensoir des morceaux de vieilles savattes pour lui en faire respirer l'odeur. On les traînoit ensuite tous par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures, où ils prenoient des postures lascives et faisoient des gestes impudiques. Plusieurs monumens rappellent encore ces farces impies et dégoûtantes (10).

» Cette fête recevoit des modifications dans les divers pays où on la célébroit; elle a eu différens

(9) Dans ses *Antiquités nationales*, t. II, art. XXII, pl. IV, et t. III, art. XXII, pl. II, M. Millin a fait graver des crédences de stalle, sur lesquelles on voit des moines avec une marotte et des oreilles d'âne : on a voulu y représenter sans doute des personnages de la fête des fous ainsi travestis. La marotte, que les poètes, les comédiens, et souvent les artistes, donnent faussement aujourd'hui pour attribut au dieu Momus, doit son origine à ces farces ridicules.

(10) Il n'est pas parlé, dans les registres capitulaires de l'église de Sens, d'un pape des fous ; il y est seulement question d'un archevêque, des enfans de chœur et d'un préchantre des fous.

noms, à cause de quelques cérémonies bizarres qui y furent ajoutées : ainsi on l'appeloit *la fête des sous-diacres*, c'est-à-dire des *diacres soûls* (11), *la fête des cornards*, *la fête des innocens*, etc.

» Le chant de la prose de l'âne étoit une des principales cérémonies de la fête des fous; elle avoit lieu le jour de la Circoncision : son objet étoit d'honorer l'humble et utile animal qui avoit assisté à la naissance de Jésus-Christ, et l'avoit porté sur son dos lors de son entrée dans Jérusalem. L'église de Sens étoit une de celles où cette solennité se faisoit avec le plus d'appareil. Avant le commencement des vêpres, le clergé se rendoit processionnellement à la porte principale de l'église, et deux chantres à grosse voix chantoient, dans le ton mineur, ces deux vers, avant lesquels on lit cette rubrique, *Circumcisio Domini in januis ecclesiæ* (12) :

Lux hodie, lux lætitiæ ! Me judice, tristis
Quisquis erit, removendus erit solemnibus istis.

C'est-à-dire : « Lumière aujourd'hui, lumière de joie ! » A mon avis, quiconque sera triste, devra être éloigné » de ces solennités. »

» Ils continuoient, sur le même ton, les vers suivans :

Sicut hodie, procul invidiæ ! procul omnia mœsta !
Læta volunt, quicumque colunt asinaria festa.

C'est-à-dire : « Que tous les sentimens d'envie soient

(11) *Diaconorum saturorum.*

(12) « Circoncision du Seigneur aux portes de l'église. »

» bannis aujourd'hui ! loin d'ici tout ce qui est triste ! » ceux qui célèbrent la fête de l'âne, ne veulent que de la » gaieté. »

» Ici on lit en rubrique, *Conductus ad tabulam* (13) : après cette rubrique, deux chanoines députés se rendoient alors auprès de l'âne pour le conduire à la table, qui étoit le lieu où le préchantre lisoit l'ordre des cérémonies et proclamoit les noms de ceux qui devoient y prendre part. A Beauvais, l'âne portoit sur son dos, jusqu'à la porte, une jeune fille qui figuroit la Vierge Marie tenant le petit Jésus entre ses bras. On couvroit le modeste animal d'une belle chappe, et on le menoit au lutrin en entonnant la célèbre prose qui a été publiée tant de fois et toujours avec des variantes, parce qu'elle se chantoit différemment dans les églises de France ; car ces différences sont trop considérables et trop nombreuses pour les attribuer seulement, comme on l'a fait, à des fautes de copistes. Cette prose se chantoit sur un ton majeur. Voici celle de Sens (14).

Orientis partibus, *Sarcinis aptissimus.*
Adventavit asinus Hez, sir ane, hez!
Pulcher et fortissimus,

(13) « Conduite à la table. »

(14) M. Millin a joint à sa dissertation la traduction que M. Roefort a faite pour lui en notes ordinaires du plain-chant de cette prose.

Hic, in collibus Sichen (15),
Enutritus sub Ruben,
Transiit per Jordanem,
Saliit (16) *in Bethleem.*
Hez, sir ane, hez!

Saltu vincit hinnulos,
Dagmas et capreolos,
Super dromedarios
Velox Madianeos.
Hez, sir ane, hez!

Aurum de Arabia,
Thus et myrrham de Saba,
Tulit in ecclesia
Virtus asinaria.
Hez, sir ane, hez!

Dum trahit vehicula,
Multa cum sarcinula,
Illius mandibula
Dura terit pabula.
Hez, sir ane, hez!

Cum aristis hordeum
Comedit et carduum,
Triticum à palea
Segregat in area.
Hez, sir ane, hez!

Amen dicas, asine,
Jam sătur ex gramine,
Ame i, amen itera,
Aspernare vetera.
Hez, sir ane, hez!

» En voici la traduction :

« Des contrées de l'Orient il est arrivé un âne, beau et » fort, et propre à porter des fardeaux. Hez, sir âne, hez!

» Cet âne a été nourri par Ruben, sur les collines de » Sichen ; il a traversé le Jourdain, et a sauté dans Beth- » léem. Hez, sir âne, hez!

» Il peut vaincre à la course les faons, les daims et les » chevreuils ; il est plus rapide que les dromadaires de » Madian. Hez, sir âne, hez!

» La vertu de cet âne a porté dans l'église l'or de l'Ara- » bie, l'encens et la myrrhe du pays de Saba. Hez, sir » âne, hez!

(15) Du Tillot, *Mém. sur la fête des fous*, p. 25, met mal-à-propos *Sicseu.*

(16) Le même a lu encore *salut*, qui n'offre aucun sens.

» Pendant qu'il traîne les chariots remplis de bagage, » sa mâchoire broie un dur fourrage. Hez, sir âne, hez!

» Il mange l'orge avec sa tige, il se repaît de chardons, » et dans l'aire il sépare le froment de la paille. Hez, sir » âne, hez!

» Ane déjà soûl de grain, dites amen, dites amen, amen » derechef, et méprisez les vieilleries. Hez, sir âne, hez! »

» Après la première strophe, on trouve, dans des copies de cette prose, le couplet suivant, qui se chantoit peut-être dans quelques églises :

Lentus erat pedibus,
Nisi foret baculus,
Et eum in clunibus
Pungeret.
Hez, sir ane, hez!

« Sa marche étoit lente, si l'on ne faisoit usage du bâ- » ton, et si on ne lui faisoit sentir l'aiguillon sur les fes- » ses. Hez, sir âne, hez! »

» Après la seconde strophe, on trouve encore dans les mêmes copies cet autre couplet :

Ecce magnis auribus
Subjugalis filius
Asinus egregius,
Asinorum dominus.
Hez, sir ane, hez!

« Voici ce beau fils aux grandes oreilles, qui porte le » joug; âne superbe, et seigneur des ânes. Hez, sir âne, » hez! »

» On sent qu'il étoit facile de multiplier ces couplets à l'infini. La seconde strophe, où l'on

trouve les mots *saliit in Bethleem*, prouve, comme je l'ai déjà dit, que toute cette cérémonie avoit rapport au rôle que l'âne joue dans la nativité du Christ, et qu'elle ne doit son origine ni à l'âne de Lucien ou d'Apulée, ni à l'âne de Balaam, comme quelques auteurs l'ont prétendu (17).

» Voici comme Du Cange (18) donne le refrain :

Hez sir ane car chantez,
Belle bouche rechignez,
On aura du foin assez
Et de l'avoine à planter.

» Ce refrain me paroît plus moderne que celui de Sens, qui est aussi plus simple. Voici encore, selon Du Cange, le refrain du dernier couplet :

Hez va ! hez va ! hez va hez !
Bialx sir ane car allez,
Belle bouche car chantez (19).

» Cette prose étoit suivie d'une antienne composée de commencemens de psaumes, où, de deux en deux vers, on répétoit l'exclamation bacchique et profane, *evovæ* :

Virgo hodie fidelis,
Dixit Dominus, evovæ !
Virgo Verbo concipit.
Confitebor, evovæ !

(17) *Mercure de France*, 1725, juillet, p. 1601.

(18) Voce *Festum asinorum.*

(19) On célébroit également le bœuf, et il avoit aussi sa prose.

Nescia mater,
Beatus vir, evovæ!
Virgo Dei genitrix.
De profundis, evovæ!
Hodie memento, Domine, evovæ!

« Le Seigneur dit, *evovæ!* Une vierge fidèle, *evovæ!* » a conçu aujourd'hui du Verbe. J'avouerai, *evovæ!* Mère » sans le savoir, heureux époux, *evovæ!* Vierge mère de » Dieu. *De profundis, evovæ!* Souvenez-vous aujourd'hui, » Seigneur, *evovæ!* »

» Cette acclamation *evovæ* se répétoit plusieurs fois dans le cours de l'office.

» Après ces proses, le célébrant lisoit les tables et entonnoit vêpres. Il chantoit le *Deus in adjutorium*, et le chœur le terminoit par un *Alleluya* coupé de la manière suivante :

Alle = resonent omnes ecclesiæ,
Cum dulci melo symphoniæ,
Filium Mariæ,
Genitricis piæ,
Ut nos septiformis gratiæ
Repleat donis et gloriæ,
Unde Deo dicamus = luya.

« *Alle* = que toutes les églises chantent, au son d'une » douce symphonie, le fils de Marie, mère pieuse, afin » qu'il nous remplisse des dons de la grâce septiforme et » de la gloire, et que nous puissions dire à Dieu = *luya.* »

» Il y a des livres où on lit une prose dans laquelle le mot *alleluya* est, à certaines solennités, coupé par quatre mots de la manière suivante : Alle = *cœleste necnon et perenne* =

LUYA. Mais ici le mot *alleluya* est coupé par vingt-deux mots ; ce qui est bien plus bizarre, et par conséquent bien plus convenable à un office de la messe des fous (20).

» Deux chantres à grosse voix annonçoient ensuite le commencement de l'office par ces trois vers :

Hæc est clara dies, clararum clara dierum ;
Hæc est festa dies, festarum festa dierum,
Nobile nobilium, rutilans diadema dierum.

» Ces trois vers, selon l'expression du manuscrit, devoient être chantés *in falso* (21). Si la rubrique qui ordonnoit de chanter ainsi étoit bien observée, cela devoit faire un terrible charivari (22) : mais ces mots *in falso* pourroient aussi indiquer cette espèce de musique composée de plusieurs voix qui chantent en harmonie, ce que nous appelons *en faux-bourdon*, et que le célèbre Gerbert, dans son Traité de la musique d'église, a nommé *musica falsa* (23) : mais nous verrons par l'intimation faite au clergé, lors de la suppression de la fête des fous, de chanter mélodieusement et sans dissonance, que le chœur

(20) Cet exemple n'est pas le seul que nous ayons de mots ainsi coupés par d'autres ; un poème du XIe. siècle, en parlant de l'épistolier et évangelier de l'église de Saint-Riquier, qu'Angelian, abbé de cette église, fit couvrir d'argent, dit :

Episto-(liber) larum atque evangeliorum.

(21) *Faux.*

(22) *Mercure de France*, décembre, 1726, p. 2688.

(23) GERBERT, *de Musicâ sacrâ*, II, 120.

devoit s'étudier à fausser réellement le plus qu'il étoit possible, et il profitoit de la permission.

» Les matines étoient séparées, ce jour-là, en trois nocturnes ou veilles. La longueur des nuits rendoit la chose facile; et d'ailleurs cet usage donnoit un caractère plus singulier et plus particulier à cette fête. A chaque nocturne, on faisoit une invitation. Du reste, l'office entier étoit une véritable rhapsodie de tout ce qui se chantoit pendant le cours de l'année. On y retrouve toutes les pièces des autres offices, celles des fêtes des Saints, des mystères, les chants de Pâques, ceux du carême, des fragmens de psaumes : les morceaux tristes sont mêlés avec les morceaux joyeux; c'est l'assemblage le plus bizarre qu'on puisse imaginer. Cet office devoit durer deux fois plus longtemps que ceux des plus grandes fêtes : il étoit bien nécessaire que les chantres et les assistans se désaltérassent de temps en temps; aussi n'y manquoient-ils pas. Ce rafraîchissement est même indiqué par un article exprès, intitulé *Conductus ad poculum*. Tout l'office étoit entremêlé de morceaux en prose et d'autres en vers léonins, au milieu et à la fin. Dans les intervalles des leçons, on faisoit manger et boire l'âne; enfin, après les trois nocturnes, on le menoit dans la nef, où tout le peuple, mêlé au clergé, dansoit autour de lui, ou tâchoit d'imiter son chant : lorsque la danse étoit finie, on le reconduisoit au chœur, où le clergé terminoit la fête. Pendant que l'on conduisoit l'âne, on chantoit le morceau suivant,

qui, dans le missel, a pour titre : *Conductus ad ludos* (24).

Natus est, natus est, natus est hodie Dominus
Qui mundi diluit facinus,
Quem Pater factor omnium
In hoc misit exilium,
Ut facturam redimeret,
Et paradiso redderet.
Nec, nec, nec minuit quod erat,
Assumens quod non erat :
Sed, carnis sumpto pallio,
In virginis palatio, O,
Ut sponsus è thalamo, O,
Processit ex utero, O;
Flos de Jesse virgula
A fructu replet sæcula, A.
Hunc prædixit prophetia
Nasciturum ex Maria :
Quando flos iste nascitur,
Diabolus confunditur,
Et moritur mors, et moritur mors, et moritur mors.
Te Deum laudamus.

» Ces *O* et ces *A* ne sont sans doute qu'une répétition musicale de la dernière syllabe.

» Voici la traduction :

« Il est né, il est né, il est né aujourd'hui, le Seigneur » qui efface les péchés du monde ; que le Père créateur de » tout a envoyé dans ce lieu d'exil, pour racheter sa créa- » ture et la rendre au paradis. Il n'a pas, il n'a pas, il n'a

(24) « Conduite aux divertissemens. »

» pas diminué ce qu'il étoit, en devenant ce qu'il n'étoit » pas : mais, en prenant l'enveloppe de chair (un corps), » dans le palais (le sein) de la Vierge, comme l'époux » sort de la chambre nuptiale, il est sorti du sein de sa » mère; la fleur de la branche de Jessé remplit les siècles » de son fruit. C'est lui que la prophétie a prédit devoir » naître de Marie : quand cette fleur paroîtra, le diable » sera confondu, et la mort mourra, et la mort mourra, » et la mort mourra. Nous te louons, Seigneur. »

» Beaucoup de passages de cet office sont relatifs à l'immaculée conception. L'auteur s'exprime, à ce sujet, d'une manière singulière; il appelle la Vierge

Virgo et gravida, mater intacta.
« Vierge et enceinte, mère intacte. »

» Il dit ailleurs :

Flatu sacro plena fies, Maria.
« Marie, vous deviendrez pleine du souffle divin. »

» Ailleurs :

Intra tui uteri claustra
Portas qui gubernat æthera.
« Vous portez dans les cloisons de votre sein celui qui » gouverne les cieux, etc. etc. »

» Après les premières vêpres et les complies, le préchantre de Sens conduisoit dans les rues la bande joyeuse, précédée d'une énorme lanterne; on alloit au grand théâtre dressé devant l'église; on y répétoit les farces les plus indécentes. Le chant et la danse étoient terminés par

des seaux d'eau que l'on jetoit sur la tête du préchantre. On rentroit pour les matines, où quelques hommes nus recevoient aussi plusieurs seaux d'eau sur le corps.»

Après vêpres on se mettoit à table. Le répons contient une invocation à Jésus-Christ et à la Sainte-Vierge pour exciter à la bonne chère et inspirer des propos joyeux.

Maurice, évêque de Paris, qui mourut vers 1196, avoit travaillé à détruire ces folles superstitions; mais il n'y put réussir, puisque l'auteur de cet office est mort en 1222, et qu'on en trouve encore après lui des traces. Un acte de 1245, tiré des archives du chapitre de Sens, fait voir qu'à cette époque, Odon, évêque de cette église, prohiba les travestissemens, et réprima quelques-unes des dissolutions qui accompagnoient cette fête. Mais elle ne fut pas tout à fait défendue, et elle dura encore 200 ans, puisqu'on voit qu'en 1444 la faculté de théologie, à la requête de quelques évêques, écrivit une lettre à tous les prélats et chapitres pour condamner cette fête et l'abolir. Cependant les actes des conciles qui se tinrent dans la seconde moitié du 15e. siècle, ne parlent encore que des abus qu'il falloit en retrancher; il y est dit seulement que, pour éviter le scandale, tous ceux à qui il est prescrit d'assister à l'office du dimanche de la circoncision, doivent être vêtus d'une manière convenable à leur dignité ecclésiastique, et chanter le plus mélodieusement qu'ils pourront, sans dissonance; que chacun doit remplir

son devoir sans être troublé, et avec décence, surtout dans l'église ; qu'aux vêpres on ne jettera sur le *préchantre des fous* que *trois seaux* d'eau au plus ; qu'on ne doit point conduire d'hommes nus le lendemain de Noël dans l'église, mais qu'il faut seulement les mener au puits du cloître, et ne jeter sur eux qu'un seau d'eau, sans leur faire de mal ; que tous les contrevenans encourront la peine de suspension. Cependant dans ces actes il est permis aux fous de faire, hors de l'église, toutes les autres cérémonies d'usage, pourvu qu'il n'en arrive aucune injure ni aucun dommage à personne.

Malgré la censure de la Sorbonne, la fête des fous subsista donc encore quelque temps ; des actes des chapitres généraux de Sens, des années 1514 et 1517, donnent la permission de la célébrer.

A différentes autres dates on trouve encore des permissions données pour la célébration de la fête des fous. Depuis cette époque, elle fut tantôt défendue et tantôt permise, avec des modifications qui tendoient toujours à en diminuer l'indécence et l'obscénité ; mais elle ne cessa tout à fait que vers la fin du 16e. siècle.

Le troisième monument que M. Millin publie dans cette livraison, est un beau vase de la collection de M. le chanoine Zuppi à Naples, dont la peinture représente Oreste dans l'attitude d'un suppliant, et tenant un rameau d'olivier dans la main, assis devant la statue de Pallas.

Cette livraison, qui est la dernière du second volume de cet ouvrage, est terminée par une table des matières, une table des auteurs cités dans ce volume, et dont l'indication ne se trouve pas dans celle du premier volume ; enfin une table des articles et une autre des planches.

Nous souhaitons que la gêne dans laquelle se trouve depuis quelque temps la librairie dans presque toute l'Europe, cesse bientôt pour permettre à M. Millin de continuer cet utile et intéressant ouvrage pour lequel il a recueilli encore un grand nombre de dessins de monumens, et dont un grand nombre sont déjà gravés.

BEAUX-ARTS.

De l'Influence des Beaux-Arts sur la félicité publique. In-folio de 38 pages. 1805.

On doit regarder cet ouvrage comme une espèce de drame, dont les six dialogues forment autant de scènes. La première en contient l'exposition. Les interlocuteurs sont : *Périclès*, *Anaxagoras*, *Euripide*, *Phidias*, *Alcibiade* et *Aspasie*. Chaque dialogue ou scène a sa décoration particulière.

Au premier, *on aperçoit dans le fond le théâtre d'Athènes, d'où sort un peuple immense qui se disperse et s'écoule. Dans la foule qui s'éclaircit, on voit* Anaxagoras *qui accoste* Euripide.

Anaxagoras félicite d'abord son disciple du mérite et du succès de sa tragédie d'Hélène, à laquelle il venoit d'assister. Néanmoins il lui reproche d'avoir abandonné l'étude de la philosophie pour se livrer à des compositions tragiques. Il s'établit alors un parallèle entre la comédie, dont Anaxagoras relève les avantages, et la tragédie, dont le poëte vante la supériorité. Cependant tous deux conviennent de l'utilité de l'art dramatique en général, soit pour corriger les mœurs, soit pour exciter l'amour des vertus héroïques et sublimes ; et ils forment des vœux pour que Périclès, dont le règne commence,

s'attache à protéger, à honorer tous les genres de talens et d'industrie.

Second dialogue. *Place publique d'Athènes ;* Périclès *descend de la tribune :* Anaxagoras *l'aborde.*

Le philosophe complimente Périclès sur son éloquente énergie, qui a si fort étonné tous les esprits. Néanmoins tout en louant son mérite militaire et politique, le but d'Anaxagoras est de parvenir à lui persuader qu'il ne suffit pas d'être héros et législateur, et qu'un chef de gouvernement se couvre d'une gloire également brillante en accueillant les beaux-arts.

Troisième dialogue. *On découvre l'entrée de la citadelle d'Athènes ; et un peu en avant,* Périclès *et* Phidias *qui s'entretiennent.*

Périclès a médité sur les conseils que lui a donnés Anaxagoras : il veut donc tout à la fois combattre les ennemis de l'état, faire des lois, et embellir Athènes. Pour ce dernier objet, il désire un homme capable de diriger et d'exécuter ses grandes vues. Anaxagoras lui en avoit paru digne ; mais le philosophe, uniquement dévoué aux sciences, s'étoit défendu d'un pareil emploi, et lui avoit indiqué Phidias. Périclès propose donc à celui-ci de se charger de l'intendance des travaux. L'artiste s'excuse aussi d'un pareil choix, sur ce qu'il n'a jamais exercé que la sculpture, et sur ce que d'ailleurs il ne lui resteroit plus de temps pour l'exécution d'une grande pensée qui l'occupe, d'une statue de Minerve, digne de l'admiration et du culte des Athéniens. Périclès

lui promet, s'il se rend à ses désirs, de placer sa statue dans un temple de la déesse : cette promesse décide Phidias.

Quatrième dialogue. *Le jour tombe :* Anaxagoras *assis sur le sommet du mont Hymète, et entouré d'instrumens de mathématique, se dispose a observer les astres :* Phidias *vient le trouver.*

L'objet de Phidias est de consulter Anaxagoras relativement au nouvel emploi que lui a conféré Périclès. Il résulte de leur entretien une suite d'observations qui prouvent dans le philosophe des connoissances profondes et multipliées. Anaxagoras lui recommande spécialement tous ceux qui contribuent aux progrès des beaux-arts, et d'employer son crédit et les grands moyens dont il doit disposer, à des récompenses et des encouragemens sagement distribués. Il faut qu'on dise, ajoute-t-il, que sous l'intendance de Phidias les arts ont fleuri, se sont perfectionnés, et que les artistes ont été honorés.

Cinquième dialogue. *Appartement de Périclès :* Périclès *alité*; Alcibiade *est près de lui.*

Le chef d'Athènes s'entretient avec Alcibiade qui devoit lui succéder dans sa magistrature suprême. Alcibiade, entraîné par un caractère inquiet et remuant, projette déjà la conquête de plusieurs états. Périclès, instruit par l'expérience, cherche à tempérer, par des réflexions utiles, la fougue ambitieuse de ce jeune capitaine, auquel les grâces et les qualités brillantes de l'esprit et du corps donnoient tant d'avantages.

Sixième dialogue. *L'appartement de* Périclès *est foiblement éclairé par une lampe.* Aspasie *a remplacé Alcibiade ; elle est assise auprès du lit de Périclès. On voit sur une table les modèles des Propylées, de l'Odéon, de la chapelle d'Eleusis, du Parthenon et le buste de Minerve.*

Périclès communique à Aspasie ses craintes sur son neveu Alcibiade, et l'invite à agir de concert avec Socrate, pour modérer son âme trop ardente. Aspasie veut suivre au tombeau celui dont elle tiroit tant d'éclat. Mais, à sa prière, elle consent à lui survivre et à tout faire auprès d'Alcibiade pour le ramener dans le sentier de la sagesse et de la véritable gloire.

Périclès expire. Aspasie s'évanouit, et la lampe s'éteint.

Plusieurs traits particuliers distinguent l'ouvrage que nous venons d'analyser ; et d'abord l'auteur ne pouvoit, ce semble, choisir un sujet plus heureux et plus propre à prouver la proposition qui fait l'objet de son livre. Il auroit donc pu l'intituler : *Périclès*, ou *de l'influence des beaux-arts*, etc. On sait, en effet, ce que fût ce grand homme, et quelle influence il exerça sur son siècle. Avant lui la Grèce, sans être barbare, n'offroit rien encore, sous le rapport de l'art, qui pût exciter l'attention. Sous son règne Athènes se renouvela, s'agrandit, se remplit de chefs-d'œuvres ; par lui elle devint l'école du bon goût ; par lui elle acquit tous les genres de gloire et une splendeur qui la rendit l'admiration de l'univers.

L'auteur

L'auteur ne se montre pas moins judicieux dans le choix qu'il a fait des personnages. L'histoire les place au nombre des plus illustres de ce temps, et chacun d'eux paroît ici tel qu'elle les a peints. Anaxagoras parle en philosophe désintéressé, libre de toute espèce de joug, passionné pour les sciences, sincère ami des arts, qu'il sait apprécier; il est fécond en idées sages, nobles et sublimes. Dans Périclès, on retrouve ce caractère de grandeur, cette élévation d'âme, cette solidité de jugement, cette politique habile qui lui firent opérer de si belles choses; en un mot, il se montre le digne élève d'Anaxagoras. L'esprit ardent et impétueux d'Alcibiade, et son humeur guerrière, se peignent avec vérité dans ses discours. Le langage de Phidias est celui d'un homme pénétré des beautés et des convenances de l'art; on y reconnoît le créateur de la céleste Minerve. Enfin Euripide et Aspasie, personnages secondaires, s'expriment d'un ton analogue, l'un au goût qui le domine, l'autre au sentiment qui nait de sa situation douloureuse.

La partie du dialogue nous a paru également bien traitée; tout se lie, tout s'enchaîne, tout marche avec ordre, à l'exception peut-être de la première scène; quoiqu'elle renferme, ainsi que nous l'avons dit, une sorte d'exposition du sujet, néanmoins elle semble en être un peu trop détachée.

Ce drame est le fruit des loisirs d'un souverain aussi recommandable par ses vertus éminentes que par son érudition. On y reconnoît à chaque

ligne le philosophe, l'homme d'état et le savant; mais ce qui en fait le principal mérite, c'est une morale douce, aimable, persuasive. Loin d'envier aux hommes des jouissances pures et permises, il regarde les beaux-arts comme nécessaires à leur bonheur; il place même, au nombre des devoirs d'un souverain, d'encourager et de récompenser ceux qui les cultivent: mais il exige, et avec raison, que les productions de la poésie, de la musique, de la peinture, de l'architecture et de la sculpture tendent à exciter dans les cœurs l'amour de toutes les vertus.

Quoique, sans doute par un sentiment de modestie, l'auteur ait gardé l'anonyme, son amour pour les arts et pour l'humanité l'a trahi. Nous cédons au désir de nommer S. A. E. Mgnr. le baron de Dalberg, archi-chancelier de l'Empire germanique, associé étranger de l'Institut de France. A. L. M.

NUMISMATIQUE.

Traité des Monnoies d'or et d'argent qui circulent chez les différens peuples, examinées sous les rapports du poids, du titre et de la valeur réelle, avec leurs diverses empreintes; précédé du rapport de l'Administration des Monnoies à S. Exc. le Ministre des Finances, sur l'utilité de cet ouvrage; par Pierre-Frédéric *Bonneville, Essayeur du commerce.* Vol. in-fol. cartonné, papier écu fin double. Prix, 72 fr., et 81 fr. par la poste. — On a tiré quelques exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 150 fr., et par la poste, 159 fr. — A Paris, chez l'Auteur, rue des Ecrivains, n°. 22, vis-à-vis le cloître Saint-Jacques de la Boucherie, division des Lombards, et chez *Duminil-Lesueur,* imprimeur-libr., rue de la Harpe, n°. 78. 1806.

Cet ouvrage est né des occupations mêmes de l'auteur. Etant obligé, comme essayeur, de vérifier une grande quantité de pièces étrangères, il voulut, pour son instruction personnelle, en conserver les empreintes; et dès lors lui vint l'idée d'un Traité complet sur les Changes. Mais

le Dictionnaire de M. Corbaux junior, ayant paru, il rectifia son plan, et abandonna les changes, pour ne s'occuper que des monnoies réelles.

On a bien quelques ouvrages en ce genre; mais aucun n'offre la partie qui intéresse essentiellement le commerce, l'évaluation ou le poids fixes des pièces d'or ou d'argent. M. Abot de Bezinghen donna, en 1764, un traité en forme de Dictionnaire, dans lequel on trouve la nomenclature, le titre, le poids des monnoies, l'époque de leur création et les édits qui en ont autorisé le cours. M. Bonneville le croit plutôt fait pour un monétaire ou une médailliste que pour le commerce.

A la même époque, M. Macé de Richebourg fit un travail sur les poids, les titres et la valeur de plusieurs monnoies étrangères. Le commerce et quelques auteurs qui ont écrit sur cette matière, l'ont toujours pris pour guide; mais celivre n'est point accompagné d'empreintes. Il existe sous la date de 1767, in-4°., et M. Bonneville auroit pu citer à la suite l'ouvrage de M. de Salzade intitulé: *Recueil des Monnoies, tant anciennes que modernes, etc.* Il a la forme de Dictionnaire, et contient le poids, le titre et la valeur des pièces d'or, d'argent, de billon, de cuivre et autres monnoies connues dans toutes les parties du monde. On y trouve aussi des tarifs pour toutes celles qui avoient cours alors en Europe. Il a pu être de quelque utilité au commerce; mais il a, comme les précédens, l'inconvénient de manquer d'empreintes. Un ouvrage plus récent est

celui publié en 1789, avec des planches. M. Benaven y a bien recueilli une grande partie des monnoies de France depuis Louis XII, et celles de quelques autres puissances; mais il paroît s'être plus particulièrement attaché aux monnoies d'Italie, dont il donne le poids en poids du pays, et la valeur numéraire. Malgré le soin qu'il a eu de placer à la fin la table de poids et de titre de M. Macé de Richebourg, il lui est cependant échappé d'admettre des empreintes sans titre, et beaucoup de titres sans empreintes. On peut se dispenser de citer les derniers ouvrages qui ont paru, et même l'excellent *Dictionnaire des Arbitrages de Changes, par M.* Corbaux *junior*, parce qu'ils se rapportent bien plus aux opérations de banque et de négoce qu'à la connoissance des monnoies réelles. Le Traité que nous annonçons doit être considéré comme une suite à celui des *Monnoies de France, de* Leblanc; et le *Traité des Monnoies des Barons, par* Duby, sera, si l'on veut, avec les *Recherches, etc., de* Bouteroue, le complément de tout ce qu'on peut connoître sur cette matière, du moins pour les Gaulois et les Français.

L'ouvrage de M. Bonneville se compose de 188 planches, qui offrent les empreintes de presque toutes les pièces d'or et d'argent des quatre parties du monde, frappées depuis environ un siècle et demi, et de tableaux qui expriment leur valeur intrinsèque et extrinsèque. L'article des monnoies de chaque pays contient: les monnoies

de compte; une table des rapports de poids employé à peser l'or et l'argent, avec les poids de France anciens et nouveaux; une courte description des monnoies réelles; les lois qui en fixent le poids, le titre et les *tolérances*, dans le cas très-rare où ces lois sont connues. Cet exposé est suivi d'un tableau où l'on trouve, 1°. les dénominations des monnoies classées par règnes et époques des changemens survenus dans les titres, les empreintes, etc.; 2°. les numéros des planches d'empreintes; 3°. le poids des pièces essayées, exprimé en poids français, anciens et nouveaux; 4°. le titre des pièces essayées, exprimé en karats, ou en deniers et en millièmes; 5°. la quantité de matière fixe contenue dans la pièce, d'après l'essai, exprimé en poids anciens et nouveaux; 6°. enfin, le titre et le prix des mêmes pièces suivant le tarif de France. On trouvera, pour la quatrième colonne, des notes où sont désignées les variations de titres que l'on rencontre sur les mêmes espèces, avec leur millésime, ainsi que les pièces de fausse fabrication qui circulent, et leur titre.

Tous les titres énoncés par M. Bonneville sont le résultat de ses essais; mais on doit croire d'autant plus à leur justesse et à leur précision, qu'il a été élevé, instruit dans l'atelier monétaire de Paris, et qu'il exerce depuis long-temps les fonctions d'essayeur de commerce. D'ailleurs, il s'est fait toujours un devoir de soumettre son travail à l'examen de l'administration. Une autre raison doit ajouter encore à la confiance qu'ins-

pirent la profession et les talens de l'auteur, c'est le perfectionnement de la *Docimasie* ou *Art des Essais*, qui a fait des progrès sensibles. Par son secours on a dû réformer l'ancien tarif et en établir un sur des bases plus certaines. Et en effet, des pièces essayées il y a quarante ans, l'ayant été de nouveau, ont présenté un titre bien différent de celui qu'on leur avoit trouvé.

Parmi les monnoies étrangères qui font partie de cette collection, il faut remarquer celles des Indes, et principalement les pièces portant un des signes du zodiaque, et qui pour cela ont été appelées *zodiacales ;* elles sont accompagnées des notes curieuses de M. Silvestre de Sacy, et du colonel Gentil, lequel a séjourné 26 ans dans l'Inde, comme résidant de France, auprès du Nabab d'Aaoûd schodjà-eddaula. On y a joint aussi la traduction des légendes de toutes les monnoies indiennes par MM. Silvestre de Sacy et Langlès, membres de l'Institut; Akerblad, savant Suédois, et Alex. Hamilton, membre de l'Académie de Calcutta; ces noms suffisent pour en garantir l'exactitude.

Un ouvrage de cette importance demandoit d'être exécuté avec un soin extrême. A cet égard il est digne d'attention, soit pour la partie typographique, soit pour la gravure des empreintes. On doit se rassurer sur la fidélité de celles-ci; M. Bonneville en a fait lui-même tous les calques, d'après un procédé sûr qui lui est propre.

On aura peine à croire sans doute qu'une pareille entreprise ait été faite et consommée par

un seul homme, surtout quand on pense combien de recherches, d'essais réitérés, de calculs, de soins elle a exigé. Mais ce qui doit étonner le plus, c'est la rare perfection qu'elle offre sous tous les rapports. Les détails historiques, les descriptions de chaque espèce de monnoies, les réflexions et les notes qui les accompagnent, tout le texte enfin prouve, dans l'auteur, des connoissances aussi exactes et aussi solides que variées. Cet immense Traité sera, pour le monétaire, le commerçant et celui qui rassemble des médailles et des monnoies, un guide sûr et une source abondante d'instruction.

Nous ne craignons pas qu'on taxe nos éloges de partialité. Ils sont justifiés d'avance par les témoignages honorables de M. Dibarrart, ancien administrateur des monnoies, et par l'Administration des monnoies elle-même, dont le rapport fait par ordre du ministre des finances, est consigné au commencement du volume.

A. L. M.

ANTIQUITÉS ECCLÉSIASTIQUES.

Le due nuove campane di Campidoglio benedetto dalla Santita di N.S. Pio VII. P. O. M. e descritte da Francesco CANCELLIERI, *con varie notizie sopra i campanili e sopra ogni sorta di orologi ed un' appendice di monumenti.* In Roma, nel 1806. In-4°. de 200 pages.

PLUSIEURS auteurs ont déjà traité des cloches: on cite surtout parmi eux THIERS, qui s'est fait un nom par tant d'écrits singuliers. M. l'abbé CANCELLIERI, qui a publié plusieurs bons ouvrages sur les usages et les antiquités ecclésiastiques, a voulu reprendre ce sujet à l'occasion de la bénédiction que Sa Sainteté a faite de deux nouvelles cloches du Capitole. Ce savant aimable, que j'ai eu le bonheur de connoître à Paris pendant le séjour de Sa Sainteté, a été retenu chez lui, depuis son retour, par un mal de jambe opiniâtre, et c'est pour occuper son loisir qu'il a composé cet écrit.

L'ouvrage est dédié à Sa Sainteté. L'auteur rend compte, dans une courte préface, des motifs qui le lui ont fait entreprendre, et des secours qui lui ont été procurés. Il donne une notice des écrivains qui ont parlé des cloches, et il entre en matière.

Le mot *Campana* dérive de *Campanum,* parce que le *bronze de la Campanie* étoit le plus propre à faire des cloches. Après avoir discuté et établi cette étymologie, l'auteur traite des différens métaux et alliages qui ont été employés pour la fabrication des cloches. Il passe ensuite à leur usage divers. Chez les Hébreux, le bas de l'habit du grand-prêtre étoit garni de clochettes, au nombre de cinquante, selon saint Prospère, de soixante-deux, selon saint Jérôme, et de trois cent soixante-six, selon saint Clément d'Alexandrie, par rapport au nombre des jours de l'année.

Chez les Grecs, le temple de Dodone étoit entouré de clochettes, comme le sont encore les pavillons chinois. Le tombeau du roi Porsenna, en Etrurie, avoit un pareil ornement; les prêtres de Bacchus portoient des clochettes, ainsi que l'attestent plusieurs monumens.

Quant aux usages domestiques, on agitoit des clochettes dans les bains, dans les marchés, dans les habitations des riches, pour avertir de l'heure des repas; les soldats qui faisoient la ronde portoient des clochettes; les triomphateurs en avoient quelquefois aussi pour les avertir de ne pas trop s'énorgueillir de leurs succès, parce qu'on mettoit des clochettes aux corps des criminels qui avoient été suppliciés, afin qu'on évitât de les toucher; les harnois des chevaux, des bêtes de somme, des éléphans même étoient garnis de clochettes; enfin la superstition s'établit même parmi les chrétiens que le son de la cloche préservoit les bestiaux de la contagion, c'est pourquoi on en mit aux

agneaux, aux porcs même. Celui de saint Antoine est figuré avec une clochette, et quelques-uns des religieux de son Ordre ont aussi porté une clochette au col. Enfin, les païens ont, comme les chrétiens, employé les clochettes dans les funérailles, mais pour chasser les spectres.

Quant aux grandes cloches, la première mention ne s'en trouve que dans la vie de saint Colomban, en 599. Mais leur usage est plus ancien; cependant aux premiers siècles de l'église, les assemblées des chrétiens devant être secrètes, à cause des persécutions, on n'y étoit appelé que par des avis donnés par les *curseurs* et par les *diacres*. Dans l'église orientale le premier usage des cloches date seulement de 866 : on se servoit, dans l'ancienne église grecque, de lames de bronze ou de bois qu'on frappoit l'une contre l'autre.

Les mahométans ne font pas usage de cloches, ils sont appelés à la Mosquée par des hommes qui crient *allach hech her*, c'est-à-dire *Dieu véritable et unique*, du haut des minarets.

Le rite de la bénédiction qu'on appelle improprement baptême, et qui n'est qu'une consécration comme celle des églises, des autels, des navires, etc., a commencé en 968, lorsque Jean XIII a béni la cloche de l'église de Saint-Jean-de Latran. Il paroît cependant que la superstition du baptême des cloches étoit bien plus ancienne, puisque Charlemagne la défend dans un de ses capitulaires. L'abus des *compères* et

des *commères* a pris naissance en Allemagne et dans la Catalogne.

La vénération pour les cloches a toujours été grandes parmi les chrétiens ; on juroit sur les cloches comme sur l'Evangile. D'après un décret du concile de Cologne, elles ne devoient être sonnées que par un clerc revêtu du surplis ; il étoit défendu aux laïcs d'en avoir chez eux, et de les sonner. Ce fut un privilége des hôpitaux d'avoir des cloches pour appeler les fidèles à des fonctions de charité ; les églises des moines mendians ne devoient posséder qu'une cloche. Les rois accordèrent en France aux communes le droit d'en avoir.

Enfin les cloches se transportèrent dans les camps ; elles étoient posées sur des chariots, entourées et défendues par des troupes d'élite ; c'étoit une grande honte de les laisser prendre : elles donnoient le signal des batailles.

On les chargea d'inscriptions ; plusieurs d'entre elles contiennent des particularités intéressantes pour la chronologie et pour l'histoire ; elles sont le plus souvent en vers. M. Cancellieri en a rassemblé plusieurs qui sont très-curieuses et qu'il accompagne d'explications piquantes. Il rapporte aussi des vers et des emblèmes singuliers appliqués à des personnages qui ont porté le nom de *Campana* et *Campanella*, et il indique encore d'autres usages des cloches grandes et petites.

Elles annoncent les prières du matin et du soir ; on les sonne pendant la nuit pour indi-

quer de prier pour les trépassés. Ce fut au 11e. siècle, pendant l'hérésie de Berenger, que s'introduisit l'usage de sonner à l'élévation de l'hostie. le bruit des clochettes étoit précédé de celui des grosses cloches. Macer a donné la description du calyce de Saint-Malachie, qui étoit entouré de clochettes, dont le bruit avertissoit les fidèles de se recueillir au moment de l'adoration.

En 1713, un hérétique de Catane voulut briser l'hostie entre les mains du célébrant ; il n'y put réussir, et fut massacré et réduit en cendres par le peuple ; alors naquit en Sicile l'usage de sonner les grosses cloches avant et pendant l'élévation, pour que le peuple pût prévenir un pareil attentat.

On sonne la clochette pour avertir les jeunes gens de l'heure du catéchisme, de la confession et de la communion ; on la fait entendre aussi quand on porte le viatique aux malades. On frappe les cloches à coups redoublés avec un marteau, pour avertir les citoyens d'éteindre un incendie ou de courir aux armes pour se défendre d'une surprise, ou pour donner aux matelots le signal de l'abordage : c'est ce qu'on appelle le *tocsin* : on tinte en faisant frapper le balancier d'un seul côté lorsqu'on sonne pour les morts. On sonne pour la sortie des processions, pour l'exposition des reliques. Les cardinaux à Rome ont, dans leur palais, une cloche qui sonne toutes les fois qu'ils sortent en cérémonie, ou qu'ils reçoivent *in fiochi* des cardinaux, des ambassadeurs ou des princes. Le

son de la cloche indique encore l'heure des distributions qui se font aux pauvres. On sonne aussi pour réunir les religieux, les confréries, les magistrats, les écoliers. Les jeudi et vendredi saints, on ne se sert que de morceaux de bois qu'on frappe l'un contre l'autre, à l'imitation de l'usage de la primitive église, et pour indiquer la dispersion des apôtres, la mort et la sépulture du Sauveur; mais le samedi les cloches se font entendre de nouveau; et le dimanche de Pâques elles célèbrent le triomphe du Christ ressuscité.

Otway est le premier auteur tragique qui ait fait usage du son de la cloche pour émouvoir les spectateurs. Le bruit du tocsin les fit frémir d'épouvante dans sa *Venise sauvée;* il a eu surtout depuis peu un grand nombre d'imitateurs. Les sons lents et interrompus de la cloche produisent aussi un très-grand effet dans le *Comte de Comminge*, de d'Arnaud.

Le chancelier Séguier s'étoit fait chartreux dans sa jeunesse; il obtint de son supérieur la permission de sonner la cloche toutes les fois qu'il seroit tenté par l'esprit malin, afin que ses frères priassent pour lui, et qu'il put triompher de l'ennemi de son salut. Le jeune novice éprouvoit de si fréquens combats, qu'il recourut sans cesse au remède, et on fut obligé de lui défendre d'avoir recours à un moyen qui troubloit la tranquillité de tout le couvent. M. Cancellieri dit avoir tiré cette anecdote d'un ouvrage intitulé; *Galerie de l'ancienne Cour.*

Après avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur l'usage des cloches, il donne une notice des plus célèbres par leur poids ou leur volume. Il indique les écrivains protestans qui en ont blâmé l'usage, les écrivains catholiques qui l'ont défendu.

Il passe ensuite à la description des deux cloches du Vatican, et il parle de la manière dont toute la façade de cette basilique est éclairée à certain jour au son de la plus grande de ces cloches; il traite des anciennes cloches du Capitole, il indique les grandes occasions dans lesquelles elles ont sonné, et parle de l'érection sous Grégoire XIII, en 1579, du Campanile qui les renferme. Il donne la relation qui a été faite dans les feuilles de M. Cracas, de la bénédiction solennelle des deux grandes cloches du Capitole, par S. S. Pie VII; et il explique dans des notes la signification mystérieuse des cérémonies.

Il passe ensuite aux horloges; il parle d'abord de la translation de l'horloge de la façade de l'église de Sainte-Marie d'Araceli au Campanile du Capitole; après avoir dit un mot de l'invention des horloges en général, il s'arrête plus particulièrement aux cadrans solaires et au phénomène qu'on observe dans la grenadille ou fleur de la passion, phénomène qui est dû à l'irritabilité de ses étamines. Il traite des horloges à eau ou *clepsydres*, des horloges à sable ou *sabliers*, des pendules et des horloges à roues; il décrit celles de Strasbourg, Anvers, Louvain, Malines,

Bruxelles, Courtrai, Ostende, Mons, Tournay, Namur, Gand, Bruges et Liége; Milan, Vicence, Padoue, Pavie, Reggio, Venise, Genève, Bologne, Ferrare et Florence. Il fait connoître quelques horloges singuliers qu'il a vus à Paris, tels que celui de M. Robin, au Musée d'histoire naturelle, et l'horloge à cycloïde de M. Valadier. M. Cancellieri compare ensuite le système des Français pour la division du jour avec le système des Italiens. Nous ne pouvons dissimuler que les raisons qu'il rapporte en faveur du système italien ne nous paroissent aucunement concluantes. Il termine cette partie de son ouvrage par quelques considérations sur les montres de poche, celles dans des bagues, des boutons d'habit, des pommes de canne; sur les prix accordés pour la détermination des longitudes en mer, sur les chronomètres et sur les auteurs qui ont écrit sur l'horlogerie. Il finit en rapportant des vers, des énigmes, des devises et d'autres pièces relatives aux horloges.

L'auteur a joint à ce traité plusieurs pièces qui forment un *appendix*. La plus considérable, celle à laquelle nous devons nous arrêter, est un opuscule sur les *campaniles*. J'en parlerai d'autant plus volontiers, qu'il a été composé par un savant religieux pour qui j'ai autant de respect que d'amitié, le père *Jacques* Pouyard, carmélite, qui joint à la science de l'histoire beaucoup de connoissances dans les arts. Ce que cet habile antiquaire dit sur les campaniles est consi-

gné

gné dans une lettre à M. Cancellieri, que celui-ci a publiée et accompagnée de notes intéressantes.

Les premiers chrétiens, ainsi que nous l'avons vu, n'avoient point de cloches, ainsi ils n'avoient pas de campaniles pour les placer; lorsque après le règne de Constantin les persécutions eurent cessé, le son des cloches aura été employé pour rassembler les fidèles. Les chrétiens imitèrent dans leur église la forme des basiliques; mais ils n'eurent aucun objet d'imitation pour leurs campaniles. Ils élevèrent de hautes tours carrées, composées de plusieurs ordres d'architecture, et souvent enrichis de différentes sortes de marbres. Le père Pouyard décrit les diverses espèces de campaniles; il en rapporte un très-grand nombre d'exemples en Provence, en Italie et ailleurs; il arrive à l'époque où l'on abandonna à Rome dans la construction des campaniles les idées capricieuses et bizarres des campaniles gothiques. Brunelleschi, Marjono Pintelli les surmontèrent de pyramides moins aigues: c'étoient des imitations de celles de Cestius. Le père Pouyard indique des exemples de ce genre de construction.

Dans le 16e. siècle, Bramante, Raphaël, Sangallo Peruzi, Michel-Ange, Vignole, Serlio, Palladio, ayant fait faire des progrès marqués à l'architecture, la forme des campaniles dut s'améliorer encore. Nous ne pouvons suivre le père Pouyard dans la savante description qu'il

donne de tous les édifices de ce genre, dignes de quelque attention.

Cet ouvrage intéressant est terminé par une ample table qui facilite les recherches.

M. Cancellieri s'est déjà fait un nom par de nombreux écrits, dont le catalogue est imprimé. Le principal est son traité *De secretariis ethnicorum ac veterum christianorum*, 4 vol. in-4°. Celui-ci ne peut qu'ajouter à sa réputation par la variété et la singularité des recherches qu'il a rassemblées et des observations qu'il a faites.

A. L. M.

MÉLANGES.

MONSIEUR,

Dans un moment où tout le monde met ses portefeuilles à contribution, j'ai trouvé dans un des miens, une lettre écrite de la propre main de J. J. Rousseau; si vous croyez comme moi qu'elle n'ait été insérée dans aucune édition des œuvres de cet homme célèbre, je ne doute pas que le public ne vous sache gré de la lui avoir fait connoître par la voie de votre journal.

Elle est adressée à M. de la Poplinière; en voici une copie très-exacte.

A Montmorenci, le 8 juin 1762.

Non, monsieur, les livres ne corrigent pas les hommes, je le sais bien; dans l'état où ils sont, les mauvais les rendroient pires, s'ils pouvoient l'être, sans que les bons les rendissent meilleurs. Aussi ne m'en imposois-je point en prenant la plume sur l'inutilité de mes écrits; mais j'ai satisfait mon cœur en rendant hommage à la vérité; en parlant aux hommes pour leur vrai bien, en rendant gloire à Dieu, en arrachant aux préjugés du vice l'autorité de la raison, je me suis mis en état, en quittant la vie, de rendre, à l'au-

teur de mon être, compte des talens qu'il m'avoit confiés. Voilà, monsieur, tout ce que je pouvois faire ; rien de plus n'a dépendu de moi. Du reste, j'ai fini ma courte tâche ; je n'ai plus rien à dire, et je me tais. Heureux, monsieur, si bientôt oublié des hommes, et rentré dans l'obscurité qui me convient, j'y conserve encore quelque place dans votre estime et dans votre souvenir.

J. J. Rousseau.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Hollande.

Programme de la Société batave des sciences, à Harlem, pour l'année 1806.

La Société des Sciences a tenu sa cinquante-quatrième assemblée anniversaire le 24 mai. Le président directeur, J. Teding van Berkhout, l'a ouverte par un rapport des mémoires que la Société a reçus depuis sa dernière séance anniversaire. Il paroit par ce rapport, à l'égard des questions, dont le terme du concours étoit passé :

I. Qu'on avoit reçu sur la question : *Jusqu'à quel point connoit-on, après les derniers progrès que l'on a faits dans la physiologie des plantes, de quelle manière les différens engrais, pour différens terroirs, favorisent leur végétation, et quelles indications peut-on déduire des connoissances acquises sur ce sujet pour le choix des engrais et la fertilisation des terroirs incultes et arides?* un mémoire en français, ayant le titre : *Essai sur la culture des terrains sablonneux.* On a jugé qu'il n'étoit nullement satisfaisant au but de la question, et on a décrété de répéter la

question pour y répondre avant le 1er. novembre 1807.

II. Qu'on avoit reçu sur la question : *Qu'est-ce que les dernières observations ont appris sur l'influence de l'oxygène de l'air atmosphérique, soit combinée ou non avec l'action de la lumière, sur le changement des couleurs, et quels avantages peut-on en tirer?* Par laquelle la Société a désiré qu'on fasse voir, succinctement et avec précision, ce qui est bien prouvé par des observations ou des expériences, afin que l'état actuel de la science, par rapport à ce sujet, soit plus facile à saisir, et que l'on puisse en retirer plus de profit, soit dans les trafics ou dans d'autres branches d'économie : une réponse en hollandais, ayant pour devise : *Als ik voor dit mijn werck* enz. L'auteur ayant déclaré le désir de perfectionner son mémoire, on a décrété de répéter la question pour y répondre avant le 1er. novembre 1807, afin de lui en donner occasion, et à d'autres de concourir.

III. Qu'on avoit reçu sur la question : *Que sait-on actuellement du cours ou du mouvement de la sève dans les arbres et dans les plantes? de quelle manière pourroit-on acquérir une connoissance plus complète de ce qu'il y a encore d'obscur et de douteux dans ce sujet? et peut-on déduire, de ce qui est bien constaté par des expériences décisives à cet égard, des indications utiles pour la culture des arbres et des plantes?* une réponse en hollandais, ayant pour devise : *Absque labore nihil.* Elle a paru ne mériter aucune attention. On a décrété de reproduire la question pour un temps illimité.

IV. Qu'on avoit reçu sur la question : *Comme l'expérience a fait voir de temps en temps que l'eau de pluie, découlant par des gouttières de plomb, ou rassemblée dans des bassins de plomb, en est chargée*

de telle manière, qu'elle devient par là très-mal saine, et qu'elle cause même quelquefois des maladies fatales; et comme les alimens et les boissons chargés de plomb par différentes autres voies deviennent dangereuses en différens degrés pour la santé, la Société désire de voir une dissertation claire et succincte, mais néanmoins complète, sur ce sujet, afin qu'on fasse par là mieux connoître les moyens d'éviter les dangers de l'empoisonnement par le plomb, et qu'on y donne plus d'attention. La Société désire particulièrement 1°. *qu'on fasse voir, par des expériences et par des observations, quels sont les cas dans lesquels le plomb empoisonne l'eau; si le plomb en plaques, fabriqué de l'une ou de l'autre manière, y est moins sujet; si la céruse, dont on se sert pour peindre le bois qui couvre les gouttières de plomb, y contribue aussi en quelque sorte; et quels sont de plus les moyens les plus sûrs de prévenir l'empoisonnement de l'eau par le plomb lorsqu'on s'en sert pour les gouttières.* 2°. *Qu'on fasse voir s'il y a des raisons suffisantes pour présumer, comme on a fait il y a quelques années, que l'émail de plomb de quelques pots et platines empoisonne les alimens, et qu'est-ce qu'on doit observer dans ce cas pour en prévenir tous les dangers?* une réponse en hollandais, ayant pour devise: *quod potes, id tenta.* Elle a été jugée très-peu satisfaisante, et on a décrété de répéter la question pour y répondre avant le 1er. novembre 1807.

V Qu'on avoit reçu sur la question : *Le sapin d'Écosse* (pinus sylvestris) *est-il seul l'arbre le plus propre à être cultivé dans les sables arides de différens endroits de cette république, à les améliorer de peu en peu par les feuilles qui en tombent annuellement, et à les rendre propres à d'autres plantations ou à une culture plus profitable? ou connoît-on d'au-*

tres arbres ou arbrisseaux qui pourroient satisfaire mieux à ce but dans quelques terroirs arides? quels exemples a-t-on vu, dans ce pays-ci ou ailleurs, des bons succès de la plantation des sapins sur des terroirs stériles, et qu'est-ce que l'expérience a montré devoir être observée dans la plantation de ces arbres dans différens terroirs, pour en avoir le meilleur succès? cinq mémoires. A. en allemand, ayant pour devise : *Naturæ convenienter.* B. en allemand : *Sine labore nihil.* C. en hollandais : *Avant de planter, observez, connoissez, imitez la nature.* D. en hollandais : *Tot algemeen nut.* E. en hollandais : *In pondere et mensura.* On a adjugé unanimement la médaille d'or au mémoire C. A l'ouverture du billet, il parut que l'auteur est A. P. R. C. Van der Borch, *à Verwolde près Zutphen.* On a décrété de plus de faire imprimer le mémoire B., traduit en hollandais, et d'offrir à son auteur le prix d'argent, pourvu qu'il se fasse connoître dans trois mois.

VI. Qu'on avoit reçu sur la question concernant *les causes de la diminution des saumons dans nos rivières,* une réponse sans billet et signée, contre la règle, par l'auteur. L'ayant jugé trop peu satisfaisante, on a décrété de la mettre de côté et de ne pas répéter la question.

VII. Qu'on avoit reçu sur la question : *Quelles sont les règles générales, certaines et conformes aux lois de la musique, qui déterminent, d'une manière absolue, par rapport aux langues, l'harmonie dans la prononciation, et jusqu'à quel point l'élégance d'une langue en dépend-elle?* un mémoire en français, ayant pour devise : *Tum nec citra musicen grammatica potest esse perfecta.* On a vu avec regret que l'auteur de ce mémoire intéressant à plusieurs égards, n'ayant vu que très-tard la question, par

une traduction défectueuse dans le Magasin Encyclopédique, avril 1805 (germinal an XIII), avoit eu trop peu de temps pour donner la perfection désirée à son ouvrage, et qu'il étoit aussi par-ci, par-là mis en erreur sur le but réel de la Société. On a décrété de prolonger le terme du concours pour cette question jusqu'au 1er. novembre 1807, afin de donner occasion, non-seulement à l'auteur habile du mémoire reçu de le perfectionner après une traduction plus fidèle de la question répétée, mais aussi à d'autres de prendre part au concours.

VIII. Qu'on avoit reçu sur la question, par laquelle on désire *un catalogue exact des mammifères, des oiseaux et des amphibies, qui, n'étant pas des espèces transportées d'ailleurs, se trouvent naturellement dans ces pays-ci, contenant leurs différens noms en différentes parties de cette république, et leurs caractères génériques et spécifiques décrits en peu de mots, suivant le système de Linné, avec indication d'une ou plusieurs des meilleures représentations de chaque animal;* un mémoire en hollandais ayant pour devise : *Tempus rite impensum sapiens non revocat.* On l'a jugé nullement satisfaire à la question, et on a décrété de la répéter pour y répondre avant le 1er. novembre 1807.

IX. Qu'on avoit reçu sur la question proposée pour un temps illimité : *Qu'est-ce que l'expérience a appris concernant l'utilité de quelques animaux, qui sont en apparence nuisibles, surtout dans les Pays-Bas, et quelles précautions doit-on donc observer à l'égard de leur extirpation?* une réponse en allemand, ayant pour devise : *Deus nihil frustrà, at omnia bene fecit.* Cette réponse, dans laquelle on ne parle que de quelques animaux en apparence nuisi-

bles, a été jugée trop peu satisfaisante et trop superficielle, pour y adjuger aucun prix.

X. Qu'on avoit reçu sur la question proposée pour un temps illimité : *De quelles plantes indigènes, qui ne sont pas en usage jusqu'ici, pourroit-on se servir pour une bonne nourriture, et à bas prix ? et quelles plantes nourrissantes exotiques, et qui se trouvent dans d'autres pays, pourroit-on cultiver ici dans le même but?* un mémoire ayant le titre : *Essai sur les plantes comestibles du nord de la France.* Cette pièce, qui paroît écrite pour un autre but, a été jugée ne pouvoir être considérée comme une réponse sur cette question.

XI. Que les deux questions : A. *Quelle est la lumière répandue sur les manières dont les plantes acquièrent leur nourriture, après les découvertes concernant la décomposition de l'eau et de l'air atmosphérique ? Et que peut-on déduire de ce qu'on en a appris, pour améliorer la culture des végétaux utiles ?*

B. *Qu'est-ce que l'expérience a suffisamment prouvé concernant la purification de l'eau corrompue et d'autres substances impures, au moyen du charbon de bois? Jusqu'à quel point peut-on expliquer, par des principes de chymie, la manière dont elle se fait? et quels avantages ultérieurs peut-on en tirer ?* dont le terme du concours étoit fini le 1er. novemb. dernier, étoient restés sans réponse. On a décrété de les répéter, pour y répondre avant le 1er. novembre 1807.

La Société a décrété de proposer pour cette année les sept questions suivantes, dont le terme du concours est fixé

AU 1er. NOVEMBRE 1807.

I. *Quelle est la différence réelle des propriétés et des principes ou parties constituantes du sucre tiré*

de la canne de sucre et le principe sucro-muqueux de quelques arbres et plantes. Celui-ci contient-il du vrai sucre, ou peut-il être converti en sucre?

II. *Quelle est la cause de la phosphorescence de l'eau de mer? Ce phénomène dépend-il de la présence d'animalcules vivans? Quels sont, dans ce cas, ces animalcules dans l'eau de mer, et peuvent-ils communiquer à l'atmosphère des propriétés nuisibles à l'homme?*

On désire de voir démontré ce qui en est, par de nouvelles observations, et surtout qu'on examine jusqu'à quel point la phosphorescence de l'eau de mer, qui paroît être très-remarquable sur les côtes de quelques parties de ces pays-ci, est en relation avec les maladies régnantes dans les saisons moins salubres.

III. Pour éviter l'incertitude, qui a lieu dans le choix de différentes espèces de vinaigre pour différens usages, comme pour la nourriture, pour remède antiseptique, pour différens usages dans les fabriques, etc., et pour pouvoir perfectionner, suivant des principes fondés, les trafiques de vinaigre, on demande: (a) *Quelles sont les propriétés et principes différens de différentes espèces de vinaigre en usage chez nous, soit fait ici ou apporté d'ailleurs, et de quelle manière peut-on déterminer facilement la force relative des différentes espèces de vinaigre, sans y employer des appareils chymiques considérables.* (b) *Quelles espèces de vinaigre doivent être considérées suivant des épreuves chymiques les plus convenables pour les différens usages qu'on en fait? et quelles sont les conséquences de cette théorie qui peuvent servir au perfectionnement des trafiques de vinaigre?*

IV. *Quelle est apparemment l'origine du* spermaceti, *ainsi nommé? Peut-on séparer cette substance de l'huile de baleine, ou en effectuer la production*

dans celle-ci ; et cette production pourra-t-elle être avantageuse?

V. Comme c'est une règle d'agriculture bien fondée sur des expériences, que les herbes qu'on cultive sur le même terrain, doivent être variées, et comme il est très-important tant pour la conservation de la fertilité des terrains, que pour la bonne réussite des herbes qu'on cultive, qu'elles se suivent dans un certain ordre, la Société désire : *Qu'on fasse voir, par des principes physiques et chymiques, et suivant l'expérience de l'agriculture, dans quel ordre ou dans quelle succession les herbes, qu'on cultive dans ce pays-ci sur des terrains argileux, marécageux, sablonneux et mêlés doivent se suivre dans le même champ, afin que leur culture se fasse avec le plus grand avantage ; surtout dans quel ordre on doit cultiver les herbes pour la nourriture des bestiaux et d'autres sur des terrains sablonneux et élevés, principalement ceux qui sont nouvellement défrichés, enfin de ménager, autant que possible, les engrais, et de prévenir l'épuisement de la fertilité des terrains*?

VI. *Qu'y a-t-il de vrai de toutes ces indications concernant les saisons prochaines ou des changemens du temps, qu'on croit trouver dans le vol des oiseaux, dans le cri ou les sons qu'on entend à certains temps soit des oiseaux ou des autres animaux, et en général dans ce qu'on observe de plusieurs genres d'animaux à cet égard? L'expérience a-t-elle fait voir dans ces pays-ci l'un et l'autre assez souvent pour s'y fier? Qu'est-ce qui est au contraire encore douteux de ce qu'on prétend à cet égard, ou réfuté par l'expérience? Et jusqu'à quel point peut-on expliquer ce qu'on en a observé par ce que l'on connoît de la nature des animaux*?

La Société désire seulement de voir rassemblé tout

ce que l'expérience a montré à cet égard, par rapport à des animaux qui habitent dans ces pays-ci, ou qu'on voit quelquefois chez nous, afin que la réponse sur cette question soit surtout utile pour les habitans de ces contrées.

VII. *Quelles sont les maladies auxquelles les arbres fruitiers, qui sont familiers chez nous, sont le plus sujets? De quelles causes prennent-elles leur origine? et quels sont les moyens les plus efficaces pour les prévenir, ou les remèdes les plus propres à les guérir?*

La Société a proposé, dans les années précédentes, les questions suivantes, dont le terme du concours est fixé

AU 1er. NOVEMBRE 1806.

I. *Jusqu'à quel point peut-on, après les observations météorologiques, faites dans les Pays-Bas, composer la physique des vents pour ces pays-ci? Quels sont ici les vents les plus dominans? De quelle manière se succèdent-ils ordinairement, ou le plus souvent? Par quelles circonstances précédentes peut-on prévoir, avec plus ou moins de fondement en certains cas, dans ces pays-ci, les changemens des vents? Et quelle influence ont-ils ordinairement sur le changement du temps?*

II. On désire : *Un mémoire contenant les faits principaux, que la colonne électrique de* Volta *et les expériences faites à l'égard de ses effets, ont fait voir jusqu'ici?* « La Société répète qu'elle désire » qu'on distingue bien dans ce mémoire ce que les » expériences ont effectivement démontré à l'égard » de l'action de cette colonne, de ce qui doit être » regardé comme hypothétique. En attendant seu- » lement les faits principaux, exposés dans un mé- » moire clair et court, elle verra avec plaisir qu'on

» ne fasse pas mention, si ce n'est en peu de mots, » des expériences ou observations peu intéressantes » qu'on a communiquées à cet égard; elle attend » qu'on citera, avec précision, les écrits dont on » se servira pour la composition de ce mémoire. »

III. *Que sait-on actuellement des causes de la corruption de l'eau stagnante, et peut-on déduire de ce qui en est connu, ou de ce qui peut en être démontré par des expériences décisives, quels sont les moyens les plus efficaces et non nuisibles, pour prévenir la corruption de l'eau stagnante?*

IV. *Quelle lumière la nouvelle chymie a-t-elle répandue sur la physiologie du corps humain?*

V. *Jusqu'à quel point la lumière que la nouvelle chymie a répandue sur la physiologie du corps humain, a-t-elle servi à faire mieux connoître, qu'auparavant, la nature et les causes de certaines maladies? et quelles conséquences utiles, et plus ou moins constatées par l'expérience, peut-on en déduire pour la pratique de la médecine?*

VI. *Jusqu'à quel point la nouvelle chymie a-t-elle servi à fournir des notions précises sur l'action de quelques remèdes intérieurs ou extérieurs, usités depuis long-temps ou nouvellement recommandés? et quels avantages peut donner une connoissance plus exacte à cet égard, dans le traitement de certaines maladies?* On pourra voir le but de ces trois questions amplement détaillé dans le Programme de 1803 et 1804, qu'on trouvera aussi dans le *Magasin Encyclopédique* et dans l'Esprit des Journaux de ces années.

VII. *Jusqu'à quel point la chymie a-t-elle fait connoître les principes ou parties constituantes, tant éloignées que prochaines, des plantes, surtout de celles qui servent à la nourriture? Et jusqu'à quel*

point peut-on déduire de ce qu'on en sait, ou en pourra découvrir par des expériences, combiné avec la physiologie du corps humain, quelles plantes sont les plus convenables pour le corps humain dans l'état de santé et dans quelques maladies.

VIII. *Peut-on, de ce qu'on connoît des principes des alimens des animaux, expliquer suffisamment l'origine des principes ou parties constituantes éloignées du corps humain, comme sont, spécialement, terre calcaire, soude, phosphore, fer, etc.; sinon, sont-ils portés d'ailleurs dans le corps animal, ou y a-t-il des expériences et des observations, suivant lesquelles on peut supposer qu'au moins quelques-uns de ces principes, quoiqu'on ne les puisse composer ni analyser par des moyens chymiques, sont produits par une action propre des organes vivans.*

En cas qu'on adopte la dernière opinion dans la réponse, il suffira de prouver évidemment la production d'un de ces principes susdits.

IX. *Quels sont les insectes qui sont les plus nuisibles aux arbres fruitiers dans ces pays-ci? Que sait-on de leur économie, de leur métamorphose, de leur génération et des circonstances qui favorisent leur multiplication ou s'y opposent? Quels moyens peut-on déduire de l'un et l'autre comme les plus convenables pour les diminuer, et quels moyens connoît-on, par des expériences, pour en garantir les arbres susdits?*

On désire qu'on donne, en répondant à cette question, l'histoire naturelle de ces insectes brièvement conçue et éclaircie par des dessins exacts.

X. *Qu'est-ce que l'expérience a démontré suffisamment concernant l'accélération de la germination des semences, que* M. de Humbold *a essayées le premier, en les arrosant de l'acide muriatique oxygéné, comme aussi concernant d'autres moyens qu'on a employés,*

hormis les engrais communs et la chaleur, pour accélérer la végétation des plantes en général, et la germination des plantes en particulier? Jusqu'à quel point peut-on expliquer, par la physiologie des plantes, de quelle manière ces moyens agissent? Quel secours nous donne ce que nous en connoissons, pour des recherches ultérieures, soit des moyens déjà employés ou d'autres? Et quelle utilité peut-on tirer de ce que l'expérience en a déjà fait voir et confirmé pour la culture des végétaux utiles.

XI. *Jusqu'à quel point connoît-on le sable mouvant, pour autant qu'il se trouve à différens endroits de cette république, surtout en Hollande? Que sait-on de son étendue et de sa profondeur? De la nature différente, de l'épaisseur et de la variation de ses couches? de sa mobilité? Et de quelle manière peut-on expliquer ce qu'on voit avoir lieu quelquefois à cet égard? Quelles indications utiles peut-on déduire de ce que nous en savons, soit en faisant des puits pour obtenir de meilleure eau de source, soit en plaçant les fondemens pour des édifices, écluses, ou autres bâtimens?*

XII. *Puisque les langues ne dépendent pas plus d'un soi-disant hasard, qu'elles ne sont entièrement arbitraires, démontrer par la comparaison de plusieurs d'entre elles, et surtout des anciennes, 1°. quelles sont les traits généraux et les principaux attributs, qui se rencontrent dans la plupart des langues? 2°. Quelles en sont les principales différences? 3°. Les sources et les conformités générales, ainsi que les causes des différences qui pourroient servir à déduire et à expliquer leur variété?*

La Société est invitée, dans l'année passée, par la régence de la ville d'Amsterdam, de proposer la question suivante, et de promettre, pour son compte, là

la double médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la Société, de la valeur de 60 ducats d'Hollande, à celui qui, au jugement de la Société, y aura répondu le mieux, ou d'une manière satisfaisante, avant le 1er. janvier 1807.

Puisque l'état actuel de l'Ye, le long de l'étendue entière de la ville d'Amsterdam, c'est-à-dire derrière ce qu'on appelle de Laag, le long du Groote Waal, Hannekes-Breeuw-waal, et des Darses de l'état et de la compagnie des Indes-Orientales, comme aussi du bassin entier au midi des pilotis extérieurs, occasionne non-seulement une accumulation de boue, mais paroît même être menacé d'un atterrement, au point que l'on est obligé, pour conserver la navigation, d'enlever à grands frais la boue, par des moyens mécaniques de moulins à boue et par la main d'œuvre, et puisque cette accumulation de boue paroît plutôt augmentée que diminuée, depuis qu'on a fait en 1778 les têtes à l'orient et à l'occident de Nieuwendam, et qu'on a rétabli l'ancienne Kade le long du Zickenwater, on demande :

A quelles causes cette accumulation accélérée de boue dans l'Ye doit être attribuée, et par quels moyens on pourroit empêcher cette accumulation de boue si onéreuse et si nuisible pour la navigation, ou effectuer du moins que la boue ne s'accumule de nouveau aux endroits susdits, quand elle y sera ôtée.

On promet de plus à l'auteur du mémoire auquel la médaille sera adjugée ou à ses héritiers, une gratification de dix mille florins d'Hollande pour le moins, en cas que la régence d'Amsterdam décrète d'effectuer le plan proposé, et lorsque l'expérience de six années aura prouvé que le succès répond au but.

Les sondes de l'Ye se trouvent à l'imprimerie de la ville d'Amsterdam.

Les questions suivantes continuent d'être proposées.

POUR UN TEMPS ILLIMITÉ.

I. *Qu'est-ce que l'expérience a appris concernant l'utilité de quelques animaux, qui sont en apparence nuisibles, surtout dans les Pays-Bas, et quelles précautions doit-on observer pour leur extirpation.*

II. *Quelles sont les plantes indigènes, les moins connues jusqu'ici par leur vertu, que l'on pourroit employer avec utilité dans nos pharmacopées, et qui pourroient remplacer les remèdes exotiques?*

Les mémoires que la Société attend sur cette question, doivent présenter non-seulement les vertus et les avantages de ces remèdes indigènes, d'après des témoignages étrangers, mais aussi des preuves et des observations faites originairement dans nos provinces.

III. *De quelles plantes indigènes, qui ne sont pas en usage jusqu'ici, pourroit-on se servir pour une bonne nourriture, et à bas prix? et quelles plantes nourrissantes exotiques, ou qui se trouvent dans d'autres pays, pourroit-on cultiver ici dans le même but?*

IV. *Quelles plantes indigènes, qui sont inusitées jusqu'ici, peuvent, d'après des expériences bien confirmées, donner de bonnes couleurs, dont la préparation et l'usage pourroient être introduits avec profit? Et quelles plantes exotiques pourroit-on cultiver avec profit sur des terres moins fertiles ou peu cultivées de cette république, pour en extraire des couleurs?*

La Société répète qu'elle a décrété dans la séance anniversaire de 1793, de délibérer dans chaque séance anniversaire, si, parmi les écrits qu'on lui a com-

muniqués depuis la dernière séance (et qui ne sont pas des réponses sur des questions proposées), il s'en trouve quelqu'un, concernant quelque branche de la physique ou de l'histoire naturelle, qui mérite une gratification particulière; elle adjugera alors à cet écrit, ou, si il y en a plusieurs, à celui qu'elle jugera le plus intéressant, une médaille d'argent frappée au coin ordinaire de la Société, et de plus une gratification de dix ducats.

La Société verra avec plaisir que les auteurs abrègent leurs mémoires, autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question. Elle désire que tout ce qu'on lui offre soit écrit clairement et succinctement, et qu'on distingue bien ce qui est réellement démontré de ce qui doit être regardé comme hypothétique.

Tous les membres ont la liberté de concourir, à condition que leurs mémoires, comme aussi les billets, qui renferment la devise, soient marqués de la lettre L.

Les réponses peuvent être faites en *hollandais*, *français*, *latin* ou *allemand*, mais seulement en caractères italiques; elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté, qui contienne le nom et l'adresse de l'auteur, et envoyées à M. Van Marum, *secrétaire de la Société.*

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la Société, aura le mieux répondu à chacune des questions mentionnées ci-dessus, est une *médaille d'or*, frappée au coin ordinaire de la Société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur, et l'année où il reçut le prix, ou trente ducats au choix de la personne à qui la *médaille d'or* aura été décernée. Il ne sera pas permis cependant à ceux qui au-

ront remporté le *prix* ou un *accessit* de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelque autre ouvrage, sans en avoir obtenu expressément l'aveu de la Société.

La Société a nommé directeurs : C. de Vos Van Steenwijk, président de leurs Hautes Puissances, à la Haye; M^r. C. C. Six, membre de leurs Hautes Puissances, à la Haye; M. G. Brantsen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république Batave, à Paris; M. Van der Goes, secrétaire de l'Etat pour les affaires extérieures, à la Haye; C. H. Verhuell, secrétaire de l'Etat pour la marine, à la Haye; J. J. A. Gogel, secrétaire de l'Etat pour les finances, à la Haye; F. G. Van Lijnden de Hemmen, à Wageningen en Gueldre; J. G. Verstolk van Zoelen, membre du gouvernement du département de la Hollande, à la Haye; C. H. Van Grasveld, gouverneur général des Indes Orientales; M^r. C. T. Elout, procureur général de la Cour Nationale de justice, à la Haye; H. A. Parvé, conseiller ordinaire des Indes Orientales; P. Ywan. Hogguer, à Amsterdam; Robert Voute, à Middagten en Gueldre; M^r. J. W. Van Vredenburg, à Delft. — Et membres : S. F. G. Rau, docteur et professeur en théologie, à Leide; S. Speijert van der Eijk, professeur en mathématiques et en physique, à Leide; J. M. Kemper, professeur en droits, à Amsterdam; J. Clarisse, docteur et professeur en théologie, à Harderwyck; J. A. Fas, docteur et lecteur en mathématiques, en astronomie et en l'art de navigation, à Leide; G. Bakker, docteur en médecine, lecteur en anatomie et chirurgie, à Harlem; J. Bodel, docteur en médecine, à Dord; L. I. Van Meerten, secrétaire de l'administration médicale de l'armée de la république Batave, à la Haye;

Bernard Meijer, docteur en médecine, et membre de plusieurs Sociétés littéraires, à Offenbach, près Francfort; *Charles-François* de Nieuport, à Bruxelles.

Allemagne.

L'électeur archi-chancelier a établi à Ratisbonne une *École de musique et de déclamation* sur le modèle du Conservatoire impérial de France. Il y aura de plus, une École de danse attachée à cet établissement. Les élèves seront exercés et examinés en public; et, si on leur trouve des dispositions et du talent, il leur sera permis de suivre la carrière du théâtre. Mais aucun d'eux n'en obtiendra la permission, s'il n'est réputé comme sujet de bonnes mœurs, et s'il ne produit l'aveu formel de sa famille.

Autriche.

Il s'est passé à la *ménagerie de Schœnbrunn*, près de Vienne, un événement qui mérite de fixer l'attention des naturalistes. Le tigre mâle du Bengale qui s'y trouve, est ordinairement nourri avec de la viande de boucherie; mais lorsqu'il a sa maladie ordinaire (une espèce d'ophthalmie), on lui donne de jeunes animaux vivans, dont le sang chaud contribue à le guérir. On lui jeta, il y a quelques semaines, un jeune chien de boucher (femelle); dans ce moment, le tigre étoit accroupi, et sa tête reposoit sur ses jambes de devant. Le chien, revenu de son premier effroi, s'approcha, et commença à lui lécher les yeux; le tigre s'en trouva si bien, qu'oubliant sa passion pour le carnage, non-seulement il épargna l'animal, mais il lui témoigna même sa reconnoissance par des caresses. Le chien, entièrement revenu

de sa crainte, continua de le lécher, et en peu de jours le tigre se trouva guéri. Depuis ce moment, les deux animaux vivent dans l'intimité la plus parfaite ; avant de toucher à sa nourriture, le tigre attend toujours que son compagnon se soit rassasié avec les meilleurs morceaux. Il souffre tout de lui, et même lorsque le chien le mord en jouant, il ne témoigne aucun ressentiment, et ne cesse de lui faire des caresses.

Jamais on n'a fait autant de recherches que depuis quelques années, pour multiplier le nombre des instrumens de musique. Un artiste nommé Holbein, vient d'en inventer un à Prague qu'il a surnommé *uranicon*. Une de ses propriétés est d'enfler progressivement les sons, depuis le *pianissimo* jusqu'au *fortissimo*, et *vice versâ*. A cet instrument est joint un jeu de cor, dont l'écho semble retentir dans les montagnes, enfin l'*adagio* est chanté, *ad libitum*, par une voix de femme des plus douces.

Bavière.

Le 19 novembre 1805, l'*Académie des sciences* de Munich a tenu une séance publique pour célébrer la fête du roi. M. J. J. de Obernberg fit lecture d'un discours sur la réformation dans la principauté de Waldeck dans la Bavière supérieure.

M. J. Baader montra ensuite le modèle d'une machine, inventée par lui, qu'il appelle *Hydrometrographe*, et qui a déjà été exécutée en grand dans les salines de Reichenhall ; au moyen de cette machine, la mesure sommaire d'une certaine quantité d'eau qui a passé par un conduit d'une certaine dimension, est déterminée et marquée en pieds cubes.— Dans la même séance, M. l'archiviste de Pollhausen

a fait distribuer aux membres de la Société un monument stéréotypé, dédié aux mânes de Guttenberg, dont l'invention est due à lui et à M. *Neuer*.

L'éclipse du soleil qui a eu lieu le 16 juin, a été observée à Munich avec le plus grand soin, par M. Seyffer, astronome du roi. Ce savant a remarqué, au moyen d'un réfracteur achromatique, qu'à l'instant où la lune se dégagea du soleil, on aperçut très-visiblement au bord de la lune, des taches que l'on a toujours considérées comme des montagnes. Cet astronome donnera d'ailleurs, sous peu, une relation détaillée de ses observations, ainsi que la position géographique de la ville de Munich, qu'il déterminera d'après les règles ordinaires de l'astronomie.—Dans une annonce littéraire de cette capitale, en date du 18 mai, on propose la figure gravée d'un oiseau qui n'a jamais été décrit méthodiquement par aucun naturaliste, et dont il est fait mention pour la première fois dans le second tome de l'Histoire naturelle de Gmelin. Cet oiseau, véritablement curieux, a quatre sortes d'ailes, ou plutôt un collier de plumes très-touffu, qu'il étend sur son dos quand il pleut, en manière de parapluie. Les éditeurs du même ouvrage promettent de nous donner la description de plusieurs autres espèces originales et nécessaires aux progrès de l'ornithologie.

Electorat de Bade.

M. *Georges-Laurent* Bauer, autrefois professeur de morale et de littérature orientale à l'Université d'Altdorf près de Nuremberg, appelé depuis peu à celle d'Heidelberg pour occuper une chaire de professeur de théologie, est mort dans cette ville le 12

janvier 1806, à l'âge de 50 ans. Il s'est fait connoître d'une manière avantageuse par plusieurs ouvrages d'exégèse et d'antiquités bibliques, dont on trouve la liste dans le *Gelehrte Teutschland* de M. Meusel. Comme professeur, il jouissoit d'une estime générale; et il la méritoit par le zèle qu'il mettoit à remplir les fonctions qui lui étoient confiées.

Prusse.

L'*université* de Halle possédoit depuis plusieurs années un établissement de clinique médicale, sous la direction de M. Reil, conseiller en chef des mines. Le gouvernement vient d'y fonder aussi deux autres établissemens semblables, l'un pour la clinique chirurgicale, l'autre pour la clinique d'accouchement. S. M. le roi a assigné, pour cette institution, un fonds annuel de 2,600 reichsthaler; et pour frais de premier établissement 2,000 reichsthaler, en attendant que l'hôpital accordé soit établi.

La direction de cette nouvelle institution de chirurgie et d'accouchement a été confiée à M. le conseiller intime, Loder; il s'occupera surtout de la clinique chirurgicale, et M. le professeur Frorief de la clinique d'accouchement; depuis une année ce dernier avoit entretenu à ses frais une salle d'accouchement. C'est à l'usage de cet établissement que le roi a fait faire l'acquisition, pour un prix considérable, de la collection précieuse et fort complète de bandages et de machines de chirurgie, que M. *Bernstein*, chirurgien de la Cour, avoit formée à Jena.

Dans sa séance du 29 janvier dernier, l'*Académie impériale des curieux de la nature*, à Erlangen, a proposé, pour sujet d'un prix, la question suivante: « *Parmi les plantes corymbifères de* Jussieu, *dont*

» *l'usage n'est pas encore introduit dans les pharma-*
» *cies, et qui croissent spontanément en Allemagne,*
» *ou qu'on pourroit du moins y cultiver facilement en*
» *quantité, quelles sont celles dont les vertus médi-*
» *cinales sont les plus considérables? quelles sont*
» *ces vertus? et dans quelles maladies peut-on les*
» *employer avec succès?* »

L'Académie désire que les savans qui voudront concourir, ne s'arrêtent pas aux espèces officinales dont MURRAY a traité dans la seconde édition de son *Apparatus medicam.*, tom. I, pag. 174—264; qu'ils portent leurs recherches surtout vers celles qui n'appartiennent pas aux plus rares, et vers celles qu'il est facile de se procurer par la voie du commerce, ou qu'on peut aisément multiplier par la culture; elle désire qu'on fasse connoître au moins cinq espèces comme ayant des vertus médicinales distinguées, prouvées par des expériences chymiques et médicinales, entreprises par l'auteur même.

L'Académie n'exige point d'expériences inutiles et superflues; mais bien celles qui sont nécessaires pour pouvoir porter un jugement compétent sur les vertus et l'emploi de chaque espèce.

Lorsque d'autres auteurs ont donné lieu à entreprendre ces recherches et ces expériences, les concurrens sont invités à les faire connoître.

Les mémoires peuvent être écrits en allemand, en latin ou en français; ils auront en tête une devise, répétée sur le billet cacheté qui doit contenir le nom, les qualités et la demeure de l'auteur. Ils seront adressés au président de l'Académie impériale des curieux de la nature, à Erlangen, à qui ils doivent parvenir avant le 1er. octobre 1807. Les auteurs joindront à leur mémoire une branche séchée, étiquetée

et garnie de fleurs, de chacune des espèces dont ils parleront dans leur mémoire.

Le prix est une médaille de 20 ducats ; il sera adjugé le 5 janvier 1808.

Dans la séance ordinaire du 2 janvier de l'*Académie des sciences utiles* d'Erfort, M. Büchner a continué la lecture de son mémoire *sur l'inoculation de la petite vérole naturelle, et sur le résultat de la première vaccination à Bergen dans la Norwège.* Il a donné l'histoire détaillée de celle-ci, et a rapporté un cas remarquable qu'il a eu occasion d'observer pendant l'exercice de ses fonctions de médecin.

Il fut appelé auprès de l'enfant âgé d'un an, d'un capitaine de vaisseau nommé *Paasche*, absent de chez lui et faisant un voyage en France. La mère avoit cru que les symptômes de la maladie provenoient de la dentition ; mais M. Büchner ne tarda pas à apercevoir tous les accidens et symptômes qui accompagnent ordinairement la petite vérole naturelle.

Avant son éruption, il engagea fortement la mère, et à plusieurs reprises, de faire vacciner ses deux autres enfans ; mais il ne réussit point à la persuader de suivre son conseil, soit parce qu'elle avoit une aversion naturelle contre la petite vérole, soit parce qu'elle n'osoit rien entreprendre pendant l'absence de son mari.

Le jour suivant, l'enfant, âgé d'un an, portoit déjà sur tout son corps les marques de l'éruption ; la petite vérole devint maligne, et le sixième jour l'enfant mourut. La mère, désolée, vint alors supplier le médecin de sauver, de secourir ses deux autres enfans. Il prit le parti de les vacciner, après

les y avoir préparé convenablement. Il fit transporter l'un et l'autre dans la chambre la plus écartée de la maison, les fit placer dans un bain tiède, bien frotter, et fit éloigner d'eux tous les vêtemens dont ils s'étoient auparavant servis. La vaccination se fit avec succès; les piqûres s'enflammèrent, l'éruption des boutons eut lieu à l'époque convenable, et ceux-ci approchèrent de la parfaite maturité. Mais le huitième jour les deux enfans passèrent une nuit très-inquiétante. Ils eurent des envies de vomissement, des maux de tête, en un mot tous les symptômes qui précèdent ordinairement la petite vérole naturelle; en effet le lendemain l'éruption de celle-ci eut lieu, et tout le corps des deux enfans se couvrit des taches rouges, ordinaires en pareille circonstance. Cette petite vérole n'étoit ni de la bonne espèce ni tout à fait maligne, et les deux enfans sortirent très-bien de cette crise. Mais ce qu'il y eut de singulier, c'est que les boutons de la vaccine continuèrent leurs progrès; et que leurs croûtes ne tombèrent qu'après la dessiccation des boutons de la petite vérole.

M. C. H. L. Garmann, curé à Giegelheim, près d'Altenbourg, a adressé à la Société quelques idées sur l'exécution d'un instrument économique pour mesurer les forces, à l'usage des artisans et des gens de la campagne

Dans la séance du 6 janvier, M. le docteur Thielow, prosecteur à l'amphithéâtre d'anatomie, lut un mémoire *sur un œsophage d'homme*, accompagné d'un *jabot* (guttur). Il a trouvé cette anomalie de conformation dans un homme de 52 ans, à la gauche de la partie inférieure du cou. La base ou partie inférieure de ce corps, dont la forme étoit celle d'une poire, étoit au-dessous de la clavicule gauche,

et la partie supérieure effilée, ayant une ouverture garnie d'une espèce de bourrelet, étoit aux environs du commencement de la gorge. Sa contexture avoit plus de densité que celle de l'œsophage. Depuis l'ouverture jusqu'à l'extrémité, la longueur de ce jabot étoit de deux pouces et un quart, dans l'état de relâchement; le grand diamètre étoit d'un pouce et trois quarts, l'ouverture de trois huitièmes d'un pouce.

L'étendue de ce jabot étoit considérablement augmentée lorsqu'on y soufflait. Il pouvoit contenir environ une livre d'eau; et lorsqu'on le remplissoit l'eau n'en sortoit qu'au moyen d'une assez forte pression de la main.

La nourriture et la boisson prises par cet homme, passoient d'abord dans ce jabot, et y séjournoient pendant plus de deux heures, avant de passer dans l'estomac.

M. Thielow a développé dans ce mémoire les raisons pour lesquelles ce corps doit être considéré comme un jabot ou *guttur*. Il en a donné la description et la figure dans la seconde livraison de son ouvrage sur différens objets d'anatomie et de pathologie, qui a paru à la dernière foire de Pâques.

M. le professeur Dominikus a lu un mémoire *sur la politique des Romains de faire des rois, considérée sous le rapport de l'histoire et de la politique, d'après ses motifs, sa manière et ses suites.*

Suède.

La veuve du célèbre naturaliste Linné est morte à Stockholm le 20 mai, âgée de 90 ans.

Russie.

Un ouvrage périodique, publié par M. Storch, in-

titulé *La Russie sous Alexandre I* (1805, n°. XI), nous donne les détails suivans :

« Dans les provinces allemandes de cet empire, dit-il, il y a dans ce moment *six* imprimeries, dont trois dans le gouvernement de Livonie, une dans celui de Courlande, et deux dans celui d'Esthonie. En voici l'énumération : 1°. L'imprimerie de l'Université de Dorpat, établie en 1789 par M. *Grenzius*, qui, en 1802, eut le titre d'*imprimeur de l'Université*. Depuis l'établissement, on y publie une gazette politique avec une feuille d'annonces. — 2°. L'imprimerie de la couronne et de la ville, à Riga, établie déjà en 1522. De tous temps elle a eu le privilége d'imprimer tous les livres d'église et d'école pour cette ville; elle est pour ainsi dire la mère de toutes les imprimeries étrangères de la Russie, et c'est de là que Pierre I a tiré la première imprimerie établie à Pétersbourg : depuis 1785 elle appartient à M. *J. K. D. Müller*. — 3°. La même ville possède encore une autre imprimerie établie en 1777; c'est celle de M. *Hœcker*. — L'imprimerie du gouvernement à Mietau, où probablement il y en avoit déjà une en 1584; ce n'est que dans les dernières années qu'elle est devenue florissante sous la direction de M. *Steffenhagen*, qui a rendu un service signalé a ce pays, en y répandant beaucoup de bons ouvrages allemands, et surtout en lithuanien. — 5°. L'imprimerie de la ville et du gymnase de *Reval*, fondée du temps des Suédois; elle publie la seule gazette qui paroît à Reval; elle appartient à M. *Minuth*. — 6°. L'imprimerie de *Gressel*, établie dans la même ville en 1802.

Toutes ces imprimeries, surtout celle de Mietau, sont pourvues d'une grande quantité de caractères.

Royaume d'Italie.

Le gouvernement a fondé un concours annuel pour un drame héroïque et deux drames comiques qui seront les uns et les autres représentés sur le théâtre *della Scala*. Il sera accordé un prix de 60 sequins à l'auteur du meilleur drame héroïque, et de 40 sequins à chacun de ceux dont les drames comiques seront couronnés.

FRANCE.

En exécution de sa délibération du 4 mars dernier, la *Société des Sciences et des Arts* de Grenoble a fait célébrer, le 20 mai, un service en l'honneur de M. le conseiller-d'état Mounier, natif de Grenoble, et l'un de ses membres correspondans. Elle s'est réunie le matin dans le lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, d'où elle s'est rendue en corps dans l'église de Saint-André, qui avoit été disposée pour cette cérémonie. Les parens et alliés de M. Mounier y avoient été invités; et, accompagnés de deux commissaires de la Société, ils y ont occupé les places qui leur avoient été destinées.

Le soir du même jour, la Société a tenu une séance publique consacrée à l'éloge historique de M. Mounier. Sa famille y avoit été réunie et placée en face du bureau.

Le portrait de M. le conseiller-d'état Mounier, qui, par arrêté de la Société, est compris dans le nombre de ceux des grands hommes de ce département qu'elle doit faire peindre, avoit été posé sur une colonne tronquée, entouré d'une guirlande de chêne.

La séance a été ouverte par un discours de M.

Fourier, préfet, président, où étoient développés les motifs de cette cérémonie.

Le secrétaire, M. Champollion-Figeac, a fait lecture des arrêtés de la Société relatifs à cette séance publique.

M. Berriat (Saint-Prix), professeur à l'école de droit, vice-président, a prononcé l'*Éloge historique de M. Mounier.*

La vive émotion de l'auditoire a prouvé que la Société étoit, dans cette circonstance, l'interprète des citoyens de la ville de Grenoble et de tout le département en général, qui déplorent, avec elle, une perte bien sentie.

La séance a été terminée par ce quatrain, proposé par M. Mauclerc, membre de la Société, pour le portrait de M. Mounier :

Juste, éclairé, prudent, inflexible aux abus,
Consacrant à l'État ses travaux et sa vie,
Mounier, par ses talens, ses mœurs et ses vertus,
Au silence, partout, a su forcer l'envie.

Le 11 juin, la *Société des Sciences et Arts* d'Agen a tenu une séance publique. Le conseil général du département, qu'elle avoit prié d'y assister, s'y est rendu en corps.

On avoit exposé dans la salle, et orné de lauriers, le portrait de *Jules Scaliger*, dont l'éloge devoit être couronné dans cette séance. M. Nonbel, président, l'a ouverte par un discours relatif à cette solennité.

M. Lafont père a fait ensuite un rapport sur les ouvrages envoyés au concours, et après avoir décrit, avec beaucoup d'habileté, le caractère et les principes littéraires de l'éloge en général, il en a fait

l'application à celui qui a été envoyé à la Société par M. Briquet, professeur de belles-lettres à Niort, lequel a obtenu le prix.

Parmi les lectures qu'on a entendues après ce rapport, on a distingué celles 1°. d'un *Discours sur les avantages des Académies*, par M. Ballias-Laubarède, membre du conseil-général; 2°. d'un *Éloge d'Emmanuel-le-Grand, roi de Portugal*, par M. J. J. Lacoste; 3°. d'une *Épitre à ma femme*, par M. Piquépal, juge en la Cour de justice criminelle du département.

Dans la distribution des prix faite dernièrement par l'*Académie des Beaux-Arts* de la ville de Bruges, une médaille a été décernée à un jeune homme qui, privé par la nature de l'usage de ses mains, est parvenu, en tenant le crayon à la bouche, à faire des dessins d'une exécution remarquable.

On a découvert à Lyon, sur un terrain qui appartient à M. Macors, membre du jury de pharmacie, une mosaïque plus intéressante que celle qui est dans l'ancienne maison Cassaire, et qui a été décrite et figurée plusieurs fois. M. Artaud en a fait un dessin que l'on grave actuellement, et il en a composé la description suivante qu'il a eu la bonté de m'adresser.

Cette mosaïque représente des courses de chars et de chevaux dans l'enceinte d'un cirque.

Son tableau est un carré long de 14 pieds et demi, sur 9 pieds et demi de largeur. Son encadrement est formé par une bordure d'entrelas à triple rang, et par des rinceaux à feuille d'acanthe.

Comme dans toutes les mosaïques en général, le fond en est brun; les sujets se détachent en clair.

Presque tous les chevaux sont rougeâtres, ou plutôt couleur de chair; quelques-uns sont blancs, d'autres

d'autres gris, selon que l'artiste l'a jugé nécessaire pour faire fuir ou détacher ses groupes.

Les figures et les chevaux ont du style et du mouvement. Sans doute le dessin en eût été plus correct sans la difficulté de l'exécution.

On sait que l'enceinte des cirques étoit un grand espace alongé, dont une des extrémités étoit rectiligne, et l'autre demi-circulaire. Les spectateurs étoient assis tout autour sur des gradins défendus par un large fossé.

Au milieu de la carrière qui fait le sujet de cette mosaïq, se trouve la *spina* ou l'épine qui la partage dans presque toute sa longueur : c'est un massif de maçonnerie qui, suivant les proportions, paroît avoir les quatre pieds d'élévation qu'on lui attribue ordinairement. Elle est coupée à peu près vers le milieu par un passage étroit, où sont deux figures tenant la palme que les juges attachoient à la tête des chevaux qui avoient aidé à remporter le prix.

Deux autres passages, également étroits, sont formés par les *tribornes* qui sont aux deux extrémités de l'épine, et qui en sont un peu séparées.

Nous avons dit que ce massif de maçonnerie étoit partagé en deux parties inégales; l'obélisque consacré au soleil, étant sur la plus longue, se trouve parfaitement au milieu.

C'étoit sur l'épaisseur de ce mur qu'étoient placés les objets sacrés relatifs aux jeux ; mais on n'a jamais su précisément la manière dont ils y étoient disposés.

C'est ici que les savans s'arrêteront avec plaisir. Ils distingueront dans ce cirque les sept dauphins consacrés à Neptune, et les sept œufs de bois consacrés à Castor et Pollux, destinés à marquer le

nombre des tours que faisoient les chars dans l'enceinte.

Sur chaque partie de l'épine, on distingue un rang de dauphins et un rang d'œufs.

Les sept dauphins sont placés alternativement et transversalement sur une barre soutenue par trois pivots en forme de rampe. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'ils paroissent jeter de l'eau sur l'épine creusée en forme de bassin. Les œufs de bois qui viennent après, sont sur de petits supports liés par le milieu en forme de palissade. On y aperçoit un fragment de figure, vêtue de bleu, que je soupçonne être l'*erector ovorum*, celui qui comptoit les tours.

Sur l'autre partie de l'épine, où sont les mêmes objets correspondans, on n'aperçoit point de figure, la place qu'elle auroit pu occuper étant détériorée.

A l'entrée de la mosaïque, sont les *carceres* (1) ou barrières; leur couleur indique qu'elles sont en bois, ainsi que dans les premiers temps de la république romaine.

Quoique les auteurs en aient indiqué douze dans chaque cirque, on n'en compte ici que huit, nombre égal à celui des chars.

La grande entrée, qui est sans porte, se trouve au milieu des barrières. Au-dessus est la tribune des juges; elle est divisée par trois festons de draperie qui pendent sur leur tête.

Ces trois juges sont vêtus de bleu: le président, placé au milieu, est plus élevé; il a le bras droit

(1) Dans le Musée de Velletri, il y a un bas-relief représentant des *carceres*. Il a été gravé dans les *Monumenti antichi inediti*, 1788, décembre, pag. 93, de M. Guattani, et il a été reproduit par M. de Laborde, dans son bel ouvrage sur la mosaïque d'Italica, pl. XV, n°. 7.

A. L. M.

hors de la tribune, tenant quelque chose de blanc très-informe, que je crois être le linge qui servoit de signal pour le moment du départ. De chaque côté de la tribune, et au-dessous des barrières, sont deux rangs de galeries. La première, plus avancée, forme un amphithéâtre. Ce lieu étoit destiné pour les grands ; néanmoins on n'y voit qu'une figure courbée sur un bâton, dont je n'ai pu me rendre compte, mais que je crois avoir rapport aux juges, par la couleur de son vêtement.

Un homme en bleu, dont on n'aperçoit que la tête et les jambes, se trouve placé un peu à droite de la porte d'entrée ; il est adossé contre un pilier : je pense que c'est le héraut qui devoit proclamer le vainqueur.

Il reste maintenant à parler des chars et des chevaux.

On remarque à l'entrée de cette mosaïque, à droite, un cocher de la *faction verte* renversé, ses chevaux abattus, son char fracassé.

La seconde couleur est la rouge. C'est un quadrige de la *faction rouge* dont on ne voit pas le char ; il doit être caché par les jambes des chevaux. L'attitude du cocher est fière, et ses coursiers sont mieux dessinés que les autres.

La troisième couleur est *blanche*. Le quadrige de cette faction est presque de front avec le précédent ; son char ne peut être aperçu. Le cocher agite son fouet. Celui qui le devance est un cavalier dont on n'aperçoit que la jambe.

Le quatrième char, au coin de la mosaïque, paroît appartenir à la *faction bleue* par les traces de couleur qui lui restent. Il est assez curieux. Les chevaux sont stimulés par deux personnes à la fois : l'une est assise à rebours sur son char, et se tournant pour

fouetter ses chevaux ; l'autre est à pied, et vue de dos ; elle a deux raies rouges tout le long de sa tunique, qui est blanche et languetée par le bas ; on remarque dans sa main gauche un instrument blanc à deux pointes, que je crois être un aiguillon d'ivoire ; aussi ses chevaux paroissent s'alonger et redoubler de vîtesse ; trois d'entre eux sont unis par un joug ; le quatrième est attaché seulement par un trait comme nos chevaux de volée.

Le cinquième char, à l'angle gauche de la mosaïque, est de la *faction rouge*. Il a touché la borne ; il est tourné dessus-dessous, et son revers offre un carré quadrillé à jour ; quoique le cocher soit renversé, il semble néanmoins vouloir faire relever ses chevaux abattus.

Le sixième est à couleur *bleue ;* il paroît aller en bon ordre, mais il est devancé par un cavalier vert tenant la bride de son cheval.

Le septième, coupé par l'obélisque, et dégradé en grande partie, ne peut offrir la couleur de sa faction.

Au huitième enfin, on ne distingue que la tête des chevaux, le reste étant fort détérioré. Il paroît plus rapproché de l'épine. Une seule jambe de cheval qui reste, indique que le passage s'opère dans l'intervalle formé par le piédestal des bornes et par l'extrémité de l'épine. Celui-là, sans doute, arrivé le premier, doit être le vainqueur. Il est fâcheux qu'on ne puisse distinguer sa couleur (2).

La dernière figure, près des barrières, est un homme à pied dans l'action de courir. Il est vêtu

(2) Il est évident qu'elle doit être blanche ou verte, puisqu'il y a des chars pour chaque couleur rouge et bleue. Si on distinguoit quelque trace de la couleur du char précédent, on auroit indubitablement celle-ci. A. L. M.

de vert, et tient dans un bassin la somme destinée au vainqueur, qui est représentée par du lapis, comme une chose précieuse.

Je crois que cette intéressante mosaïque étoit encore à découvert dans des temps de barbarie, et qu'on aura mis autant d'avidité à la dégrader, que son nouveau propriétaire met de zèle et de soin pour la conserver et pour l'embellir (3). Ce qui m'a confirmé dans cette idée, c'est que tous les vêtemens formés avec des pierres précieuses ont été dégradés, surtout les bleus en lapis (4), tandis que le reste est intact.

Les chevaux se font remarquer par leur queue coupée à l'anglaise. Je ne crois pas qu'on en ait jamais vu de semblables dans les bas-reliefs relatifs aux courses de chars. Ce qui prouveroit que les Anglais ne sont point les inventeurs de cet usage.

J'estime qu'on peut fixer cette mosaïque au temps d'Auguste, puisqu'à cette époque Agrippa fit rétablir les dauphins sur l'épine des cirques. Elle ne peut être postérieure à Domitien, puisqu'elle n'offre que quatre couleurs; et l'on sait que cet empereur en fit ajouter deux aux précédentes, la pourprée et la dorée.

La simplicité des barrières me fait présumer que cette peinture est l'image d'un cirque de province.

Caligula résida long-temps à Lyon, où il institua des jeux; il aimoit passionnément les chevaux; il excelloit à conduire *un char dans la carrière*. Il est à présumer qu'ayant fait ériger un cirque pour son

(3) Il l'a fait réparer, et recouvrir d'un temple de forme antique, qu'il a dédié aux amis des arts.

(4) Est-il bien sûr que ces astres bleus soient de lapis. Ne seroient-ils pas plutôt en émail. Le lapis n'est pas assez dur pour être employé pour paver des salles. A. L. M.

amusement, on ait voulu en consacrer le souvenir par une peinture inaltérable. Qui sait même si le prince ne s'y trouve pas représenté ?

Cependant, quoique je hasarde cette opinion, j'avoue, ajoute encore M. Artaud, que j'ai toujours préféré celle de M. Delandine, qui attribue cette mosaïque à la demeure de Ligurius, intendant des jeux à Lyon, et souverain pontife du temple d'Auguste, dont il ne devoit pas être éloigné. Il donna des jeux de cirque à toutes les corporations de la ville, qui, en reconnoissance, lui firent graver une inscription que nous possédons encore, où l'on remarque ces mots :

LUDOS CIRCENSES DEDIT.

Ici finit la description de M. Artaud. Il faut espérer que nous jouirons bientôt de la gravure due à ses soins et au zèle éclairé de M. Macors.

PARIS.

Par un décret impérial du 2 juillet, il sera établi dans les hospices de malades des villes de BRUXELLES, GAND et AMIENS, des cours-pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie. Six professeurs au plus seront chargés de faire des leçons sur les différentes parties de l'art de guérir; ils seront choisis de préférence parmi les sujets déjà attachés aux hospices. Il sera ouvert, parmi les jeunes gens qui suivront lesdits cours, un concours pour le choix de trois élèves internes, six externes et six expectans. Les trois élèves internes seront entretenus et logés dans les hospices. Le traitement des professeurs et les autres dépenses des cours seront pris sur les revenus des hospices, et présentés tous les ans dans leurs budjets.

S. M. a rendu en son palais de Saint-Cloud, le 8

juin 1806, sur le rapport de son ministre de l'intérieur, et après avoir entendu son conseil d'état, un décret concernant les théâtres, qui renferme les dispositions suivantes :

TITRE Ier. *Des théâtres de la capitale.*

1. Aucun théâtre ne pourra s'établir dans la capitale sans l'autorisation spéciale de S. M., sur le rapport qui lui en sera fait par son ministre de l'intérieur.

2. Tout entrepreneur qui voudra obtenir cette autorisation, sera tenu de faire la déclaration prescrite par la loi, et de justifier, devant le ministre de l'intérieur, des moyens qu'il aura pour assurer l'exécution de ses engagemens.

3. Le théâtre de l'Impératrice sera placé à l'Odéon, aussitôt que les réparations seront achevées.

Les entrepreneurs du théâtre Montansier, d'ici au 1er. janvier 1807, établiront leur théâtre dans un autre local.

4. Les répertoires de l'Opéra, de la Comédie Française et de l'Opéra-Comique seront arrêtés par le ministre de l'intérieur; et nul autre théâtre ne pourra représenter, à Paris, des pièces comprises dans les répertoires de ces trois grands théâtres, sans leur autorisation, et sans leur payer une rétribution qui sera réglée de gré à gré, et avec l'autorisation du ministre.

5. Le ministre de l'intérieur pourra assigner à chaque théâtre un genre de spectacle dans lequel il sera tenu de se renfermer.

6. L'Opéra pourra seul donner des ballets ayant les caractères qui sont propres à ce théâtre, et qui seront déterminés par le ministre de l'intérieur. Il sera le seul théâtre qui pourra donner des bals masqués.

TITRE II. *Théâtres des départemens.*

7. Dans les grandes villes de l'Empire, les théâtres seront réduits au nombre de deux. Dans les autres villes, il n'en pourra subsister qu'un. Tous devront être munis de l'autorisation du préfet, qui rendra compte de leur situation au ministre de l'intérieur.

8. Aucune troupe ambulante ne pourra subsister sans l'autorisation des ministres de l'intérieur et de la police. Le ministre de l'intérieur désignera les arrondissemens qui leur seront destinés, et en préviendra les préfets.

9. Dans chaque chef-lieu de département, le théâtre principal jouira seul du droit de donner des bals masqués.

TITRE III. *Des auteurs.*

10. Les auteurs et les entrepreneurs seront libres de déterminer entre eux, par des conventions mutuelles, les rétributions dues aux premiers par somme fixe ou autrement.

11. Les autorités locales veilleront strictement à l'exécution de ces conventions.

12. Les propriétaires d'ouvrages dramatiques posthumes ont les mêmes droits que l'auteur; et les dispositions sur la propriété des auteurs et sur sa durée leur seront applicables, ainsi qu'il est dit au décret du 1er. germinal an 13.

Dispositions générales.

13. Tout entrepreneur qui aura fait faillite, ne pourra plus rouvrir de théâtre.

14. Aucune pièce ne pourra être jouée sans l'autorisation du ministre de la police générale.

15. Les spectacles de curiosités seront soumis à des réglemens particuliers et ne porteront plus le titre de théâtres.

On vient de frapper à l'hôtel de la Monnoie une suite de quinze médailles relatives à la dernière campagne; elles ont toutes 18 lignes de diamètre, et représentent d'un côté la tête de l'Empereur Napoléon, et au revers un sujet avec une ou deux inscriptions.

Le revers de la première médaille est un trône sur lequel sont posés le sceptre et le manteau impérial; de dessous ce manteau sort un aigle : au-dessus est la foudre. Le trône est vide; mais il reste entouré de la Justice, de la Vigilance et de la Force. Pour inscription : L'Empereur commande la grande armée, et dans l'exergue : Levée du camp de Boulogne, le 14 août 1805. Passage du Rhin, le 25 septembre 1805.

La seconde médaille représente l'Empereur haranguant son armée sur le pont du Lech. L'armée est dans l'acte de faire un serment. Une petite figure tenant une urne représente le petit fleuve du Lech. Inscription à l'exergue : Allocution a l'armée; l'armée fait serment de vaincre. 12 octobre 1805. Ce revers est dans le style des plus belles médailles romaines.

La troisième représente l'Empereur sur un bige, dont les chevaux sont lancés à toute course. Une victoire couronne le héros; deux petites figures présentent des clés. Inscription à l'exergue : Capitulation d'Ulm et de Memmingen, le 17 octobre 1805; 60 mille prisonniers.

La quatrième représente l'Empereur sous la figure d'Hercule, appuyé sur sa massue; deux villes à ses genoux lui présentent des clés. Inscription à l'exergue : Prise de Vienne et de Presbourg (1805).

Dans la cinquième, l'Empereur tient d'une main une Victoire et de l'autre des drapeaux repris sur

l'ennemi. Pour inscription dans le champ : Les Autrichiens vaincus, les drapeaux français repris; et à l'exergue : Inspruck, vii novembre mdcccv.

Ce sujet est imité d'une médaille de *Germanicus*, qui, dans une semblable circonstance, avoit repris des enseignes enlevées à *Varus* par *Arminius*. La medaille de Germanicus a cette inscription : Signis receptis. devictis Germanis.

La sixième porte au revers un foudre ailé, et pour inscription : Bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805, 11 frimaire an xiv. Ce foudre est formé du sceptre impérial, surmonté d'une petite figure de Charlemagne; vers les quatre côtés, des éclairs sortent de ce foudre.

Le septième porte à l'exergue : Entrevue de l'Empereur Napoléon et de l'Empereur François II a Urchitz, le iv décembre mdcccv. Entre les deux figures qui sont debout, s'élève l'enseigne de l'Empereur Napoléon. Aux pieds sont des drapeaux renversés désignant de quel côté est la victoire.

Sur la huitième est le temple de *Janus*, dont la porte est fermée. Il est surmonté par le buste triforme de ce dieu. A l'exergue : Paix de Presbourg, xxvi décembre mdcccv.

Sur la neuvième est représenté le superbe édifice gothique de l'église métropolitaine de Vienne. L'Empereur Napoléon n'ayant voulu exercer, dans cette capitale, d'autre acte de souveraineté que celui d'ordonner un *Te Deum*, lors de la signature de la paix, cette médaille consacre ce pieux exercice des droits de sa victoire. Pour inscription dans le champ : Actions de graces pour la paix, et à l'exergue : ordonnées a Vienne par l'Empereur Napoléon, le xxviii décembre mdcccv.

Le revers de la dixième médaille représente le

Pont Rialto, emblême de l'organisation matérielle de la ville de Venise, qui est un groupe d'îles qui se lient par des ponts. Dans le champ est la gondole, qui est un second moyen de communication. Un dauphin et une anguille indiquent tout à la fois que cette ville est bâtie sur des marais et qu'elle est un port de mer. Inscription à l'exergue : VENISE RENDUE A L'ITALIE, MDCCCV.

La onzième est relative à la conquête de l'Istrie. Elle représente au revers le *Temple d'Auguste à Pola*, un des plus beaux morceaux d'architecture et des mieux conservés des beaux siècles de Rome. Inscription dans le champ : TEMPLE D'AUGUSTE A POLA, et à l'exergue : L'ISTRIE CONQUISE, MDCCCVI.

La douzième, relative à la conquête de la Dalmatie, offre au revers le *Temple de Jupiter*, la partie la mieux conservée des ruines du *Palais de Dioclétien à Spalatro*. Inscription dans le champ : TEMPLE DE JUPITER A SPALATRO ; et à l'exergue : LA DALMATIE CONQUISE, MDCCCVI.

C'est une idée fort heureuse que celle d'indiquer les pays conquis par d'antiques monumens qui les décorent. Ces monumens finiront, et les médailles en conserveront la représentation exacte.

A l'exergue de la treizième médaille est écrit : CONQUÊTE DE NAPLES, MDCCCVI. Le revers représente un taureau avec la tête humaine, et au-dessus de lui une victoire ailée, type des médailles de l'ancienne Parthenope. Dans le champ est une tête de Vulcain, sans doute pour faire allusion au Vésuve.

Le revers de la quatorzième représente un trône sur lequel est le sceptre impérial de France. Sur une table, devant ce trône, sont cinq couronnes royales et diverses couronnes ducales. Trois autres couronnes sont à terre et renversées. Dans le champ un aigle

tient un faisceau qui entoure le sceptre de Charlemagne. Inscription à l'exergue : SOUVERAINETÉS DONNÉES, MDCCCVI.

Le revers de la quinzième et dernière médaille représente un jeune homme et une jeune fille avec l'expression de l'émotion de l'amour. La jeune personne lui donne les deux mains comme gage de sa foi. Au-dessus de la tête des deux époux est une *N* radiée, étoile heureuse sous l'influence de laquelle s'est formée cette alliance. Inscription dans le champ : STÉPHANIE NAPOLÉON, CHARLES-FRÉDÉRIC-LOUIS DE BADE, et à l'exergue : ALLIANCE, MDCCCVI.

Outre ces quinze médailles, qui ont rapport aux événemens et aux suites de la dernière campagne, on vient d'en frapper une en mémoire de la confection du Code civil.

D'un côté on voit l'Empereur en pied, vêtu de la toge, coiffé d'une couronne de laurier, et tenant un rouleau ou *volumen* dans la droite. Autour on lit : NAPOLÉON, EMPEREUR. Le revers offre Minerve debout, casquée, s'appuyant de la gauche sur une haste et tenant dans la droite un *volumen*. Autour : EN L'AN XII le CODE CIVIL EST DÉCRÉTÉ.

La Classe des sciences mathématiques et physiques de l'INSTITUT NATIONAL a tenu sa séance publique le 7 juillet 1806. — Voici quel a été l'ordre des lectures :

1. Annonce du prix de mathématique, proposé pour le mois de janvier 1809.

2. Notice des travaux de la Classe, depuis le 1er. messidor an 13, jusqu'au 1er. juillet 1806. Partie physique, par M. CUVIER, secrétaire perpétuel.

3. Notice des travaux de la Classe pendant le même espace de temps. Partie mathématique, par M. DELAMBRE, secrétaire perpétuel.

4. Mémoire sur l'affinité des corps pour la lumière, par M. Biot.

5. Mémoire sur l'adhésion des molécules de l'eau entre elles, par M. le comte de Rumford, associé étranger.

6. Éloge historique de M. Cels, par M. Cuvier.

On a proposé pour sujet du prix des mathématiques :

Donner la théorie des perturbations de la planète Pallas découverte par M. Olbers.

Les géomètres ont donné la théorie des perturbations avec une étendue et une exactitude suffisantes pour toutes les planètes anciennement connues, et pour toutes celles qu'on pourra découvrir encore, tant qu'elles seront renfermées dans le même zodiaque, et qu'elles n'auront qu'une excentricité peu considérable. Mercure étoit jusqu'à nos jours la plus excentrique de toutes les planètes, et en même temps celle qui avoit la plus forte inclinaison; mais son peu de masse et sa position à l'une des limites du système planétaire, la rendent peu propre à causer des altérations bien sensibles dans les mouvemens des autres planètes. Uranus, découvert il y a vingt-cinq ans par M. Herschell, se trouve à l'autre limite du système. Avec peu de masse et une excentricité médiocre, il a encore la plus petite de toutes les inclinaisons connues; en sorte que les formules qui avoient servi pour Jupiter et Saturne ont été plus que suffisantes pour cette planète moderne. Cérès, découverte il y a cinq ans par M. Piazzi, ayant, avec une excentricité assez considérable, une inclinaison de 10° 38′, doit être sujette à de fortes et nombreuses inégalités. Il paroît cependant que tous les astronomes qui ont travaillé à les déterminer se sont contentés des formules connues, dont le développement ne

passe pas les produits de trois dimensions des excentricités et des inclinaisons. Ceux de cinq dimensions ont été employés dans la *Mécanique céleste* pour un cas particulier, d'après une formule de M. Burckhardt. Le même astronome a depuis présenté à l'Institut le développement général et complet des troisième, quatrième et cinquième ordres; mais ce degré de précision ne suffiroit pas encore pour Pallas, dont l'excentricité est plus forte même que celle de Mercure, et l'inclinaison de 34° 38′, c'est-à-dire cinq fois plus grande que celle d'aucune planète ancienne. Il est même difficile de conjecturer quelles seront les puissances et quelles seront les dimensions des produits qu'il sera permis de négliger: ainsi les calculs pourroient être d'une longueur, et les formules d'une complication telles qu'elles pourroient effrayer les géomètres et les astronomes le plus en état d'exécuter un pareil travail.

Cette considération avoit déterminé, il y a deux ans, la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, à proposer ce sujet pour le prix qu'elle devoit distribuer dans sa séance publique du premier lundi de messidor an 14; le terme ayant paru trop court et le nombre des planètes s'étant encore accru par la découverte de la Junon de M. Harding, dont l'excentricité paroît encore un peu plus forte que celle de Pallas, et l'inclinaison de 13° surpasse de beaucoup celle de toutes les autres planètes, Pallas exceptée; la Classe a cru devoir proposer de nouveau le même sujet avec quelques modifications et un prix double. En conséquence elle invite les géomètres et les astronomes à discuter complétement tous les points de cette théorie, de manière à n'omettre aucune inégalité qui puisse être sensible; et comme ces inégalités ne peuvent être

bien déterminées si les élémens elliptiques ne sont parfaitement connus, il est indispensable que les concurrens ne se bornent pas à donner les coefficiens numériques des équations : ce sont les formules analytiques qu'il importe surtout de connoître, afin que l'on puisse successivement y substituer les valeurs plus exactes de la distance moyenne de l'excentricité, du périhélie et de l'inclinaison, à mesure que ces élémens se perfectionneront. Les concurrens pourront même se dispenser de donner aucune valeur numérique, pourvu que les expressions analytiques soient présentées d'une manière assez détaillée, pour qu'un calculateur intelligent puisse en suivre le développement et les réduire en tables.

Il résultera de ces formules générales un autre avantage : c'est que les planètes Cérès, Pallas et Junon étant à des distances du soleil si peu différentes, qu'à peine on peut aujourd'hui décider avec quelque certitude laquelle des trois est la plus voisine ou la plus éloignée, la formule donnée pour Pallas pourra servir également pour les deux autres, ainsi que pour toute planète que l'on pourroit découvrir par la suite, et dont l'excentricité et l'inclinaison se trouveroient renfermées dans les mêmes limites.

La Classe espère que la question paroîtra assez intéressante aux géomètres, pour qu'ils y donnent des soins proportionnés à la difficulté du sujet. Le prix qui sera proclamé dans la séance publique du premier lundi de janvier 1809, sera une médaille d'or de la valeur de 6,000 francs.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er. octobre 1808. Ce terme est de rigueur.

Les conditions ordinaires du concours sont connues.

THEATRES.

Théâtre Français.

La Mort de Henri IV.

Cette tragédie a été le sujet de beaucoup de discussions historiques et littéraires : le jugement du public est porté. On convient généralement que s'il est permis au poëte d'altérer les faits historiques pour les faire cadrer à la fable qu'il a inventée, ce ne peut être que dans les détails et point dans les faits principaux, qu'il doit encore moins introduire des personnages connus pour les charger du crime qui fait le nœud et la catastrophe de son ouvrage, quand ces personnages ne sont pas notoirement convaincus d'avoir commis ce crime. Cette opinion a déjà été émise dans ce journal à l'occasion de l'opéra intitulé *Praxitèles* (1), où l'on représente Scopas enlevant par une ruse infâme le prix à Praxitèles, quoiqu'il soit douteux que ces deux célèbres artistes aient été contemporains ; nous croyons donc qu'il n'étoit pas convenable de charger de l'assassinat de Henri le duc d'Espernon, non pas parce qu'il étoit duc, mais parce qu'il étoit homme. Il n'y a pas un portefaix qui ne frémît d'indignation si on lui disoit que, même long-temps après sa mort, il sera traduit sur la scène comme coupable d'avoir tué son père ou son roi.

Ceci est une inconvenance morale, mais non pas un défaut de l'ouvrage. Car, littérairement, le nom ne fait rien à l'affaire; celui de d'Espernon pourroit

(1) Ann. VI, T. II, p. 418.

être

être déplacé, son rôle parfait, et la pièce sublime.

La première représentation étoit un véritable jour de bataille; une grande partie des spectateurs, que le choix du nom de d'Espernon avoit choquée, étoit décidée à trouver l'ouvrage détestable. Il étoit naturel que les amis de l'auteur se fussent réunis pour le soutenir dans un si pressant danger; l'avantage lui est resté, mais il ne l'a pas dû à ce seul secours; les larmes ont coulé des yeux de ses adversaires, et l'intérêt du sujet a réuni sinon tous les esprits, du moins tous les cœurs.

Henri IV, ce nom est cher à tous les Français; tout auteur qui voudra le mettre en scène est sûr d'exciter vivement la curiosité; mais cet intérêt même est un écueil; car malgré sa noblesse et sa vaillance, ce n'est pas comme un héros qu'on aime ce bon roi, c'est comme un père, c'est à ce titre qu'il est le seul prince dont la mémoire se soit conservée sous les toits rustiques, dans des lieux où aucun genre d'instruction ne s'est introduit; sa loyale franchise, sa vivacité gascone, son aimable bonhomie conviennent mieux à la comédie qu'à la tragédie. Ces qualités ne le font jamais tomber dans la trivialité, sa familiarité ne fait pas perdre le respect dû à sa valeur et à ses vertus; il ne descend jamais du haut rang où il est assis, mais il permet au peuple de s'approcher de lui; dans ses actions les plus simples, dans ses mots les plus naïfs on trouve toujours le bon Henri et le grand roi. Ce sont ces nuances bien saisies qui ont assuré le succès de la *Partie de chasse d'Henri IV*, cette jolie comédie de Collé.

M. Legouvé, auteur de la tragédie nouvelle, avoit

donc à surmonter de grandes difficultés. Une action trop récente, une popularité contraire aux effets tragiques, un dénouement prévu, l'animosité excitée par la manière dont il avoit conçu son sujet, comment se persuader que sans un mérite réel son ouvrage auroit pu vaincre tant de préventions, surmonter tant d'obstacles. Il a fait preuve d'un grand talent par la manière dont il a lutté contre eux. D'Espernon commet, il est vrai, un crime atroce sans avoir cette profondeur qui agrandit au théâtre le caractère des scélérats; la reine est trop crédule; le crime trop facile n'appartient à personne, puisque le fanatique qui s'en est chargé n'agit que par suite du sentiment furieux qui l'égare, et non pour favoriser tels ou tels intérêts. L'ambassadeur espagnol peut se passer de d'Espernon, celui-ci de l'ambassadeur; tous deux n'ont aucun besoin de l'assentiment de la reine; et le consentement de celle-ci, dont on reproche encore avec raison l'invention à l'auteur, est absolument inutile comme son repentir. Cependant même en reconnoissant ces défauts on se sent attaché par un charme inexprimable; on écoute avec attention et avec plaisir; le plan est défectueux sans doute, mais les scènes sont adroitement filées, le style est touchant; on y reconnoît l'auteur du *Poëme sur le mérite des femmes*, de la *Mort d'Abel* et de plusieurs ouvrages si justement estimés; et vaincu par l'attendrissement qu'on éprouve, on se reproche la sévérité de son propre jugement.

La pièce est jouée avec le plus grand soin; *Talma* a mis le comble à sa réputation dans le rôle d'Henri IV, où il a su allier la bonhomie de ce prince à la dignité qui convient à un personnage tragique. *Damas* joue avec une grande chaleur le magnifique rôle de Sully. Mademoiselle *Duchesnois* remplit très-bien le rôle de

la reine, et *Lafond* fait valoir, autant qu'il est possible, celui de d'Espernon. A. L. M.

La Jeunesse de Henri V.

Voilà encore un Henri, mais celui-ci est un roi d'Angleterre. On a transporté sous son nom une anecdote de la jeunesse de Charles II. Il est assez comique de voir un roi à la taverne, s'enivrant et n'ayant pas de quoi payer son écot. Le tour lui est joué pour le dégoûter de ses orgies nocturnes. Il tire sa montre pour gage de ce qu'il doit; alors on le prend pour un voleur: mais il vient à bout de se débarrasser de son hôte et de regagner son palais, où il le fait bientôt demander. Quelle est la surprise de notre homme quand il reconnoît le roi dans son prisonnier! A cette action est liée une intrigue bien conduite et fort amusante. Cette pièce fait honneur au talent de M. Duval, son auteur. Elle est jouée parfaitement, par *Fleuri*, *Michot*, *Damas* et mademoiselle *Mars*.

Théatre de l'Impératrice.

L'Espiègle et le Dormeur, ou *les Revenans du château de Beausol.*

Cette comédie, traduite de l'allemand, a été arrangée pour la scène française par M. Dumaniant, un de nos meilleurs auteurs du genre *variétés*. Il n'a pas eu là une bonne fortune comme les éditeurs de *Misanthropie et Repentir* ou *des deux frères*; mais il a fait une pièce gaie, assez amusante.

Un écolier malin profite de l'humeur endormie de son oncle pour en faire à peu près ce qu'il veut. Cet oncle se laisse mener par tout le monde. Sa sœur a promis sa fille à un voisin, espèce d'imbécile, que

la jeune personne n'aime pas. L'espiègle engage le voisin à l'enlever, et fait ensorte qu'il n'enlève à sa place que le dormeur. De plus la tante avoit soustrait un papier qui faisoit tort au jeune homme d'une succession considérable. Déguisé en revenant, il se fait remettre ce papier, qui l'enrichit et lève tous les obstacles qui s'opposoient à son mariage. Tels sont les incidens principaux ; il seroit impossible d'entrer dans le détail de tous ceux qui composent une comédie de ce genre.

M. Daube, ou *le Disputeur.*

La représentation a été fort pacifique. Ce M. *Daube*, neveu de Fontenelle, qui avoit la manie des disputes, n'a pas semblé d'un grand comique. L'auteur avoit pourtant profité pour sa pièce d'une jolie épître de Rhulières assez connue; mais ce qui est bon en pièce fugitive n'est pas toujours propre au théâtre.

M. Bref.

Encore un petit acte tiré d'un joli conte de Vorsenon, et qui n'a rien fourni de comique. Ce pauvre Raton, qui disoit toujours *trop long*, *trop long*, qui ne voyoit qu'un acte de l'Opéra, n'aimoit que les petites femmes, les petits soupers et les petites maisons, a été transformé en un *M. Bref*, qui ne veut pas qu'on parle de peur qu'on ne soit prolixe, et qui bavarde lui-même assez inutilement. Joli fonds, détails manqués, point d'entente de la scène. Bref, ce premier ouvrage de M. Lemaire n'est qu'un avorton qu'on a vu avec assez d'indulgence, qu'on n'a point sifflé, mais qu'on n'a point applaudi.

Théatre de l'Opéra-Comique.

Les deux Mots, ou *une Nuit dans la forêt.*

La scène est dans une auberge près de Naples. Un jeune officier y arrive à l'entrée de la nuit; il est parfaitement reçu par l'hôtesse; mais le valet, peureux et plus prudent, témoigne quelques craintes qui se changent bientôt en réalités. Une jeune servante de l'auberge, dont la tristesse et les manières annoncent quelque chose de mystérieux, vient à bout sans parler, et quoique bien surveillée, d'avertir nos voyageurs du danger qui les menace. Mais il faut savoir l'heure fatale; elle prononce le mot *minuit*. Bientôt après elle trouve le moyen de leur glisser une échelle de corde avec laquelle ils s'échappent. A peine sont-ils partis que des brigands entrent dans la chambre par des issues secrètes. *Rose* seule a pu sauver les voyageurs; elle va payer son bienfait par la mort, lorsque l'officier vient en force et la délivre. Il lui offre sa main pour récompense, et lui demande si elle l'aimera. Rose répond : *Toujours*. Elle a dit *deux mots* et la pièce finit. On voit que cet acte ressemble beaucoup à celui du *Moine ;* il offre moins d'intérêt, et d'ailleurs n'est pas trop dans le genre de l'opéra-comique. Il est de M. Marsollier; la musique est de M. Daleyrac : Madame *Saint-Aubin* a déployé beaucoup de talent dans son rôle pantomime.

Gabriel d'Estrées, opéra en trois actes.

Voilà la meilleure preuve que le nom d'Henri IV est d'une recommandation bien puissante auprès du public. Ses amours avec Gabrielle d'Estrées font le

sujet de la pièce nouvelle ; mais l'auteur n'en a pas tiré grand parti. L'ouvrage roule presque entièrement sur un travestissement du roi en paysan, d'où résultent des quiproquo. *Eloi*, simple soldat qui l'accompagnoit, est pris pour lui par des ligueurs qui guettoient Henri. Il ne se découvre que quand le roi est en sûreté. En général le plan a paru mesquin, et les détails peu soignés. *Elleviou* a très-bien joué Henri IV. Il a chanté avec la plus grande expression la romance, *charmante Gabrielle*, sur laquelle *Mehul* a fait des accompagnemens délicieux : c'est le morceau le plus marquant de l'ouvrage. On pouvoit attendre mieux de M. de Saint-Just.

Les Maris garçons.

Petit opéra comique très-gai : fonds connu, rajeuni par des détails piquans. Deux officiers de hussards voyagent, et font ce qu'on appelle la vie de garçon. Leurs femmes les rencontrent par hasard dans une auberge où ils viennent de descendre. Chacune se charge de la leçon du mari de l'autre dont elle n'est pas connue : de là naît une double scène fort jolie, dans laquelle on s'amuse des frayeurs du mari à l'aspect d'une lettre et d'un portrait où il reconnoît sa femme. Le tout se termine par un raccommodement prévu dès le commencement.

Elleviou et *Martin* font briller leur talent dans les rôles d'officier; mesdames *Saint-Aubin* et *Gavaudan* dans ceux des deux femmes.

Les paroles sont de M. Nanteuil, la musique de M. Berton.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Louise, ou *la Créole.*

Cette pièce a fait si peu de bruit qu'on peut la regarder comme morte en naissant. Que *Louise* soit créole ou française, cela ne fait rien à l'action, qui roule sur des épreuves et des sentimens aussi usés que les couplets dont on les a rhabillés.

La bonne Mère.

Arlequinade de *Florian*, refroidie par des couplets à la glace. Les arlequins sont passés de mode, du moins au théâtre, qu'on juge si ceux de Florian, qui sont pleureurs et moralistes, doivent plaire aujourd'hui. Tout le talent de *Laporte* n'a pu égayer cette pièce.

L'auteur a pourtant voulu se faire connoître. C'est M. VALLÉ.

LIVRES DIVERS (1).

MÉDECINE.

JOURNAL de Médecine pratique, ou de tout ce qui peut servir à la conservation de la santé et à la guérison des maladies; par une Société de médecins.

Cette feuille périodique, format in-4°., huit pages à deux colonnes, est spécialement consacrée à la médecine domestique ou populaire, comme les ouvrages des Tissot, Buchan, Geoffroy, etc. Elle paroîtra les 5, 15 et 25 de chaque mois, à dater du 5 août 1806. Prix, 12 liv. par an, franc de port pour Paris et les départemens. On s'abonne au bureau, rue d'Argenteuil, n°. 35, près le passage Saint-Roch. Les lettres, paquets et envois d'argent qui ne seront point affranchis resteront à la poste. Les auteurs et libraires qui auront des ouvrages à faire annoncer, en enverront un exemplaire; à M. GIRAUDY, docteur-médecin, membre des sociétés de médecine de Paris, médicale, d'émulation, de l'Athénée des Arts, de la société académique des sciences à Paris, de l'Athénée de Vaucluse, rédacteur général du journal.

JOURNAL de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. CORVISARD, LEROUX et BOYER. A Paris,

(1) Les articles marqués d'un * sont ceux dont on donnera un extrait.

chez *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°s. 3 et 9.—Juin 1806.

Ce cahier se compose des articles suivans : *Recherches sur les caractères distinctifs et sur le traitement de l'hydrocéphale interne ; par* M. A. Matthey. — *Mémoire sur le fungus hœmatodes ; par* M. J. J. Maunoir. — *Observations météorologiques faites à Paris pendant janvier, février et mars ; par* M. Cotte. — *Traité de la maladie muqueuse ; par* J. G. Rœderer *et* Wagler. — *Projet de réglement concernant les décès ; précédé de réflexions sur l'abus des enterremens précipités, etc. — Sémiologie bucale, ou exposé des signes qu'on trouve à la bouche, qui font connoître la cachexie, les nombreuses maladies qu'elle produit, etc.*

Minéralogie.

Journal des Mines, ou *Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent ; par* MM. Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin, Baillet, Brochant, Tremery et Collet-Descostils; publié par le conseil des mines de l'empire français. A Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n°. 17. —Mai 1806.

Ce cahier se compose des articles qui suivent : *De la mesure des hauteurs par le baromètre, d'après la théorie de* M. Laplace; *par* M. Daubuisson. — *Note sur la datholite ; par* M. Haüy. — *Note sur le zoysite ; par* le même.—*Lettre de M. le professeur* Jurine, *de Genève, à* M. Gillet-Laumont, *membre du conseil des mines, correspondant de l'Institut. — Statistique des mines et usines du département du Mont-Blanc ; par*

M. H. Lelivec, *ingénieur des mines et usines pour le Mont-Blanc et le Léman. — Notice sur la montagne de la Lozère, ses couronnemens et ses appendices; par* M. Maisonneuve, *directeur des mines de Vialas.*

Economie.

VIIe., VIIIe. et IXe. *Cahiers de la quatrième année de la Bibliothèque Physico-Economique, instructive et amusante, à l'usage des habitans des villes et des campagnes;* publiée par cahiers, avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du 1er. brumaire an XI, par une Société de savans, d'artistes et d'agronomes; et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'Agriculture de la Seine, etc.

Ces trois nouveaux cahiers, de 216 pages, avec des planches, contiennent entre autres articles intéressans et utiles : *Manière de nourrir les chevaux et le bétail avec des pommes de terre. — Nouvelle manière de multiplier l'acacia-robinier; — de l'hortensia. — Manière de laver le nankin, pour qu'il ne perde pas sa couleur. — Remède nouveau contre le mal aux dents. — Description du siphon interrompu, propre à élever l'eau à la hauteur de 30 pieds, sans secours humain, imaginé par* Pierre-Théodore Bertin. *— Nouveaux moyens de conserver à la vie les enfans qui naissent prématurément; par* Millot. *— Traitement de la colique et des tranchées des chevaux; par* William Ryding. *— Manière de dresser les chiens de bergers et de basse-cour, en très-peu de temps, et moyens de les préserver de la maladie; par* madame Gacon-Dufour. *— Remède que l'on emploie*

dans quelques parties de l'Allemagne pour guérir la maladie des chiens.

Le prix de cette quatrième année est, comme pour chacune des trois premières, de 10 francs pour les douze cahiers, que l'on reçoit francs de port par la poste. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à Arthus-Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de F. Buisson, rue Hautefeuille, n°. 23, à Paris.

Peinture.

Œuvres complètes du chevalier Josué Reynolds, contenant ses discours académiques, ses notes sur le poëme de l'*Art de peindre*, de Dufresnoy, et son voyage en Flandre et en Hollande, précédés de sa vie; le tout traduit de l'anglais sur la seconde édition; 2 vol. in-8°. A Paris, chez l'éditeur, rue Cassette, n°. 20, 1806.

De tous les arts cultivés en Angleterre, la peinture fut celui dont les progrès ont été plus tardifs. L'établissement d'une académie à Londres est très-récent; il ne date guère que de 1755, et ne reçut même la sanction royale que plusieurs années après. M. Reynolds, qui tenoit alors le premier rang parmi les peintres, contribua pour beaucoup à sa fondation; il eut l'honneur d'en être nommé le premier président. Ce fut cet événement, le plus mémorable peut-être pour l'histoire des arts en Angleterre, qui donna lieu aux quinze discours dont M. Jansen publie aujourd'hui la collection. Ces discours, au nombre de quinze, forment un véritable cours de peinture, où les meilleurs principes sont développés avec goût, précision et justesse. Ils sont suivis de trois lettres du même auteur, qui contiennent beaucoup

d'observations judicieuses sur quelques peintres célèbres. On trouve après cela une nouvelle traduction de l'*Art de peindre*, de Dufresnoy, accompagnée des notes du chevalier Reynolds. Elles nous ont paru bien plus importantes que celles de Depiles, plus convenables au sujet, et pleines d'une véritable instruction. On a placé à la suite son *Voyage en Flandre et en Hollande*. Etant parti le 24 juillet 1781, Reynolds s'embarqua à Margate, et prit terre à Ostende. De là il se rendit successivement à Bruges, Gand, Bruxelles, Anvers, Dort, la Haye, Leyde, Amsterdam, Dusseldordf, Aix-la-Chapelle, Liége; puis retournant à Bruxelles, il revint ensuite par Ostende à Margate. Il examina les tableaux que les églises et les monastères possédoient alors; il visita avec soin les galeries et les cabinets particuliers. Les jugemens critiques qu'il porte sur tout ce que l'art a pu lui offrir, décèlent un grand maître, également supérieur dans la pratique et la théorie. On doit en dire autant de l'excellente note sur Rubens, qui termine ses œuvres.

En tête de ce recueil, qu'on doit encore au zèle si louable de M. Jansen, on trouve une notice assez étendue et fort curieuse sur la vie de Reynolds, par M. Maloue. Mais ce qui sans doute n'intéressera pas moins les artistes et les amateurs, c'est la nomenclature des tableaux les plus importans de ce peintre célèbre, tant d'histoire que de genre, auxquels on a joint le prix qu'ils ont été payés, et les noms de leurs possesseurs.

Comme on aime assez naturellement connoître la physionomie d'un homme qui a fait du bruit dans le monde, l'éditeur a satisfait, sous ce rapport, la curiosité du public : il a placé à la tête de ses œuvres le portrait de ce Reynolds, l'honneur et le chef de

l'école anglaise. Ce portrait, le dernier qu'il fit, en 1788, le représente tel qu'il étoit à la fin de sa vie, dans son intérieur domestique. J. L. G.

Morale.

L'École du monde ouverte à la jeunesse, ou *le Guide des jeunes-gens prêts à entrer dans le monde, etc.* 1 gros vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 25 cent. A Paris, chez *Hubert*, rue des Grands-Augustins, n°. 21.

« Jeune homme ! que tous les êtres créés par la » Divinité t'apprennent la sagesse et tes devoirs, et » profite des instructions qu'ils te donnent. » Tel est le début de ce livre. Il rappelle un peu trop l'emphatique discours de Diderot, qui disoit, dans un ouvrage trop célèbre, *jeune homme, prends et lis.* Il y a une sécheresse, une morgue dans ce ton-là qui ne convient point au lecteur. Mais dans le livre dont nous rendons compte, cette manière de s'exprimer y revient si souvent, qu'elle paroît toute simple et toute naturelle. Chacune des divisions commence par un ordre. La troisième s'adresse aux domestiques, et on leur dit : « O homme ! ne murmure » pas de servir un autre homme. » Dans la quatrième, où l'on nous apprend à éviter les *liaisons équivoques*, on s'exprime ainsi : « Jeunes-gens, il n'est pas pos- » sible de vous prescrire les principaux devoirs de » l'amitié, sans faire en même temps mention des » douceurs qui en sont inséparables. » Après cela arrive une foule de préceptes assez communs et que personne n'ignore. Ce n'est pas que je pense comme cet écrivain paradoxal, qui *n'aimoit pas à remplir un livre de choses que tout le monde savoit.* Au contraire, ces choses nouvelles sont quelquefois plus

nuisibles qu'utiles; mais encore faut-il, lorsqu'on écrit un livre, le rendre agréable aux lecteurs délicats.

Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois des tournures relevées et presque poétiques dans cet ouvrage. Nous n'avons cité que trois phrases; transcrivons un morceau plus étendu : il prouvera la justesse de nos censures, et fera mieux connoître le style de l'auteur que tout ce que nous pourrions en dire.

La seconde partie renferme des conseils sur l'union conjugale et les devoirs des époux. « Prends une » femme, jeune homme, et obéis à l'ordre de Dieu : » Prends une femme, et deviens un membre fidèle » de la société; mais examine avec soin et ne te » hâte pas de te fixer; du choix de ta compagne dé» pend ton bonheur futur et celui de ta postérité. » Si la femme que tu désires sacrifie beaucoup de » son temps à sa parure; si elle est même idolâtre » de sa beauté; si la louange plait à son cœur; si » elle rit beaucoup et parle haut; si le séjour de la » maison paternelle ne fixe point la vivacité de son » esprit; si ses yeux se lèvent sur les hommes avec » hardiesse, sa beauté surpassa-t-elle *le soleil brillant* » *dans la voûte des cieux*, détourne les yeux de ses » charmes, fuis ses traces, et que ton âme ne soit » point la proie de l'illusion perfide dont se nourrit » ton imagination. » On sent qu'Apollon seul peut avoir inspiré ces paroles et ces règles pour le choix d'une épouse qui ne doit être ni idolâtre de sa beauté, ni amoureuse des louanges et du rire. L'auteur de l'*École du monde ouverte à la jeunesse* a fait plus que glaner après Le Noble, qui publia jadis une *Ecole du monde* en dialogues, semée de fables assez mauvaises. Naguère il donna le *Manuel de la bonne compagnie*, dont un critique se moqua assez gaîment. Cependant

qu'il ne se rebute point ; ses travaux peuvent être utiles, et sa tâche n'est pas encore remplie : il lui reste, pour achever de nous instruire, à commenter le *Traité de civilité puérile et honnête*. C'est un fort bon livre, et dont d'honnêtes gens auroient besoin. Ils y apprendront à porter leur épée avec grâce, à la placer comme il faut lorsqu'ils montent en voiture, et mille autres coutumes importantes dont M. Lemaître de Claville n'a point parlé dans son *Traité du vrai mérite*, qui, plaisanterie à part, est bien supérieur aux *Ecoles du monde* passées, présentes et peut-être futures.

Aug. DE L.

Éducation pratique d'Adolphe et de Gustave, ou *Recueil de leçons données par L. F. Jauffret à ses enfans.* Iere., IIe. et IIIe. livraisons. In-12. A Lyon, chez *Ballanche* père et fils, imprimeurs-libraires; et à Paris, au bureau de la Société typographique, quai des Augustins, n°. 55. 1806.

M. Jauffret s'est fait un plan particulier d'éducation pour ses enfans, et c'est ce plan, qu'à la sollicitation de ses amis, il livre au public. Ce recueil, divisé par journées ou entretiens, renferme des notions infiniment utiles sur la manière de diriger l'enfance dans la connoissance des choses. La première éducation est un travail plus difficile qu'on ne pense, et qu'il faut commencer le plutôt qu'on peut, en se conformant toutefois aux dispositions plus ou moins heureuses que montre un sujet. La méthode de M. Jauffret nous a paru extrêmement simple, naturelle et bien graduée. Elle peut servir de guide aux pères de famille qui, comme lui, prendront plaisir à élever leurs enfans. J. L. G.

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

PETRI HOFMANNI PEERLKAMP, *Gymn. Docum. Rect. Dissertatio de surdorum mutorumque institutione.* A Groningue, chez G. *Kamerling.* 1806. In-8°. de 66 pag.

Le respectable pasteur de l'église réformée française de Groningue, M. *Henri-Daniel* GUYOT, a formé avec un plein succès dans cette ville un établissement d'institution de sourds et muets. Digne condisciple de *Sicard* à l'école du vertueux abbé *de l'Épée*, il rivalise le premier, il fait revivre le second par son active intelligence et par son zèle infatigable; il recueille, comme eux, un tribut universel d'affection et d'estime. L'auteur de la brochure que nous annonçons, aujourd'hui recteur du Gymnase de Dockum en Frise, a été auparavant, mais seulement pendant l'espace de quelques mois, collaborateur de M. Guyot, et, si l'on considère son âge et son mérite, il prouve qu'

Aux âmes bien nées
La vertu n'attend pas le nombre des années.

Il nous donne très-sommairement une idée de la méthode et des procédés de l'institut auquel il prêta son secours, et qui ne peut que regretter de s'en être vu privé sitôt. Partout il rend au chef la justice qui lui est due; il la lui rend tant en vers qu'en prose; car une dédicace en vers adressée à M. Guyot, prouve que M. Peerlkamp n'est rien moins qu'étranger aux muses latines, et il nous apprend, dans une de ses notes, qu'il prononça un discours en vers *de laudandâ surdos mutosque instituendi ratione*, dont

dont il cite ce morceau sur les prognostics de la surdité :

Possumus et certis illud prædiscere signis :
Si placidus semper se et pene immobilis infans
In gremio matris teneat, neque, forte coorto
Clamore aut strepitu, huc vultum convertat, eâdem
Fronte oculisque manens, Dîs non peperisse secundis
Talem infelices nimium miserasque parentes.

A propos de ces notes, qui forment un bon tiers de ce petit volume, nous ne devons pas oublier de dire que l'auteur y a répandu beaucoup d'intérêt et d'érudition, qu'elles font preuve d'un bon esprit et d'une lecture étendue et variée. M. Peerlkamp a encore (si nous sommes bien informés) un nouveau titre à l'estime de ses concitoyens dans un opuscule qu'il vient de publier sous le voile de l'anonyme, mais que l'on nous assure être de lui, savoir : *Vitæ aliquot excellentium Batavorum, in usum Scholarum* (1). P. H. M.

Chronologie.

Explication des prophéties de Daniel sous le rapport de la grande période ; par M. de Lormel, ancien professeur de l'Université. A Paris, chez l'auteur, place Saint-André-des-Arcs, n°. 1. An 1806. In-12 de 40 pag.

Manuel pour la concordance des Calendriers républicain et grégorien, ou *Recueil complet de tous les Annuaires depuis la première année républicaine. Seconde édition, dans laquelle les tables de concordance sont portées jusqu'à l'an xxx — 1822.* A

(1) Voyez *infrà*, p. 202.

Paris, chez Ant.-August. *Renouard*, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 55. 1806. In-12, br. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 80 cent. franc de port.

Ce recueil a été reconnu comme le plus complet, et celui dont l'usage est le plus commode et le plus sûr. Dans cette nouvelle édition, les tables de concordance portées jusqu'à l'an 1822 y sont disposées mieux encore que dans l'édition précédente. Cette amélioration ne peut qu'en assurer le succès et le rendre le manuel nécessaire de quiconque aura plus ou moins fréquemment l'occasion de faire de ces rapprochemens de dates.

Histoire.

Almanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du Rhône, pour l'année 1806. A Lyon, chez *Ballanche* père et fils, imprimeurs. In-8°. de près de 500 pag.

Avant la révolution, plusieurs villes avoient leur Almanach particulier, qui ne contenoit guère, il est vrai, que la description de ce que le territoire pouvoit offrir de curieux en tout genre. Depuis, on a reconnu la commodité d'un semblable recueil, et beaucoup de départemens ont aujourd'hui le leur; mais on l'a rédigé d'une manière tout autrement utile pour les administrés. Ceux ci y trouvent effectivement tout ce qui leur est nécessaire de savoir, c'est-à-dire l'indication des administrations civile, militaire, religieuse, commerciale, de police et judiciaire, ainsi que leur compétence, avec les noms des membres qui les composent. L'Almanach de Lyon présente encore des détails sur les différentes Sociétés littéraires, sur les divers établissemens d'utilité pu-

blique, et même sur le tarif concernant les fiacres et les crocheteurs ou portefaix de la ville. On y trouve aussi l'état, par ordre alphabétique, des communes qui composent les arrondissemens de Lyon.

Nous avons oublié de dire que cet Almanach est précédé d'une concordance des deux calendriers depuis l'an II jusques à l'an XX; du calendrier avec les deux ères correspondantes pour le commencement de l'an XIV et pour l'an 1806; d'observations météorologiques médicales faites à Lyon dans le cours de l'an XIII, par *E. Ph.* BELLAY; d'un état nominatif des membres de la Légion d'honneur domiciliés dans l'étendue de la 12e. division militaire; enfin de quelques autres détails et renseignemens nécessaires qu'on ne peut recueillir que dans cet *index* général.

DES HOMMES illustres de la ville de Rome, depuis Romulus jusqu'à C. Auguste; ouvrage traduit du latin de C. F. LHOMOND, par M. BOINVILLIERS, conformément à l'édition latine qu'il en a donnée, avec des augmentations, en faveur des élèves de cinquième dans les Lycées, les Ecoles secondaires, etc. Paris, 1806, chez Aug. *Delalain*, rue Mazarine, n°. 36; 378 pag. in-12. Prix, 1 fr. 80 c.

Tout le monde connoît le petit ouvrage de LHOMOND, *de Viris illustribus*, dont on se sert dans les écoles pour enseigner le latin. Il paroît que malheureusement beaucoup de ceux qui enseignent trouvent qu'ils ont besoin d'une traduction de ce petit ouvrage. Nous croyons qu'ils feront alors bien d'acheter celle de M. BOINVILLIERS. Il seroit cependant à désirer que de pareils secours fussent superflus.

La même réflexion est applicable à la traduction française des deux petits ouvrages suivans, dont nous joignons ici l'annonce :

Abrégé de l'histoire poétique, par le R. P. Jouvency ; nouvelle traduction, à laquelle on a ajouté quelques notes pour l'intelligence du texte latin et de quelques traits de la fable. Paris, 1805, chez Aug. *Delalain*, rue Mazarine, n°. 36. 158 pag. in-12. Prix, 1 fr. 25 cent.

Épitome de l'histoire sainte, nouvellement traduit du latin de Lhomond, par un ancien professeur. Paris, chez *le même*. 1806 ; 173 pag. in-12.

Dernières Pensées du grand Frédéric, roi de Prusse, écrites de sa main, à Berlin, en 1786. In-8°. de 30 pages. Se vend à Paris, chez *Champelle*, éditeur, chirurgien, rue Neuve-Saint-Augustin, n°. 9.

M. le duc de Mecklembourg, ami intime et parent du grand Frédéric, permit à M. Champelle de copier le manuscrit des *dernières Pensées* de ce roi célèbre. Mais qu'on ne s'y trompe point, cette brochure n'est pas un recueil de petites maximes, détachées à la manière de La Rochefoucault; elle contient en quelque sorte les mémoires abrégés de la vie de Frédéric. Il rend compte de ses occupations, de ses goûts, de son opinion sur les femmes, du temps qu'il étoit prince royal. Il parle ensuite de son règne, de ses troupes, de ses conquêtes et de ses souvenirs.

Il conseille à son successeur de ne point chercher à étendre sa domination, crainte de l'affoiblir ; il veut qu'il attende quelques margraviats qu'il croit ne pouvoir lui échapper, et il ajoute : « Dans l'a-» venir, il profitera de quelque circonstance favo-» rable pour échanger les duchés de Berg et de

» Juliers et le pays de Clèves contre quelque partie » du Mecklembourg. » On voit que cet homme avoit presque un génie de prévision. Il dit plus bas : « Dans » les différens genres où j'ai cherché des succès, la » poésie française est ce qui m'a donné le plus de » peine; et de mes ouvrages, ce sont ceux qui pas- » seront le moins à la postérité. » Il peut avoir quelque raison; mais cet aveu est modeste.

Frédéric parle de Voltaire avec admiration, de ses talens avec justice, et de son caractère avec franchise. « J'avois rapproché les barrières qui nous sé- » paroient, il voulut les franchir; je vis que le des- » potisme des hommes de génie étoit encore pire que » celui des rois; je fus obligé de l'éloigner. Ce ne fut » ni pour mon linge sale qu'il avoit à blanchir, ni » pour les bêtises de Maupertuis. Voltaire oublia » que son ascendant ne devoit pas aller au delà des » agrémens de la société, et que la familiarité d'un » roi ne va pas chercher l'oubli de son amour-pro- » pre. Il me quitta avec légèreté; il ne fit rien pour » rentrer en grâces. *Je le punis à Francfort des re-* » *grets qu'il me laissoit;* il en fut vengé, parce que » ne pouvant me passer d'un esprit comme le sien, » je recommençai une correspondance avec lui. » Cette confession est sincère; et combien de réflexions ne fait-elle pas naître. Je les livre à la méditation du lecteur.

Aug. DE L.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

JONÆ GULIELMI TE WATER, *narratio de rebus Academiæ Lugduno-Batavæ, sæculo octavo et decimo, prosperis et adversis.* A Leide, chez S. et J. *Luchtmans*, imprimeurs de l'Académie. 1802. In-4°. de 161 pag.

M. TE WATER, depuis 1785 professeur de Théo-

logie et d'Histoire ecclésiastique à l'Université de Leide, avoit un discours à prononcer, en résignant, le 9 février 1801, la suprême magistrature Académique, et il jugea la circonstance propre à entretenir ses auditeurs *de ce que, pendant la durée du* 18e. *siècle, l'Université de Leide avoit éprouvé d'événemens prospères ou fâcheux.* Il prévient son auditoire qu'ayant choisi ce sujet, il fera plutôt l'office de narrateur que celui d'orateur; il annonce que, conformément à son usage, il s'y appliquera à être bref et simple, et il a tenu parole; mais un grand nombre de détails curieux que ne comportoit pas son récit, il a eu soin de nous en faire part dans des notes intéressantes placées au bas de chaque page. Une de ces notes nous apprend qu'en 1780, M. l'abbé *Coupé* marqua de Paris, au recteur magnifique de l'Université de Leide, qu'il avoit résolu d'écrire l'histoire complète de cette célèbre pépinière de science, et lui demanda communication des archives et autres documens où il pourroit puiser ses matériaux; mais on ignore et quelle réponse le recteur fit à M. Coupé, et ce qu'en conséquence est devenu ce projet. Il seroit à désirer que cette histoire, qui manque à la littérature, échût à une plume capable de la tracer dignement. Ce qu'ont écrit à ce sujet *Meursius, Orlers, Heumann, Van Loon, Van Mieris, S'Gravesande* et quelques autres, ne peut être considéré que comme des mémoires épars. François *Fabricius*, dans une des notes de sa harangue *in natalem CLum. Academiæ L. B.*, prononcée en 1725, rapporte que le libraire *Pierre Van der Aa* songeoit à cette époque à publier une biographie complète des professeurs de l'Université de Leide; mais ce projet n'a pas eu non plus de suite.

Ce qui contribue essentiellement à l'illustration

d'une Académie, et ce qu'il faut ainsi compter au nombre des événemens prospères à inscrire dans ses annales, c'est la célébrité des professeurs qui y enseignent, le nombre des étudians qui y affluent, et les établissemens utiles qu'une sage administration a soin d'y former ou d'y perfectionner.

Sous le premier aspect, savoir celui de la célébrité des professeurs, quelle Université compte, pendant le cours du 18e. siecle, des noms plus illustres que celle de Leide? M. Te Water prévient qu'il n'entend ranger au nombre des grands hommes, que ceux qui ont fait faire à la science quelque nouveau pas vers la perfection (*nos magna ingenia non nisi novarum rerum inventione metiri solere*); et alors il ne cite, parmi les théologiens, que *Herman* Witsius et *Jean* Alberti; parmi les jurisconsultes, que *Antoine* Matthæus, *Jean* Voet, *Gérard* Noodt et *Antoine* Schulting; parmi les médecins, que *Herman* Boerhaave, *Bernard-Siegfried* Albinus et *Jérôme-David* Gaubius; parmi les philosophes, que *Guillaume-Jacques* S'Gravesande et *Pierre* Van Musschenbroek; parmi les philologues, pour les langues orientales, les Schultens (savoir *Albert*, son fils *Jean-Jacques*, et son petit-fils *Henri-Albert*) et *Everard* Scheidius; pour les langues grecque et latine, *Tibère* Hemsterhuis, *David* Ruhnkenius et *Louis-Gaspar* Valckenaer, et il ajoute à bon droit, à ces illustres philologues, *Jacques* Perizonius. — On ne reprochera pas à M. Te Water d'avoir trop étendu cette liste, et nous y ajouterons volontiers, pour la théologie, *Jacques* Trigland et notre savant maître *Ewald* Hollebeek, à qui l'on doit en grande partie, en Hollande, une orthodoxie un peu plus libérale et l'amélioration actuelle de la prédication, par la recommandation, qu'au grand scandale des routiniers,

il faisoit de la méthode de prêcher anglaise; pour la jurisprudence, *Bavius* Voorda et *Frédéric-Guillaume* Pestel; pour la médecine et l'anatomie, *Jean-Jacques* Rau et *Gautier* Van Doeveren (1); pour la philosophie, *Pierre* Nieuwland, à qui il n'a manqué que de vivre pour mériter cet éloge que Lucrèce a fait d'Épicure (l. 3):

> Qui genus humanum ingenio superavit, et omnes
> Præstinxit stellas, exortus ut æthereus sol;

et dont la perte prématurée (il est mort à l'âge de trente ans, le 14 novembre 1794) a été, pour l'Académie de Leide, une des plus grandes calamités qui l'aient frappée dans le 18°. siècle; enfin, pour la littérature ancienne, *Jacques* Gronovius et *Pierre* Burman. On observera que nous nous abstenons de nommer des vivans, afin d'éviter tout soupçon d'adulation.

En parlant du nombre des étudians qu'attire, et qu'a particulièrement attiré pendant le cours du 18°. siècle, l'Université de Leide, M. Te Water, sans le déterminer nulle part, ni dans sa progression ni dans sa diminution, se contente d'observer qu'outre les nationaux, elle a constamment été fréquentée par un grand nombre d'étrangers, Allemands, Français, Anglais, Suisses, Danois, Suédois, Polonais, Hongrois, Italiens, et même par des Grecs, des Arméniens, des Arabes, etc., et il cite dans ce nombre plusieurs princes souverains, et autres personnages distingués. Dans l'espace de tems dont il s'agit, de tous les professeurs de Leide aucun sans doute n'y attira plus de monde que l'immortel *Boerhaave*.

(1) On trouve un très-bon éloge de ce dernier dans le recueil de ceux de *Vicq-d'Azyr*, pag. 326-358; mais son nom y est mal orthographié Van Doevren.

Parmi les établissemens utiles qui existent à l'université de Leide, et qui y ont été ou formés ou considérablement enrichis et améliorés pendant le cours du 18e. siècle, il faut compter la bibliothèque, renommée parmi les plus célèbres; le jardin botanique; les laboratoires de chymie et d'anatomie; les cabinets de physique, d'histoire naturelle, de préparations anatomiques, d'antiquités, de médailles; l'hôpital d'observation ou *nosocomium clinicum*. L'auteur rend compte de leurs principales accessions, soit par achat, soit par legs ou donations. Nous aurions désiré qu'il eût rapporté ici la création d'une nouvelle chaire, dont il est à peine croyable qu'on se fût passé jusques-là; savoir, celle de littérature et d'éloquence hollandaise, établie en 1797, en faveur de M. *Siegenbeek*, qui l'occupe si dignement (3).

L'administration de l'université de Leide, jalouse de contribuer à la plus grande prospérité de cet établissement, a eu même à cet égard des prétentions un peu exclusives. Elle n'avoit pu empêcher, dans le siècle précédent, la formation de l'illustre Athénée d'Amsterdam (1631); elle mit efficacement obstacle, en 1710 et 1711, à une entreprise semblable, projetée à La Haye; et M. Pierre Mogge ayant légué en 1756 des fonds à la ville de Ziericzée pour y établir une académie, elle a traversé encore avec succès le vœu de ce testateur.

Parmi les événemens fâcheux, objets des regrets de M. Te Water, il faut compter la mort prématurée de beaucoup de professeurs dont la carrière plus prolongée n'eût pas manqué d'être avantageuse aux sciences et à l'université. On compte dans l'espace de 23 ans quatorze professeurs, morts avant l'âge

(3) Voy. *Magasin Encyclop.* année II, t. VI, p. 256.

de 50 ans, ou l'ayant à peine atteint; les destitutions de plusieurs hommes d'un vrai mérite, dues aux dernières agitations révolutionnaires de la république batave. MM. Voorda, Boers, Pestel, Kluit et Luzac; ont éprouvé ce sort; mais heureusement le retour de la sagesse, dans des tems moins orageux, les a rappelés à leurs fonctions; le dépouillement de l'université de Leide, de plusieurs de ses priviléges et immunités, par suite des mêmes troubles, mais également cessé aujourd'hui; la clôture du *collége théologique*, dit *des Etats*, mais dont les fonds ont été néanmoins utilement employés au profit des études. — C'est peu la peine de parler de la suppression du mail académique. — M. Te Water regrette que l'Académie ait un imprimeur, et n'ait plus d'établissement typographique; il regrette que l'on ait laissé tomber l'usage des oraisons funèbres ou des éloges des professeurs décédés. — Enfin le savant narrateur exprime le vœu que celui qui, dans cent ans d'ici, aura à parler en pareille occasion, s'en acquitte mieux que lui, et qu'il n'ait à rendre compte que d'événemens fortunés, sans aucun mélange de contrariétés ou de revers. Nous nous unissons à lui dans cette dernière partie de son vœu; l'autre, dictée par la modestie, seroit de notre part ingratitude et injustice.

M. Te Water a mis à la suite de ce discours:

1°. Une lettre assez étendue de *Bonaventure* Vulcanius, citée occasionnellement (p. 41), et que celui-ci, âgé seulement de 18 ans, écrivit de Louvain en 1556. Elle fait partie d'une collection de lettres manuscrites de ce savant, conservée à la bibliothéque de l'Académie de Leide, et traite de l'étude de la médecine et de la bonne manière de s'y livrer.

2°. Un supplément à la description du legs de *Papenbroek* (antiquités), donnée par *François* Ouden-

DORP. Il y est question de onze articles différens qui s'y trouvent soigneusement décrits, spécialement le onzième, qui est une pierre en vingt morceaux, mais incomplète dans cet état, portant cette inscription:

IMPP. CAESS. L. SEPTIMIVS SEVERVS. PIVS PERT.
M. AVRELIVS. ANTONINVS AVGG. . . . . .
NVMERO EXPL. BAT. CVR. C ☉ ☾ VENIDIO RVF...

Nous regrettons de ne pas pouvoir nous étendre sur cette inscription, qui n'a été, pour autant que M. Te Water a été à portée de s'en assurer, insérée jusqu'ici dans aucun recueil, et que le savant Henri Cannegieter avoit peu exactement, et sans l'avoir vue lui-même, donnée dans sa *dissertatio de Brittenburgo*, publiée à La Haye, en 1734, in-4°.

3°. Des listes plus ou moins détaillées des curateurs (au nombre de 23), secrétaires (6), professeurs (98), et lecteurs (19), de l'université de Leide, dans le courant du 18e. siècle. P. H. M.

Biographie.

Vitæ aliquot excellentium Batavorum, in usum scholarum. A Harlem, chez Adr. *Loosjes*, 1806, in-12 de 41 pag.

A l'inconvénient près de la latinité moderne, c'est une heureuse idée d'avoir offert à l'émulation de la studieuse jeunesse batave des compatriotes illustres plutôt que des grands hommes grecs ou romains, qui trop long-temps donnèrent une injuste exclusion à ceux-ci, et que toutefois on ne négligera pas de leur faire connoître. L'auteur, qui modestement a gardé l'anonyme, mais que l'on nous assure être M. *Peerlkamp* (V. l'art. *Institution des sourds et muets*, suprà, p. 192), imite avec succès le style de Cornelius Nepos.

Les Bataves qu'il a célébrés dans ce petit volume, sont *Guillaume premier*, Viglius Zuichemus *ab Aytta*, Jean *Van der Does* ou *Dousa*, Jean, fils de Simon de *Ryk*, Didier *Erasme*, Michel de *Ruiter*, Jean de *Witte* et Hugues de *Groot* ou *Grotius*.

*Eloges du maréchal de Catinat, du chancelier de l'Hôpital, de Thomas, de l'Académie française; suivis de l'*éloge inédit *de Claire-Françoise de Lespinasse; par* Guibert; publiés par sa veuve, sur les manuscrits et d'après les corrections de l'auteur. Paris, d'*Hautel*, libraire, rue du Bacq, n°. 122, près les Missions; 1 vol. in-8°. Prix, pap. ordinaire, 4 f.; franc de port par la poste, 5 f. 25 c., *ditto*, pap. vélin, 8 f.

Les différens éloges que contient ce recueil prouvent que le comte de Guibert avoit une âme forte, un esprit élevé, un jugement solide, un goût pur, en un mot, un véritable talent. On jugera sans peine qu'il étoit digne de remplacer Thomas à l'Académie française, et de faire son éloge. Ce livre n'est pas le seul qui soit sorti de la plume de M. de Guibert. Madame sa veuve a déjà pris soin de la gloire de son mari en publiant successivement, il y a quelques années, cinq volumes d'œuvres militaires, et trois volumes de voyages. Celui que nous annonçons aujourd'hui nous paroît devoir mettre le sceau à sa réputation littéraire.

Antiquités.

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Thomas Piroli, *avec une explication par* M. Louis Petit-Radel, *publiés par* F. *et* P. Piranesi *frères*. XXVIIe. livraison. A Paris, chez les

Piranesi, place du palais du Tribunat, rue Saint-Honoré, n°. 1354, juin 1806.

Ce cahier offre un *orateur romain;* un *barbare mourant;* un *roi barbare* assis; statue d'un *vainqueur à la course*, connue sous le nom de *tireur d'épine;* un *discobole se préparant;* un *discobole en action;* buste d'un *athlète;* buste d'une *femme victorieuse aux jeux;* monument en l'honneur de *Claudia Italia;* un comédien ou histrion, récitant le prologue.

Poésie.

Chansons choisies de M. de Piis, *ornées du portrait de l'auteur.* A Paris, chez L. *Collin*, libr., rue Git-le-Cœur, n°. 4. 2 vol. in-18. Papier vélin; prix, 3 fr. 60 cent., et 4 fr. 50 cent. par la poste.

Milton disoit que *l'amour de la renommée étoit la dernière infirmité des âmes nobles.* Il ne faut donc pas être surpris si les hommes doués d'une intelligence au-dessus du vulgaire, recherchent les applaudissemens publics et les suffrages des hommes de goût. La gloire n'est rien, dira-t-on. — Tu as raison; la gloire n'est rien pour toi qui n'as rien fait pour la mériter. Mais ajouterois-je avec un sage qui combattoit les dédains injustes d'un stoïcien : *Si tu veux que je sois sensible au blâme, laisse-moi être sensible à l'éloge.*

M. de Piis, connu par d'agréables comédies mêlées de vaudevilles, nous présente aujourd'hui un *choix* de ses chansons, dont la collection ne déparera point son joli théâtre. Le premier volume renferme divers épîtres de MM. Vigée et de Puysegur, avec les réponses de M. de Piis; elles entretiennent

le lecteur de ce dieu malin, dont le temple se trouve rue de Chartres à Paris, et qui dicte à ses favoris tant de couplets joyeux et piquans.

Ce fut vers l'an mil quatre cent,
Sous le beau ciel de la Provence,
Que le Vaudeville plaisant
Naquit du rire et de la dance.

Cette origine est heureuse, et voilà des parens qui durent beaucoup égayer le nourrisson.

Les Troubadours au même instant
Prirent tous soin de son enfance,
Et lui firent, dès qu'il fut grand,
Faire avec eux son tour de France.

Ce poétique avant-propos peut servir de préface au besoin; supposé toutefois qu'il faille coudre une préface à toutes les bagatelles qu'on publie.

S'il est vrai, comme Dupaty le prétend, qu'*un homme oisif est un méchant commencé*, on ne pourra point faire ce reproche à celui qui sait occuper son loisir de choses aimables; et nos citations vont le prouver, si, par hasard, il se trouve quelqu'un de nos lecteurs, assez peu instruit pour ignorer la muse chansonnière de M. de Piis.

Les *mais* s'offrent d'abord à notre plume; *mais* ce ne sera pas de ces vilains *mais* qui font pâtir l'auteur critiqué; en voici quelques-uns:

Figeac doit gros, mais pourtant par mégarde
Figeac s'obstine à ne jamais payer:
Il a de plus mainte dette criarde;
Mais en revanche il les laisse crier.
.....

Mondor devroit avoir l'âme contente;
Mais un seul mais l'empêche d'être heureux. —
J'ai, vous dit-il, un bon million de rente,
Mais par malheur mon voisin en a deux.
.....
Mon Apollon en prend trop à son aise;
Mais ces couplets ne sont point sérieux:
Cette chanson est peut-être mauvaise,
Mais le lecteur n'a qu'à la faire mieux.

Sur les *faiseurs de contes* nous avons remarqué, parmi une foule de couplets originaux et piquans, les deux qu'on va lire.

Architecte des plus suivis,
Grippon nous donne des avis,
Et puis ensuite des devis,
Comprenant jusqu'au dernier vis:
Mais malgré ce calcul factice,
Il vous attend à la bâtisse.....
Ah! ah! ah! vraiment,
Comme il en compte et comme il ment.

Mathieu Lænsberg de son endroit
L'astronome le plus adroit,
Pour chaque jour, comme il le croit,
Prédit du chaud, prédit du froid:
Mais vu qu'avec la providence
Il n'est guère en correspondance,
Ah! ah, etc.

A l'occasion des bruits du tremblement de terre, qui coururent en 1802, M. de Piis se mit à chanter.

De fuir sur une mazette
Il n'est plus temps, ma Lisette;
J'en atteste la gazette,

Écho de tant de malheurs.
Si partout la terre tremble,
Il vaut bien mieux, ce me semble,
Que nous nous mettions ensemble
A chanter l'air des Trembleurs.

On remarquera, je pense, que la richesse des rimes ne nuit point aux idées brillantes et quelquefois singulières dont l'auteur embellit ses opuscules lyriques. Aussi est-ce avec raison qu'il s'écrie :

Sous les drapeaux des ris et des amours
Qu'on rétablisse un corps de troubadours,
Et d'entrer dans les rangs sur-le-champ je m'honore;
Ce qui fut bon jadis aujourd'hui l'est encore,
Et le sera toujours.

L'Académie des *Jeux floraux*, cette Académie instituée par une femme, par la belle Clémence Isaure; cette Académie qui rendit Toulouse célèbre, est sortie de ses cendres; certainement, ses couplets à la main, M. de Piis aura bien le droit de réclamer un fauteuil parmi les Troubadours modernes. *Le Chasseur et le Pêcheur, le Quart-d'heure de Rabelais, l'Huître, la Réverbération du Miroir, sur les Disputes musicales, le Bout d'oreille, Plaintes du Berger, les Nids, la Leçon du temps, Ce qui rend le cœur gai, etc.*; car il nous faudroit tout citer. Ses sujets *donnés* ou de choix sont traités d'une manière charmante. M. de Piis ne craint pas le stylet des critiques :

Reparlons-en
Du censeur doux, instruit et juste;
Reparlons-en!
C'est un jardinier complaisant,
Qui taille, arrose, abrite, ajuste
Et sauve un trop fragile arbuste.
Reparlons-en!

A la vérité, je dois avouer qu'avant d'écrire ce pacifique éloge, il lui étoit échappé de dire :

N'en parlons plus
Des frères fouetteurs du Parnasse,
N'en parlons plus !
La verge en main, de par Phœbus
Ils font bien leur petite classe ;
Mais s'il s'agit de goût, de grâce.....
N'en parlons plus.

Le lecteur ne répétera point : *N'en parlons plus* de ces chansonnettes ; mais bien *reparlons-en :* nous allons donc continuer d'en reparler. M. de Piis est en présence de Pégase, à qui il met un mords dans la bouche.

Ce n'est point pour gêner tes pas,
Lui dis-je, que je te le donne ;
C'est qu'avec moi je ne veux pas
Que tu puisses mordre personne.
.....
J'aperçois Lafare et Chaulieu,
Patrons de la gaieté française,
Atteignons-les ; je te fais vœu
De ne point trotter à l'anglaise.

En trottant, il rencontre des *crapauds qui croassent dans la fange*, et la satyre, animal hideux, qui effraie sa monture. Elle se cabre, le cavalier tombe, Pégase s'échappe ; mais un enfant, ou, pour mieux dire, un dieu l'arrête, le ramène :

Ah ! dis-je alors avec courage,
La satire aura beau crier,
Plein du nouveau feu qui m'embrase,
Puisqu'Amour me tient l'étrier,
Je remonterai sur Pégase.

Et tout de suite l'auteur adresse une chanson *à sa femme*, sans craindre les rimes et le persifflage des mauvais plaisans. Le sentiment y domine, ainsi que dans l'excellente romance du *Menestrel à ses amis*.

J'aurois été libéral à la ronde,
Si j'avois eu les coffres de Plutus;
Mais j'ai voulu du bien à tout le monde.

Ce n'est pas comme certaines gens qui auroient pu dire :

Moi, j'ai voulu le bien de tout le monde.

Mais revenons à M. de Piis qui ajoute :

Et j'en fis même un peu quand je le pus;
Qu'on pense à moi quand je ne serai plus.

Son vœu sera rempli.

Dans ces deux volumes de chansons, nous avons trouvé beaucoup à louer et peu à reprendre. Si nous avions à faire un *choix*, nous exclurions un très-petit nombre de couplets pour en admettre d'autres que l'éditeur a oubliés. Nous avons surtout regretté *mes dernières plaintes à mon ami*, stances qui honorent le cœur et l'esprit du poëte.

Quelques censeurs sévères pourront lui reprocher des vaudevilles où le libertinage de celle-là, que Montaigne ou Fontenelle (je ne sais plus lequel) appeloit *la folle de la maison*, se montre sans scrupule, et qu'au lieu d'imiter les chastes nudités de l'Albane et du Corrége, il a voulu copier les licences du pinceau de Fragonard; mais on peut aisément les compter et les remplacer par de nouveaux ou-

vrages. La plume de M. de Piis est aussi féconde qu'ingénieuse; et puis, comme il nous l'assure :

Quant au Vaudeville, *motus;*
A l'indulgence il peut prétendre :
Car s'il a des couplets pointus
Qu'on ne sait trop par quel bout prendre,
C'est que ce sont des traits moraux
Qu'il cache parmi ses fagots.

Aug. DE L.

* *Opuscules en vers et en prose; par Marie-J.-J. Victorin-Fabre.* In-8°. Prix, 1 fr. 80 cent, et 2 fr. 20 cent. franc de port. Se trouve à Paris, au bureau de la *Revue Philosophique*, rue de Grenelle, n°. 7, faubourg Saint-Germain, et chez *Gérard*, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n°. 59; *Debray*, libraire, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens; *Martinet*, libraire, rue du Coq-Saint-Honoré; *Dabin*, libraire, Palais du Tribunat.

L'Anti-Gastronomie, ou *l'Homme de ville sortant de table, poëme en quatre chants; manuscrit trouvé dans un pâté, et augmenté de remarques importantes.* Fig. 2 vol. in-18. Prix, 2 fr., et 2 fr. 30 c. A Paris, chez *Hubert et Compagnie*, imprim.-lib., rue des Grands-Augustins, n°. 21.

Que diront les rédacteurs du *Journal des Gourmands* de cette production qui vient de paroître? N'attirera-t-elle pas le courroux de M. de la Reynière contre cet auteur anonyme qui s'écrie :

O mes amis, ne mangez guère;
O mes amis, ne mangez pas!
S'il est bon de faire un repas,
Il seroit mieux de n'en point faire.

Quel profane a chanté cela? ou quel mauvais estomac a inspiré ces vers? En les lisant, nous ne savions point si nous aurions l'audace d'annoncer ce poëme. Nous ne voudrions pas nous brouiller avec la multitude des *gourmands*, dont la société est si puissante et si répandue. Cependant nous sommes obligés de surmonter notre timidité et nos scrupules. Un proverbe dit : *On ne peut ménager la chèvre et le chou.* Sacrifions donc la chèvre, et tâchons de plaire aux gens sobres. Nous aurons pour nous les exemples de Pythagore, d'Aristote, de Plutarque et de Galien, qui nous assurent que *l'intempérance en tue plus que l'épée.*

Convenons donc avec franchise
Que manger est une sottise,
Une habitude, un préjugé,
Une mode, antique manie
A laquelle on n'eût point songé,
Si, dans les loisirs de leur vie,
Nos pères n'avoient pas mangé;
Pourquoi la souffrir, je vous prie,
Dans un temps de philosophie,
Dans un temps où tout est changé?

Mais ce ton léger et plaisant annonce que ce poëme n'est qu'un badinage. L'auteur commence par peindre l'intempérance et ses suites cruelles; il aborde chez les anthropophages; il parcourt la terre, les cieux et les enfers; et si sa marche n'est pas toujours uniforme, du moins trouve-t-il le secret de plaire par un enjouement toujours gracieux et des tableaux toujours aimables. D'après Rousseau, il

répète cette imprécation contre notre gloutonnerie:

Sans doute il eut un cœur de fer,
Au moins un appétit d'enfer,
Celui qui d'une dent horrible
Le premier déchira la chair
D'un animal doux et sensible.

Ce passage est une imitation des malédictions qu'Horace, Tibulle et Métastase adressent à celui qui, le premier,

D'un acier innocent fit une arme cruelle.

Barbares! déjà votre bras.....
Arrêtez : c'est trop de furie ;
Cet être, que vous a-t-il fait,
Et qui donc a pu, je vous prie,
Vous donner des droits sur la vie
De ce petit cochon de lait?

Aussi, quelles sont les suites de cette humeur sanguinaire? A quels désastres ne nous conduit-elle pas?

O douce et sensible Vergy!
Faut-il que ma muse rappelle
Qu'un jour, après ton vermicelle,
Tu mangeas le cœur de Coucy!

Après ce passage on en rencontre un autre plus remarquable. Le voici :

Qu'un héros avide de gloire
Calcule comment ses guerriers
Pourront voler à la victoire,
Il est à jeun.

Ces vers-là ne sont point merveilleux; mais la note qui les accompagne est ingénieuse, adroite et juste. « Henri IV, prince sobre, combattant le duc de » Mayenne, qui étoit toujours à table, est sans doute » indiqué par ce vers, dit le commentateur; au sur- » plus, la sobriété est la vertu dominante des hé- » ros. Heureux les temps où une allusion au bon » Henri pourroit toujours causer une douce mé- » prise. »

Ce *manuscrit trouvé dans un pâté est augmenté de remarques importantes*, qui sont toutes très-gaies. Ces remarques sont ornées, suivant l'usage, des plus jolis vers que l'auteur ait pu trouver, propres à son sujet, dans Voltaire et dans MM. Delille, Millevoye, Esmenard, etc. etc.; mais ne le quittons pas encore. Après avoir reproché aux hommes leur barbarie, il veut les attendrir, en adoptant le système de la métempsycose.

Vous riez? A le voir de près,
Ce tableau n'est pas sans attraits;
Alors dégagé de ces chaînes
Qui me causent tant de soupirs,
Après n'avoir eu que des peines,
Je n'aurai plus que des plaisirs.
Sans doute ma forme nouvelle
Me laissera mes premiers *sens*,
Sans doute mes nouveaux penchans
Auront les premiers pour modèle;
Toujours tendre, toujours aimant,
Eh! bien, je deviendrai l'amant
D'une sensible tourterelle.

Il passe ensuite dans les royaumes sombres, où sou-

pirent dans les supplices les plus célèbres gastronomes, et où

Vous y viendrez, monsieur Berchoux.

De là il se transporte aux Champs-Élysées.

Loin, loin d'ici les Lucullus,
Les Géta, les Apicius,
Et tous les gloutons qu'on renomme,
Qui, je crois, auroient mangé Rome !
Je vous trouve, ô Cincinatus!
O Caton ! ô Fabricius !
Et vous tous, personnages graves,
Qui, censeurs d'un luxe honteux,
Proscrivant les mets somptueux,
Ne vous nourrissez que de raves.
.....
Que vois-je? En ce pieux asile,
Delille ; ô chantre plein d'attraits :
Dieu ! seroit-ce vous?.... C'est Virgile !
Toujours on se trompe à leurs traits.

Quand *l'Homme des Champs* parut, on publia *l'Homme des Bois*, parodie facile et gaie, qui ressemble beaucoup à celle que M. Berchoux vient d'obtenir. Elle est d'un style si léger, si aimable, que l'auteur de la *Gastronomie* a dû être plus flatté que fâché des attaques de son joyeux antagoniste.

Aug. DE L.

La Napoléïde, poëme en six chants ; par M. DE G. 1 vol. in-8°, papier vélin.

Certainement, de tous les ouvrages d'imagination le plus difficile est un *poëme épique*. Nous ne rappellerons point combien de tentatives malheureuses

ont rendu ridicules des esprits qui, dans tout autre genre, eussent pu se montrer avec avantage; et nous ne citerons que le P. Lemoine, auteur du poëme de saint Louis, dont le style n'est pas sans quelque agrément, et le génie sans quelque force d'invention. Mais que de choses lui manquent! L'essence de l'épopée est de choisir une action noble, intéressante, mémorable, et digne de l'admiration des siècles, embellie de tout ce que les fictions poétiques peuvent lui prêter de grâces et de charmes. C'est la première règle, c'est la règle principale de ce genre, le plus difficile de tous; et je la crois plus simple et surtout plus juste que les définitions du P. Lebossu et de l'abbé Terrasson, qui veulent; l'un, que le sujet du poëme ne soit qu'une vérité encore déguisée sous le voile de l'allégorie; l'autre, qu'il ne roule que sur l'exécution d'un grand dessein. Marmontel, dans sa *poëtique* (quelquefois très-singulière), prétend qu'elle est une *tragédie dont l'action se passe dans l'imagination du lecteur.*

Mais laissons les disputes des mots pour nous occuper des choses. Si l'on veut nous accorder la vérité de la définition que nous venons de hasarder, ou, pour mieux dire, d'emprunter à Aristote : on nous contestera bien moins que les actions éclatantes du héros qui nous gouverne ont les qualités requises pour plaire aux lecteurs et mériter les chants des muses. M. de G., militaire instruit et sans doute aimable, ne consultant que sa reconnoissance, et non pas ses talens, a osé entreprendre le *pénible ouvrage* qui, comme l'écrivit Boileau,

Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

« Entraîné par un noble enthousiasme, l'auteur ne

» s'est point senti découragé; il a détourné les yeux » du péril, pour ne regarder que la gloire. » Cette ambition est louable; mais quoique M. de G. ne soit point un *écolier*, ou il ne s'est pas servi de toutes ses forces, ou il fera mieux de s'appliquer à autre chose. Il avance qu'*épique*, dans sa racine grecque, ne signifiant que *discours*, la plus grande simplicité a dû régner dans le plan de son poëme. Dans le plan, soit; mais non dans les détails. Virgile, le Tasse, et même Voltaire, nous ont laissé beaucoup mieux qu'un *discours*. Ainsi M. de G., bien loin de chercher à excuser les *légères fictions* qu'il emploie, auroit dû en faire un plus grand usage; non pour altérer les faits historiques qui sont assez beaux, mais pour les préparer avec un art tout différent.

Calliope, prenant un vol audacieux,
Redit les fiers combats des héros et des dieux.

Et les redit sur un ton bien différent que celui dont Clio doit se servir,

Lorsque des noms fameux au temple de mémoire,
Elle orne les feuillets du livre de l'histoire.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. de G. annonce un homme de mérite; et nous sommes bien loin de vouloir le condamner au silence. La marche de son poëme est historique. Les victoires de Bonaparte, son passage triomphal en Egypte, son retour en France, ses nouveaux succès jusqu'à la mémorable bataille d'Austerlitz, tout se trouve exquissé, peut-être un peu trop rapidement, dans la *Napoléïde*. Mais

passons au style, la partie la plus essentielle de tout ouvrage d'esprit, et surtout de l'épopée.

Oh! qui pourroit encor traiter de vains prestiges
Les exploits des Troyens, leurs antiques prodiges?

Ces guerriers, immortels par de nobles travaux,
N'ont-ils pas de nos jours *eu* de *puissans* rivaux?

Puissans est-il le mot propre, le mot poétique?

Ah! le moindre combat, écrit dans notre histoire,
Des Grecs a surpassé la plus belle victoire.

Cela est outré. Les victoires de Marathon, de Salamine ne peuvent point avoir été effacées par le *moindre* de nos combats. Un pareil éloge ne seroit permis qu'en faveur de Maringo ou d'Austerlitz.

Dans l'exorde l'auteur invoque Calliope, et c'est fort bien fait d'implorer son assistance. Mais il parle des *Bardes* français qui n'existèrent point, qui ne furent jamais connus de nos aïeux. Abandonnons cette mythologie ossianique, pour conserver les souvenirs qui honorent notre littérature. M. Theveneau, dans sa *Caroléïde*, qui peut-être ne sera jamais achevée, mais qui, si elle l'étoit un jour, mériteroit notre admiration, malgré la rudesse et la sévérité avec laquelle nos critiques en ont traité le plan; M. Theveneau, dis-je, ne parle point des *Bardes;* mais il met en scène un *Troubadour*, et cela est plus juste et plus patriotique (1).

Par intérêt pour le talent de M. de G., je pousserai plus loin mes remarques.

(1) J'en demande pardon à l'auteur de l'extrait et à M. Theveneau, mais il n'y avoit sous les Carlowingiens ni *Bardes*, ni *Troubadours*. A. L. M.

Aux plages des Bretons les Romains vont paroître.
Mânes de Scipion, Scipion va renaître ;
Et pour venger le monde, *assurer son repos*,
Un sourire des dieux a créé ce héros.

Le dernier vers est charmant, le précédent est très-foible. Mais je m'arrête à celui de Scipion. Ces répétitions, ménagées avec art, donnent quelquefois beaucoup de force et même beaucoup de grâce au discours. Seulement il ne faut point y accoutumer l'oreille du lecteur. Eh bien ! lisez :

Lieutenans de *César* par *César* couronnés,
Regardez sur un trône où rayonne sa gloire,
La *Victoire* doter les fils de la *Victoire*.

Pourquoi mettre César ? le nom de Napoléon est, ce me semble, assez brillant, assez beau, assez poétique, assez grand.

Je vois autour de lui ses braves lieutenans.
Mais je dirai leurs *noms*, leurs *noms* chers à la gloire.

Quelques vers après :

On attend le *signal*, le *signal* est donné.

Plus loin :

Que seroient tous ces *dons* sans le *don* du courage ?
Combattant pour l'*honneur*, l'*honneur* nous récompense.
.....

Et le dernier vers du poëme, qui s'adresse au juge suprême des souverains, porte la même empreinte :

Bonaparte a suivi tes décrets paternels,
De ses *jours* glorieux fait des *jours* éternels.

Je suis de l'avis de l'auteur. Mais j'aimerois davantage sa prière, si je n'étois un peu blasé sur ce cliquetis de mots et d'oppositions.

Je releverai encore quelques négligences.

Tous répètent cent fois : Vive notre *Empereur !*
La foudre au même instant éclate avec fureur,
Et des trois *Empereurs* la bataille commence.

Il y a là double faute; l'hémistiche qui rime avec le vers qui précède, et l'emploi reproché du même mot.

Couvrant un peuple entier de sa *puissante* égide,
Gouvernant par lui-même, ainsi notre Empereur
Sur le trône avec lui fait asseoir le bonheur.
Conduite par l'amour, sa volonté *puissante*,
Partout semant l'espoir, et *partout* agissante, etc.

C'est assez : à présents arrêtons-nous un peu à ce qui mérite des éloges. *Qui n'est que juste est dur*, a dit Voltaire; et nous serions très-injustes si nous laissions à nos lecteurs l'opinion que ce poëme est tout rempli de fautes ou de négligences. Les belles tirades qu'il renferme prouvent un beau talent; comme les vers foibles qu'on y trouve annoncent qu'il a été publié avec trop de précipitation. Quelques années de méditation pourront le rendre digne de celui dont l'auteur veut peindre les exploits. Voici comment il chante le rétablissement du culte :

Ce Dieu qui créa l'homme, et de qui la bonté,
Couronnant son chef-d'œuvre, enfanta la beauté;
Ce Dieu qui d'un clin-d'œil fait tressaillir la terre,
Et s'annonce aux mortels par la voix du tonnerre;
Sévère pour le crime, indulgent pour l'erreur,
Veut inspirer l'amour et non pas la terreur.

De l'Alcide français *la force inévitable*
A soudain réprimé *l'audace épouvantable*
Du *mortel* insensé combattant l'*immortel;*
Et sur l'*autel* en cendres a relevé l'*autel.*
Le premier des héros nous devoit ces exemples;
Au peuple il rend ses mœurs, à l'éternel ses temples.
Ah! sans doute il a dit, ce grand législateur,
Quel *mortel* n'a besoin d'un dieu consolateur!
Et la religion de sa gloire entourée,
Lui montra de Numa la statue adorée.
De l'athéisme, ô ciel! préserve les Etats!
Les ennemis des *dieux* le sont des potentats.

Je rapporterai encore un autre fragment, où j'aurai moins de restrictions à faire.

France! de tes soldats la race est immortelle.
Que l'infame Albion redouble ses fureurs,
Ton sol fertile abonde en braves défenseurs.
A leurs nobles travaux la carrière est ouverte.
Les Slaves, les Bretons, les *Suédois*, les Germains
Marchent contre les Francs sous l'aigle des Romains:
Tu vois avec mépris leur impuissante rage,
Si le nombre est pour eux, pour nous est le courage.

Fort bien. Je me résume. Que le style de ce poëme soit constamment noble, élevé, magnifique; que M. de G. imite davantage l'auteur du *Lutrin*, qui sut parer une bagatelle des plus riches fictions; qu'il mêle toujours avec art les leçons de la morale aux créations de son génie, et nous n'aurons qu'à applaudir au succès de son entreprise; ce qui sera plus doux que d'être obligé de le censurer. Celui qu'il chante n'est pas un guerrier vulgaire. M. de G. dit fort bien dans une de ses notes: « Qu'on cesse de nous

» vanter le courage et la fortune d'Alexandre; les » talens supérieurs et la sagesse de Scipion; les res » sources inépuisables du génie d'Annibal; les suc- » cès et l'activité de César; Napoléon a surpassé » tous ces grands hommes; il s'est placé lui seul, » loin de ces fameux conquérans, dans le sanc- » tuaire du temple de l'Immortalité. » D'où je conclus qu'en le chantant il faut

D'une immortelle voix célébrer ce mortel.

Aug. DE L.

Contes en vers, par M. Henry Boilleau, *membre de l'Athénée de Toulouse.* In-8°.

Nous avons déjà parlé de quelques Contes de M. *Henry* Boilleau. Ceux qu'il vient de publier ont été lus, à diverses époques, dans cet Athénée de Toulouse, qui va rendre sa place usurpée à cette ancienne *Académie des Jeux floraux*, dont tous les amis des lettres ont réclamé la réintégration. Mais disons un mot de ces derniers opuscules.

L'origine de la gaze est un sujet aussi heureux, qu'il est agréablement traité. La scène est dans le sérail d'Osman, qui laissoit à ses odalisques une entière liberté. Zéide, sultane favorite, se paroit avec goût pour plaire à son jeune amant.

Par la décence, une femme embellie
Gagne toujours à voiler ses appas :
On voit en beau tout ce qu'on ne voit pas,
Et rien ne sied comme la modestie.

Mais voilà que le muphti, pontife révéré de Mahomet, pour l'honneur du koran, condamne la parure. Zéide eut beau le supplier de lui permettre quelque luxe dans sa toilette, il fut inflexible.

Ce fut alors que l'adroite sultane,
Pour se jouer du *pape musulman*,
Imagina ce tissu diaphane,
Tissu charmant et tant soit peu profane,
Qui, sous ses plis cachant sa nudité,
Pique avec art la curiosité.

Je ne sais pas si cette histoire est très-fidèle. Mais quand la vérité du fait seroit un peu suspecte, qu'importe au poëte. Prenez son récit pour une fable, et profitez de ses conseils.

Voiles charmans, demeurez suspendus
Sur les trésors qu'étale la jeunesse,
En voltigeant dérobez-les sans cesse;
Que la décence accompagne Vénus.

Quant aux auteurs érotiques, ils doivent imiter les bons modèles dans ce genre.

Et le bon goût, adoptant leur langage,
Doit, ainsi qu'eux, *gazer* leur badinage.

La vérité, la fable et la raison est plutôt un apologue qu'un conte; le but en est moral. Le *chat de Mahomet* ne méritoit guère l'honneur d'occuper les loisirs d'un poëte. Nous n'en dirons pas autant de l'*origine des Salams* et *des jalousies*.

S'il m'en souvient, je vous ai raconté
Comment jadis une adroite sultane
Imagina ce tissu diaphane
Qui sert l'amour en servant la beauté.
Qui l'inspira? ce fut la vanité.
Mais qui créa cette langue charmante,
Qui fit des fleurs l'expression touchante

Des doux penchans, des amoureux secrets?
Qui le premier au travers des volets,
Ouvrant aux yeux leur barrière impuissante,
Sût se jouer des regards indiscrets?
On me devine : oui, ce fut une amante ;
C'est à l'amour qu'on doit ces deux bienfaits.

La scène, ainsi qu'on le présume bien, est dans le pays des firmans, des muets, des eunuques.

On est jaloux dès qu'on aime en Asie ;
On aime là comme on déteste ailleurs.

Ce trait est charmant.

Un icoglan ose être amoureux de la maîtresse de son maître; ils ne peuvent s'écrire sans danger. Mais la tendresse est ingénieuse, et le jardin de *Sa Hautesse* fournit les fleurs dont chacune interprète un sentiment, un désir, une pensée ou un projet. La difficulté est de pouvoir se transmettre de pareils messages ; les esclaves du sérail ne sont point aux ordres des icoglans ; mais la femme est toujours femme, et sur un léger prétexte on trouve l'art de faire adopter les jalousies au sultan.

La vaccine offre d'autres détails. L'auteur prétend que ce fut Apollon qui la découvrit autrefois en gardant les troupeaux d'Admète. Cependant Ovide ne dit rien de ce fait. Quoi qu'il en soit, je répéterai avec l'auteur, que les dieux étoient jadis atteints de *ce mal affreux*,

Qui parmi nous répandant la laideur,
Fane souvent la beauté dans sa fleur.

Mais dès que Jupiter apprit qu'Apollon avoit trouvé un infaillible secret contre ce danger, il lui expédia l'ordre

l'ordre de son rappel. Tous les dieux et surtout les déesses voulurent être vaccinés.

Dieux et mortels aiment la nouveauté ;
Rien ne prouvoit encor pour la méthode,
Car le temps seul mène à la vérité.
Mais quand on voit quelque mal à la mode,
Est-il permis de rester en santé ?

Ce badinage est gai, et le conte est, sans contredit, le meilleur de ceux que M. Boilleau a publiés. L'invention lui en appartient toute entière ; au lieu que les autres sont dus en partie aux Contes persans, ou à de vieilles chroniques que l'auteur consulte avec goût, et dont il profite adroitement. Mais on a aussi reproché à La Fontaine de n'être pas l'inventeur de ses Fables. Et qu'importe le fond d'un pareil sujet qui n'est souvent qu'une bagatelle. Un conte n'est pas un poëme épique ; c'est par la richesse des détails qu'on se l'approprie, et qu'on se le rend agréable. Sous ce rapport, l'auteur mérite beaucoup d'éloges. Nous lui ferons seulement observer que plusieurs de ses vers ne sont pas assez poétiques. Le Conte a, je le sais, un langage plus familier que l'ode ; mais des vers sont toujours des vers, et il ne faut pas qu'on puisse les confondre avec la prose. Si ce poëte, pour excuser ses négligences, nous déclaroit qu'il n'écrit que pour se distraire et pour l'amusement de quelques amis, nous lui répliquerions avec Pascal, et même avec Fréron, trop injustement décrié : *On a beau dire qu'on n'écrit que pour soi, on écrit aussi un peu pour les autres sans qu'on s'en doute*, surtout quand on se fait imprimer.

Aug. DE L.

Apologie des Femmes, poëme. In-8°. de 24 pages, papier vélin. A Paris, chez *Delaunay*, libraire, palais du Tribunat.

Nous ne savons pas de quelle part nous est venue cette *apologie.* L'éditeur est anonyme, et il nous assure avoir trouvé l'ouvrage qu'il publie dans une bibliothèque antique et abandonnée parmi des *dissertations remplies d'une érudition profonde et des calculs algébriques d'une grande élégance.* Enchanté de cette rencontre, il demanda et obtint la permission d'emporter le manuscrit qu'il lui a plu de livrer à l'impression. Sa conductrice y *consentit d'autant plus volontiers, que, selon qu'elle lui avoua, elle prenoit chaque jour dans ce tas de papiers à moitié brûlés, déchirés ou rongés des rats, de quoi allumer son feu.* Aussi il ajoute : *Que de précieuses choses incendiées!* Mais quittons la *préface*, et parlons de la pièce.

Trop de savans, de poëtes, de sages,
Gais dans leur haine, et cruels dans leurs jeux,
Ont accablé des plus malins outrages
Un sexe aimable et digne de nos vœux.
Du vieil Homère au chantre de Joconde,
De Théophraste aux Laclos, aux Meillans,
Tout bel esprit s'armant de traits brillans,
Contre ce sexe en mensonges abonde :
Et si léger, si pervers est le monde,
Qu'il applaudit *sans cesse aux malveillans.*

Les derniers mots de cette tirade sont un peu prosaïques : à cela près elle a de l'aisance et de la grâce. Mais que le lecteur crédule n'aille pas se persuader que le nouveau champion, généreux comme nos an-

tiques chevaliers, va défendre jusqu'à outrance la vertu du beau sexe outragée. Au contraire, en feignant d'avoir reçu *en partage plus de loyauté que de talent*, il peint les caprices, les écarts, les ridicules de celle qu'il paroissoit vouloir défendre. Ce n'est pas un éloge, c'est bien une véritable et vigoureuse satire.

Mais quoi ! nature ne fait
En ce monde rien parfait ;
Et *n'y a* chose si belle
Qui n'ait quelque vice en elle.

Disoit autrefois *Joachim* Dubellay ; ce prétendu *apologiste* auroit dû se rappeler de cette vérité, et ne pas charger sa palette de couleurs aussi vives. Au moins s'il eût été juste, il eût pu fournir à l'admiration de ceux qui aiment la pudeur et la morale, le portrait des mères vertueuses, des chastes et fidèles épouses ; ces épisodes eussent servi d'heureux contraste au tableau des amantes *naïves* dont il décrit les voluptés.

J'ai blâmé le choix du sujet ; faisons connoître, par quelques citations, la manière dont il est traité. Ici, il représente *Phédrion* jadis *impie avec les beaux esprits.*

Mais depuis peu le clergé l'a soumise ;
Tout théologue a des droits sur son cœur.
Dans son boudoir elle le catéchise ;
En public même elle s'en fait honneur.
Si quelquefois son zèle scandalise,
Elle s'en moque ; et par son entremise
Trois beaux abbés, jeunes, pleins de ferveur,
Vont devenir des Pères de l'église.

Là, c'est la *fantasque Amélie.*

Chez les quarante avec crainte on la nomme ;
Des ses arrêts les salons sont frappés :
Ce qu'ont de grand Londres, Berlin et Rome
Brigue l'honneur de sés petits soupés :
Mais quelquefois une vapeur funèbre
Vient de ses nerfs déranger le ressort.
Sans de bons nerfs qu'importe un nom célèbre ?
En sent-on moins les jeux cruels du sort ?
Flétrie alors comme la foible rose,
Que les autans disputent aux zéphirs,
Près de la joie Amélie est morose,
Et malheureuse à côté des plaisirs.
Sans nul objet, vivement empressée,
Cherchant le calme au milieu du fracas,
D'un mot, d'un rien elle paroît blessée,
Creuse sa tête et n'a point de pensée,
Veut un avis et ne l'écoute pas.

Ensuite arrive :

Fausse avec art, la romancière Altin,
L'œil en extase et la voix langoureuse,
Feint de nourrir un aimable chagrin ;
Son cœur est froid, sa tête vaporeuse.

Enfin, plus loin il s'écrie :

Mais de couleurs *rechargeons* nos pinceaux
Pour le portrait d'une beauté fameuse,
Dont quelque jour la gloire scandaleuse
Doit illustrer les fastes de Paphos.

etcetera ; ma main se lasse de transcrire tant d'épigrammes, et en voilà assez pour faire juger du style de cet ouvrage. Les vers sont quelquefois durs ; mais

ils ont toujours beaucoup de facilité et un peu d'élégance. L'auteur paroît habitué à écrire dans la langue consacrée aux muses, aussi ai-je été surpris de trouver les rimes *naïve* et *innocente* l'une à côté de l'autre. A la vérité, cette distraction est plus pardonnable que celle de taire son nom : lorsque, dans une même situation, le *Méchant* de Gresset se permet un odieux vaudeville, il s'entend dire :

Un écrit clandestin n'est pas d'un honnête homme.

Il est d'autant moins *honnête* de l'écrire, que peut-être, en quittant la plume, le poëte a couru se jeter aux pieds de ce sexe aimable que son ingratitude venoit de calomnier. *Aug.* DE L.

La Bataille d'Austerlitz, poëme; par M. Millevoye. Impression de *Didot* l'aîné. Paris, chez Ant. Aug. *Renouard.* Prix, 2 fr. 50 cent.

La Fin du monde, poëme; par M. Lablée. In-8°. Prix, 60 cent. A Paris, chez *Villet*, libraire, rue Hautefeuille, n°. 1.

Le Jugement dernier, poëme en trois chants, imité d'Young; par J. B. Bouchardat. A Paris, chez *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17. Prix, 2 fr. 50 cent.

Edipe-Roi, tragédie de Sophocle. Traduction du premier acte, en vers français; par M. Blin de Sainmore.

Œuvres inédites de M. le Président Hénault. A Paris, chez *Hubert* et compagnie, libraire-éditeur, rue des Grands-Augustins, n°. 21. Un gros vol. in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Mes Passe-temps, Chansons, suivies de l'*Art de la Danse, poëme en quatre chants, calqué sur l'Art poëtique de Boileau - Despréaux; par J. Étienne* Despréaux. 2 gros vol. in-8°., ornés de gravures d'après les dessins de Moreau jeune, avec les airs notées. Prix, 10 fr., et 12 fr. par la poste. A Paris, chez l'Auteur, rue Basse, Porte-St.-Denis, n°. 30.

Tu veux que, prévenant le burin de l'histoire
Du héros d'Austerlitz, je célèbre la gloire?
Qu'aux siècles à venir je dise la valeur
De nos soldats, guidés par l'aigle de l'honneur?
Peindrai-je leur audace et leur ardeur guerrière?
Peindrai-je les exploits de ce nouveau César?

Tel est le début d'une élégie, en réponse à une invitation qu'un ami me faisoit de chanter cette illustre journée. M. Millevoye, dont la Muse a plus d'audace, vient de consacrer son loisir à décrire la bataille d'Austerlitz. Cette bataille mémorable, *où la Fortune pesoit dans la balance des combats les destins de plusieurs nations.* Mais nous lui devons un reproche: il a été trop modeste, ou il n'a pas eu assez de patience. Son *poëme* est trop court, et même, je le dirai franchement, ce n'est qu'une épître dans le genre de celle de Boileau sur le passage du Rhin, à l'exorde près, que Boileau n'a pas. Cependant cette exorde a des beautés; qu'on en juge:

Que de faits éclatans sollicitent ma voix!
Que d'exploits effacés par de plus grands exploits!
Si, de l'antique Homère, imitateur fidelle,
Je pouvois m'emparer de sa lyre immortelle,
O France! je dirois comment ton noble sein
D'innombrables soldats se hérisse soudain.
Tel qu'on a vu jadis la thébaine poussière
Enfanter pour Cadmus une moisson guerrière;

Mais comment égaler le poëte d'Hector !
Qu'un grand homme du moins soutienne mon essor :
La voix des nations a raconté sa gloire ;
Muse, viens m'inspirer l'hymne de la victoire,
Et puissé-je, enflammé par un sujet si beau,
Des lauriers du vainqueur détacher un rameau !

La préface de cet ouvrage est fort bien écrite et pleine de vues sages. Le poëte invite ses confrères à choisir des sujets nationaux, et à former de la *poésie descriptive* un heureux accessoire, au lieu d'en faire l'objet principal de leurs chants. Un si grand nombre de faits éclatans, un si grand nombre de belles actions s'offrent à l'hommage des Muses françoises, qu'il seroit bizarre, pour ne pas dire autre chose, d'aller chercher des héros étrangers, tandis que notre patrie en fournit des milliers, depuis Charlemagne jusqu'à ce génie moderne, qui lui ressemble par tant de choses, et qui l'efface dans tant d'autres !

Mais revenons à M. Millevoye ; la bataille va commencer. L'Empereur harangue ses guerriers.

Et de leur nom de gloire il les a tous nommés.

Le signal est donné ; les troupes s'ébranlent.

Ne vois-je pas frémir d'un généreux courroux
Ceux qu'un jaloux destin réserve aux derniers coups.

Et après cela le poëte peint les blessés, les mourans bénissant l'Empereur.

La fin du monde est un poëme de peu d'étendue ; mais très-effrayant. On y voit l'exposé des faits qui annoncent la dégradation du globe terrestre. M. Lalélép, connu déjà par quelques chants élégiaques, nous donne aujourd'hui une terrible *romance ;* et je ne sais pas trop sur quel ton nous pourrons le chanter.

Déjà de tous côtés des signes précurseurs
Remplissent les esprits de profondes terreurs ;
De la destruction le génie implacable
Promène aveuglément son glaive formidable.

Je me proposais de citer un plus grand nombre de bons vers dont ce poëme fourmille. Mais voilà M. Bouchardat qui, appelé par le dernier cri du dernier mourant, nous présente son imitation du *Jugement dernier*. Je le plains ; car il paroit être jeune et avoir d'heureuses dispositions poëtiques. Sa gloire sera courte : il est fâcheux de se trouver *à la fin du monde ;* c'est un écueil contre lequel toute renommée ira périr.

Déjà cent nations dans la triste vallée
Font entendre leurs cris à la terre ébranlée ;
Les siècles renaissans rassemblent leurs sujets,
Et peuplent de leurs flots les plaines, les forets.
Le temps qui mit entre eux un immense intervalle,
Lui-même voit flétrir sa couronne fatale ;
Et son horrible chute entraîne, confondus,
Les empires fameux dans l'ombre descendus.
Cyrus, Napoléon, d'un pas égal s'avancent ;
Des célestes esprits les glaives les devancent :
Les peuples et les rois sont enfin réunis ;
Adam a salué le dernier de ses fils.

Après ce dernier salut, il ne reste plus qu'à faire des *tragédies*, et certes la matière est féconde. Aussi M. Blin de Sainmore, élevant son génie à la couleur du moment, nous donne le premier acte d'une excellente traduction d'*Œdipe-Roi*, tragédie de Sophocle. Le succès de ce morceau doit l'engager à publier le reste.

Dieux ! que vois je ? quel est ce fier spectre ? Mon-

sieur le revenant, appaisez-vous; je ne prétends point vous oublier; et puisque me voilà très-décidé à faire le juge, je vais vous juger. Vos poésies sont très-agréables; mais mon cher P. Hénault vos éditeurs ont eu tort de donner un si gros volume d'*œuvres posthumes*. Votre tragédie de *Marius à Cyrthe*, est bonne; si je n'étois pas si occupé, j'en ferois une longue analyse qui, peut-être, feroit bailler les lecteurs du *Magasin*. Heureusement pour vous et pour moi, j'ai besoin de m'égayer; cette diable de *fin du monde* m'attriste: passons à vos madrigaux; il en est de très-heureux. J'aurois voulu seulement qu'on eût choisi le meilleur quand vous avez laissé deux manuscrits du même ouvrage. Par exemple, lorsque la reine vous fit l'honneur d'ajouter quelques mots obligeans à une lettre qu'on vous écrivoit, en mettant pour toute signature: *Devinez*. Vous répondites:

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras:
C'est trop oser, si mon cœur les devine,
C'est être ingrat que ne deviner pas.

Je suis très-content de cette réplique en vers uniformes; mais je ne le suis nullement de cette prosaïque version:

Ce peu de mots tracés par une main divine
Me cause bien de l'embarras.
C'est oser trop si je devine,
C'est être ingrat que ne deviner pas.

Je vous avouerai franchement que d'avoir conservé cela, *c'est oser trop*. Pardon, M. le Président, il faut

que je vous quitte, j'entends du train dans la chambre voisine. Quel vacarme! qui va là ? entrez.

Je me ris de la fortune,
La gaîté vaut mieux que l'or ;
Trop de grandeur importune,
L'esprit perd son libre essor.
Le matin,
Plume en main,
Sans songer que le temps m'use,
Je m'amuse
Avec ma muse
En forgeant joyeux refrein.

Monsieur, puis-je savoir votre nom ?

L'univers est un grand théâtre,
Et les humains sont les acteurs :
Si quelquefois on y folâtre,
Souvent on y verse des pleurs ;
Quelle folie !
Pour un moment !
C'est vraiment une comédie.
Passons la vie
Joyeusement,
Sans trop songer au dénoûment.

A merveille, Monsieur, soyez le bien venu ; vous me parlez en chantant tout comme si j'étois un convive des *dîners du vaudeville*. Mais j'ai fait peu de chansons, encore sont-elles mauvaises.

Il est trois choses nécessaires,
Quand on veut faire une chanson :
Amis, voici les deux premières,
Ce sont la rime et la raison.

Cela s'apprend ; mais au poëte
Il reste un point essentiel ;
Pour rendre la chanson parfaite,
L'esprit doit y mettre le sel.

Fort bien, monsieur l'inconnu. Mais voulez-vous bien ôter ce petit masque que Momus déroba à la Folie pour vous le remettre? Il est aujourd'hui tant d'aimables chansonniers, qu'en vous nommant je pourrois m'y méprendre. Que faites-vous? arrêtez. Vous voulez me donner des leçons *de grâce, d'adresse et d'élégance* pour me faire briller au bal. Est-ce que nous danserons à la *fin du monde*? Vos pas sont gentils et vos conseils fort agréables. Mais je vous ai reconnu à ses traits. C'est vous M. Étienne Despréaux qui avez *calqué* l'Art poétique de l'autre Despréaux pour en faire l'*Art de la danse*, en vers qu'il ne désavoueroit pas. Quand vous l'imitez, vous marchez son égal; quand vous ne l'imitez pas, vous êtes son égal encore. Je me souviens fort bien de ses règles sur le sonnet que vous appliquez très-heureusement au menuet :

Le grave menuet fut en vogue autrefois :
Le goût en a fixé les rigoureuses lois :
Il veut que tous ses pas de mesure pareille,
Lorsque l'air à trois temps frappe six fois l'oreille,
Par quatre mouvemens artistement rangés,
Soient, par deux fois trois temps, en quatre partagés.
.....
Un menuet parfait est la plus noble danse.
.....
Que de choses Marcel vit dans un menuet!

Marchez-vous seul? vous vous faites tout de même applaudir.

Place à cet élégant, dos rond, épaule haute!
Il se croit un Vestris dès le moment qu'il saute;
Il fait bien quelques pas, même il a du brillant;
Mais au bout de ses pieds est borné son talent.

On voit que le vôtre, M. Despréaux, ne se borne pas là. Vous savez écrire, chanter et danser; j'en connois beaucoup qui ne pourroient pas en dire autant.

Résumons-nous. M. Millevoye, qui a été couronné à l'Institut et dans plusieurs autres Académies; M. Millevoye, dont tous les ouvrages ont joui du plus grand succès n'a pas besoin que nous nous mêlions

D'ajouter une voix au bruit de ses louanges.
(Gombault.)

Il n'en est pas de même de M. Boucharlat. C'est son premier ouvrage: il est bien; mais il seroit meilleur s'il eût choisi un autre modèle. Le génie sombre et inégal d'Young ne convient ni aux Muses françoises, ni au goût national. Une autrefois M. Boucharlat rencontrera mieux. Les auteurs grecs et latins lui offrent des palmes glorieuses à cueillir, s'il ne préfère voler de ses propres ailes.

Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique,
Les chimères, ce rien, tout est bon.

disoit autrefois La Fontaine. Par conséquent, si *jusqu'au rien tout est bon*, un poëme doit avoir beaucoup plus de prix. Celui de M. Lablée fera plaisir à la lecture, quoique le sujet en soit trop sinistre.

Nous avons exprimé notre vœu de lire la traduction complète de Sophocle par M. Blin de Sainmore dont on a trouvé avec raison le style *racinier*. Nous avons remercié aussi les éditeurs du président

Hénault. Ils ont rendu un service aux lettres ; mais ce service seroit plus grand, s'ils avoient été plus sobres.

Enfin, M. Ét. Despréaux prouve que Sapho avoit raison de dire : *Le deuil ne doit jamais entrer dans la maison d'un poëte.* Il est aimable, très-gai, quelquefois tendre, souvent malin et toujours spirituel.

N'en demandez pas davantage,

comme dit la chanson. J'en sais qui se contenteroient d'un moindre partage. *Aug.* DE L.

GRAVURES.

ANALYSE de la Beauté, destinée à fixer les idées vagues qu'on a du goût; traduite de l'anglais de Guillaume HOGARTH; *précédée de la vie de ce peintre, et suivie d'une notice de tous ses ouvrages de peinture et de gravure.* 2 vol. in-8°. — A Paris, chez l'Editeur, rue Cassette, n°. 20. 1806.

C'est un service important, rendu aux arts comme aux lettres, d'avoir enrichi notre langue d'un ouvrage aussi curieux. Le but d'Hogarth a été de démontrer que la ligne serpentine est la véritable ligne de la beauté, et que ce sont les formes ondoyantes qui plaisent le plus à l'œil. A l'appui de ce système, il a recueilli en deux planches de nombreux exemples, au moyen desquels il est parvenu à faire saisir assez bien son intention. Quelques-uns de ses compatriotes lui ont reproché néanmoins de n'avoir pas su déterminer *le degré d'obliquité*, qui, suivant eux, constitue la beauté. Quoi qu'il

en soit, ce livre porte un caractère particulier qui décide le génie, et qu'Hogarth a imprimé à tout ce qui est sorti de son pinceau et de son burin. Qu'on le lise sans prévention, et l'on se convaincra qu'il ne peut être que la production d'un homme au-dessus de la sphère commune.

Hogarth est le seul qui ait imaginé des sujets auxquels il donnoit une suite, c'est-à-dire, qui avoit une exposition, des développemens et une catastrophe. Beaucoup aussi sont regardés comme de vraies comédies, dans lesquelles son génie a su répandre une variété d'action, de mouvement, de physionomie, d'expression, qui étonne.

Comme artiste comique, Hogarth semble avoir un rapport très-frappant avec Molière. Il créa son genre, comme celui-ci créa le sien. Tous deux eurent la même sagacité pour saisir et la même habileté pour peindre les ridicules et les travers de leur siècle; tous deux ont caractérisé le vice avec une vérité capable d'en inspirer l'horreur. On remarque dans tous deux un fonds inépuisable de gaieté, et un talent tout particulier pour la carricature, genre, au reste, dans lequel le peintre anglais a excellé, et n'a pas encore eu d'égal. Quels tableaux sont sortis de la plume énergique de Molière, et du pinceau hardi ou du crayon vigoureux d'Hogarth! On reconnoît partout les personnages et les mœurs du temps; mais on reprochera à tous deux d'être tombés dans le trivial, et d'avoir quelquefois blessé la décence.

Si Hogarth fut véritablement original comme artiste, il ne le paroîtra pas moins comme écrivain dans l'*Analyse de la Beauté*. La traduction que nous en annonçons est due à l'infatigable M.

Jansen, auquel on doit celle de beaucoup d'autres ouvrages qui intéressent les arts.

L'ample notice chronologique, historique et critique qu'il donne ensuite de tous les tableaux et gravures de G. Hogarth, prouve que ses principales productions ont un excellent but moral; elle est d'ailleurs l'ouvrage d'un homme de goût, et a surtout cela d'utile, qu'elle peut diriger les amateurs dans le choix à faire des morceaux propres à entrer dans une collection bien entendue.

Mais la partie la plus importante du livre, et celle qui aide à l'intelligence du texte, ce sont les deux planches dans lesquelles Hogarth parle aux yeux et développe tout son système par des traits sensibles et palpables. Elles sont exécutées avec beaucoup de soin, et doivent contribuer à faire rechercher un traité aussi singulier, qui d'ailleurs fourmille d'observations dignes de toute l'attention des gens de l'art. J. L. G.

Mélanges.

Athenæum, ou *Galerie française des productions de tous les arts; journal entrepris par une société d'Hommes de lettres et d'Artistes, et publié par M.* Baltard, *architecte-graveur.* N°. VI. Juin 1806. A Paris, chez *Baltard*, architecte-graveur, rue du Bacq, n°. 100.

Ce numéro renferme quatre planches.

1°. L'*Eglise de Sainte-Geneviève*, ou *le Panthéon français*. — C'est une espèce de croix grecque, composée de quatre nefs qui se réunissent à un dôme placé au centre. Considéré comme temple, il est du genre de ceux que les Grecs appeloient

Prostyle, à cause du porche dont la principale entrée est décorée. La face de ce porche est composée de six colonnes. C'est une espèce d'exastyle. Les vingt-deux colonnes qui le forment sont de l'ordre corinthien.

II°. *Les Jardins de Méreville.* — La vue que représente cette planche est d'après un tableau de M. Robert. On voit, à droite, le temple de la Sibylle à Tivoli; la colline opposée est plantée de grands arbres, la vallée intermédiaire presente dans le lointain un château. Les deux collines communiquent ensemble par un pont.

III°. *Physiognomie de Lavater.* — Cette planche offre deux portraits : 1°. le portrait de Lavater, gravé d'après celui qui se trouve à la tête de la nouvelle édition de l'Art de connoître les hommes par la Physiologie; 2°. le portrait de Diderot.

IV°. *L'Armure de Jeanne d'Arc.* — Cette armure vient de Chantilly, et se trouve maintenant au dépôt de l'Artillerie. J'en demande pardon aux éditeurs; mais il est impossible que c'eût été là l'armure de Jeanne d'Arc, et le glaive dont la lame est un os de poisson-scie, *squalus pristis.*

A. L. M.

Economie.

I°, VIII° et IX° Cahiers de la quatrième année de la Bibliothèque instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes; par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes; et rédigée par C. S. *Sonnini.* 186

Peinture.

uvres complètes du chevalier *Josué Reynolds.* 187

Morale.

Ecole du monde ouverte à la jeunesse, *ou* le Guide des jeunes-gens prêts à entrer dans le monde, etc. 169

ducation-pratique d'Adolphe et de Gustave, *ou* Recueil des leçons données par L. F. Jauffret à ses enfans. 1re, 2e et 3e livrais. 191

Institution des Sourds-Muets.

etri Hofmanni *Peerlkamp*, dissertatio de Surdorum Mutorumque institutione. 192

Chronologie.

xplication des Prophéties de Daniel sous le rapport de la grande période; par M. *de Lormel.* 193

Histoire.

lmanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du Rhône, pour l'année 1806. 194

Des Hommes illustres de la ville de Rome, depuis Romulus jusqu'à Auguste, etc.; par M. *Boinvilliers.* 195

Dernières Pensées du grand Frédéric, roi de Prusse, écrites de sa main à Berlin, en 1786. 196

Histoire littéraire.

Jonæ Gulielmi *Te Water*, narratio de rebus Academiæ Lugduni-Batavæ, sæculo octavo et decimo, prosperis et adversis. 197

Biographie.

Vitæ aliquot excellentium Batavorum, in usum scholarum. 203

Eloges du maréchal de Catinat, du chancelier de L'Hôpital, de Thomas, de l'Académie française, etc.; par *Guibert.* 204

Antiquités.

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Th. *Piroli.* 27°. livraison. *Ibid.*

Poésie.

Chansons choisies de M. *de Piis.* 205

Opuscules en vers et en prose; par Marie-J.-J. *Victorin-Fabre.* 211

L'Anti-Gastronomie, *ou* l'Homme de ville sortant de table, poème en quatre chants. *Ibid.*

La Napoléide, poème en 4 chants; par M. *de G.* 215

Contes en vers; par M. Henry *Boileau.* 222

Apologie des Femmes, poème. 226

La bataille d'Austerlitz, poème; par M. *Millevoye.* 229

La Fin du monde, poème; par M. *Lablée.* *Ibid.*

Le Jugement dernier, poème en trois chants, imité d'Young; par J. B. *Boucharlat.* *Ibid.*

Œdipe-Roi, tragédie de Sophocle. Traduction du premier acte, en vers français; par M. *Blin de Sainmore.* *Ibid.*

Œuvres inédites de M. le président Hénault. *Ibid.*

Mes Passe-temps, chansons, suivies de l'Art de la Danse, poème en 3 chants, etc.; par J.-Etienne *Dupréaux.*

Gravures.

Analyse de la Beauté, l'anglais de Guill. *H*

Mél

Athenæum, *ou* productions blié par M. *I*

Desgenettes, Desault, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Hermann, Labouisse, Lacépède, Lagrange, Lalande, Lamarck, Langlès, Lebrun, l'Heritier, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noël, Oberlin, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Villoison, Usteri, Willemet, Winckler, et d'autres Savans ou Littérateurs estimables.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, chez Delance, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
...mbourg, chez Hoffmann.
...sic, chez Wolf.
...hez les frères Murray.
...chez de Bosse, *Gerard Street*.
...chez Levrault.
...ez Degen.
...z Geisler, Directeur des Postes.

...*hir les lettres.*

(Août 1806.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Goettingue, etc. etc.

NATURAL HIS

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port:

pour trois mois,..... 9 francs.
pour six mois,..... 18 francs.
pour un an,..... 36 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plû à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve, en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Bocage, Barthelemy, Bast, Bichat, Caillard, Cavanilles, Chardon la Rochette, Cuvier, Daubenton, Delille,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Notice sur une édition d'Homère de Wetstein ; par J. J. *Champollion-Figeac.* 241

VOYAGES.

Voyages dans l'Asie mineure et en Grèce, etc. etc. ; par Rich. *Chandler.* 277

POÉSIE ANGLAISE.

Poëtique anglaise ; par M. *Hennet.* 299

BIBLIOGRAPHIE.

Généalogie des Imprimeurs sortis de la famille des Elzévirs. 313

HISTOIRE.

Explication d'un tombeau existant dans l'église collégiale de Mantes ; par M. *Levrier.* 339

MÉDECINE.

Description des maladies de la peau, etc. ; par M. *Alibert.* 368

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles de l'Inde. 376
— d'Angleterre. 378
— de Hollande. 379
— d'Autriche. *Ibid.*
— de Prusse. 384
— de Bavière. 391
— de Wirtemberg. 392
— d'Allemagne. 395
— de Dannemarck. 395
— de Suède. 397
— de Turquie. 400
— d'Italie. 401
— d'Espagne. 402
— de France. *Ibid.*

PARIS.

Analyse des travaux de la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut de France, du 20 juin au 1er. juillet 1806. 405

THÉATRES.

Idala et la Capricieuse ; par M. *Hoffman.* 450
L'Homme en deuil de lui-même ; par M. *Dumaniant.* *Ibid.*
Le Mari supposé ; par M. *Rougemont.* 451
Les quatre Henri, *ou* le Jugement du Meûnier, parodie sans parodie ; par M. *Bernard.* *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle ; par J. C. *Lamétherie.* 453

Physique.

Traité de Physique, mis à la portée de tout le monde, d'après le système de Newton, etc. ; par A. F. *Duburga.* 457
Essais politiques, économiques et philosophiques ; par *Benjamin* comte de *Rumford.* *Ibid.*

Histoire naturelle.

Muséum d'Histoire naturelle de l'Université impériale de Moscow décrit par G. *Fischer.* 458

LITTÉRATURE GRECQUE.

NOTICE sur une Édition d'Homère, entreprise par Jean-Rodolphe *WETSTEIN, Professeur à l'Université de Bâle; par* J. J. *CHAMPOLLION-FIGEAC, Secrétaire de la Société des Sciences et des Arts de Grenoble; Membre non-résidant de l'Académie celtique de Paris.*

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.
(Épître de M. DE CHÉNIER à VOLTAIRE.)

IL est des familles où l'amour des sciences et des lettres se perpétue de générations en générations, où cet amour est transmis par les pères à leurs enfans comme la portion la plus précieuse de leur héritage. Il semble en résulter cette vérité, que ceux qui connoissent les charmes attachés à l'étude des belles-lettres, étant heureux par elle, se font un devoir sacré de procurer à leurs descendans ce moyen presqu'infaillible d'échapper aux écueils nombreux qui menacent l'homme, dans la carrière que la nature ou le hasard lui a donnée à parcourir. Ces réflexions s'appliquent dans toute leur étendue à la famille

Wetstein, originaire de Bâle en Suisse. Pendant les deux siècles qui viennent de s'écouler, elle a vu sortir de son sein des hommes qui se sont distingués dans diverses branches des connoissances humaines. Vers le milieu du dix-septième siècle, *Gaspard* Wetstein fut connu par ses poésies grecques, latines, françaises, allemandes, espagnoles, italiennes, anglaises, etc. (1), tandis que *Jean-Rodolphe* Wetstein étoit le modèle des magistrats de sa patrie, défendoit ses intérêts au traité de Westphalie, et son indépendance à la Cour de Vienne (2). En même temps que le fils de celui-ci (3) soutenoit par ses travaux philologiques la réputation que le père s'étoit acquise dans la magistrature, *Jean-Henri* Wetstein étoit à Amsterdam l'émule des Etienne, et par la perfection typographique des ouvrages qui sortoient de ses presses, et par ses connoissances dans les langues de l'Orient. En 1751, *Jean-Jacques* Wetstein donna cette célèbre édition du Nouveau Testament grec (Amstelod. 1751-52) pour laquelle il avoit consulté l'orient et l'occident,

(1) Elles remplissent plusieurs cahiers in-4°., mis au net par un copiste; mais les originaux s'y trouvent quelquefois.

(2) Il mourut en 1666. Nous croyons devoir rapporter ici son épitaphe, telle que nous l'avons trouvée manuscrite parmi les papiers de la famille. Elle est précieuse par l'indication qu'elle contient des diverses fonctions que remplit G. Wetstein, de qui on n'a fait aucune mention (V. l'*Appendix*), *infrà*, p. 262,

(3) Il porta comme son père les prénoms de *Jean Rodolphe*. Il naquit à Bâle en 1647, et y mourut en 1711.

comme le témoigne sa correspondance (4), édition dont il avoit publié les prolégomènes en 1730 (5). Enfin, *Gaspard* Wetstein, membre de la Société royale de Londres, remplit auprès du prince de Galles les fonctions de chapelain et de bibliothécaire. La correspondance active qu'il entretenoit avec presque tout ce que l'Europe avoit d'hommes célèbres, prouve l'étendue de ses connoissances et l'aménité de son caractère (6).

(4) Une de ses lettres, sous la date du 22 mai 173-, adressée à Gaspard Wetstein à Londres, contient une anecdote curieuse, relative au fameux manuscrit Alexandrin. Wetstein avoit trouvé dans les papiers de son grand-père, que celui-ci avoit appris d'un prêtre grec, compagnon de Cyrille Lucaris, patriarche de Constantinople, de qui le roi d'Angleterre tenoit ce manuscrit en présent, que ce manuscrit étoit venu du Mont-Athos en Macédoine, d'où Montfaucon (*in Bibliotheca Coisliniana*) dit que tant d'autres ont été tirés. Cette circonstance rendoit ce manuscrit suspect aux yeux de Wetstein. Richard Simon (*Biblioth. crit.* I, 282) le juge très-inférieur à celui du Vatican, qu'il appelle incomparable.

(5) Cette édition devoit être très-mal reçue, puisque les prolégomènes ci-dessus indiqués avoient été attaqués, et que l'auteur lui-même avoit été dénoncé comme socinien, et déposé. Les diverses leçons et les chapitres entiers qu'il avoit extraits des manuscrits en tout genre qu'il compulsa, et intercalés dans cette édition, notamment deux épîtres syriaques de saint Clément Romain, devoient lui susciter beaucoup d'ennemis; il le pressentit, et s'empressa de mettre quelques exemplaires de son ouvrage en sûreté, chez son cousin, à Londres.

(6) Parmi les savans qui correspondirent avec G. Wetstein, on compte le médecin *Haller*, l'ambassadeur *Porter*, *Schaub*, *Schweighœuser*, *Leonard Euler*, etc. Les lettres de ce dernier sont au nombre de 55. Plusieurs de ces lettres

Nous pourrions encore indiquer d'autres personnes de cette famille qui, comme lui, vécurent pour les muses et les beaux-arts (7).

Nous avons dit que Jean-Rodolphe Wetstein, le fils, soutint dans la carrière philologique la réputation que son père s'étoit acquise dans la magistrature. En effet, le temps que lui laissoit son professorat, il voulut l'employer d'une manière utile au monde savant, en ajoutant une édition au grand nombre de celles déjà existantes des OEuvres du Poëte de tous les temps et de tous les lieux, de l'Historien des Dieux et des Hommes de l'antiquité, d'Homère enfin. Il ne négligea rien pour parvenir heureusement au but qu'il se proposoit. Il ne se dissimula pas les difficultés qu'il auroit à surmonter dans une carrière où tant d'autres avant lui avoient marqué leur passage par une chûte, et tout annonce qu'il pouvoit espérer de ne pas partager leur sort.

Mais, soit que la mort l'ait surpris au milieu de son entreprise, soit que quelque circonstance

avoient été communiquées à la Société royale de Londres ; elles sont relatives à divers points de physique, de mathématiques et d'astronomie, au voyage des Russes au Kamtschatka, à l'atmosphère et au mouvement de la lune que Euler croit s'approcher de plus en plus de la terre, à l'apparition périodique des comètes, etc. ; quelques-unes de ces lettres ont été lues à la Société des sciences et des arts de Grenoble, et M. Fourier, préfet, lui a fait un rapport sur l'intérêt qu'elles offrent.

(7) Le Dictionnaire des Grands-Hommes (Lyon an XI) ne fait mention que de Jean-Rod. Wetstein le fils, Jean Henry, imprimeur, et Jean Jacques, l'éditeur du N. T.

particulière l'ait forcé à l'abandonner, il ne publia pas son travail. Par cette notice, nous nous proposons de faire connoître les diverses parties de ce travail, en développant le plan de J. R. Wetstein, et en appréciant les moyens d'exécution qu'il avoit réunis. Nous aurons par là l'occasion de communiquer quelques lettres inédites d'hommes célèbres. Nous désirons que cette notice soit favorablement accueillie par ceux qui ont déjà remporté des palmes dans une carrière qui paroît si difficile à parcourir. L'intérêt qu'inspire tout ce qui est relatif à Homère, pourra, dans tous les cas, nous servir d'excuse.

L'édition projetée par Jean-Rodolphe Wetstein devoit être composée du texte grec, de la version latine, des scholies des Anciens et des Modernes; terminée par deux index, et suivie d'un dictionnaire complet des mots dont Homère s'est servi.

Wetstein fit d'abord le catalogue de toutes les éditions des Œuvres de ce poëte; il contient l'indication de soixante-une, commençant par les dix livres de l'Iliade, traduits par Nicolas de Valla, et publiés à Rome en 1474 (8), et finissant par l'édition de Schrevelius, Amsterdam, 1656, in-4°. Sous le titre de *Variorum scripta Homerica*, Wetstein classa les morceaux détachés d'Homère et les commentaires publiés par divers auteurs;

(8) Les dix livres traduits par Nicolas de Valla, sont le 3e., le 4e., le 5e., le 14e. (Vossius dit le 15e.), le 18e., le 19e., le 20e., le 22e., le 23e et le 24e. Il ne faut pas les confondre avec la traduction latine de l'Iliade, publiée par Laurent de Valla, Brixiæ, 1474, in-folio.

ces morceaux sont au nombre de vingt-six.

Il s'attacha particulièrement aux manuscrits qu'il avoit eu la facilité de consulter dans les bibliothèques les plus célèbres. Il réunit en corps de notes celles qu'il en avoit extraites. Le nombre de Mss. qu'il compulsa fut considérable, et il n'épargna rien pour cette partie de son travail qui pouvoit donner beaucoup de prix à son édition. Il en nota vingt, dont six de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, que le docteur Fesch (9) lui avoit désignés et décrits dans une lettre qu'il lui avoit écrite le 10 février 1679, ajoutant qu'il avoit été aidé dans son travail par l'abbé Gradenigo (10). Le même docteur Fesch compulsa les manuscrits du Vatican à Rome, et envoya à Wetstein la note de six; l'un d'eux ne contient que l'Iliade, est très-bien peint, et finit par ces mots : Τελει ὡσὶε Ὁμηρε Ἰλιας, etc. χειρι δε Ἰωαννε πρεσβυτερε Ῥώσε κρητικε (11),

(9) C'est sans doute *Sebastien* Fesch, jurisconsulte de Bale, qui, après avoir voyagé en France, en Angleterre et en Italie, fut créé docteur et professeur en droit à l'université de Bale, où il est mort en 1712. Il en est question plus bas, p. 259.

(10) Un *Tommaso Gradenigo* est compris parmi les voyageurs vénitiens dont M. Jacopo Morelli a donné une notice dans sa *Dissertazione intorno ad alcuni Viaggiatori eruditi Veneziani, poco noti, pubblicata nelle faustissime nozze del nobile uomo il signore comte Leonardo Manino con la nobile donna signora contessa Foscarina Giovanelli.* In Venezia, 1803, in-8°. (Voyez le compte qui a été rendu de cet opuscule par M. Chardon-la-Rochette, dans le *Magasin Encyclopédique*, 1805, tom. V, pag. 84.)

(11) *Ainsi finit l'Iliade d'Homère, etc. de la main du prêtre Jean Rossi, de l'île de Crète.*

qui indiquent le nom du copiste. Cette note est suivie de celle des manuscrits de la bibliothèque Florentine, au nombre de huit.

De telles richesses offroient à Wetstein les plus flatteuses espérances; il chercha à les rendre utiles. Un des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc contenoit les commentaires de Didymus sur l'Iliade. Wetstein les transcrivit en entier, soit d'après ce manuscrit, soit d'après l'édition d'Oxford, où ils ont été insérés. Cette transcription remplit plusieurs cahiers in-4°., tous de la main de Wetstein.

Le *Lexicon Homericum* devoit lui offrir beaucoup de travail et un travail opiniâtre. Les matériaux qu'il avoit rassemblés, l'emploi qu'il auroit su en faire, lui laissoient espérer qu'il atteindroit le but désiré; ce qui reste de ce travail peut prouver qu'il n'avoit pas trop présumé de ses forces. Un cahier de 32 pages in-folio est rempli de mots grecs, selon l'ordre dans lequel Homère les a employés; chacun d'eux est accompagné de l'indication du vers dont il fait partie, et une note placée en tête de chaque page désigne le livre de l'Iliade auquel ce vers appartient. Un exemple peut ne pas être déplacé ici : 598. *νέκλαρ ex νε part. priv. et κλῶ possideo; nullius mortalis possessio.* Le nombre 598 qui précède le mot expliqué, est le numéro du vers où il est employé, et la note *IL. A* qui se trouve en tête de la page, désigne le livre premier de l'Iliade. Ce travail terminé et classé alphabétiquement, devoit donner à l'éditeur le

Lexicon déjà présenté par Seberus (12), essayé par Coulon (13), commencé par plusieurs autres, et promis par beaucoup. Wetstein, en profitant du travail de Seberus, en avoit aussi marqué les défectuosités ; une feuille particulière contient un assez grand nombre de mots omis par celui-ci, dans son dictionnaire, et le relevé des fautes qu'il y a laissé glisser. Ainsi Wetstein devoit faire mieux que ceux qui l'avoient devancé dans cette entreprise ; il vouloit lui donner toute la perfection qui dépendoit de lui, en y ajoutant une nomenclature des mots qu'on rencontre très-rarement dans Homère, et une autre de ceux sur le sens desquels diffèrent Schrevelius, Crispinus, Etienne, Dius, Portus père, Portus fils, etc. etc.

Tant de recherches, tant de précautions, tant de zèle disent assez ce que devoient être les notes de ce savant professeur pour l'illustration du texte d'Homère et de sa traduction. Elles sont très-nombreuses, et outre qu'elles contiennent le résumé de celles des éditeurs antérieurs à Wetstein, elles corrigent encore quelquefois des interprétations fausses, des contresens, etc. Elles sont relatives à la partie historique et à la partie philologique. On a à regretter qu'il ne reste que celles du premier livre de l'Iliade, qui occupent

(12) Il a commenté l'*Onomasticon* de Jul. Pollux. L'édition la plus estimée par les bibliographes, est celle d'Amsterdam, Wetstein, 1706, 2 vol. in-fol.

(13) Lud. Coulon, *Lexicon Homericum*. Parisiis, 1645. In-8°.

19 pages in-4°.; leur dépouillement pourroit dédommager amplement du temps qu'il exigeroit.

Enfin, après plusieurs années d'un travail qui ne peut être apprécié que par ceux qui, courant la même carrière, savent ce que coûte de peines et de recherches une page, une ligne, un mot même, Wetstein livra son ouvrage à l'impression. Il le confia aux presses de Jean-Henri Wetstein son frère, imprimeur à Amsterdam, et la première feuille parut sous ce titre : « ΟΜΗΡΟΥ » ΙΛΙΑΣ ΚΑΙ ΟΔΥΣΣΕΙΑ. Homeri Ilias et Odyssea, » cum latina versione accuratissima; accedunt » scholia tum veterum, tum recentiorum selec- » tissima, indices rerum duo copiosissimi et Le- » xicon Homericum absolutissimum; studio Joh. » Rodolfi Wetstenii fil.; Oratoriæ in Acad. Basil. » Prof.; Amstelodami, apud Henricum Wetste- » nium. CIↃ IↃCLXXIX. (in-8°.) »

L'éditeur débute par une préface latine qu'il adresse aux lecteurs *φιλομήροις καὶ φιλομέσοις*. Il s'y étend sur le mérite d'Homère et sur le nombre considérable de ses éditions, parmi lesquelles il cite, comme les principales, celle de Florence, 1488, par Demetrius Chalcondylas, celle d'Alde, 1504, et celle de Henri Etienne, 1566, qu'il estime être bien supérieure aux deux autres, ce qui ne lui fut pas pardonné par un homme qui sembloit avoir pris à tâche de décourager Wetstein, comme il s'en étoit fait une de décrier Homère, ses ouvrages, ceux même qui les admiroient. Cet homme est M. Bogdano, dont nous citerons ci-après les lettres aussi singu-

lières par leur critique ironique, que par les opinions qui y sont consignées. Wetstein poursuit dans sa préface l'indication des éditions d'Homère, et cite les plus estimées de celles qui ont suivi l'édition d'Etienne. Il s'arrête un moment à son projet du *Lexicon absolutissimum* entrepris, dit-il, depuis douze ans, et il termine par un appel à tous les lecteurs desquels il sollicite les renseignemens qui pourront ajouter quelque intérêt à son travail. Il réclame surtout de ceux qui possèdent des manuscrits, les Variantes que renferment *ces précieux trésors*, et les prie de les adresser à son frère à Amsterdam, ou à lui-même à Bâle, d'où il date sa préface *Cal. Martii An.* MDCLXXIX. Elle occupe 9 pages.

Le texte d'Homère commence à la 12e. page de cette feuille; il continue sur la 14e. et la 16e. La traduction en regard est sur la 13e. et la 15e. et continuoit sur la 17e., qui devoit être la 1re. de la feuille B.

Le texte grec commence ainsi : ΙΛΙΑΔΟΣ Α ΟΜΗΡΟΥ ΡΑΨΩΔΙΑΣ; vient ensuite l'argument de ce premier livre en une ligne, suivi du premier vers de l'Iliade. Le reste de cette page est occupé par trois notes, l'une sur le nom du Poëme, l'autre sur Homère, et la troisième sur le mot Ῥαψῳδίας. Elles continuent sur la page suivante au-dessous de la traduction latine. Le même ordre est suivi jusqu'à la fin de la feuille, la page 14 ayant du texte jusqu'au 11e. vers, et la page 16 jusqu'au 28e. Il en résulte que la 15e. est

remplie par la traduction latine qui, comme le texte, est accompagnée de notes, au nombre de 36 sur 28 vers. La traduction est mot pour mot du texte, et diffère peu de celle de Crispinus.

Il est à présumer que Wetstein communiqua cette première feuille, comme son coup d'essai, à divers érudits de l'Europe, et les consulta sur son travail. Telle est du moins la conjecture que fournissent les diverses lettres relatives à cette édition trouvées dans les papiers de l'éditeur. Nous allons en citer quelques-unes qui nous donneront le moyen de juger le travail de Wetstein, en même temps qu'elles feront connoître aux lecteurs de cette notice quelques particularités que nous croyons n'être pas dénuées d'intérêt; et comme tout ce qui vient d'un grand homme, littérateur ou guerrier, en inspire nécessairement, on trouvera cette qualité de plus à quelques-unes des lettres que nous allons analyser ici et rapporter textuellement à la fin de cette notice.

La première en date parmi les lettres qui restent, est celle qu'écrivit à Wetstein *Joachim* Kuhnius, professeur des langues hébraïque et grecque à l'Université de Strasbourg, le 17 des cal. de juillet 1679 (14). Il le remercie d'abord de la communication qu'il a bien voulu lui donner de son projet; il en tire le meilleur augure et l'invite à continuer ses travaux par lesquels,

(14) Il est mort en 1697. Voyez sa lettre à l'*Appendix*, N°. I; *infrà*, p. 263.

lui dit-il, *Homerus quasi renascitur ex obsoleto novus, ex squalido nitidus, ex cæco denique oculatus.* Il lui conseille de conserver en tête de chaque livre des deux poëmes les anciens titres rapportés par les auteurs grecs, et que Casaubon a cités dans son édition de Strabon (15), d'après le passage de ce géographe (16) et ceux d'AElien (17). Il lui désigne ensuite quelques auteurs qui ont parlé d'Homère ou de ses poésies, et termine en souhaitant la prompte publication de l'édition commencée.

Le 5 septembre de la même année, *Daniel* Leclerc, de Genève, écrivit à Jean-Rodolphe Wetstein sur le même sujet (18). Il le remercie également de l'envoi de la première feuille de l'édition qu'il a entreprise, et lui rappelle ensuite un manuscrit qu'il lui a fait passer, dont il craint bien qu'il ne puisse tirer aucun secours; il lui développe ainsi les causes de cette crainte: *Tùm propter vetustatem quæ characteri et potissimum scholiis marginalibus minus propitia fuit, (scriptum enim est ante* CIↃ *annos, ut sæpiùs à patre meo græcas litteras hîc dùm viveret profitente audivi, abundèque confirmant et situs et*

(15) *Comment. et Castig.* pag. 11. A. B. C. D. E. de l'édition de Vignon, 1597. Ces titres manquent à l'édition de l'Imprimerie royale, Paris, 1720. On y remarque d'autres omissions qui ont fait préférer l'édition de Vignon à celle-ci, regardée comme moins exacte.

(16) *Rer. Geogr.* 17. C. Edition de Paris, 1620.

(17) *Variæ Historiæ*, lib. XIII, cap. 14.

(18) Voyez l'*Appendix*, N°. II; *infrà*, p. 264.

caries), tùm quod desideretur Odyssea. Ce manuscrit, si son âge n'étoit pas déguisé, étoit sans doute très-précieux. Il est cependant difficile d'admettre entièrement l'opinion du père de D. Leclerc, que ce manuscrit avoit plus de mille ans. Un petit *fac simile* qui se trouvoit joint à cette lettre peut donner quelques indices sur cet objet, ainsi que la note suivante, de la main de J. R. Wetstein, qui en donne la description : « C'est un manuscrit fol. petit, mais gros : le » titre est en rouge ; les vers sont en noir, avec » quelques notes interlinéaires, que je crois être » toutes grammaticales. Il finit environ 80 vers » *devant* la fin du 24e. livre (de l'Iliade) (19). » Il paroît qu'il y a deux feuillets emportés (20). » Wetstein releva sur deux pages les notes qu'il tira de ce manuscrit. Quelques-unes du frère de D. Leclerc (21) sur divers passages d'Homère, terminent cette lettre.

Si les deux que nous venons d'indiquer furent agréables à Wetstein, il dut être encore plus

(19) Le dernier vers de ce manuscrit est le 724e. du 24e. liv. de l'Iliade.

(20) Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Genève contient l'indication d'un manuscrit grec de l'Iliade, qui a quelques rapports avec celui-ci, et que M. Senebier croit être du 13e. ou 14e. siècle. Sur cette indication et sur la note de Wetstein il est difficile de savoir s'il est question dans l'une et dans l'autre du même manuscrit. (Voyez le catalogue de M. Senebier, manuscrits orientaux, n°. 44.)

(21) *Jean* Leclerc, professeur de belles-lettres à Amsterdam. En 1728, il perdit subitement la parole au milieu de ses leçons. Il mourut en 1736, à 79 ans.

pénible pour lui de supporter la causticité de celles de M. Bogdano. Le ton sévère qui y règne d'un bout à l'autre, les difficultés apparentes ou réelles qu'il fait envisager à l'éditeur, les objections spécieuses auxquelles celui-ci avoit à répondre, tout devoit le décourager ; et si tel étoit le but de M. Bogdano, peut-être y réussit-il, et fut-il l'unique cause que Wetstein abandonna son projet. La première lettre de Bogdano est datée de Berne, le 27 septembre 1679 (22). Il vante d'abord la hardiesse de l'entreprise, observe immédiatement après qu'aucun éditeur n'a échappé à la censure, encore moins les traducteurs. Il cite *Horatius Romanus* qui, à la prière du pape Nicolas V (23), donna la première traduction latine d'Homère, mais dont il ne reste rien (24).

Je soupçonne, continue Bogdano, que Politien, que vous citez, s'est paré de la dépouille d'Horatius : on sait que Politien a été plusieurs fois convaincu de fraude dans le commerce des lettres, et qu'il s'est fait sa réputation aux dé-

(22) Voyez l'*Appendix*, N°. III.

(23) Sous le pontificat de Nicolas V (de 1447 à 1455), les sciences et les arts sortirent de l'état abject où les siècles gothiques les avoient plongés. Ce pape fit autant pour eux que pour l'église. Il fit chercher les manuscrits, les fit traduire, et il récompensa généreusement ceux qui s'adonnoient à ce travail.

(24) *Æneas* Sylvius, dans sa *Description de l'Europe*, chap. 58, cite la traduction d'Horatius. Gessner, Vossius et autres en parlent ainsi que des divers ouvrages de ce poëte.

pens d'autrui (25). Bogdano veut que Wetstein rabatte un peu du cas qu'il fait de l'édition de Henri Etienne, accusé par Scaliger d'avoir corrompu ce qu'il a publié d'Homère. Il dit ensuite: *Scribis Dionem Chrysostomum vitam* (Homeri) *fuse descripsisse. Vapulas. Laudat iste Homeri passim τὰ ἐθικά, nunquam vitam vel mores. Sed carpit quod* VILISSIMA MENDACITER *celebraverit. Observat nihil eorum quorum fecit mentionem non esse laudatum, uno duntaxat rhetore inepto Thersite.* Ainsi Politien, Henri Etienne, Homère même ne trouvoient pas plus grâce aux yeux de Bogdano que l'éditeur Wetstein, qui, par l'analogie de sa situation vis-à-vis de Bogdano avec celle de ces grands-hommes, devoit en supporter plus patiemment la rigueur. La suite de cette lettre de Bogdano est une virulente diatribe contre Homère. Il cite complaisamment ce qu'on a écrit contre ce poëte, observe que Platon le bannissoit de sa république, rappelle ce qu'a pensé Dion *de Cœca Homeri Iliade*, fait remarquer que ce même Dion appelle Homère le père des mensonges; Bogdano soupçonne qu'Homère n'a écrit qu'après avoir eu connoissance des monumens égyptiens, notamment des colonnes qui

(25) Voilà un supplément aux mille et une calomnies en tout genre, répandues contre Monte-Politian. On a attaqué ses mœurs, ses principes religieux, sa vie privée: on a supposé une cause infamante de sa mort. Quel champ pour l'esprit critique de Bogdano. Il reproche à Homère de louer tout le monde: on pourroit lui reprocher à lui de n'aimer personne.

conservoient le souvenir des événemens mémorables; il appuie cette conjecture de ce passage du Timée de Platon : *Græcos nullam veram, sanam, antiquam habere rerum gestarum seriem*, invoque le témoignage de quelques Anciens pour prouver que la guerre de Troye n'a jamais été qu'un badinage d'Homère, *nil quàm Homeri λῆρος fuisse.* Rupert (26), continue-t-il, a avancé que les Troyens défirent les Grecs, qu'avec le secours de leurs alliés ils entrèrent triomphans dans la Grèce, sans que le reste de ses troupes osât se montrer pour la défendre. Bogdano nie encore la fuite d'AEnée, son établissement dans le Latium; et il regarde comme une pure flatterie la descendance présumée de Jules César et d'Auguste de Iule, fils d'AEnée, et petit-fils d'Anchise et de Vénus; il va jusqu'à assurer que, sous les Rois, les Romains ne connoissoient ni Vénus, ni son culte, et que le temple de Vénus, dont parle Denys d'Halicarnasse, lui fut dédié sous Auguste. Il termine sa lettre en proposant à Wetstein quelques corrections à faire à sa traduction, et en lui offrant la continuation de sa correspondance, si elle peut lui être agréable.

Sans doute elle fut plus qu'agréable à Wetstein; elle lui fut encore utile. Différent en cela du plus grand nombre des écrivains qui supportent plus

(26) Bogdano parle vraisemblablement de Christophe-Adam Rupert, professeur d'Histoire à Altorf, où il mourut en 1647. Nous n'avons pas pu vérifier le fait cité par Bogdano.

facilement

facilement un éloge servile, honnête ou amical, qu'ils ne reconnoissent la vérité et la force d'une objection que leur présente la critique, Wetstein accepta l'offre de Bogdano, qui lui écrivit de nouveau le 27 décembre 1679 (27). A ce même ton de causticité, il ajouta celui d'une mordante plaisanterie. Il revient d'abord sur Homère dont on n'a que des portraits d'invention moderne. Les marbres ni les médailles ne lui donnent aucune conviction contraire, et ce fut Asinius Pollio qui, ne pouvant avoir un portrait authentique d'Homère, en inventa un à Rome à sa fantaisie (28). Il fait remarquer ensuite les divers amalgames faits de bustes et d'inscriptions antiques pour parvenir à avoir un portrait d'Homère. On cite, continue-t-il, une médaille des Amastriens qui offre les symboles d'Homère; on en voit le motif dans la reconnoissance de ce peuple pour la place qu'Homère a donnée dans l'Iliade (29) aux habitans des villes de Cythore, de Sesame, de Cromne, d'où se forma celle d'Amastris (30). Bogdano n'admet point cette explication, et il pense au contraire que les Amastriens furent une colonie de Perses à laquelle Amastrix, femme d'Artaxerxès, donna son nom.

(27) Voyez l'*Appendix*, N°. IV.

(28) Plinius, *Hist. nat.* XXV, 2.

(29) Il. B, ✱.

(30) Ville de Paphlagonie, sur les bords du Pont-Euxin. Elle reçut ensuite le nom d'*Amastris*, qu'elle conserve encore dans celui de *Tamastro*.

Wetstein avoit écrit à Bogdano, qu'il lui importoit peu de savoir si Homère étoit un historien ou un conteur. Bogdano en témoigne son étonnement à Wetstein, veut qu'il aborde la question; et quel que soit le résultat, dit-il, Homère n'en sera pas moins, même sans mon assentiment, un vrai trésor de sciences. Le reste de cette lettre est relatif à d'autres objets.

Ainsi Bogdano, censeur par caractère, critique pour le plaisir de l'être, Bogdano mettoit l'éditeur à de rudes épreuves. Il porta sans doute le découragement dans son esprit; il n'auroit pas eu à se reprocher un semblable résultat, si, quelque fondées que fussent ses objections, il avoit su les rendre aimables autant qu'elles pouvoient être utiles. La lettre qui nous reste à citer prouvera que le travail de Wetstein ne méritoit pas d'être traité avec tant de rigueur.

Thomas Gale fut consulté; et qui plutôt que lui devoit l'être! Il écrivit à Wetstein le 9 mai 1680 (31). Sa lettre contient une foule de conseils sur l'édition entreprise par Wetstein. Le premier est de corriger la version latine, sans cependant donner trop d'ouvrage à l'imprimeur. Il voudroit bien que l'éditeur se servît des observations des anciens grammairiens, tel qu'Apollonius Dyscolus, étant persuadé qu'on trouveroit encore dans Hesychius, Ammonius, dans l'Etymologicon magnum, dans les Scholiastes grecs, dans les Commentaires sur Denys de Thrace, dans Las-

(31) Voyez l'*Appendix*, N°. V.

caris, des notes grammaticales qui ont échappé à Eustathe. *Adferri cuperem*, dit-il dans l'article 4e., *rhetorum strictura. Multa habet commatis melioris Dionysius Halicarnasseus, Hermogenes, Longinus, etc.; novus est hic in Homero labor.* Gale désire que Wetstein consulte tous les anciens auteurs, Strabon, Athénée, Porphyre, etc.; il cite ensuite la vie d'Homère, attribuée à Plutarque, et qu'il croit être de Denys d'Halicarnasse; elle doit faire partie de l'édition, ainsi que le traité d'Héraclide *de Allegoriis Homericis.* Wetstein doit encore chercher à Strasbourg l'héritier de Joachim Camerarius, entre les mains de qui doivent être les annotations de celui-ci sur les poëmes d'Homère (32). Th. Gale ajouta à cette lettre ses propres notes sur un Homère qu'il avoit fait interfolier; il la termine par quelques particularités sur son édition de Iamblichus, et sur le Voyage de Séb. Fesch en Italie.

Pour ne pas être généreux à demi, Th. Gale ajouta à cette lettre la totalité des variantes d'un manuscrit de Cambridge, qu'il conféra lui-même avec le texte de l'édition de Crispinus, 1559. Elles sont au nombre de 335, dont 232 sur l'Iliade, et 103 seulement sur l'Odyssée, ce qui fournit une nouvelle preuve à la vérité de cette opinion que l'Odyssée, supérieure peut-être à l'Iliade, a cependant été moins étudiée et moins

(32) En 1541, Joachim Camerarius, de concert avec J. Micyllus, publia une édition grecque d'Homère, sans traduction; il l'accompagna de deux traités de Porphyre: Ζητήματα εἰς τὸν Ὅμηρον et Περὶ τοῦ τῶν Νύμφων ἄντρου.

connue. Ce manuscrit de Cambridge (33) est écrit sur du papier; Th. Gale ne le croit pas très-ancien, quoique dans le *Catalogus Jamesianus* (34) il soit donné pour tel.

La lettre de Th. Gale devoit faire oublier à Wetstein la sévérité de celles de Bogdano. Il paroît cependant qu'il avoit déjà renoncé à son projet, avant même que Gale lui eut fourni ses conseils, puisque Bogdano, dans sa seconde lettre à Wetstein, s'exprime ainsi : *Valetudinis robur tibi deesse in Homeri omnibus gratissima factura graviter fero.* Quoi qu'il en soit, Wetstein ne donna pas de suite à son projet (35). Nous avons eu en

(33) Le manuscrit dont il est ici question, est le même qui fut trouvé enchassé dans un vieux mur; il est orné de deux dessins et écrit sur papier, comme l'indique le *Catalogus manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ.* Oxon. 2°. partie, pag. 131, n°. 1277.

(34) Catalogus Jamesianus est liber vulgò dictus Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis. (Note de Th. Gale.)

(35) Il n'abandonna cependant pas la carrière philologique, et entre autres ouvrages dont il n'est pas question dans sa biographie, on doit citer les neuf dissertations sur la prononciation du grec qu'il publia à Amsterdam en 1681, in-8°., sous ce titre : *Orationes Apologeticæ pro Græcia et genuina linguæ græcæ pronunciatione, contra novam atque a viris doctis passim propugnatam pronunciandi rationem, etc.* Dans ses dissertations il cherche à établir que la prononciation du grec ancien s'est conservée dans celle du grec vulgaire; il appuie son opinion de beaucoup de comparaisons qu'il puise dans l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, dans la langue des Rabbins, dans l'arabe, le persan, le copte, le russe, l'allemand, le français et l'italien.

main les matériaux sur lesquels il l'avoit assis ; nous avons cherché à le faire connoître à ceux pour qui il peut avoir quelque intérêt. Heureux si cette notice peut avoir à leurs yeux une des deux qualités nécessaires à tous les ouvrages, si elle peut être utile ou agréable ; mais il ne nous resteroit rien à désirer, si on pouvoit lui appliquer ce passage d'Horace : *Miscuit utile dulci.*

Observation.

Les pièces manuscrites et autographes du travail de Wetstein, beaucoup d'autres papiers littéraires de cette famille, les lettres de Léonard Euler, etc., appartiennent à mon ami M. H. M. Gariel, juge au tribunal civil de Barcelonette, qui en a fait l'acquisition en Suisse. Le hasard les lui a offerts, et il les a ajoutés aux richesses de sa nombreuse bibliothèque. Il a bien voulu me les confier pendant quelque temps ; après en avoir fait le catalogue je les ai remis entre ses mains ; ils ne pouvoient l'être en de meilleures.

APPENDIX.

Epitaphe de Jean-Rodolphe Wetstein.

D. T. O. M. S.
IOHAN. RODOLFO WETSTENIO
QVI DEO BENEDICENTE
PIET. PRVDENT. ELOQVENT. EXCELLENTI
RER. EXPEDIEND. SAGACIT. SINGVLARI
OMNIB. HONOR. GRADIB. SVPERATIS
REIP. BASILIENS. TRIB. PL. X. COS. XXI. ANNIS
TEMP. DIFFICILL. ET PERICVLOSISS.
FORT. AC FELICIT. PRAEFVIT PROFVITQ.
LEGATION. DVAS PRAE CAETERIS ILLVSTRES
AD TRACTAT. PACIS EVROP. WESTPHAL.
ET AD S. CAESAR. MAIESTATEM
PRO TVENDA EXEMPTIONE HELVET.
ALIAS NON MINVS ARDVAS VLTRA CENTVM
FIDE CONST. DEXTERIT. MIRAB. SVCCESS. OPTAT.
MAGNIFICE OBIVIT. IDEOQ.
ASSERTOR PACIS PVB. LIBERT. VINDEX
PATER PATRIAE M. S. M. DICTVS.
TANDEM VITAE AC HONOR. SATVR
ANIMAM DEO CORP. TERRAE P. REDDIDIT
PRID. EID. APRIL. A. CHR. CIↃ IↃCLXVI
VIXIT ANN. LXXI. MENS. V. D. XVI
PARENTI DESIDERATISS. LIBB.
M. H. C. L. PP.

N°. I.

S. P.

Præclarissime Dn. Wetsteini, fautor et amice honoratissime.

Salutem à te unà cum Homerico specimine transmissam etiam atque etiam cum fœnore reddo, et insuper de præclari operis auspicio, quantùm possum et debeo, debeo autem plurimùm, candidè tibi gratulor. Faxit Deus ut telam semel exorsam manu felici pertexas, et magnum quod moliris negotium vegetus emoliaris. βάλλ' ἴτως atque erudito orbe, qui dudum Homero fasces submisit plausum tuis pollicere laboribus, ut quibus Homerus quasi renascitur ex obsoleto novus, ex squalido nitidus, ex cæco denique oculatus. Id enim ex specimine, ut ille leonem ex ungue, satis intelligo. Nec tantum instituti tui applausor essem, sed etiam symbolam darem non illibenter, nisi et tibi domo omnia abundè suppeterent, et mihi tempus superesset. Tibi ergo nihil aliud à me exspectes quàm applausus tam egregiis debitos conatibus.

Cæterum vellem ut veteres illos titulos singulis rhapsodiis configeres, quibus utuntur gæci scriptores, ut videre licet ex Æliani *variis historiis*, lib. XIII, cap. 14. Antequam autem manum à tabula removeam, tuis Crœsi divitiis addam, id est loca quædam autorum margini Iliadis à me adscripta subjiciam, quæ pro tuâ humanitate boni consules. Orig. *advers.*

Cels. L. 7, p. 335; Maximus Tyrius in fine dissert. 12, et in dissert. 30, quænam imago in Agamemnone et Achille repræsentetur; idem, dissert. 16; Aristot. de *Poëtic.* τό, Οὐρῆας μὲν πρῶτον explicit de custodibus cap. 25; de Calchante, Pausanias *in Attic.* p. 44, et Conon apud Photium, p. 224; de voce Μάντι κακῶν, ὁ πώποτε, Helladius apud Photium, p. 869. Sed non mihi talium res aut animus deliciarum egent, inquies. Fateor ipse quoque, et finem facio scribendi superflua. Vale rectissime amice, et fac ut quàmprimum tua editio Homeri in lucem exeat, idque cum omnigena prosperitate precatur T. Cl. addictissimus

Joachimus Kuhnius.

Dabam Argentorati
xvii cal. jul. an. 1679.

N°. II.

Viro clarissimo et amplissimo D. Wetstenio, etc. S. P. D.

Quas ad me dedisti litteras à Dno. Doctore Wetstenio fratre tuo ante aliquot dies accepi, vir amplissime, plurimumque tibi eo nomine debere fateor, ut et Rev. Viro Dno. Professori Mestrezatio, cujus favori non expectatum illum mihi honorem acceptum refero. Accepi insuper schedulam quâ Homeri MS. ad Amplitudinem tuam pervenisse video, quod utinam nunquam satis laudando proposito tuo multùm in-

serviat. Sed vereor ne, tùm propter vetustatem, quæ characteri et potissimum scholiis marginalibus minus propitia fuit (scriptum enim est ante CIↃ annos, ut sæpius à patre meo græcas litteras hìc dum viveret profitente audivi, abundeque confirmant et situs et caries) tum quod desideretur Odyssea, vereor, inquam, ne expectationi tuæ parùm respondeat. Ne itaque tibi prorsus ἀσύμβολος videar, veteri illi MS. notas quasdam à Francisco et Æmil. Portis Eustathii indicis margini propria manu adscriptas addere, tibique lubens communicare non gravabor. Illas percurrere (etsi omnes æqualis pretii non sint, nec ita reconditam sapiant criticam) vir amplissime, si per otium licuerit, nullus dubito quìn inde novæ editioni Homericæ tantillum lucis affulgeat. Has prima data occasione tibi mittere, si modò gratum esse intellexero, satagam. Plura et meliora utinam supperterent, eo animo illa à me tibi communicatum iri credas velim. Vale, vir amplissime, hominemque aliò distractum, ac latine male admodum scribentem excusatum habeto, favoreque tuo porrò dignare Amplitudini tuæ addictissimum CLERICUM Genev. LE CLERC.

" Genevæ, 5 septembris 1679.

Fratris mei theologiæ candidati observatiunculam in Homeri Rhaps. A. v. 234 hìc addere liceat :

Iliad. A. v. 234 Achilles inducitur jurans per sceptrum τὸ μὲν ἤποτε φύλλα, et ibi scholiastes, ἰστέον ὅτι διὰ τῆ σκήπτρῳ ὄμνυσιν αὐτὸν τὸν Ἔφορον τῆς βασιλείας Διός.

Nimirum sceptrum regiæ dignitatis symbolum erat ; qui per id jurabat, per divinitatem ipsam βασιλείας ἔφορον jurabat. Hoc loco valde illustratur quod ait Christus Matth. XXIII, 22, eum jurare per Deum, qui cœlum thronum ejus jurat ; et quemadmodum Achilles stetit juramento, non quod sceptrum veneraretur, sed quia per sceptrum jurans juramento suo tacitè Deum complexus erat, ita qui per cœlum juraverant pejerare non debebant non ob cœlum juratum sed Deum ἐν αὐτῷ καθήμενον.

N°. III.

Clarissime et excellentissime amicorumque optime.

Homeri à te nobis ideam transmissam oculos nostros quàm plurimùm fascinavit, mihique ipsi augurium suggeritur in tui applausus ; magnæ quàm molis sit argutissimum rerum humanarum et divinarum promicandum explanare, post tot editores, censores et mastigias, videris satis expendisse. Nemo editorum censuram subterfugit, minùs interpretes. Horatius Romanus Nicolai V pontificis precibus, à Vossio (*L. 3, Hist. lat.*) memoratur eundem primitùs in latinum idioma vertisse, sed non extare sordidum ob ævum quod traxit. Politianum tu indicas ipse lectori carmine latino nobis dedisse ; suspicor opera Horatii usum. Hunc sæpè furti convictum in negotio litterario Jovius in vita Tiphernatis dolet, et virum in omni dicendi facultate opulentissimum et promptis-

simum ex alieno labore famam quæsivisse. Budæus in Pandectar. annot. edit. Rob. Steph. p. 282, probro illi vertit quod in Homeri vita edenda, sed transcripta ex Plutarcho, nil sui ediderit præterquam scribendi et vertendi operam. Editionis Ascensianæ, Paris. 1518, fol., p. m. 56, tom. 2 est, invenies sylvam ad Laurentum Mediceum inscriptione Ambra : opusculum, me judice, excellentis facultatis, et quod meretur analectis tuis tertio tomo annecti. H. Stephani editionem magnifacis, quam Scaliger (in primis à Tanaq. Fabro editis litteris suggillasse) et ipsum quos edidit libros corrupisse arbitrio suo, ait. Magnum virum in optimum rei litterariæ studiosum dixeris calumniare? Quam familiarem retorsit Vossius Præf. Hist. Pelag. H. Stephani an eadem ac Porti mihi inquirere haud vacat, sed te monere. Castellionis et Porti omnibus præstare Mericus Casaubonus nuperæ editionis Lugdunensis in-4°., Homero-Mastix in dissertatione, evincit; Hackianam hanc excipit *quâ carere sine damno potiùs possemus, quàm quæ laudari meretur.* Ipse videris consultum ire Homero et tibi. Pag. 12, scribis Dionem Chrysostomum vitam fusè descripsisse. Vapulas. Laudat iste Homeri passim τὰ ἠθικά, nunquam vitam vel mores. Sed carpit quod vilissima mendaciter celebraverit, et orat. 33 observat nihil eorum quorum fecit mentionem non esse laudatum, uno duntaxat rhetore inepto Thersite. Male tuus Homerus potioris et melioris animi græcis habitus. Platonis civitate pulsus; in Philostrato, sophistarum pater; nonne vulgare est ὁμηριάδειν, Hesychio ψευδίσεθαι? Archilochus, Dione

autore, omnia vituperavit, quem tamen Antistitem musarum Apollo declaravit, et Homero prætulit. Idem Dio quid de Homeri cæca Iliade animi habuerit oratione VII notavit, qui sententiarum Homeri studiosissimus, mendaciorum satis Homerum insimulat. Ægyptiorum forsan monumentis fretus, quæ columnis descripta habuit, et ex Herodoto promulgabat, uti de Timæo Platonis *Græcos nullam veram, sanam, antiquam habere rerum gestarum seriem* constat; qua Solon objectione propudium non subterfugit. Dixeris Dionem Prusiensem confinem insimulasse patriæ studio Homerum, cùm Trojæ excidium Platoni tragœdia videretur, sed quid contrà neotericos? qui ex antiquis probant nunquàm bellum insanum nil quàm Homeri λήρους fuisse. Rupertus observationibus suis ad synops. Besoldianas p. m. 92 edidit superiores Trojanos Græcis fuisse, et sociorum valida manu præpotentiores Græcorum fines et lares intrasse, occupasse, reliquos nec Græcorum ausos patriam remeasse. Æneam Agenoridæ expeditionis facit ductorem. Aliàs Æneam, recentior Bochartus, testimonio Homeri et Strabonis, exiisse patriam aut Trojanum solum negat. Obstrepit Græcorum et Latinorum consensus utrinque.

Dum Julius Cæsar et Augustus omnem potentiam in se devolvunt, cunctaque discordiis civilibus fessa gliscerent adulatione, Iulo filio Æneæ, Anchisis et Veneris nepote, utrumque vana ambitione natum clamabant. Manilius, lib. 1 :

——— Venerisque ab origine proles
» Julia descendit cælo, cælumque replevit.

Vide quoque Propertium in Elegiis. Sed Annaeus Lucanus minus parasita et poëta, lib. 3:

> Iliacæ quoque signa manus, perituraque castra
> Omnibus petiere suis: nec fabula Trojæ
> Continuit, phrygiique ferens se Cæsar Iuli.

Undè non ortos Iuliâ familiâ, sed creditum falsò. Varro et Macrobius (*Saturnal. I*, c. 12.) memorant regum principio ignoratam Romanis Deam Venerem; templi Veneris quidem meminit Dionysius Halic. lib. 1. Antiq., sed suspicor Augusti seculo dedicatum fuisse, veluti numismata ante Cæsarem, Veneris genetricis ectypo, non exstant. Primus iste eam Romanis obtrusit, modò victricibus armis; veluti talem Hypermnestra in Argorum urbe dedicavit nomine νικηφόρος, (Pausanias, lib. 2); quod symbolum pugnæ Pharsalicæ et Augusti in Actiaca fuit. Apud Statium, lib. 1, epithal. Stellæ et Violentillæ, Venus ipsa se jactat:

> —— Phrygio si non ego juncta marito?
> Lydius undè meos iterasset Tybris Iulos?

De Ilii excidio nil dicam, cum sit mythici temporis; ut videas emendat. temp. Scalig. lib. 5, p. 376; Petav. Doct. Temp. lib. 1, c. 22; lib. 9, c. 29, et Dissert. Uranol. indico.

Animadverti in Homero è sacris plurima posse explicari specimine Vossii in Theol. Gentil., et Delphis Phœnicizantibus Edm. Dickinson. Aliquid moneas in linguâ Deorum quam non Græcam nec Phrygiam fuisse tibi demonstrandum.

Si perrexeris, proprio Marte, nobis dare Homerum latinum, p. 14, v. 2, προΐαψεν consideres, verteresque *orco damnavit.* V. 10 : νῆστον ἀνὰ στρατὸν, Eustathius hanc pestem adnotat à Chryse arte magica excitatam. Ovid. 7ª. metam.

» Dira lues populis ira Junonis iniquæ.

Philostratus..... in heroïcis Palamedem hanc ex luporum sævitia, monte Ida deserto, prædixisse memorat. Valeas; citiùs respondissem, literas scriptas prolixiores undequaquè, quæso, inter tot chartas non habeas. T. cultor. M. Bogdanus.

Bernæ, 27 septembris 1679.

N°. I V.

Clarissime et excellentissime Domine Wetsteni.

Valetudinis robur tibi deesse in Homeri omnibus gratissima factura graviter fero, et graviùs si inde recederes. Oportuit te ad lucernam non Aristophanis solùm, sed et Cleanthis lucubrasse. Video te omne quod superest literaturæ excussisse in tribus tam criticorum philosophorum quàm medicorum familiis, quod Politianus de quo utique contentio cap. 4 *Miscell.* monuit. Undè caligo oculos tuos fuligine levi offuscavit, cui remedium balineæ fabarienses vix fuerint, cum eam mihi auxerint. Hujus elogium cum

Paschalii contuli, nec inferius id duco, et frontispicium balinearum mearum meretur. Suspicor te limosis omnimodò oculis fuisse, cùm alium non videris cui id elogii dicares, quam homuncioni umbratili et à nostris secreto, adeòque quovis sabbatho qui interminatur pœnas nostratibus in hymnos Dei animosiores. Quæ de Sylvæ mentione te lateat! si rectè inspexeris meas literas. Monte-Politiani inter ipsius opera, et editionis Ascensianæ meæ est; hoc volumen ingens si desideras, transmittam, in quo, si aliundè tibi non constiterit, habebis et Ambram unà, utraque in delitiis Italorum prostat. Indicium in Hypercritico Scalig. vel lib. 6 Poëtic. c. 4 videbis. In Ambrâ umbram Homeri ostendit, quam expressit Joh. Fabri in Comment. Illust. imag. n°. LXXII. Numum citat Amastrianorum visum Romæ apud Fulvium Ursinum. Is in postica habet figuram Smyrnæorum fluvii Meles vocati, ad quem vel natum, vel educatum Smyrnæi jactabant, qui dextrà lyram, sinistra ramum insigne Homeri tenet, cum literis μελης; iste potu aquæ suæ credebatur furorem poëticum excitasse, in templum amplissimum derivatæ; de quo Strabo lib. XIV; in anticâ vocem Ωμηρος, orthographiæ vitio. In altero Amastrianorum numo, Homeri effigies fasciam habet, in postica victoriam cum palma. In aliis duabus marmoreis imaginibus eadem est. Eadem est in Corniolâ fascia. Chii contra Sphingem Homeri nummo incusserant in cujusque postica Homerus cum Iliade decubuit. Primus tamen Asinius Pollio Homeri, cum veram non potuit ha-

here, finxit imaginem, Plinio autore. Itidem Ursinus in herma caput Homeri cum epigrammate græco Æliani habuit. Epigramma sine capite expressit Boissardus, Antiq. Rom. tom. 4, p. 33. Quod cum vidisset ad templum Rochi Romæ Lipsius latine vertit. Ex isto Gruterus thesauro inscriptionum p. cccexix, n°. 1. Amastrenses Homerum coluerunt grati animi, ostentatione factum, quod in Iliade B, nomine populorum Cytori, Sesami, Cromnæ, ex quibus Amastris coaluit, mentionem facit. Strab. lib. XII; Apoll. Schol. lib. II, v. 944. Suspicor Persarum coloniam fuisse, quibus Amystris regina Artaxercis conjux dedit nomen. De quâ Photius Bibl. n°. LXXII. Urbs ista doctissimorum hominum vagina fuit semper. Qui de Homero inclarescis, miror te scribere tuum non esse, vera an falsa scripserit. Dionis Chrysotomi desiderabitur ab eruditis eruditissima satyra, quæ in tua Homeri editione extare oportet. Etsi Ilium non sit captum nihil detrahes Homeri ingenio, qui sine meo applausu παναρμόνιος et omnium scientiarum ærarium. Tomasinus, in Petrarcha redivivo cap. 4, observat hunc è Græcia primùm impetratum à Petrarcha, et suis sumptibus transferri curasse, per Nicolaum Siozerum imperatoris interpretem. Philologica si mediteris ex tuo specimine non liquet; Seberi, Coulonii scripta hujus generis ignoro. Tibi eadem non omittenda. Delphos Phœnicizantes habes.

Paulinas litteras merito cachinno excepisti; meæ filiæ culpa est, quæ texit easdem, cum ad D. Fausium Heidelbergum neglexerat... Cum hæc claudo,

D^r.

D^r. d'Apples Lausanensis Sylvam Monte-Politiani per litteras, ignoro cui usui, rogat. Græcum ipsum forsan dabit. Novi anni augurium faustum dùm apprecor tibi et tuo venerando parenti, indices an viderit diatribam *De sanguine Xi. post resurrectionem*; libentissime eam communicabo. Vale. Faveas T. cultori M. Bogdano.

Bernæ 1679, 27 decembris.

Si vacabit otium alia loca demonstrabo. Scaliger poëticorum librorum locuples testis ex quibus Virgilius omnibus inclaruit magis. De reliq. tibi notionem nullam mitto.

N°. V.

Viro eruditissimo J. R. Wetstenio Thomas Gale S. P. D.

Consilium meum de edendo Homero (quod et prioribus tuis et ultimis dat. K. martiis anni hujus petis) equidem impertiam candidè, ut ferunt mores mei; et planè quantùm patitur temporis angustia. Quæ ad mentem venerunt commodè dicam.

Primò igitur, missâ omni dicendi pompâ, suadeo ut corrigas versionem latinam, locis quibus fieri id potest sine magna mora operarum typographicarum. Duportus noster (qui postquam specimen tuum acceperat, brevi fatis concessit) id sæpius tentaverat; nec tamen aliquid præstitit, causatus rei difficultatem. Puto hâc in parte aliquid perfecisse Meri-

cum Casaubonum, in iis quæ scripsit contra editionem Homeri Hackianam 1666, hoc titulo : *De Nuperâ Homeri editione Schreveliana.*

2°. Suadeo, ut notæ tuæ fiant elegantiores quàm longiores. Nemo potest omnia congerere quæ in poëtam magnum bene sunt à multis dicta. Danda est opera ut fiat delectus et anthologia. Consule tuum, non aliorum, judicium.

3°. Maximè mihi arriderent observationes è veteribus scriptoribus selectæ; veteres intelligo grammaticos, Apollonium Dyscolum et similes. Sed, inquies, Eustathius satis habet grammaticationum. Penè sic sentio; sed multæ sunt grammaticationes ab illo intactæ, quas conservant Hesychius, Ammonius, Etymologicum Magnum, Scholiastæ græci, Commentator in Dionysium Thracem, Lascaris.

4°. Adferri cuperem rhetorum stricturæ. Multa habent commatis melioris Dionysius Halicarnasseus, Hermogenes, Longinus, etc. Novus est hic in Homero labor.

5°. Antiqui scriptores consulendi sunt omnes, putà Strabo, Athenæus, etc. Porphyrii Zetemata multum continent bonæ frugis, uti et vita Homeri per Dionysium Halic. scripta, ut mihi penè constat, quam tamen Plutarcho tribuunt. Dico autem Dionysii laborem incipere ab his verbis Ὅμηρον μὲν. — Addes his Heraclidem de Allegoriis Homericis. Levabit tibi molestiam in hoc loco Giphanii Homerus, nam si benè recolo, is multa è veteribus excerpsit.

Quæres etiam Argentorati Camerarium quemdam magni Joachimi hæredem. Habet ille illustrationes

à Joachimo conscriptas in plures (nam aliquot jam extant) Homeri libros. Hoc didici nuper ex litteris ejus ad quemdam amicum, in quibus eas illustrationes Duporto nostro obtulit; sed proh dolor! serò nimis.

6°. Moneo de secundâ editione cogites, adeòque ne diutior et prolixior esse velis in hâc ornandâ; facile erit huic aliam addere, nam periclitaberis hominum doctorum judicia in hac priori.

Duportus laudabat specimen; senium obtendebat, quo minùs quicquàm ipse scriberet. Post hominis mortem, nusquàm vidi illud specimen ampliùs. Qui apud me viderant, laudabant.

In his variis lectionibus, quædam sunt Crispinianæ edit. tantùm emendationes, aliæ sunt glossæ, sive vocum homericarum obscuriorum interpretationes; aliæ bonæ sunt, ut ὑπόψιος pro ἐπόψιος. Tu hæc facilè videbis. Ego omnia qualia qualia debui tibi mitto. Quid meæ priores litteræ continuerint jam nequeo recordari; doleo intercessisse, quoniam exemplar apud me non retineo.

Inspecto Homero, quem olim plurimis chartis insertis auxeram, hoc ipsum meditans quod tu nunc feliciùs perficis, invenio plusculas emendationes ex græcis scriptoribus Apollonio Dysc., et Apollonii Rhodii Schol. depromptas. Tu has fortè jam collegisti.

Saluta meis verbis clarissimum virum Scb. Feschium; oportet illum multa egregio in italico itinere observasse, multos codices convasasse, multos doctos homines penitùs cognovisse. Beatum te, qui tanti viri consortio frueris! — Scio me multa peccasse

in editione Jamblichi; multa jam correxi, multa ipse in melius verti; vos haud dubiè plura. Optarem votis omnibus ut ad suum exemplar Cl. Feschius exigeret ista quæ typis edidi. Ità lacunæ, ità sphalmata certissime se proderent. Ista quæ deprehenderentur chartæ commissa possent per opportunitatem ad me pervolare. Sed sentio quò dilabor. Reliqua Jamblichi opera mihi sunt pro manibus; procedunt ad editionem, sed lentè admodùm. Si quid habes quod in isto scriptore locum habeat, candidè imperti. Mihi scito nihil gratiùs posse contigere, quàm ut amicos tibi quoties huc appulerint, quam frequentissimè videam. Ad nundinas Francofurtenses iterùm à me aliquid litterarum accipies per bibliopolam nostratem. Deus te valentem et incolumem diutissimè nobis conservet. Vale. Tui studiosissimus

Tho. GALE.

St. Vet. ad d. 9 maii,
A. CIↃ DCLXXX.

Ad v. 66. B. Iliad. παννυδίη, vide quæ Synesius *de Insomn.* Διὰ τί ἡ νίκη ἀχ ἕπεται, etc.
107. Θυέστα. — Dyscol. p. 108.
115. Δυσκλέα. Lascaris p. 443. πᾶν δὲ δίχρονον ἐκ κράσεως ὃν ἐκλείνεται inquit Dion. Thrax.
130. ἐπίκυρσι. Ammonius *sub hac voce.*
135. Καὶ δὴ δῆρα. Hermog. Meth. p. 426. λέλυνται. Apollon. Dyscol. p. 114.
454. πατρίδα γᾶιαν. Ammonius in πολίταις.
Λήιτος. Ammon. in λειτουργεῖν. et conf. Sch. Didymi.

Hæc addidi ex annotatiunculis meis olim collectis; cæteras ex his perspicies.

VOYAGES.

Voyages dans l'Asie-Mineure et en Grèce, faits aux dépens de la Société des Dilettanti, dans les années 1764, 1765 *et* 1766, *par le docteur* Richard *Chandler, membre du Collége de la Magdeleine et de la Société des Antiquaires à Londres; traduits de l'anglais et accompagnés de notes géographiques, historiques et critiques, par MM. Servois et Barbié-du-Bocage; avec deux cartes et un plan d'Athènes.* A Paris, chez *Arthus-Bertrand,* libraire, quai des Augustins, et *Buisson,* libraire, rue Hautefeuille. 1806. 3 vol. in-8°. Le 1er. de 456 pages, sans la préface, le 2e. de 572, et le 3e. de 526.

Cet ouvrage avoit paru en anglais, plusieurs années avant la révolution, et on doit être étonné qu'on ait tardé si long-temps à le traduire; il méritoit mieux cet honneur qu'une foule d'autres voyages qu'on s'est empressé de rendre en notre langue : peut-être le regardoit-on comme trop savant et peu propre à amuser le commun des lecteurs. Cependant il est écrit avec beaucoup

d'ordre, de précision et de goût. L'auteur n'a rien oublié pour nous instruire de l'état passé et présent des pays qu'il a parcourus ; et son ouvrage, après même ceux de Spon, de Wheler, de Tournefort, de Pococke, etc., se lit avec autant de profit que d'intérêt. M. le docteur Chandler a profité des lumières de ces savans voyageurs, et nous en fournit lui-même de nouvelles, comparant avec soin ce que l'antiquité et le moyen âge nous apprennent sur plusieurs villes, avec ce qu'il a vu et observé de ses propres yeux. Il paroît n'être parti d'Angleterre qu'après avoir fait toutes les études nécessaires à la réussite de sa mission, qui lui fut donnée par la Société des *Dilettanti*. M. Chandler rapporte les instructions du comité de cette Société, aux frais de laquelle il a voyagé. Le recueil intitulé *Jonian antiquities*, et publié à Londres, en 1769, par ce laborieux voyageur et ses compagnons MM. Revett et Pars, fut le premier fruit de cette entreprise. Comme dessinateur, M. Pars a le plus contribué à ce recueil. M. Chandler donna seul, en 1774, à Oxford, toutes les inscriptions qu'il avoit recueillies et copiées soit en Asie, soit en Grèce, et principalement à Athènes. Jamais de semblables monumens n'avoient été mis au jour avec tant d'exactitude et d'intelligence ; et on devoit naturellement s'y attendre, d'après la belle édition des marbres d'Oxford, qui avoit paru en 1763. Le public en étoit redevable à M. Chandler, qui fit imprimer dans la même ville, successivement dans les années 1774 et 1775, son

voyage de l'Asie mineure et celui de la Grèce. La durée de l'un et de l'autre fut de dix-sept mois, et nous regrettons qu'elle n'ait pas été plus longue, car le public y auroit encore beaucoup gagné.

C'est à Gravesend où s'embarqua M. Chandler, le 9 juin 1764; de là il se rendit à Falmouth, et appareilla de ce port le 24 du même mois. Le 3 de juillet il se trouvoit à la hauteur de Lisbonne; et ayant doublé le cap Saint-Vincent, il se vit bientôt dans la Méditerranée. « Je ne » trace ici, dit le voyageur, qu'une bien foible » peinture de notre entrée dans cette mer. Les » paroles ne peuvent rendre cette foule d'idées » rapides et délicieuses que firent naître en nous » ces scènes d'une beauté si nouvelle et si ma- » jestueuse; et il est surtout impossible de se » figurer la surprise et l'admiration que cause » la vue d'une multitude d'énormes cétacées, » dont le poids égale la grosseur. Les uns sau- » toient en l'air, comme s'ils eussent cherché à » nous divertir, les autres s'approchoient du » vaisseau, comme pour se faire remarquer en- » semble à mi-corps hors de l'eau. » Après la description de ces espèces de soufleurs, M. Chandler continue : « Pour compléter les merveilles » de cette journée, le soleil, avant son coucher, » parut s'agrandir d'une manière prodigieuse et » prendre une infinité de formes extraordinaires. » Il fut d'abord environné d'une espèce d'auréole » immense, qui brilloit sur la surface de la mer » comme une longue colonne de feu. La partie » inférieure de son disque se plongea bientôt

» après dans l'horizon, et au-dessous de l'autre » partie, qui resta toujours extrêmement grande » et rouge, il sembla se former une moitié d'orbe » plus petit. Ces deux hémisphères étoient sé- » parés, quoique dans la même direction. Le bord » circulaire de celui-ci venoit aboutir précisé- » ment au centre du premier. Tous deux sui- » virent par degrés et s'offrirent rapidement sous » différentes figures, dont la dernière nous sem- » bla représenter la forme d'un vaste bol à punch » renversé; puis le cercle inférieur du vase s'é- » tendant en l'air et le corps s'allongeant, vous » eussiez dit voir la tête d'un champignon sur » sa tige. Nous crumes ensuite reconnoître la » forme d'une marmite ardente, dont le cou- » vercle, en s'élevant, représentoit presque la » figure d'un globe qui disparut bientôt après. » Les changemens que subissoit l'autre partie du » globe ne retraçoient aucune espèce de cercle, » et après un grand nombre d'étincelles et de faux » éclats, elle s'évanouit insensiblement. Elle étoit » couleur de feu, et en se retirant, elle laissa *fine-* » *ment* teint d'une pourpre vive les nuages sus- » pendus au-dessus des rochers ténébreux de » la Barbarie. » Cette description du coucher du soleil, un des plus beaux spectacles qu'on jouisse à la mer, paroîtra sans doute trop longue; mais M. Chandler étoit trop frappé des circonstances qui l'accompagnèrent pour s'arrê- ter facilement. Il arrive à Gênes, passe à Li- vourne, parcourt l'Archipel, entre dans les Dar- danelles, visite la Troade, les îles de Tenedos,

de Scio, et débarque à Smyrne, sur laquelle il nous donne beaucoup de détails. Quelque intéressans qu'ils soient, ils ne sont pas aussi complets et aussi exacts qu'on pourroit le désirer; et c'est à M. de Choiseul-Gouffier que nous devrons une connoissance parfaite des parties occidentales de l'Asie mineure, lorsqu'il aura publié la suite de son voyage pittoresque de la Grèce. On y trouvera des cartes et des plans d'une rare exactitude, accompagnés de descriptions pleines de vérité et de charmes. Nous espérons que le public ne tardera point à jouir de ce bel ouvrage, monument précieux pour les arts et les lettres.

Après avoir remonté à l'origine de Smyrne, M. Chandler parle des vicissitudes qu'elle éprouva en différens temps, et surtout de sa prise par Tamerlan. Mais tout ce qu'il dit sur cet événement manque d'exactitude. Il assure d'abord que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui défendoient Smyrne, se retirèrent dans la citadelle appelée *Saint-Pierre*, qu'ils évacuèrent bientôt après, en s'embarquant sur leurs galères qui se tenoient auprès; ce qui arriva, selon lui, en 1402. Cependant il nous représente le grand maître de Rhodes comme faisant rebâtir, en 1419, cette même citadelle de Saint-Pierre que Tamerlan avoit détruite. Les chevaliers seroient donc rentrés en possession de Smyrne; et rien n'est plus faux. Ils s'étoient emparés alors d'Halicarnasse, où ils avoient bâti un fort qu'ils nommèrent aussi *Saint-Pierre*. Voilà ce qui peut avoir trompé M. Chandler. Parmi plusieurs observa-

tions curieuses qu'il a faites, on remarquera celle sur la grotte d'Homère. « Je fis, dit-il, des re-» cherches à ce sujet, et je découvris en effet sur » le bord de cette rivière (le Mélès), au-dessus » de l'aquéduc, à main gauche, une caverne d'en-» viron quatre pieds de large, dont la voûte est » un vaste rocher coupé obliquement, et le fond » et les côtés en sont sablonneux. L'entrée par » laquelle je m'y glissai est étroite et basse; mais » il y a une autre ouverture plus large et plus » élevée, à trois pieds environ de terre, et pres-» que couverte de ronces. On peut encore y des-» cendre par en haut, dans un endroit où la » terre s'est éboulée. Nous trouvâmes plus avant » un passage pratiqué dans le roc et conduisant » dans une espèce de puits, où nous vîmes un » petit tuyau destiné à transporter l'eau à l'aqué-» duc. Ce puits étoit tari, mais il y avoit auprès » un courant avec une semblable entrée. » Je crois qu'Homère a chanté quelquefois ses beaux vers sur les bords du Mélès et au pied du mont Sipyle; mais se retiroit-il véritablement dans la grotte que décrit M. Chandler : il est permis d'en douter. Aussi notre judicieux voyageur ne rapporte ce fait que comme une simple tradition des habitans de Smyrne. Des bruits de peste ne tardèrent pas à l'engager de quitter cette ville et à continuer son voyage dans l'Asie mineure.

Éphèse attira surtout les regards de M. Chandler, qui désiroit ardemment reconnoître les vestiges du célèbre temple de Diane. Ses efforts ont été vains, et il termine ainsi ses remarques. « Un

» écrivain (Clément d'Alexandrie) qui vivoit sur » la fin du 2e. siècle, parle beaucoup d'une Si- » bylle qu'il nous assure avoir prédit que le tem- » ple de Diane seroit englouti dans un tremble- » ment de terre, comme, pendant une tempête, » un vaisseau est dévoré par un abyme; qu'É- » phèse, plongée dans la douleur, feroit retentir » les rives du fleuve de ses lamentations et cher- » cheroit en vain ce temple fameux; et qu'enfin » cette cité elle-même deviendroit déserte et » abandonnée. Si l'on ne pouvoit révoquer en » doute l'authenticité de cet oracle; si cette Si- » bylle étoit reconnue pour une vraie prophé- » tesse, nous pourrions, d'après l'état actuel de » cette ville, en conclure que cette prédiction » a reçu son entier accomplissement; car inu- » tilement chercheroit-on aujourd'hui les ves- » tiges de ce temple; la ville est détruite, anéan- » tie, et la déesse a disparu depuis long-temps. » M. Chandler reproche aux historiens de ne nous avoir pas transmis l'époque de cette destruction, et quelques lignes auparavant il parle du pillage du temple d'Éphèse par les Scythes, sous le règne des Galliens. Ce fait est évidemment emprunté de Trebellius Pollion, qui s'exprime en ces termes : *Tunc etiam templum Dianæ Ephesiæ dispoliatum et incensum est* (in vit. Gallieni). Le mot *incensum*, auquel notre auteur n'a pas fait assez d'attention, prouve que l'irruption des Scythes dans l'Asie mineure, en 305 de J. C., est la véritable époque de la ruine définitive du temple de Diane à Éphèse. C'étoit pour la troisième fois

qu'il étoit incendié, et les tremblemens de terre achevèrent de renverser ce qui avoit résisté à la fureur des flammes. Les fondemens seuls de cet édifice existoient en 1671. Thomas Smith, qui les visita alors, en donne la description, ce qu'auroit dû rappeler M. Chandler. Du reste, ce dernier se permet, à l'occasion du culte de Diane, quelques rapprochemens indécens et peu dignes de sa sagesse ordinaire. Les traducteurs n'ont pas manqué d'en avertir, et on doit leur savoir gré de cette espèce de courage; car c'en est un aujourd'hui de faire respecter les choses dont le mépris finit toujours par être un principe d'immoralité et une cause de désordres.

Milet n'a guère eu un meilleur sort qu'Éphèse, et les restes de son théâtre méritent seuls quelque attention. M. Chandler y trouva cependant une belle inscription, dont le préambule est assez remarquable. « Le sénat et le peuple de Milet, » la première ville fondée en Ionie, et la mère » d'un grand nombre d'autres villes célèbres, tant » dans le Pont et en Égypte, que dans diverses » autres contrées du monde, etc. L'histoire atteste la vérité de ce préambule; et ce monument, que M. Chandler a publié dans son Recueil d'inscriptions, ne renferme donc pas, comme tant d'autres, les impostures de l'orgueil national.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses courses à Priène, à Myus, etc.; elles le conduisent au Méandre, sur le changement duquel il fait des observations dignes de remarques. Voici la conclusion qu'il en tire : « D'après les altérations déjà

» survenues dans ces contrées, nous pouvons » présumer que le Méandre ira toujours en empiétant sur la mer; que la terre nouvellement » charriée, qui est molle aujourd'hui, se durcira, » et que les marais actuels finiront par se dessécher. Le rivage sera dans la suite tellement » éloigné du lieu qu'il occupe, que les promontoires qui le défendent encore se trouveront » alors dans les terres. Il ira jusqu'à Samos, et » au bout d'un certain nombre d'années il atteindra les îles qui sont encore plus éloignées que » celle-ci, si quelque courant, en descendant » des montagnes, ne parvient pas à emporter » le terrain pendant qu'il est frais ou facile à » déplacer. Si cela arrive, cette terre sera distribuée le long de la côte, ou conduite ailleurs » par le mouvement de la marée, et formera » des pleines nouvelles. Peut-être quelques rochers stériles de la mer voisine s'enrichiront-» ils de ces innovations, en arrondissant autour » d'eux des possessions d'un excellent rapport; » peut-être enfin verra-t-on s'élever et fleurir de » nouvelles villes qui devront leur origine et leur » prospérité aux bienfaits du Méandre. » Ce temps est bien éloigné, et je doute que l'Asie mineure non-seulement s'accroisse si fort, mais encore qu'elle soit jamais aussi peuplée qu'autrefois. D'ailleurs, ces conjectures ne paroîtront pas trop hardies dans notre siècle, où les hypothèses les plus étranges ont été hasardées sur les changemens passés et futurs de notre globe.

M. Chandler entre ensuite dans la Carie, fait

connoître les monumens d'Iasus. Il y copia une belle inscription, qu'on trouve dans son recueil et qui contient un traité des habitans de cette ville, avec ceux de Calymnie. D'Iasus il alla droit à Mylassa, laissant sur sa droite les presqu'îles d'Halicarnasse et de Cnide, qui auroient mérité néanmoins d'être examinées par un si habile observateur. Il nous semble encore que M. Chandler passe trop rapidement à Mylassa, ville célèbre par ses édifices nombreux, et sur laquelle Richard Pockocke nous a laissé des détails intéressans. Après avoir vu Eski-Hissar, l'ancienne Stratonice, notre voyageur revient sur ses pas, va à Alabanda, ensuite à Magnésie, près du Méandre, et à Tralles, enfin à Laodicée et à Hiérapole. Il décrit avec soin les antiquités de Laodicée, consistant en les restes d'un amphithéâtre, et de l'*Odeum* dont les ruines subsistent encore sur la pente de la montagne. Les matériaux de la façade sont pêle-mêle et entassés les uns sur les autres. Cet édifice étoit de marbre, et on y avoit prodigué la sculpture. Mais, « tout le style, » ajoute-t-il, se ressentoit moins du goût des » Grecs que de la magnificence des Romains. » Il s'arrête davantage au théâtre d'Hiérapole, édifice vaste et somptueux, et le moins délabré de tous ceux que le voyageur eût encore rencontré. De là il s'enfonça dans l'intérieur, et fit route du sud au nord, jusqu'à Philadelphie. Après quelques détails historiques sur cette ville, célèbre autrefois par la bravoure de ses habitans et qui est encore assez considérable, M. Chand-

ler nous apprend que l'usage de la langue grecque s'y trouve tellement aboli, qu'il fut obligé, pour s'entretenir avec l'évêque, de se servir d'un interprète qui parloit turc. Si M. Chandler eût pénétré plus avant, il auroit trouvé d'autres exemples de cet oubli du grec vulgaire. Philadelphie est à 28 milles de Sardes, qui étoit bâtie sur la pente du mont Tmolus, et dominée par une citadelle extrêmement forte, à cause de sa situation, sur la crête de la montagne, ayant de plus un précipice qui la défendoit d'un côté. « On rap» porte qu'un des rois de Lydie, qui *succédèrent* » *à Crésus*, s'imagina rendre cette forteresse im» prenable, en conduisant un lion autour de ses » remparts, et qu'il négligea de fortifier de ce » côté, comme absolument inaccessible. » Tout cela n'est point clair; et je doute que les traducteurs aient bien pris le sens du texte. M. Chandler est trop instruit pour parler des rois, successeurs de Crésus; car personne n'ignore que ce prince, détrôné par Cyrus, fut le dernier qui ait régné en Lydie. D'ailleurs je ne sais d'où le fait est tiré; l'auteur néglige très-souvent d'alléguer ses autorités; ce qui fait tort à son ouvrage, en diminuant la confiance des lecteurs, et en ôtant la facilité de vérifier les passages sur lesquels il se fonde.

La ville de Sardes est réduite aujourd'hui en un état déplorable; à peine y aperçoit-on quelques ruines d'anciens édifices publics. Le plus remarquable est un temple dont notre voyageur ne nous donne la description que d'après Chis-

hull, qui l'avoit vu en 1709. Mais les bords du lac Gygée, à 5 milles de Sardes, offrent des monumens plus dignes de curiosité ; ce sont les tertres, sous lesquels les rois de Lydie avoient été ensevelis. M. Peyssonnel, qui nous a donné un voyage à Sardes, s'est contenté de nous dire que voulant pousser sa route jusqu'au lac Gygée, il en fut détourné par son guide qui l'assura que l'*on n'y trouvoit plus les moindres vestiges d'antiquité*. En vérité ce guide étoit bien ignorant ; et M. Peyssonnel devoit assez connoître les gens de ce pays, pour ne point se fier à lui. M. Chandler eut plus d'envie de s'instruire ; s'étant rendu lui-même sur les bords du lac dont je viens de parler, il fut frappé de la vue de plusieurs tertres sépulcraux, dont quatre ou cinq, d'une grandeur extraordinaire, s'aperçoivent de très-loin, et ont l'air de monticules. Celui qu'Hérodote et Strabon nous disent être le tombeau d'Alyattes, est infiniment plus beau qu'aucun de ceux qui se voient encore en Angleterre et ailleurs : c'est du moins le sentiment de M. Chandler qui ajoute : « Les pluies ont insensiblement fait des-» cendre les terres, en sorte qu'elles couvrent » aujourd'hui tout l'ouvrage de pierre (le sou-» bassement), qui, selon toutes les apparences, » étoit autrefois découvert, et fait pour être vu. » Enfin, le monument paroît avoir perdu de sa » hauteur ; et sa base semble être devenue plus » large, mais moins facile à distinguer qu'aupa-» ravant. Comme nous n'étions point préparés » à mesurer ce tombeau, nous engageons les

» voyageurs

» voyageurs qui le visiteront, à s'assurer de ses » proportions, et à les comparer avec celles » qu'Hérodote nous a données de ce monu- » ment. »

M. Chandler et ses compagnons regagnèrent le chemin de Magnésie ; et en suivant le long du mont Sipyle, ils arrivèrent dans cette ville, la seconde de ce nom, dans l'Asie mineure, remarquable encore aujourd'hui par ses mosquées et par des tombeaux musulmans. De retour à Smyrne, les voyageurs anglais s'empressèrent de la quitter, effrayés des progrès de la peste ; et ils s'embarquèrent sur une felouque hydriote, pour l'Attique. Egine fut le premier endroit où le bâtiment aborda ; et M. Chandler profita de cette relâche pour aller examiner les ruines assez considérables du temple du Jupiter *Panhellenien*, de l'ordre dorique et d'une haute antiquité. S'il n'a pas été encore totalement détruit, c'est à sa situation isolée et éloignée de la mer qu'on en est redevable. Notre voyageur jouit dans cette île d'un spectacle très-singulier. « Le soleil, » dit-il, se couchoit et la lune se levoit à l'o- » rient, ou dans la partie opposée de l'hémis- » phère ; elle paroissoit, pour ainsi dire, or- » née des rayons de cet astre ; ce qui venoit sans » doute de la réflexion ou réfraction de l'atmos- » phère ; mais, chose surprenante, c'est que » ces rayons étoient en sens inverse, se termi- » nant en pointe au centre même, et s'élargis- » sant à l'endroit qui est ordinairement affilé. »

Ayant fait voile du port d'Egine, dans l'après-midi, avec un vent favorable, la felouque arriva sur le soir au Pirée, d'où M. Chandler se rendit à Athènes, pour en visiter les antiquités, principal objet de son voyage. Aussi emploie-t-il vingt chapitres à faire connoître l'état ancien et moderne de cette ville. Il a consulté tous les auteurs qui peuvent lui fournir quelques lumières; mais il s'attache surtout à éclaircir le récit de Pausanias, ou à le suppléer. Si l'on joint ces remarques aux beaux dessins que M. Stuart a publiés, on aura une juste idée des tristes restes de tant de monumens qui avoient fait, pour ainsi dire, d'Athènes, la capitale de l'empire des arts. Nous ne suivrons pas le savant voyageur dans toutes ses discussions, dans lesquelles on peut être quelquefois d'un avis différent, sans cesser néanmoins d'applaudir à la sagacité de ses observations et à l'exactitude de ses recherches. Peut-être auroit-il dû remonter davantage aux sources, et se fier moins à Meursius, à Potter, etc., qu'il paroît avoir principalement suivi. Son attention se porta sur les inscriptions; et depuis Spon jusqu'à lui, personne n'en avoit découvert un plus grand nombre. Aussi dirigea-t-il vers cet objet presque tous ses efforts. Après avoir parlé du trésor déposé dans l'*Opisthodomos*, ou arrière partie du Parthénon, il dit : « Les marbres qui contenoient » le détail de ces richesses d'Athènes, ne sont » point tous perdus. Nous en découvrîmes quel- » ques-uns au milieu des décombres, à l'autre

» extrémité du Parthénon, et je les copiai avec » tout le soin dont je fus capable. J'en achetai » même un d'une famille turque qui demeuroit » dans la citadelle. On en avoit descendu un » autre dans le couvent français situé au-dessous; » et après que nous l'eûmes transcrit, on le fit » servir de degré dans un escalier de cuisine que » faisoient alors construire les religieux. Toutes » ces inscriptions, qui sont très-anciennes, dé- » taillent le nombre des joyaux, des victoires, » des couronnes d'or, des anneaux et d'une in- » finité d'autres objets curieux consacrés par les » personnes les plus distinguées, et servant ainsi, » quoique bien imparfaitement, à donner au » moins quelque idée de la nature et de la qua- » lité de ce trésor. » M. Chandler raconte en- suite la manière dont il se procura deux ou trois marbres, et continue en ces termes : « Nous en » vîmes encore beaucoup d'autres également re- » vêtus d'inscriptions. Les unes étoient incrustées » dans les murailles ou dans le pavé du portique » de la mosquée ; les autres se trouvoient dans les » planchers et dans les escaliers des maisons ou » restoient abandonnées dans les cours et parmi » les ruines. Nous eûmes la permission de les » copier toutes ; les Turcs eux-mêmes firent des » recherches dans tous les coins et recoins, et » en découvrirent un grand nombre, devant les- » quelles ils avoient souvent passé sans y faire at- » tention. » Ainsi on ne doit pas être étonné que sur 250 inscriptions, contenues dans le recueil de

M. Chandler, environ 120 ont été trouvées à Athènes. Elles ne sont pas toutes d'une égale importance; mais plusieurs méritent de fixer l'attention des savans. Loin d'imiter l'excessive négligence de son compatriote, Richard Pococke, qui nous a donné un recueil d'inscriptions, presque inutile par les fautes dont il est rempli, M. Chandler a rendu le sien aussi correct qu'on pouvoit l'attendre. Ses recherches n'ont pas été aussi fructueuses dans les environs d'Athènes. En sortant de cette ville, il dirigea sa route vers le cap Sunium, et visita quelques bourgs de l'Attique, autrefois très-peuplés, et maintenant presque tous déserts. Un chapitre entier roule sur les grottes consacrées aux nymphes, et ce n'est pas le moins intéressant de son ouvrage. Il arrive dans la célèbre plaine de Marathon, et croit y reconnoître des restes du tombeau des Athéniens qui périrent dans cette journée glorieuse. C'est, selon lui, un simple tertre d'une terre meuble et légère, sur lequel croissent un ou deux arbustes. Avant de rentrer à Athènes, il examina avec soin les ruines d'Eleusis; et quelque incomplète que soit l'idée qu'il nous donne du temple de Cérès, où l'on célébroit les grands mystères de cette déesse, il faut néanmoins avouer qu'auparavant nous avions une connoissance beaucoup plus imparfaite des vestiges de ce monument. L'île de Salamine et le combat naval qui l'a illustrée sont encore des sujets d'observation pour M. Chandler. Ce voyageur traverse ensuite

le golfe Saronique et va à Trœzène, à Epidaure, à Argos. En quittant cette dernière ville, il continue son chemin jusqu'à Corinthe, où il s'embarque pour Anticyre, et de là il se rend à Delphes dont il fait une description trop superficielle; cependant on ne lira pas sans intérêt ce qu'il dit de la fontaine Castalie. Il trouva un assez grand nombre d'inscriptions sur un pan d'ancienne muraille. « Les lettres qui les com-» posent sont, ajoute-t-il, grossièrement et né-» gligemment gravées, presque toutes de la » même grandeur et très-difficiles à copier. Ces » inscriptions sont des espèces de registres dans » lesquels on consignoit l'acquisition des esclaves » qui avoient confié au dieu le prix de leur li-» berté. Ils contenoient en outre le contrat passé » entre Apollon et leurs anciens maîtres sous » la garantie des prêtres du dieu et sous celle » de quelques-uns des Archontes. » La religion est donc intervenue, de tout temps, dans les actes les plus importans de la vie; et malheur au peuple qui les en bannit totalement! Au surplus, cet usage, qui nous étoit inconnu, fait honneur aux Delphiens qui, d'ailleurs, avoient une assez mauvaise réputation parmi les Grecs. M. Chandler regagne les côtes de la mer, fait voile de Cirrha, aborde et relâche successivement à AEgium, à Patras et à Cyllène. Ayant débarqué dans ce dernier port, il va d'abord à Elis, ensuite Olympie, où se termine son voyage en Grèce. Dans cette dernière ville, autrefois si

fréquentée, et aujourd'hui si déserte, il n'aperçut que des murs de la *Cella*, d'un très-vaste temple. « Un chapiteau massif qui reste encore, » ajoute M. Chandler, servit à nous démontrer » que cet édifice avoit été de l'ordre dorique; et » nous vîmes à une certaine distance, devant le » chapiteau, un trou profond avec une eau sta- » gnante et un ouvrage de brique. On présume » que c'est là qu'étoit le *Stadium*. Tout autour » sont épars des restes de bâtimens en briques, » et des vestiges des murailles de pierres. » Mais tout cela ne prouve pas, selon moi, que M. Chandler ait découvert les restes du Stade; et il n'a pris aucun des moyens propres à s'assurer de la vérité. Ses traducteurs l'ont bien senti; et pour donner des notions moins inexactes, ils rapportent le récit de M. Fauvel, envoyé sur les lieux par M. de Choiseul-Gouffier. « Je vi- » sitai, dit M. Fauvel, avec un soin scrupu- » leux, toute la plaine renfermée entre les col- » lines, l'Alphée et le Cladée. Des restes de murs » fort bas et couverts d'arbustes furent les pre- » miers objets qui attirèrent mon attention. Des » hommes envoyés par l'Aga d'un village voi- » sin, fouilloient près de ces ruines pour en ti- » rer des pierres. Je demandai le nom de ce » village; quelle fut ma surprise, en apprenant » qu'ils l'appeloient *Antilalo*, ou le village de » l'écho. Je me rappelai alors que les Grecs qui » assistoient aux jeux olympiques, se plaçoient, » suivant Pausanias, dans un endroit pour écou-

» ter un écho qui répétoit le son sept fois. Cette » découverte me fortifia de plus en plus dans » l'idée que j'étois sur l'emplacement d'Olympie. » J'aperçus au milieu de la fouille, qui paroissoit faite exprès pour moi, des tronçons de » colonnes qui avoient plus de six pieds de diamètre; ces colonnes étoient cannelées. La » première assise de la *Cella* a cinq pieds de » hauteur : elle est encore en place. Pausanias » remarque que le temple de Jupiter étoit de » l'ordre dorique, entouré d'un péristyle; qu'il » avoit soixante-huit pieds de hauteur; qu'il » n'étoit point bâti en marbre, mais d'une pierre » appelée *poros*, remplie de coquilles marines. » C'est en effet de cette même pierre, enduite » d'un stuc blanc, que sont formés les tronçons » et les assises dont je viens de parler; et ce » qu'il y a de singulier, c'est que les Grecs lui » donnent encore le nom de *pouros*. J'étois malheureusement dépourvu de tous les moyens » de continuer la fouille qui se faisoit sous mes » yeux par les gens de l'Aga, et commençoit à » leur déplaire. Je mesurai cependant la largeur » de la *Cella;* j'assignai des noms à tous les » objets qui m'environnoient; j'étois bien sûr » alors que la montagne la plus apparente au » nord, étoit le *Cronius;* que la rivière que je » venois de traverser, et qui se jette dans l'Alphée, étoit la Cladée. Je cherchois le *Stadium*, l'Hippodrome, la barrière, etc., lorsque je trouvois, à l'est du temple, des vestiges

» d'un octogone bâti sur un massif qui s'avance » et fait un angle obtus, sur un emplacement » profond que sa forme régulière, le talus de ses » bords et son arrondissement à sa partie orien- » tale, me firent aussitôt reconnoître pour l'Hip- » podrome. Sa profondeur est de quinze pieds. » Après y être descendu, je me suis aperçu » que cette muraille angulaire avoit des cham- » bres au niveau du sol, de neuf pieds de pro- » fondeur et de cinq ou six de large, que je » crois être la remise des chars. Enchanté de » ma découverte, je m'empressai de mesurer » l'Hippodrome. Il a deux cents toises de lon- » gueur; ce qui est le double du *Stadium* d'A- » thènes. » Si M. Fauvel ne s'est pas trompé, et que cette mesure soit parfaitement exacte, il peut se flatter d'avoir fait une des découvertes les plus importantes en géographie ancienne. Après quelques autres détails, ce voyageur ajoute : « Les monumens d'Olympie se trouvent donc » aujourd'hui enterrés à une grande profondeur; » et c'est sans doute ce qui fait qu'ils ont été si » long-temps ignorés; et que la plupart des voya- » geurs et des savans les regardoient comme » perdus. Combien il seroit avantageux pour les » arts que le vœu du savant Winckelmann fût » maintenant rempli, et que l'on pût entre- » prendre avec sûreté de nouvelles fouilles dans » cette terre qui doit être jonchée d'inscriptions, » de statues, de médailles et des monumens les » plus précieux de l'antiquité. » Les traducteurs

ont profité de quelques autres éclaircissemens que M. Fauvel leur a communiqués ; celui sur les ruines de l'ancienne Mycènes mérite surtout d'être lu. Ils auront aussi tiré du voyage manuscrit de M. l'abbé Fourmont, tout ce qui pouvoit répandre quelque lumière sur les lieux dont M. Chandler parle ; ils ont encore comparé sa description d'Athènes avec celles de M. Stuart, et toutes ses observations avec ce qui peut y avoir rapport dans les voyageurs les plus estimés. On reconnoît sans peine M. Barbié du Bocage dans plusieurs discussions géographiques, où il relève des fautes échappées à M. Chandler. Dans une note relative à la situation de l'ancienne Phocée, M. Barbié proteste qu'il l'a faite, ainsi que d'autres, « moins pour critiquer ce savant voyageur » que pour compléter ses découvertes, et pour » empêcher que les petites erreurs qu'il a com- » mises ne fassent autorité sur des personnes » moins instruites de l'histoire et de la géographie » que lui. » En effet, ces notes rectifient sur plusieurs points le voyageur anglais, et rendent la traduction de son ouvrage, nécessaire même à ceux qui ont l'original. Nous ne doutons pas que si M. Chandler en donne une nouvelle édition, il ne profite beaucoup des remarques de M. Barbié. Celui-ci s'est contenté de faire copier les deux cartes de la Grèce et de l'Asie mineure, ainsi que le plan d'Athènes, qui se trouvent dans l'ouvrage anglais ; quoiqu'il soit convaincu de la nécessité de cartes et de plans

détaillés et plus exacts. Mais il réserve sans doute toutes les connoissances approfondies qu'il a sur ces objets, pour ses propres ouvrages. On attend depuis long-temps de lui la *carte générale de la Grèce et de ses colonies*, qui devoit faire partie de l'atlas de la dernière édition du *Voyage du jeune Anacharsis*, et dont la publication n'a été retardée que par diverses circonstances. Nous sommes encore informé que ce savant et habile géographe s'occupe d'un plan d'Athènes qui sera fort supérieur, soit par ses détails, soit par son exactitude, à tous ceux qu'on a publiés jusqu'aujourd'hui.

S. C.

POÉSIE ANGLAISE.

POÉTIQUE anglaise; par M. HENNET, membre de la Légion d'honneur. 3 vol. in-8°. A Paris, chez Théophile *Barrois*, fils, libraire, quai Voltaire, n°. 3. Prix, 15 fr. 50 cent., et 18 fr. franc de port.

LE goût de la littérature anglaise ne s'est répandu en France que depuis un peu plus de 60 ans, et Voltaire, à qui la nôtre doit tant, est le premier qui y contribua. Les ouvrages analogues et les traductions qui suivirent cette époque avoient bien pour but de propager ce goût; mais ou ceux-là sont incomplets, ou celles-ci, qui se bornent à certains auteurs, manquent d'exactitude, de fidélité et peut-être d'intérêt. Aucun n'a donc pu donner une idée vraie de la richesse et de l'étendue de la littérature des Anglais. Le travail de M. Hennet satisfera pleinement sous ces deux rapports, quoique cependant il se borne à la poétique. On peut le regarder comme divisé en trois parties, dont chacune forme un volume.

Dans la première, M. Hennet traite d'abord de la poésie en général. Il s'attache à prouver par des citations, par des parallèles, que la langue anglaise est tout aussi féconde, tout aussi énergique qu'aucune des langues d'Europe, dont toute-

fois elle diffère singulièrement. Il y expose les avantages qu'elle a principalement sur la nôtre, et les moyens qu'elle fournit de varier le style, de rendre toutes les modifications, toutes les nuances d'une action ou d'un sentiment quelconque. Il démontre à quel point une heureuse combinaison de petites particules avec les verbes et la faculté de pouvoir créer des adjectifs par la réunion de deux mots, multiplient les ressources du prosateur et du poëte. L'auteur n'omet rien pour persuader que la langue anglaise, loin d'être aussi pauvre que l'ont assuré quelques écrivains, est même riche de son propre fonds. Enfin, au nombre des beautés qui caractérisent la poésie, il place les vers monosyllabiques, qui sont si rares parmi nous.

De là il passe à la versification, dont il développe savamment le mécanisme. Contre l'opinion de plusieurs poëtes nationaux, il reconnoît, avec le lord Kaimes, une prosodie qui consiste, non pas dans la valeur préfixée des syllabes longues ou brèves, mais dans l'accent ou l'emphase qui exige, comme on sait, une inflexion de voix plus ou moins sentie, et qui ainsi donne à la syllabe plus de force. Cette assertion ne paroîtra peut-être pas rigoureusement juste à bien des littérateurs initiés dans la connoissance de la langue anglaise. Ensuite, après avoir disserté avec un peu d'étendue sur la poésie rimée et non rimée, M. Hennet passe en revue tous les genres, depuis le poëme épique jusqu'au madrigal. Chaque sujet qu'il traite est accompagné

de citations dont il donne une traduction scrupuleusement littérale, et propre à faire ressortir fidèlement les beautés dont brillent les originaux. Donnons-en quelques exemples.

« Here bold description paints.....
» Her pencil touches, and the world is seen :
» The fields look beauteous in their flowery pride,
» The mountains rear alost, the vales subside ;
» The cities rise, the rivers seen to play,
» And hanging rocks repell the foaming sea ;
» The skies, extended in an open view,
» Appear a losty distant arch of blue ;
» In which description stains the painted bow ;
» Or thickens clouds, and feathers out the snow ;
» Or mingles blushes in the morning ray,
» Or gilds the noon, or turns an evening gray.

Ce passage est tiré d'un poëme de Parnell intitulé : *Essai sur les différens styles en poésie.* Lisons M. Hennet :

Ici la description hardie peint ;
Son pinceau se promène, et le monde paroît :
Les champs nous charment par leur pompe fleurie ;
Les montagnes s'élèvent, les vallées s'enfoncent ;
Les cités se développent, les rivières semblent se jouer ;
Et les rochers menaçans repoussent la mer écumante ;
Les cieux étendus dans une vaste perspective,
Semblent dans le lointain une superbe voûte bleue :
La description y colore l'arc-en-ciel,
Ou épaissit les nuages, et fait voltiger la neige,
Ou mêle la rougeur au rayon du matin,
Ou dore le midi, ou teint le soir en gris.

Voyons dans l'énergique et le gracieux Thomson tous les détails d'une soirée d'hiver.

« When from the pallid sky the sun descends
» With many a spot, that o'er his glaring orb
» Uncertain vanders, stain'd; red fiery streaks
» Begin to flush around. The reeling clouds
» Stagger with dizzy poise, as doubting yet
» Which master to obey; while rising slow,
» Blank, in the leaden-colour d'east, the moon
» Wears a van circle round her blunted horns.
» Seen thro' the turbid fluctuating air,
» The stars obtuse emit a shiver'd ray;
» Or frequent seen to shoot athwart the gloom,
» And long behind them trail the whitening blaze.

Quand du ciel pâlissant le soleil descend
Couvert de plusieurs taches qui, sur son orbe dont l'éclat effraie,
Errent incertaines; les raies d'un rouge ardent
Jaillissent à l'entour. Les nuages ébranlés
Vacillent dans les vertiges de l'équilibre, comme doutant encore
A quel maître obéir; tandis que se levant lentement
Pâle, dans l'Orient au teint plombé, la lune
Porte un cercle blême autour de ses cornes émoussées.
Vues à travers l'air flottant et troublé,
Les étoiles obtuses jettent un rayon brisé,
Ou semblent, par intervalles, percer l'obscurité,
Et trainer loin derrière elles un jet de flamme blanchâtre.

L'*Art de la danse*, par Jenyns, nous fournit le morceau suivant :

« A Venus drawn by great Apelles' hand

» May, for a while, our wond'ring eyes command,
» But still, tho' form'd with all the pow'rs of art,
» The lifeless piece can never warn the heart;
» So a fair nymph, perhaps, may please the eye
» Whilst all her beauteous limbs unactive lie,
» But wen her charms are in the dance display'd,
» Then ev'ry heart adores the lovely maid:
» This sets her beauty in the fairest light,
» And shews each grace in full perfection bright.
» Then, as she turns around, from ev'ry part,
» From ev'ry Limb, she sends a piercing dart;
» In vain, alas! the fond spectator tries
» To shun the pleasing danger of her eyes,
» For, Parthian like, she wounds as sure behind,
» With flowing curls, and ivory neck reclin'd.

Une Vénus peinte par la main du célèbre Apelles,
Peut, quelque temps, commander à nos yeux surpris;
Mais, quoique formée avec tout le pouvoir de l'art,
Le bloc inanimé ne peut jamais échauffer le cœur;
Ainsi une belle nymphe, peut-être, peut plaire à l'œil,
Quand tous ses beaux membres reposent inactifs;
Mais quand ses charmes sont déployés dans la danse,
Alors tous les cœurs adorent la jolie femme;
La danse met sa beauté dans son plus beau jour,
Et découvre chaque grâce dans tout le brillant de sa perfection;
Alors, en tournant à l'entour, de toutes parts
De chaque membre elle lance un trait perçant.
En vain, hélas! le spectateur enivré essaie
D'éviter le danger charmant de ses yeux:
Car, semblable aux Parthes, elle blesse aussi sûrement par derrière,
Avec ses cheveux flottans et son cou d'ivoire qui se penche.

Pour mettre le lecteur plus à portée de juger, nous avons cru devoir rapprocher le texte de la traduction. On voit que M. Hennet s'est astreint de rendre vers pour vers, et à peu près mot pour mot. Ce travail, qui n'est, pour ainsi parler, qu'une gravure au trait, réunit au mérite de l'exactitude celui de ne sentir nullement la gêne.

La seconde partie, formant le deuxième volume, contient une nomenclature des poëtes anglais, pour laquelle on a suivi l'ordre chronologique. Elle se compose d'abord de notes plus ou moins étendues sur la vie privée et littéraire de la plupart d'entre eux, avec un aperçu de leurs ouvrages; puis, dans un second paragraphe, l'auteur esquisse l'histoire de la poésie, à laquelle se lie nécessairement celle des principaux poëtes. Il revient donc sur ceux-ci, et entre, relativement à eux, dans de plus grands détails touchant leur genre de mérite particulier, et touchant l'influence qu'ils ont exercée sur la poésie et la langue de leur pays. Chaque notice de cette nomenclature biographique offre les traits les plus saillans et les anecdotes les plus piquantes.

M. Hennet, non content d'avoir développé, dans des observations tantôt exactes, tantôt ingénieuses, tout ce que peuvent la langue et la poésie anglaises, a voulu justifier ses principes par une infinité d'exemples dont il a semé les deux premières parties de son livre. Il a donc cru devoir compléter ses preuves, en recueillant, dans le troisième, des morceaux extraits de différens

férens auteurs et traduits en vers français. Quelques citations donneront une idée de sa manière.

Hamlet's Soliloquy.

« To be or not to be! that is the question. —
» Whether tis nobler in the mind to suffer
» The slings and arrows of outrageous fortune;
» Or to take arms against a siege of troubles,
» And, by opposing, end them? to die. — To sleep. —
» No more! — and by a sleep to say we end
» The heart-ach, and the thousand natural shocks
» That flesh is heir to: tis a consummation
» Devoutly to be wish'd. — To die. — To sleep: —
» To sleep! perchance to dream! ay there's te rub —
» For in that sleep of death, wheat dreams may come
» When we have shuffled off this mortal coil,
» Most give us pause: — There's the respect
» That makes calamity of so long a life!
» For who would bear the whips and scorns of time,
» Th' oppressor's wrong, the proud man's contumely,
» The pangs of despis'd love, the law's delay,
» The insolence of office, and the spurns
» That patient merit of the unworthy takes;
» When he himself might his quietus make
» With a bare bodkin? Who would sardels bear,
» To groan and sweat under a weary life?
» But that the dread of something after death,
» That undiscover'd country, from whose bourn
» No traveller returns, puzzles the will,
» And makes us rather bear those ills we have,
» Than fly to others that we know not of.
» Thus conscience does make cowards of us all,
» And thus the native hue of resolution

» Is sicklied o'er with the pale cast of thought;
» And enterprises of great pith and moment,
» With this regard, their currents turn awry,
» And lose the nome of action.

Monologue d'Hamlet.

Être ou n'être pas!.... Grande et triste question
Que le malheur présente à la réflexion!
Dois-je céder au sort dont la rigueur m'outrage?
Armé contre le sort, dois-je braver sa rage,
Combattre et repousser ses traits! mourir..... dormir;
Rien de plus. Ce sommeil à l'instant va finir
Tous les maux répandus sur la nature humaine.
Eh quoi! l'esclave souffre et peut briser sa chaîne!
Au port qui nous attend nous n'osons arriver!
Mourir.... dormir.... Dormir? si c'étoit pour rêver!
Eh quels rêves encor, quels rêves vont me suivre,
Quand pour vivre à jamais, je cesserai de vivre?
Doute affreux, sombre abîme entr'ouvert sous mes pas,
Qui glaces mon courage et désarmes mon bras!
Qui donnes au malheur une si longue vie!
Eh! qui pourroit, sans toi, souffrir l'ignominie
Dont le vice puissant flétrit l'humble vertu?
Voir près du crime heureux le mérite abattu?
Voir, au nom de la loi, triompher l'injustice
D'une ingrate maîtresse, adorer le caprice,
Courber un front chargé d'inutiles sueurs,
Lever au ciel des yeux mouillés de lâches pleurs?
Quand, par un coup hardi, terminant sa souffrance,
L'homme peut..... Mais déjà l'éternité s'avance.
Terrible éternité! nouveau monde inconnu,
Dont jamais voyageur n'est encor revenu!
Devant toi, le héros tremble et préfère encore
Des malheurs qu'il connoît à des maux qu'il ignore.

Sous le souffle glacé de la réflexion
Ainsi tombe et s'éteint la résolution ;
Cet intérêt si grand épouvante l'audace ;
La sagesse s'arrête, et l'action s'efface.

Voltaire et, après lui, M. Ducis, ont imité ce monologue célèbre. C'est le morceau le plus difficile peut-être à rendre en vers français. Nous laissons au lecteur le plaisir d'adjuger la palme.

Human Life.

« All the world's a stage,
» And all the men and women merely players :
» They have their exits, and their entrances;
» And one man in his time plays many parts
» His acts being seven ages. At first, the infant,
» Mewling and puking in the nurse's arms ;
» And, then, the whining school-boy, with his satchel,
» And shining morning face, creeping like snail
» Unwillingly to school. And, then, the lover
» Sighing like furnace, with a woeful ballad
» Made to his mistress eye-brow. Then, the soldier
» Full of strange oaths, and bearded like the pard,
» Jealous in honour, sudden and quiek in quarrel,
» Jeeking the hubble reputation
» Even in the cannon's mouth. And then, the justice
» In fair round belly, with good capon lin'd,
» With eyes severe, and beard of formal cut,
» Full of wise saws and modern instances ;
» And so he plays his part. The sixth age shifts
» Into the lean and slipper'd pantaloon,
» With spectacles on nose, and pouch on side ;
» His youthful hose well sav'd, a world too wide

» For his shrunk shank; and his big manly voice,
» Turning again toward childish treble, pipes
» And whistles in his sound : last scene of all,
» That ends this strange eventful history
» Is second childishness, and mere oblivion;
» Sans teeth, sans eyes, sans taste, sans every thing.

La Vie humaine.

Qu'est-ce donc que le monde? un théâtre : et la vie
Qu'est-elle, mes amis? rien qu'une comédie.
Hommes, femmes, chacun selon l'âge et le temps,
En sept actes, remplit sept rôles différens.
D'abord c'est un marmot sur les bras de sa mie,
Un petit animal qui toujours pleure et crie.
Puis, le sac sur le dos, voilà mon polisson
Vers l'école rampant comme un colimaçon.
Bientôt, ivre d'amour, et brûlant de tendresse,
Il chante les yeux bleus de sa blonde maîtresse.
Il jure que jamais..... Soudain le tambour bat;
Mars succède à l'Amour, et le voilà soldat;
Jurant, buvant, fumant, faisant le diable à quatre;
L'œil fier, le poil épais, toujours prêt à se battre,
Et courant à la gloire à travers les boulets.
Mais bientôt les combats ont fait place aux procès;
Mon juge bien nourri, hérissé de science,
Amène gravement sa robe à l'audience.
Le sixième acte s'ouvre, et je vois un barbon
Dans sa robe de chambre et son grand pantalon.
Un des bas qu'il portoit quand il chantoit Climène,
De ses jambes tiendroit, oui, presque une douzaine
Lunettes sur le nez, affublé d'un bonnet,
Sa voix mâle se change en un aigre fausset.
L'acteur arrive enfin à la scène dernière,
Une seconde enfance achève sa carrière :

Il perd et la mémoire et l'ouie et le goût,
Et la voix et les dents et les yeux, il perd tout.

In a Lady's ivory table-book.

« Peruse my leaves throug ev'ry part,
» And think thou seest my owner's heart
» Scrawl'd o'er with trifles thus, and quite
» As hard, as senseless, and as light;
» Expos'd to ev'ry coxcomb's eyes,
» But hid, with caution, from the wise.
» Here you may read : dear charming saint!
» Beneath : A new receipt for paint.
» In it in beau spelling : Tru tel deth!
» There in her own : Far an el breth.
» Here : Lovely nymph pronounce my doom!
» There : A safe way to use perfume.
» Here a page fill'd with billets-doux
» On t'other side : Laid out for shoes.
» Madam I die without your grace.
» Item : For half a yard of lace.
» Who that had wit would place it here,
» For ev'ry peeping fop to jeer?
» In pow'r of spittle and a clout,
» Whene'er he please to put it out;
» And then, to heighten the disgrace,
» Clap his own non-sense in the place.
» Whoe'er expects to hold his part
» In such a book, in such a heart,
» If he be wealthy and a fool,
» Is in all points the fittest tool;
» Of whom it may be justly said
» He's a gold pencil tipp'd with lead.

Sur les Tablettes d'ivoire d'une Dame.

De Cloris prenez les tablettes,
Vous croirez lire dans son cœur;
Des deux côtés même fadeur,
Des bagatelles, des sornettes,
Cloris y marque ses emplettes,
Damis y peint sa tendre ardeur.
Ici, vous lisez : Qu'elle est belle !
Là : Pour deux aunes de satin.
Plus haut : Je vous serai fidelle !
Plus bas : Essence pour le teint.
On ne voit sur toutes les pages
Que recettes ou billets-doux;
Ce livre s'ouvre pour les fous,
Mais il est fermé pour les sages.
Après Damis vient Florival;
Du doigt lestement il efface
La sottise de son rival,
Pour mettre la sienne à sa place.
Oh ! quel mortel sera jamais
Digne de jouer un grand rôle
Dans de si frivoles feuillets,
Ou dans un cœur aussi frivole.
Riche et sot ce sera Mondor,
En tout il convient à la belle;
C'est justement ce qu'on appelle
Un crayon de plomb garni d'or.

Nous regrettons que les bornes du journal nous obligent d'être sobres de citations. Sans vouloir influencer l'opinion du lecteur, osons dire que M. Hennet traduit presque toujours heureusement, qu'il ne suit pas son original en esclave

servile ; mais que, saisissant avec autant d'art que d'esprit tous les tons et toutes les nuances, il marche presque toujours son égal, et souvent même le surpasse. Ce succès brillant prouve, d'un côté, le talent de M. Hennet, et, de l'autre, que notre langue, qu'il dit être si sage et si mesurée, peut lutter avantageusement avec la langue anglaise. Corneille, Racine, Boileau, Molière, J. B. Rousseau, Delille, en vers, Bossuet, Fénélon, J. J. Rousseau, Buffon, en prose, ont tous convaincu qu'elle ne manque ni de hardiesse, ni de force, ni de flexibilité, ni de noblesse, ni de variété ; enfin que, maniée par une plume habile, elle peut tout exprimer et tout peindre.

Au reste, la *Poétique anglaise* n'est point un de ces recueils parasites, grossis de plagiats et de compilations. Tout y appartient à M. Hennet ; tout y est neuf. Le choix des morceaux et des poëmes qui forment le troisième volume est fait avec tant de goût, qu'on ne sait auquel s'arrêter de préférence. Le peu que nous en avons cité ne peut manquer de plaire ; mais on prendra une plus haute idée de la verve poétique du traducteur dans le *Panégyrique de Cromwel*, par Waller ; dans la *Chronique*, ballade de Cowley ; dans la *Satyre contre l'homme*, de Rochester ; dans le *bel écu de six francs*, de *John* Philips. Nous recommandons au lecteur les *Figures de rhétorique*, tirées du poëme de Parnell sur les styles de la poésie ; l'*Hermite*, du même auteur ; l'*Élégie sur une infortunée*, par Pope ; les *Ca-*

ractères des femmes et *Roxane à Usbek*, par le même; *Arthur Grey*, héroïde, par lady Montagu; *le Bâtard*, de Savage. Mais où le talent de M. Hennet paroît briller le plus, c'est dans les *Extraits du poëme des Saisons* de Thomson, son poëte favori, et dans cette fameuse élégie de Gray, intitulée le *Cimetière du village*.

Nous ne doutons pas que cet ouvrage ne soit honorablement accueilli par les Anglais et mis au rang des classiques. C'est en effet le plus savant, le plus exact, le plus complet qui existe sur leur langue et leur poésie. Ce qu'on reprochera sans doute à M. Hennet, c'est un peu trop de prévention en faveur de l'une et l'autre. Quoi qu'il en soit, son travail est trop important, trop utile pour ne pas plaire en France et ailleurs, et pour ne pas y faire apprécier et goûter plus généralement la littérature anglaise. A. L. M.

BIBLIOGRAPHIE

Du nombre des Imprimeurs sortis de la Famille des ELZÉVIRS (1).

On ne trouve nulle part une notice exacte sur les Elzévirs. Baillet n'en compte que quatre, et M. de la Monnoye se contente d'observer qu'il en a oublié un cinquième, savoir, Louis Ier., qu'il auroit dû joindre à Bonaventure, Abraham, Louis et Daniel. Maittaire, qui en a connu un plus grand nombre, ne parle néanmoins que des suivans : 1°. de Louis Ier., que je ne vois, dit-il, paroître pour la première fois qu'en 1595; 2°. d'Isaac, en 1617; 3°. d'Abraham, en 1621, qu'il croit avoir été d'abord associé d'Isaac et ensuite de Bonaventure, depuis 1626 jusqu'en 1653; 4°. de Louis, différent du premier, et qui imprima dès 1649, d'abord seul, et ensuite en société avec Daniel; 5°. à l'occasion du *Lud. Molinæi morum exemplar*, imprimé en 1654 à Leyde, chez Jean et Daniel Elzévirs, il en conclut qu'il y a eu un Jean Elzévir, qu'il soupçonne avoir été parent et associé de Daniel; 6°. Bonaventure, dont nous avons parlé; 7°. Daniel. Il s'ensuit que Maittaire n'a connu que sept Elzé-

(1) Cet article, dont la fin paroîtra dans le prochain numéro, compose le second paragraphe de l'*Introduction* au *Catalogue raisonné* (encore manuscrit) *des éditions données par les Elzévirs.*

virs ; que ce bibliographe n'étoit pas trop assuré qu'ils aient été parens ; et enfin, que ce qu'il en dit, est aussi vague que peu satisfaisant. Il témoigne même (pag. 813 du 3e. tome de ses Annales) les plus grands regrets de ne pouvoir s'étendre, autant qu'il le désireroit, sur la personne de ces imprimeurs et sur les fruits de leurs presses : personne, dit-il, n'ignore la gloire du nom des Elzévirs, et la beauté et l'élégance de leurs éditions qui ont toujours fait le charme et les délices des amateurs. » Les recherches que nous avons faites dans un très-grand nombre d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, et surtout dans les lettres des savans qui travailloient pour les Elzévirs, ou qui faisoient imprimer leurs ouvrages chez ces libraires ; dans les lettres de Sarrau, de Saumaise, de Gronovius, d'Heinsius, etc. (2) ; mais principalement l'*arbre généalogique* de cette famille, que M. Jean-Jacob Elzévir, ci-devant bourguemestre de Rotterdam, a bien voulu nous communiquer ; nous ont fourni les moyens de donner la filiation des Elzévirs, et de rassembler sur la personne des imprimeurs, surtout que cette famille a produits, des détails intéressans, et qui pourront servir à l'histoire littéraire du 17e. siècle. Le premier imprimeur ou libraire qui ait porté le nom d'Elzévir, est Louis Ier., auquel nous donnerons un article particulier, ainsi qu'à ses

(2) Voyez le *Sylloges Epistolarum* de Burman. La date des lettres les fera trouver aisément dans cet ouvrage, dont il devenoit inutile de citer le volume et la page.

successeurs, qui étoient en même temps ses descendans.

Louis I.

On a regardé jusqu'ici l'Ennius in-4°. de 1595, comme le premier fruit des presses de Louis Ier., et on s'est trompé doublement. D'abord, il n'est point imprimé par Louis. On lit bien au frontispice : *Ex officinâ Joannis Paetsii et Ludovici Elzevirii;* mais on trouve à la fin : *Typis Joannis Balduini.* En second lieu, on avoit déjà une preuve antérieure de l'existence de Louis, et sur l'Eutrope in-8°. de 1592, on lit *Lugd. Bat. apud Lud. Elzevirium.* Je ne crois pas néanmoins que cet ouvrage ait été imprimé par Louis, qui me paroît n'avoir été, dans les commencemencemens surtout, qu'un simple libraire, pour le compte duquel Baudoin Basson, Henri ab Haestens, imprimoient à Leyde; Jean à Doorn, à Utrecht; et Janson à Arnheim. Il avoit des boutiques ou des correspondans à Delft, à Ypres, à Dordrecht, à Francfort, à Franeker et à Paris même; et c'est l'unique moyen d'expliquer l'adresse que l'on voit sur quelques exemplaires de certains ouvrages, qui portent son nom, précédé du nom de quelques-unes de ces villes. Maittaire témoigne son étonnement au sujet d'un livre annoncé : *Francofurti, apud Lud. Elzevirium.* « Je ne sais, dit-il, ce que signifie ici l'indication de Francfort; Louis y avoit-il une boutique, ou le Louis de Francfort doit-il être distingué du Louis de Leyde? » Si Maittaire

eût connu les ouvrages dont nous venons de parler, la même difficulté lui seroit venue plusieurs fois à l'esprit, ou plutôt il se seroit convaincu qu'il n'y avoit à cette époque qu'un seul Louis Elzévir, qui demeuroit à Leyde. Sur les livres français, on trouve : « *A Leyden, chez Loys Elsevier.* On disoit alors *Loys* pour *Louis*, et on sait que Malherbe, mécontent de voir le jeune dauphin, depuis Louis XIII, signer *Loys*, s'en plaignit à Henri IV ; et si le roi s'appelle Louis, disoit-il depuis en riant, c'est à moi qu'il en est redevable. » Dans le catalogue des foires de Francfort de 1602, on annonce un ouvrage de Lykléma ; à Leyden, chez *Elchevier* ; ce qui paroît une faute d'impression. Dans la partie du journal de l'Etoile, qui n'a pas encore été imprimée, et qui mériteroit de l'être, on lit sous l'année 1609 : « Ce mardi 25 du mois (d'août), jour de Saint-Louis, un marchand libraire, hollandais, que je connois dès long-temps, nommé *Elvisier* (sic), demeurant à Leyden, m'a apporté les trois bagatelles suivantes, imprimées audit Leyden : *Mare liberum ; Dom. Baudii carmina congratulatoria, dicata honori ducis Spinolæ ; le tombeau de M. de l'Escale* (Scaliger), etc., devant cette oraison (qui est aussi de Baudius), il y a le legs qu'il (Scaliger) fait à la bibliothéque publique de Leyden de ses livres manuscrits grecs, hébreux, chaldaïques, arabes, éthiopiens, perses et arméniens. *Elvissier* (sic) m'a dit que MM. de Leyden estiment ce présent 3,000 écus. J'ai donné audit *Elvissier*,

encore qu'il n'en voulut rien prendre, deux quarts d'écus pour les susdits livres, 32 sols. » L'écu étoit alors de 64 sols, et les 32 sols vaudroient aujourd'hui environ 10 francs ou même 12. Il paroît, par ce que dit l'Etoile, que ce n'étoit pas le premier voyage que Louis faisoit à Paris. Il y avoit d'ailleurs des correspondans, comme on le voit par une lettre que Joseph Scaliger écrit de Leyde à Charles Labbé, la veille des ides de juillet 1606.

Le même Louis paroît encore en 1617; et sur quelques ouvrages, il est associé de Maire, mais toujours en qualité de libraire, puisque ces ouvrages sont imprimés par Patius ou Paetsius. Sur d'autres ouvrages de la même année, son nom est uni à celui d'Isaac Elzévir, et Louis ne paroît plus les années suivantes. Ainsi cette année 1617 doit être regardée comme l'année de sa mort, ou du moins de sa retraite, ayant pu céder son commerce à ses fils ou petits-fils. On trouve le nom de Louis à la tête d'un très-grand nombre d'ouvrages, depuis 1597 surtout, jusqu'en 1617; tantôt : *Ex officina Lud. Elzevirii*, tantôt : *Apud. Lud. Elzevirium.* Je n'en ai point vu où il y ait : *Typis Lud. Elzevirii*, quoiqu'on en cite dans le catalogue de la *bibliotheca Vilenbroukiana*, et dans les *mémoires sur les écrivains de la Belgique*, par Paquot, qui est ordinairement fort exact, mais qui, n'ayant point de raison d'examiner cette question à fond, a quelquefois substitué *ex typis*, à l'expression *apud Ludovicum*, etc., ainsi que je l'ai vérifié.

Concluons du moins que si Louis Ier. a imprimé quelques ouvrages, il en a imprimé un très-petit nombre, puisqu'à la fin de presque tous les ouvrages qu'on lui attribue, il y a *ex typis*, avec le nom d'un imprimeur différent de Louis.

L'Eutrope de 1592 offre au frontispice un ange qui tient un livre d'une main et une faulx de l'autre. La véritable marque ou enseigne de Louis, est un aigle sur un cippe ou demi-colonne, avec un faisceau de sept flèches, accompagné de cette devise : *Concordiâ res parvæ crescunt*, 1595. Cette devise, qui convient si bien à une maison de commerce et à toute société humaine, paroît déjà en effet sur l'Ennius de 1595 ; et dans la suite Louis n'en employa jamais d'autres.

On voit par l'arbre généalogique des Elzévirs, que cette famille étoit originaire de Liége ou de Louvain, et peut-être même d'Espagne. Vers 1550, et selon d'autres vers 1580, les guerres de religion, ou, si l'on adopte la dernière époque, l'établissement de l'Académie de Leyde, engagèrent Louis à se fixer dans cette dernière ville. Il avoit épousé à Liége Mayke de Verbois, demoiselle noble, dont le frère, qui étoit un capitaine distingué par sa bravoure, fut tué dans un combat le 7 de septembre 1590. On croit que le père de Louis étoit un de Verdun, et que sa sœur épousa dom Pedro Lopez de Haro, gentilhomme à la cour de Charles V, qui le choisit pour conduire en Danemarck Isabelle d'Autriche, femme de Christierne II. Quoi qu'il en

soit, les armes des Elzévirs et des de Verdun, sont communes : pour supports, deux lions d'or ; pour cimier, un lion d'or armé d'une croix recroisettée de gueules, le lion tourné à senestre. Les armes sont : d'azur à la croix pleine en talus, cantonné au 1 et 4 d'un lion passant d'or, et au 2 et 3 de trois fleurs-de-lys d'argent, deux et une. On ne nous apprend point la raison qui engagea Louis ou son père à prendre le nom d'*Elsevier*, car c'est ainsi qu'on doit l'écrire en langue vulgaire, le nom *Elzevirius* ne devant être dit qu'en latin, quoique l'usage ait prévalu de dire, même en français, *Elzevir*. Daniel, sur une lettre dont j'ai l'original, signe *Elsevier*, et le cachet n'est qu'un chiffre ou monogramme composé d'un D et d'un E.

Vers 1690, un fils d'Abraham, nommé Louis, qui étoit capitaine de vaisseau, étant allé à Carthagène, fit connoissance avec une dame *Elvire* ou *Elsvire*, qui, frappée de la ressemblance du nom et des armes qui leur étoient communes, le pria de s'informer à son retour en Hollande, s'ils n'étoient point parens. Elle ajouta qu'elle n'avoit d'autres parens en Espagne qu'une sœur qui étoit chanoinesse ; mais qu'elle savoit qu'une branche de sa famille s'étoit autrefois établie en Flandres, et que d'ailleurs elle étoit parente des de Haro. Louis étant de retour en Hollande, reçut encore une lettre de cette dame, qui l'invitoit, comme son seul parent mâle, à assister à une fête qu'elle devoit donner le jour de sa naissance.

Nous n'avons pu fixer que par conjecture la mort de Louis Ier. Sa femme étoit morte le 7 de septembre 1590, et il en avoit eu quatre fils : Matthieu ou Matthys, Gilles (AEgidius), Arnoût et Jost. Les deux premiers sont les seuls qui aient suivi la profession de leur père.

2°. *Matthieu* ou *Matthys*.

Sur la *castrametation* de Stevin, et sur la *nouvelle fortification par écluses*, du même, on trouve : *A Leyden, chez Matthieu et Bonaventure Elzévirs.* Ces deux ouvrages sont le fruit d'une association dont nous ne trouvons plus d'autres vestiges ; et ce Matthieu Elzévir disparoît entièrement après cette époque, qui est l'année 1618, date de ces deux ouvrages.

Ce Matthieu ou Matthys, ne peut être, à ce qu'il me semble, le Matthias Elzévir, dont parle Scaliger dans une lettre qu'il écrit de Leide le 6 des ides de septembre 1607, à Cornelius Van der Myle, qui pouvoit être un des curateurs ou administrateurs de l'Académie de Leyde. Il lui apprend qu'il y a plusieurs prétendans pour la place d'appariteur de cette Académie, il lui recommande Matthias Elzévir qui a des droits à cette place, dont il a rempli les fonctions du vivant même de celui qu'il s'agit de remplacer, qui sait plusieurs langues, et qui a d'autres talens nécessaires pour cette place, et que n'ont point les autres prétendans. Il ajoute qu'il y est porté par les vœux de tout le monde, et, ce qui est

plus

plus essentiel encore, que c'est un honnête homme, peu avantagé des biens de la fortune, et qui peut rendre service à l'Académie dans cet emploi honorable, qui le mettra en état de soutenir sa famille. Ce Matthias pouvoit être un parent éloigné de Louis; mais l'état de détresse où il se trouvoit, ne permet pas de le confondre avec Matthieu, fils aîné de Louis. Au surplus, le nom de cet homme honnête, quoique pauvre, ne peut être qu'un ornement dans la liste des Elzévirs. Quant à Matthieu, que nous supposons différent de Matthias, je ne crois pas qu'il ait rien imprimé lui-même, et tout me porte à croire qu'il se borna au commerce de la librairie, et que l'adresse qui se trouve sur les ouvrages de Stévin, est une simple annonce qu'ils se trouvoient chez Matthieu Elzévir et chez Bonaventure, un de ses fils, et alors son associé. Matthieu étoit né en 1565, et le 5 janvier 1591, il épousa Barbera-Honesta Lopez de Haro, de Louvain, fille de dom Pedro II, et de Catharina Vandenberghe, de Liége, et petite-fille du premier dom Pedro, dont nous avons parlé. Il s'ensuit qu'il épousoit sa cousine utérine. Elle mourut le 27 juillet 1624, laissant six ou sept enfans; dont cinq fils : Isaac, Arnoût II, Abraham, Bonaventure et Jacob. Matthieu épousa en secondes noces, le 8 novembre 1624, Maria Van Ceulen, qui mourut en couche avec son enfant; et en troisièmes noces, en juillet 1626, Elisabeth Smits, morte sans enfans, en juin

1639. Matthieu mourut l'année suivante 1640, le 6 décembre, âgé de 75 ans.

3°. *Gilles* (Ægidius).

La navigation de Linschot, en latin, est imprimée à La Haye : *Hagæ comitis, ex officinâ Alberti Henrici, impensis authoris et Cornelii Nicolai; prostantque apud Ægidium Elsevirium* (sic) *anno* 1599, in-fol. Il paroît que ce second fils de Louis Ier. s'établit à La Haye, mais qu'il n'y fut que libraire. Il avoit épousé en janvier 1597, Anneke Herthals, d'Anvers, dont il n'eut que deux filles. Le 4 juillet 1600, il se remaria dans l'église de Saint-Pierre de Leyde, où il épousa Francina Hendriks, d'Anvers, veuve de Steven Bellaert, dont il eut un fils, nommé Simon.

Pour achever ce qui regarde les fils de Louis, Arnoût épousa, en février 1607, Maria Simon Van Svieten; et en secondes noces, en novembre 1626, Christine Stevardus. Les registres n'ont point conservé les noms de leurs enfans. Le quatrième fils de Louis Ier., Joost, épousa Grietje Pieterse Vander Woort, dont il eut un fils nommé Pieter ou Pierre.

4°. *Théodore*, Elzévir douteux.

Le catalogue, souvent très-fautif, des foires de Francfort, annonça le premier volume des *Origines Belgiques*, de Scrieckius, qui est en flamand, avec cette adresse : *Tot Amsterdam by*

Theodor Elzevir, 1614, in-fol. Cependant cet ouvrage, dont le second volume fut imprimé en 1616, en latin, est annoncé : *Ypris Flandrorum ex officinâ typographicâ Belleti*, et à la fin de la préface, il est marqué qu'on en trouvoit des exemplaires à Anvers, chez Giselinus Jansenius et Hieronymus Verdussen ; à Bruxelles, chez Hubert Antonissen ; à Louvain, chez Philippe Zangrius; et enfin à Leyde, chez Louis Elzévir. Je n'ai point vu d'exemplaire où il fut question d'Amsterdam et de ce Théodore Elzévir. Je ne trouve même aucune preuve de l'existence de celui-ci. Cependant, si ce n'est point une faute dans le catalogue des foires de Francfort, il faudra supposer qu'à cette époque, il y avoit déjà une branche des Elzévirs établie à Leyde. Au reste, il n'en est point fait mention depuis; et Louis II, qui s'établit dans cette ville vers 1640, venoit très-certainement de Leyde.

5°. *Isaac.*

Les ouvrages de Constantin Porphyrogenète parurent à Leyde en 1617, in-8°.; et on lit à la fin : *Typis Isaaci Elzevirii.* Isaac, petit-fils de Louis Ier., et fils de Matthieu, venoit d'épouser, en février 1616, à Leyde, Jacomina Van Swieten, d'une famille noble, déjà alliée de celle des Elzévirs. Elle mourut le 9 octobre 1670, et eut trois fils et deux filles; Louis, Isaac II, Jacomina, Simon et Maria. On assure qu'avant son mariage, il avoit été capitaine

de vaisseau, ce que j'ai peine à croire, puisqu'alors il avoit à peine 26 ans. Peut-être veut-on parler d'Isaac II, son fils. Il est certain que cette même année 1617, Isaac imprima seul plusieurs ouvrages qui se vendoient dans la boutique de sa famille, *in officinâ Elzevirianâ*. Sur le Procope de 1620, in-4°., il s'intitule déjà : *Lugduno-Batavæ Academiæ typographus*. L'ouvrage chronologique d'Ubbo Emmius, qui avoit paru l'année précédente, porte : *Groningæ, excudebat Joannes Sassius, typographus ordinarius, impensis Elzeviriorum*, ce qui me fait croire qu'Isaac succéda à Sassius en 1619 ou 1620, dans cette place d'imprimeur ordinaire ou imprimeur juré de l'Académie. Dès 1618, on trouve déjà : *Apud Elzevirios*, ou *ex officinâ Elzeviriorum*, ce qui annonce une société de commerce, soit entre plusieurs frères, soit entre Matthieu, qui vivoit encore, et ses enfans. Les poésies d'Heinsius, 1621, sont imprimées à Leyde aux frais des Elzévirs et de Jean Maire, *typis Isaaci Elzevirii jurati Academiæ typographi*. Voilà donc, dès cette époque, Maire associé pour le commerce aux Elzévirs, et Isaac qui imprime aux frais de cette société, dont il paroît qu'il étoit lui-même. A peu près dans le même temps, le célèbre Erpenius (Thomas d'Erp) avoit à Leyde une imprimerie domestique pour les langues orientales. Les Elzévirs donnoient quelques soins à cette imprimerie, et se chargeoient en outre, ainsi que Jean Maire, de la vente des livres qui en sortoient. On trouve sur le Psau-

tier syriaque, in-4°., de 1625 : *Lugduni Batavorum, ex typographiâ Erpenianâ, apud Joannem Maire et Elzevirios.* Et sur l'histoire des Sarrazins, par Elmacin, in-4°., de la même année : *Lugd. Bat. ex typog. Erpenianâ apud Elzevirum.* Le dernier ouvrage sur lequel je trouve le nom d'Isaac, est *l'Hymnus Tabaci*, de Thorius, en 1628, in-4°. Il peut se faire qu'il soit mort cette année ou la suivante, et je crois que c'est de Matthieu son père dont Gronovius entend parler dans une lettre à Heinsius, du mois de juillet 1637, à l'occasion d'une nouvelle édition que Fabricius vouloit donner de quelque ouvrage. Gronovius lui marque que *Senior Elzevirius*, à qui il en avoit parlé, lui avoit dit franchement qu'il lui restoit plusieurs exemplaires de la première édition, et qu'il falloit attendre qu'ils fussent vendus, pour songer à en donner une nouvelle.

Isaac avoit adopté quelque temps la devise ou enseigne de Louis Ier. Dans la suite, il prit l'Arbre autour duquel une vigne entortille ses branches, avec le solitaire, et ces mots : *non solus.* Cette marque fut aussi celle de Bonaventure et Abraham, et de Jean. Cet arbre n'est point, à ce que je crois, un olivier, comme l'est celui des Etiennes, avec ce proverbe des Grecs : *Ne extrà oleas*, ne passez pas les bornes (parce qu'à une des extrémités du Stade étoient plantés des oliviers), mais un orme autour duquel un cep de vigne entrelace ses rameaux chargés de fruits. Ce symbole connu et si sublime de l'ami-

tié, pouvoit représenter l'association des deux frères, et les sentimens d'amitié qui les unissoient encore plus que les liens du sang et les raisons de commerce. Le solitaire qui accompagne cet arbre est un autre symbole, et désigne le travail du cabinet, et convient à tout homme de lettres qui peut dire avec Scipion, *se nunquam minus esse solum* (otiosum) *quam cum esset solus* (otiosus), et qui recueille alors les plus grands fruits de sa retraite.

Arnoût, second fils de Matthieu, ne fut point imprimeur, à ce qu'il paroît. Il avoit épousé Jacomina du Bois, dont il eut deux fils, Pierre et Jacob, et deux filles. Ces détails sont nécessaires pour éclaircir la parenté de quelques autres Elzévirs qui ont imprimé.

6°. et 7°. *Bonaventure* et *Abraham.*

Une association de plus de vingt-huit ans, qui a jeté les fondemens de la gloire des Elzévirs, et qui ne fut rompue que par la mort des deux associés, ne nous permet pas de séparer ces deux illustres frères, qui étoient fils de Matthieu. L'arbre généalogique place Abraham le premier; sur les éditions, c'est Bonaventure qui occupe le plus ordinairement la première place; mais il n'est pas sans exemple que son nom ne soit placé qu'après celui d'Abraham. Nous ignorons quel étoit l'aîné; nous savons seulement qu'Abraham étoit né le 4 avril 1692, un an environ après le mariage de son père, et par là, la ques-

tion seroit résolue, à moins que les deux frères n'aient été jumeaux et qu'ils ne soient nés dans le même temps, de la même manière qu'ils sont morts, à peu près à la même époque. Abraham épousa à Rotterdam, le 12 mai 1621, Catharina Van Waesberghe, née en 1594, et morte le 25 octobre 1659. Elle fut mère de Jean, Abraham II et Isaac III. Leur père Abraham mourut le 14 août 1652.

Bonaventure épousa Sara Van Ceulen, dont il eut trois fils, Daniel, Willem et Bonaventure, et trois filles, dont l'une, Maria, épousa, en 1653, Cornelis de Lange, bourguemestre de Goude, dont il existe plusieurs descendans. Sara mourut en 1647. On ignore la date précise de la mort de Bonaventure; mais il est certain qu'il mourut la même année que son frère, et associé.

Nous avons déjà parlé de la Castrametation de Stevin, Leyden, Matthieu et Bonaventure Elzévirs, 1618, in-fol. Cette association du père et du fils, lequel n'avoit alors que 26 ans au plus, ne fut pas de longue durée, et peut-être ne regarda-t-elle que le commerce de sa librairie. Mais que penser de l'ouvrage intitulé : *Pro defensione* 3ª. *fœderatorum*, etc., (adversus Becanum) *Amstelrodami*, *sumtibus Bonaventuræ Elzevirii*, 1608, in-8°., ouvrage très-mal imprimé et sur du papier détestable. On n'y trouve aucune des vignettes et aucun des cul-de-lampes ordinaires des Elzévirs. Il ne peut être de Bonaventure de Leyde, qui n'avoit alors qu'environ

15 ans. Je crois que c'est une fausse adresse, et j'ai peine à me persuader qu'il y eût alors à Amsterdam un Bonaventure Elzévir, dont on ne trouve plus aucun autre vestige que cette production très-médiocre.

L'association des deux frères Bonaventure et Abraham fut plus heureuse que celle de Matthieu et de son fils Bonaventure, et si l'on en croit ceux qui ont prétendu fixer une époque unique pour la beauté des éditions des Elzévirs, cette époque n'a pas d'autres limites que la durée de cette association. Nous prouverons, dans un autre paragraphe, que ce système, quoiqu'assez généralement reçu, est destitué de fondement. Dans la préface du César de 1635, les deux associés observent que leur père et leur grand-père ont donné les deux meilleures éditions de César, qui eussent paru jusqu'alors. Or les Elzévirs n'avoient encore donné que deux éditions de cet historien, le César in-8°. de 1606 et le César in-12 de 1626. Ce dernier fut donc imprimé ou publié par Matthieu, et le premier par Louis Ier. En 1622, Abraham imprime seul à Leyde, et non à Amsterdam comme le prétend Lenglet du Fresnoy, l'*Archontes* de Meursius.

Revenons à l'association des deux frères. C'est ici que commence la grande célébrité des Elzévirs. Le 15 mai 1626, Bonaventure et Abraham obtiennent le privilége des Etats pour leurs *petites républiques;* dans ce privilége, on leur donne le titre d'*Academiæ Leydensis typographos*,

titre qu'ils partageoient avec leur frère Isaac, puisque celui-ci le prend encore en 1628. Depuis cette époque, jusqu'en 1638, on ne trouve plus, relativement à l'imprimerie de Leyde, que : *Apud Elzevirios : in officinâ Elzevirianâ ;* ou : *Apud Bonaventuram et Abrahamum Elzevirios.* Si quelques savans ne parlent quelquefois dans leurs lettres que d'un seul Elzévir, on doit croire qu'ils entendent Matthieu, leur père, et comme le chef de toute la famille ; il faut convenir néanmoins que dans la plupart de ces lettres, on parle des Elzévirs au pluriel, *Elzevirii.*

Nous ferons connoître dans un article particulier ce que c'est que ces *républiques*, que les deux associés donnèrent au public, et par lesquelles ils préludèrent, pour ainsi dire, aux chefs-d'œuvres de typographie qui ont immortalisé leur nom. Sur le César de 1635, ils disent que leur père et leur aïeul s'étoient proposé de donner les commentaires de César de la manière la plus correcte, ce qu'ils avoient exécuté, en sorte que tout le monde convenoit qu'il n'avoit pas encore paru de meilleure édition de César que celles qu'ils avoient données d'après la révision de Joseph Scaliger ; mais que celle qu'ils donnent actuellement leur est encore supérieure, etc. Ils dédient ce César à Jacques Skytte pour le remercier de l'intérêt qu'il prend à tout ce qui les regarde ; et ils disent qu'en publiant des éditions correctes des meilleurs auteurs de l'antiquité, ils ne cherchent qu'à bien mériter de la république des lettres.

Malgré cette protestation de n'avoir en vue que l'utilité publique dans leurs travaux typographiques, nos deux associés n'ont pu se garantir du reproche qu'on leur a fait d'avoir été avides de gain. Je ne parle pas des plaintes que quelques savans font de ces imprimeurs dans leurs lettres. De tout temps les auteurs se sont plaint à tort ou avec raison de la lenteur, de la mauvaise foi, du peu de soin et de l'avidité des imprimeurs. Ceux-ci ne vont jamais assez vîte à leur gré, et avant de se charger d'un ouvrage ils se défient trop du débit, et ils font mille difficultés que les auteurs trouvent déraisonnables. Les imprimeurs, à leur tour, se plaignent des notes qui grossissent un volume, des corrections, des changemens et additions que l'on fait sans cesse à son manuscrit, de la difficulté de la vente, etc. Ces plaintes réciproques seront éternelles. Mais un reproche plus grave, souvent répété, et quelquefois même appuyé de preuves, et que l'on fait aux Elzévirs, ne peut être passé sous silence. Fabricius les appelle *astutissimi mortales*, et cette épithète est encore susceptible d'une interprétation favorable. Il s'en sert en 1654, lorsqu'il marque à Blyenburg que les Elzévirs ont employé auprès de lui, d'abord les prières, et ensuite toutes les voies imaginables pour l'engager à se charger de revoir le Tite-Live. Mais Heinsius le fils, et son témoignage ne peut être suspect, les appelle *homines avari*, dans une lettre à Gronovius, du mois de juillet 1643, et il se plaint de ce qu'ils veulent se charger eux-mêmes de l'épître dédicatoire du

Tite-Live. Il fait entendre que leur intention est d'y mettre une dédicace que nous appellerions *à la Montauron*, c'est-à-dire, qui leur seroit bien payée par l'homme riche auquel ils la dédieroient. Gronovius, de son côté, écrivoit à Heinsius en janvier 1639, et il lui marquoit que les Elzévirs ont eu l'indignité de lui faire payer un paquet *léger comme le vent*, qui étoit venu avec les ballots des Elzévirs, dont il n'augmentoit le poids en rien. J'ai bien reconnu là, ajoute-t-il, l'avarice sordide *(sordes)* des Elzévirs. Au reste, ce défaut est plutôt celui des gens de leur profession que leur défaut personnel ». Il parle ensuite de Janson, dont il étoit encore plus mécontent, et il falloit que sa mauvaise humeur fut bien grande, puisqu'il ajoute : *Jupiter, ut talium typographorum omne genus pereat!* En octobre 1654, il conseille à Blanchard de ne pas l'imiter dans le marché qu'il alloit conclure avec les Elzévirs. « J'ai été trop bon, lui dit-il, et ils en ont agi avec moi comme ils ont voulu : ils m'ont donné douze exemplaires du Tite-Live et du Sénèque, et vingt de mes notes. Voilà toute la récompense que j'ai reçue d'eux ; ces hommes avides de gain s'enrichissent de nos veilles, et ils nous laisseroient volontiers mourir de faim. » Je n'ai pas besoin de remarquer que tout cela paroît outré, et il faut convenir d'ailleurs que tous les gens de lettres n'étoient pas aussi mécontens des Elzévirs. Vlitius, dans ses lettres, les appelle *suavissimos Elzevirios*, et en juillet 1649, il leur envoie un tonneau d'excellent vin de Breda. Mais

on peut dire qu'en général les imprimeurs reçoivent des auteurs plus de plaintes que de présens. Il paroît que Vossius avoit aussi à se plaindre de Bonaventure et Abraham. En 1638, il conseille à Grotius de donner ses ouvrages aux Elzévirs, en ajoutant : « Ce n'est pas qu'ils vaillent mieux que Blaew, mais c'est qu'ils impriment mieux et sur de meilleur papier. » Saumaise pensoit de même quant à la supériorité des presses des Elzévirs. « Leurs caractères, écrit-il à Grotius, l'emportent, pour la beauté, sur ceux de tous les autres imprimeurs. » Il lui offre ses services pour la correction des épreuves d'un ouvrage de Grotius qu'ils étoient bien aises d'imprimer. Saumaise demeuroit alors à Leyde, et on peut le joindre aux savans distingués qui concouroient à la perfection des éditions données par les Elzévirs. En 1633, le 15 des calendes de février, Saumaise écrit à Gerard-Joannis (fils de Jean) Vossius, et lui marque qu'il auroit bien voulu faire imprimer Arnobe par les Elzévirs, mais qu'ils ne le peuvent pas à cause de plusieurs entreprises importantes. Il ajoute qu'il le donnera à Maire (Mario tuo), à qui il a déjà promis le Florus. Cet Arnobe n'a point paru. Il paroît que Maire étoit très-accommodant, et je vois plusieurs savans l'appeler, dans leurs lettres, *le bon Maire.*

Les Elzévirs étoient en effet très-occupés. Abraham et Bonaventure ont donné à eux seuls plus d'ouvrages que tous les autres Elzévirs, et plusieurs de leurs éditions ont le plus grand mérite. Nous avons prouvé, dans un paragraphe

particulier, que l'on se trompe lorsqu'on accuse leurs éditions d'être en général incorrectes. J'avoue qu'on peut faire ce reproche au Virgile de 1636. Les amateurs ne le recherchent que pour la beauté des caractères; mais Heinsius se plaint beaucoup de son incorrection. Il est donc faux que ce Virgile soit regardé, ainsi qu'on l'a prétendu dans une des éditions stéréotypes, comme un des plus corrects, quoiqu'il fourmille de fautes, ajoute-t-on. On n'a jamais regardé comme très-correcte que l'édition de 1676, qui sert encore de base à toutes les bonnes éditions de Virgile.

Les deux frères étoient également entendus dans l'art de la typographie et dans le commerce de la librairie. Ils avoient fait plusieurs voyages pour se perfectionner dans l'un et dans l'autre. On voit, par l'épître dédicatoire des lettres de Scaliger, datée du lendemain des calendes d'avril 1627, qu'ils venoient d'en faire un à Paris, d'où ils avoient rapporté plusieurs lettres de Scaliger. Dès son enfance, Bonaventure y avoit déjà fait un voyage, dont parle Scaliger dans une lettre du 3 des nones de décembre 1608. Dans l'épître dédicatoire du superbe Érasme de 1636, les deux associés, s'adressant à Jérôme de Backere, administrateur des orphelins, lui disent « qu'à l'exemple de Plantin, qu'ils appellent la gloire et l'ornement de leur art, Raphelenge et d'autres ont donné des éditions des colloques d'Érasme, ce charmant ouvrage, disent-ils, qu'on ne lit jamais assez et qu'on ne sauroit trop réimpri-

mer. » Et comme ils sentoient eux-mêmes le mérite de l'édition qu'ils en donnoient, ils parlent en peu de mots de ce mérite. Ils remarquent que l'art qu'ils exercent leur facilite les moyens de témoigner leur reconnoissance a leurs protecteurs ; qu'en conséquence ils lui dédient cet ouvrage à plus d'un titre, etc. ; et, faisant allusion à la charge dont leur Mécène étoit revêtu, ils finissent par dire que ce livre est un orphelin, qu'ils le conjurent de joindre aux autres orphelins qui sont sous sa protection. Toute cette épître dédicatoire est fort jolie.

Bonaventure et Abraham n'imprimèrent qu'à Leyde, et je ne trouve pas beaucoup de livres imprimés ailleurs à leurs frais. Deux ouvrages de Galilée le furent néanmoins, et très-mal, à Strasbourg (Augustæ Treboccorum) aux frais des Elzévirs, de l'imprimerie de David Hauttus, 1635, in-4°. Le titre planche porte en latin : *Impensis Bonaventuræ et Abrahami Elzeviriorum, Bibliopolarum Leydensium.* Quelques ouvrages imprimés en 1652 portent encore leur nom. C'est leur dernière année ; Abraham étoit mort le 14 d'août 1652, et Bonaventure ne peut lui avoir survécu que deux mois environ, puisque Vlitius écrit de La Haye à Nicolas Heinsius, qui étoit alors à La Haye, une lettre datée du 6 des ides de novembre 1652, où il lui dit : Vous avez sans doute appris la mort des deux Elzévirs. Leur vente se fit le 16 avril 1653, comme on l'annonce dans le *Catalogus variorum et insignium in quâvis facultate, materiâ et linguâ, librorum Bonaventuræ*

et Abrahami Elzevir; quorum auctio habebitur Lugduni Batavorum in officinâ defunctorum, ad diem 16 *aprillis* (sic), *stylo novo* 1653. *Lug. Bat. ex typog. Elzev.* In-4°. Il paroît que leurs enfans publièrent encore quelques ouvrages en 1653, sous le nom de leurs pères.

Quelque temps avant de mourir, ils s'étoient brouillés avec Saumaise; mais ici ce n'étoit pas tout-à-fait leur faute. M. Sarrau, ami de Saumaise et souvent son panégyriste outré, ne peut être suspect. Ce savant conseiller au Parlement se plaint souvent, dans ses lettres à Saumaise, de ce que celui-ci étoit soupçonneux et porté à croire facilement tout ce qu'on lui disoit contre ses meilleurs amis. Bonaventure et Abraham donnèrent l'ouvrage de Saumaise : *Defensio regia*, sans autre indication au frontispice que ces mots: *Typis regiis*, anno 1649, précédés d'un de leurs cul-de-lampes ordinaires. Les Elzévirs oublièrent de charger Jean Petit, leur correspondant à Paris, d'en livrer un certain nombre d'exemplaires aux amis de Saumaise. M. Sarrau en avertit celui-ci en février 1650, et environ un mois après il lui écrivit encore, mais en lui marquant qu'il s'étoit bien douté que c'étoit un pur oubli, puisque les Elzévirs venoient d'en envoyer des exemplaires. Malgré cet avis, Saumaise s'emporta contre les Elzévirs de Leyde, et prit le parti de charger Louis Elzévir, d'Amsterdam, d'une nouvelle édition qu'il alloit donner du même livre. A l'occasion de cette édition projetée, M. Sarrau l'engage, au mois d'avril 1650, d'en ôter ce qui avoit

mécontenté les presbytériens d'Angleterre. Saumaise prend encore la mouche, et c'est à cette occasion que M. Sarrau se voit obligé de lui écrire : « Si vous croyez que je vous ai écrit avec un peu de vivacité, vous vous trompez sur la raison qui m'y a porté ; je ne prétends défendre ni les presbytériens, ni les Elzévirs ; mais j'espère que vous changerez de vous-même de sentiment à l'égard des uns et des autres quand votre esprit sera plus calme. » On ne pouvoit parler avec plus de modération et avec plus d'équité. Les Elzévirs n'étoient pas bien coupables, comme on vient de le voir ; et quant aux presbytériens, ils méritoient qu'on les ménageât ; ils n'avoient point partagé les sentimens sanguinaires de Cromwel, des Épiscopaux ou Anglicans, et de ce qu'on appeloit les Fanatiques ou Illuminés. Ils étoient d'un avis plus modéré ; ils ne demandoient ni la mort, ni l'exil du roi, mais ils vouloient qu'on restreignit les bornes de la prérogative royale. *Intra certos limites regnantem volebant ;* et c'étoit assez l'opinion de Saumaise, du moins à une certaine époque. En vain M. Sarrau conseilla-t-il à Saumaise de l'imiter, en diminuant autant qu'il le pouvoit les fautes de ses amis, lorsqu'il ne paroissoit pas qu'il y eût de la mauvaise volonté de leur part, le bouillant Saumaise l'accusa toujours de donner gain de cause aux Elzévirs, et par conséquent de le condamner. Saumaise n'étoit donc pas aussi doux dans le commerce de la vie et de l'amitié qu'on veut le faire croire dans la Bibliothéque des écrivains de Bourgogne

gogne et dans le nouveau Dictionnaire historique, où l'on prétend qu'il n'étoit violent et emporté que dans ses ouvrages. Enfin M. Sarrau se vit forcé de lui écrire qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir plus agir avec lui avec la même liberté et la même familiarité qu'auparavant. C'étoit renoncer de la manière la plus honnête, et en même temps la plus claire, à une amitié qui devenoit à charge, et se dépouiller du titre d'ami pour se borner désormais à celui de simple correspondant.

Nous terminerons l'article de Bonaventure et d'Abraham par dire que *Stephanus-Joannis Stephanius*, Danois, dans l'épître dédicatoire de l'ouvrage *de Regno Daniæ et Norvegiæ*, les appelle *diligentissimi typographorum*. Les Elzévirs sentoient eux-mêmes tout le prix de leurs travaux et le mérite des éditions qu'ils donnoient. Dans l'épître du beau Salluste de 1634, Bonaventure et Abraham disent à Boxhornius : « Nous ne vanterons pas ici nos ouvrages et l'élégance de nos caractères ; les savans en jugeront ainsi que la postérité. » Ils observent ensuite qu'il ne suffit pas qu'un livre ait le plus grand mérite du côté de la typographie ; qu'il faut de plus que le texte y soit offert avec la plus grande correction. Nous ajouterons qu'au milieu d'une multitude d'affaires, d'entreprises importantes qu'ils exécutoient avec la plus grande célérité, de correspondances très-étendues, etc., il n'est pas étonnant que quelque oubli ne leur ait attiré des plaintes de la part de certaines personnes qui

avoient l'injustice d'exiger d'eux la même ponctualité que s'ils n'eussent été chargés que d'une seule affaire. La nécessité de mettre un certain ordre dans une famille nombreuse et dans un domestique immense, et de remplir ses engagemens dans un commerce très-lucratif il est vrai, mais dont les frais et les dépenses de toute espèce seroient difficiles à calculer, pouvoit les forcer à une sévère économie qui pouvoit quelquefois être interprêtée peu favorablement, et recevoir un autre nom de la part de leurs ennemis, ou même de leurs connoissances, dans quelques momens d'humeur. Nous ne jugeons d'eux aujourd'hui que par les productions sans nombre de leurs presses et par la multitude des belles éditions dont ils ont enrichi la littérature, et qui leur donnent un droit incontestable à l'estime et à la reconnoissance de la postérité.

(La suite au prochain Numéro).

J. F. A—y.

HISTOIRE DE FRANCE.

Analyse d'un Mémoire contenant l'explication d'un Tombeau qui se trouve dans l'église collégiale de Mantes, lu à la troisième Classe de l'Institut, le 26 fructidor an 5; par M. Levrier, correspondant.

Il existe, dans l'église ci-devant collégiale de la ville de Mantes sur Seine, un tombeau ou cénotaphe dont personne, jusqu'à présent, n'a donné l'explication. Une tradition vulgaire, consacrée par quelques mémoires modernes du pays, et soutenue par la manie puérile, mais trop commune, de vouloir se parer d'une haute antiquité, faisoit remonter ce monument au 10e. siècle, avant la 3e. race de nos rois. L'explication qu'on donne ici va dissiper cette illusion.

« En 1790, dit M. Levrier, M. Millin, aujourd'hui membre de l'Institut, visita ces cantons. Il me fit l'honneur de me consulter sur » divers monumens du Vexin, et particulièrement sur celui dont il s'agit. Je ne pus lui » fournir que des renseignemens imparfaits. Il fit » dessiner le tombeau avec soin, le fit graver, » et le donna dans la 19e. livraison de ses Anti-

» quités nationales, en 1791 (1), avec une dis-
» sertation puisée, comme il le dit lui-même,
» dans les mémoires que je lui avois commu-
» niqués. Il y fit quelques changemens, y ajouta
» des notes dont j'ai profité; il est juste de lui
» en rendre l'hommage. M. Millin manifesta,
» dès lors, le désir que mes occupations me per-
» missent d'achever ce que j'avois commencé.
» Je me suis livré à des recherches ultérieures,
» et c'est ce travail nouveau, refondu avec l'an-
» cien, que je viens offrir aujourd'hui à la
» classe. »

La première partie du mémoire de M. Levrier est employée à discuter les traditions locales et à réfuter les autorités sur lesquelles on les appuie. Il prouve que ce tombeau n'est point et ne peut pas être celui d'une dame *Ligarde*, comtesse supposée de Meulan et de Mantes, et qu'on dit bienfaitrice du chapitre de Mantes. Il fait voir, par le rapprochement des titres, des dates et des faits constans, que ce ne peut pas être *Ledgarde* de Vermandois, femme de Thibaut-le-Tricheur, comte de Chartres au 10e. siècle, laquelle ne fut jamais comtesse de Meulan ni de Mantes. La méprise des historiographes modernes de Mantes, à cet égard, est fondée sur

(1) Les personnes qui voudroient examiner le mémoire avec soin, de plus près, et dans son entier, peuvent s'adresser à M. Levrier lui-même, ou aux archives de la troisième Classe de l'Institut, où il en a déposé une copie.

une charte attribuée à Louis-le-Jeune, de l'an 1174, dans laquelle ce roi, rappelant la donation des terres de Juziers, Fontenay et Limay, en faveur de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée de Chartres, par *Ledgarde*, en 978, qualifie cette dame *comtesse de Meulan*. « Charissima cognata » mea Litgarda, comitissa de Molento. » Cette pièce est apocryphe. M. Levrier en a fait l'objet d'une dissertation particulière, dans laquelle il en prouve la fausseté sous tous les rapports. Avec cette prétendue charte de 1174, s'évanouissent les qualifications supposées de comtesse de Meulan, et les conséquences qu'on en avoit tirées pour avancer que Ledgarde, bienfaitrice de Saint-Père-en-Vallée, étoit aussi bienfaitrice de l'église de Mantes et comtesse de ce lieu. Un registre capitulaire de Notre-Dame de Mantes, du 16e. siècle, dont l'authenticité n'est appuyée d'aucune autorité antérieure ni postérieure, et qu'on ne retrouve même plus aujourd'hui, faisoit mention, dit-on, du don des terres d'Arnouville, Mantes-la-Ville, Hadancourt, Issous, Anfreville et Limay, fait en 974, en faveur de l'église de Mantes, par cette *Ligarde*, qui y est qualifiée expressément..... Comitissa de Meduntà et Meulanto..... Cette mention est par trop ridicule pour s'y arrêter. (Voy. le mémoire).

En supposant qu'une dame du nom de *Ligarde*, comtesse de Meulan, ait fait quelque don à l'église de Mantes, ce ne seroit pas au 10e.

siècle ; ce ne pourroit être que *Ligarde*, dame de Pinterville, femme de Pierre de Meulan, descendant des comtes de Meulan, qui n'existoient plus à cette époque, seigneur d'Aubergenvile, Fresnes, Epônes, Nézée, Mézières, etc., aux environs de Mantes, au 13e. siècle. (Voyez les détails au mémoire). Mais, dans tous les cas, il n'y a aucun rapport entre ces dames ou leurs donations et le tombeau dont on parle ici ; l'objet en est tout autre et bien plus moderne.

Une autre partie du mémoire de M. Levrier est consacrée à la description du matériel du monument, et à des observations sur la forme, le costume, l'attitude, le sexe, l'âge et les traits de la figure des différens personnages représentés sur la tombe ou dans les bas-reliefs des côtés.

Une troisième partie du mémoire consiste dans le rapport généalogique des personnages, de leurs mariages, de leurs droits à la succession du royaume de Navarre, des comtés de Champagne et de Brie, et de celui de Meulan et de Mantes. Pour l'intelligence de ces filiations et des alliances multipliées et très-compliquées qui ont eu lieu entre les diverses branches, M. Levrier a dressé un tableau généalogique adapté à son plan, et qui aide beaucoup à suivre le discours.

Enfin l'explication du tombeau qu'il donne est fondée sur un assez grand nombre d'actes et de traités dont il fait l'analyse ; sur le rapprochement de beaucoup de traits d'histoire particuliers à la vie des personnes qu'il croit recon-

noître dans les bas reliefs ou dans les fragmens de la légende. Cette légende n'est plus sur la tombe, mais elle paroît y avoir été et en avoir été relevée, avec plus ou moins d'exactitude, il y a plus d'un siècle.

M. Levrier réfute également les traditions et les mémoires du pays qui supposent que les princes et princesses dénommés ou représentés sur ce monument, ainsi que les autres rois et reines qui venoient quelquefois à Mantes, et qui ont fait des dons à l'église, sont inhumés dans un caveau, sous le chœur, ou, du moins, que leurs cœurs ou leurs entrailles y sont déposés dans des cercueils ou vases de plomb. Afin de ne laisser aucun doute à cet égard, l'auteur a joint à son mémoire un catalogue par colonnes, contenant les noms de tous les princes et princesses des maisons de France, de Navarre, d'Évreux, de Champagne, etc. depuis le 11e. siècle, avec la date et le lieu de leur décès, celui de leur inhumation, et des églises où leurs cœurs ou leurs entrailles sont déposés, avec la citation des autorités où ces faits ont été puisés. Il en résulte qu'à l'exception de Philippe-Auguste, que la mort surprit et enleva subitement à Mantes, où on laissa ses entrailles, que la saison (14 juillet) ne permettoit pas de transporter ailleurs à cause du danger de la putréfaction, aucun autre roi, reine, prince ni princesse des maisons dénommées ne sont morts à Mantes et n'y ont été inhumés, ni leurs cœurs ou leurs entrailles dépo-

sés. D'où il suit que le monument dont il s'agit n'est pas un véritable tombeau, mais un simple cénotaphe.

Ce travail, comme tous ceux qui sortent de la plume de M. Levrier, est plein de recherches et d'érudition, et appuyé sur la science des faits puisés dans les sources historiques, et sur des autorités auxquelles il renvoie et qu'il faut consulter. Il seroit difficile de le saisir entièrement à la première lecture, ou, pour mieux dire, il doit être lu comme il a été composé, dans le silence et la réflexion du cabinet.

On va néanmoins présenter un aperçu des explications qu'il donne et du résultat de son opinion.

M. Levrier pense que le tombeau, ou plutôt le cénotaphe dont il s'agit, a été élevé par la ville et le chapitre de Mantes, vers le milieu du 14e. siècle (de l'an 1350 à 1353), c'est-à-dire dans les premières années du règne de Charles I, dit le Mauvais, roi de Navarre, comte d'Évreux, de Mantes et de Meulan, à la mémoire de *Jeanne de France*, sa mère, fille unique du roi Louis X, dit le Hutin, héritière de Navarre et de Champagne; et que la figure principale, de grandeur demi-naturelle, couchée sur la tombe, vêtue d'une robe longue à ceinture, les mains jointes, les cheveux ronds et flottans, avec une couronne à fleurs-de-lys sur la tête, désignée sous la lettre A, est celle de cette princesse.

Jeanne, par son testament, avoit fondé pour

2

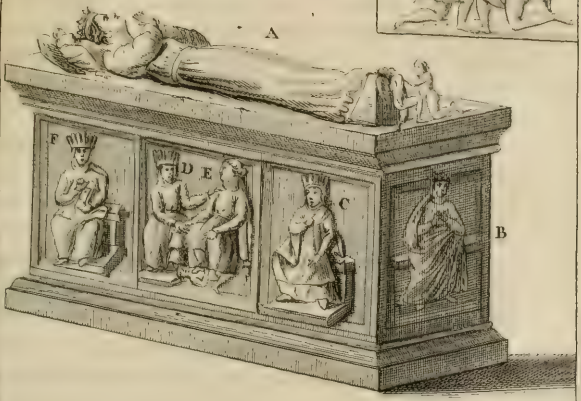
A
F
D
E
C
B

3
J
H
G

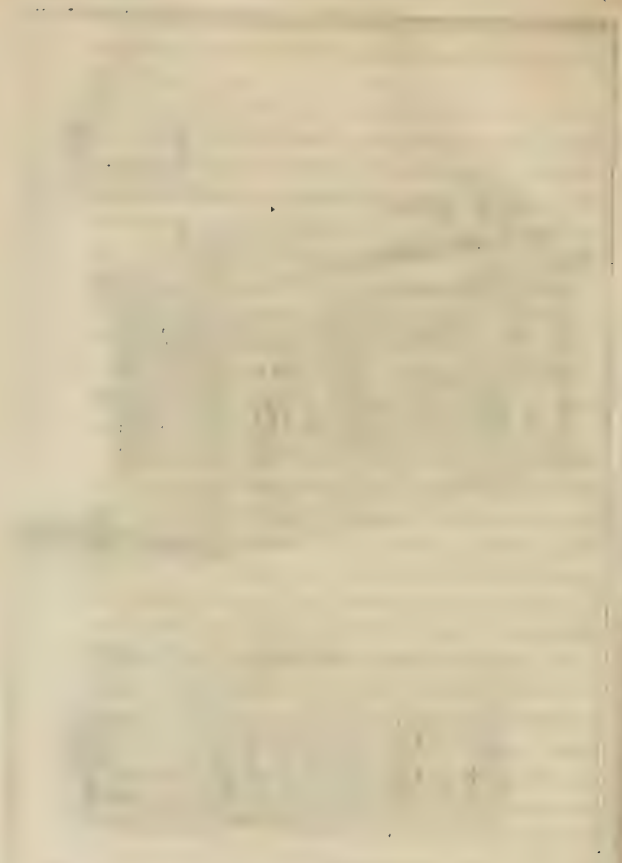

elle-même, à perpétuité, un anniversaire dans l'église collégiale de Notre-Dame de Mantes. Sur la demande de ses exécuteurs testamentaires, Charles, son fils, assigna aux doyen et chapitre, pour l'exécution de cette fondation, une rente à prendre annuellement sur le revenu domanial de l'une des arches du pont de Mantes. Ses lettres-patentes, que l'on conserve, sont données à Mantes en date du 13 mars 1352 (1353).

Vers ce même temps, Charles épousa Jeanne de France, fille unique du roi Jean. L'histoire nous apprend qu'en considération de ce mariage, et pour appaiser les réclamations que ce prince faisoit sur les comtés de Champagne et de Brie, du chef de sa bisaïeule maternelle, quoique ses père et mère eussent été satisfaits par des compensations, en vertu de plusieurs traités, le roi lui accorda, par supplément, les villes de *Mantes* et de *Meulan*, que son père avoit possédées et qu'on lui avoit reprises. Ces villes lui tinrent donc lieu, du moins en partie, des droits qu'il prétendoit avoir au comté de Champagne.

Or M. Levrier croit que le plan qu'on s'est proposé dans la composition de ce cénotaphe, et l'esprit qui domine dans l'ensemble et la réunion de ses accompagnemens, a été de consacrer cet événement, c'est-à-dire les droits légitimes que le roi de Navarre, comte d'Évreux, avoit sur la Champagne, et, par suite, à la possession des villes et domaines de Mantes et de Meulan, qui lui en tenoient lieu, et qui venoient de

lui être restituées, et, en même temps, de flatter le roi de Navarre, seigneur actuel du lieu, en honorant la mémoire de ses ancêtres, d'ailleurs bienfaiteurs de cette église principale.

L'auteur énonce beaucoup d'autres motifs empruntés de l'histoire, qui confirment l'opinion qu'il a que la figure couchée sur la tombe est celle de *Jeanne*, fille de Louis Hutin Cette princesse, élevée à Mantes sous la tutelle de Marie de Brabant, montra toujours beaucoup d'attachement pour ce lieu et pour l'église collégiale, où elle fit plusieurs fondations de son vivant avant celle qui est portée dans son testament. Elle fut inhumée à Saint-Denis, aux pieds du roi son père. Sa personne, représentée en relief sur son tombeau, avoit tant d'analogie avec celle du cénotaphe de Mantes, qu'on est porté à croire que celle de Mantes est la copie de celle de Saint-Denis. Il est possible encore d'en faire la comparaison aujourd'hui, en rapprochant la gravure donnée par M. Millin et celle que nous donnons de celle qui se trouve dans l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis, par D. Félibien.

On a déjà annoncé qu'il a existé jadis, sur le cénotaphe de Mantes, une légende dont les fragmens, échappés à l'injure des temps, ont été relevés il y a plus d'un siècle. On y reconnoît les noms des principaux ancêtres maternels de Charles, des maisons de Navarre et de Champagne. On lit :

..... Comitissa Maria Campaniae Rex Na-

VARRAE REGINA NAVARRAE COMITISSA CAMPANIAE COMES THEOBALDUS COMES ENRICUS. . . . . .

Sans points ni virgules, et sans aucune autre désignation ni date.

M. Levrier pense que cette légende est incomplète ; qu'il y a des omissions ; qu'elle a subi des transpositions de noms et des altérations, ainsi que le cénotaphe lui-même, aux époques de ses diverses translations d'une place de l'église dans l'autre. Le 4e. côté, répondant au chef, manque entièrement. Il croit que la légende doit être lue en commençant par... *Rex Navarræ*, etc., et que les personnes nommées sont, savoir : *Rex Navarræ*, Charles I, dit le Mauvais, roi de Navarre ; *Regina Navarræ*, Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, reine de Navarre de son chef ; *Comitissa Campaniæ* et *Comes Theobaldus* sont Blanche de Navarre, femme de Thibaut V, comte de Champagne, et Thibaut lui-même ; *Comes Henricus* et *Comitissa Maria Campaniæ* sont Henri I, comte de Champagne, et Marie de France sa femme, fille du roi Louis VII, dit le Jeune.

Ces applications vont se justifier par le rapprochement des figures représentées dans les bas-reliefs et par les développemens qui seront donnés. Une partie de ces figures correspondent, d'une manière suffisamment reconnoissable, quoiqu'imparfaite, avec une partie des noms rappelés dans la légende ; et, sans doute, cette corres-

pondance seroit complète si la légende l'étoit elle-même, et si le 4e. côté du monument avoit été conservé.

Il n'est pas nécessaire, au surplus, que la totalité des personnes dont les noms sont portés dans la légende se trouve dans les bas-reliefs, ni que toutes celles qui sont représentées dans les bas-reliefs soient nominativement reprises dans la légende ; il suffit qu'on les reconnoisse chacune où elles se retrouvent, d'autant qu'il est naturel de penser que, dans l'idée de l'artiste, le monument se compose de l'ensemble de toutes ses parties réunies, sans qu'elles se répètent.

Après la figure principale couchée sur la tombe de Mantes, celle qui se trouve dans les bas-reliefs, indiquée sous la lettre C, et placée dans le premier cadre du flanc droit du cénotaphe, est la plus remarquable. La couronne sur la tête, les cheveux flottans, le sceptre en main, la tunique par-dessus un habit long, et le manteau, sont autant d'attributs qui caractérisent la royauté ; et lorsqu'on fixe attentivement l'individu ainsi costumé, jeune et frais, dont les traits du visage annoncent un prince de 18, 20 ou 22 ans (*Nota.* C'est précisément l'âge qu'avoit Charles lorsqu'il parvint au royaume de Navarre, qu'il fût couronné, qu'il se maria, qu'on lui rendit la ville de Mantes, et qu'il y donna les lettres-patentes confirmatives de la fondation faite par le testament de sa mère), on ne peut douter que ce ne

soit Charles I, le même qui est nommé dans la légende..... *Rex Navarræ.*

L'attitude de la main droite de ce roi, dont l'*index* est dirigé sur la tombe au-dessus de lui, et qui montre ainsi la personne couchée sur cette tombe, indique au spectateur, d'une manière bien sensible, que c'est d'elle, de *Jeanne* sa mère, qu'il tient la royauté, les attributs dont il est décoré, et ses droits successifs à la Champagne et autres domaines, dont la ville de Mantes (où il est placé) fait partie; et que c'est pour cette même *Jeanne*, et en son honneur, que le monument est érigé (céant) dans l'église dont elle fut bienfaitrice.

A côté de lui, à gauche, aux pieds du cénotaphe, sous la lettre B, est une femme en habit long, manteau, voile et ceinture, assise, ayant sur la tête une couronne à fleurs-de-lys, les mains croisées sur sa poitrine, en attitude d'oraison, paroissant lever les yeux au ciel, ou les fixer sur le crucifix qui étoit sur le maître-autel, en face duquel ce côté du cénotaphe étoit originairement placé pans le chœur. C'est constamment une reine de France. M. Levrier estime que c'est *Marie de Brabant*, seconde femme et veuve de Philippe-le-Hardi. Cette reine, remarquable par son insigne piété, fut mère de Louis, comte d'Evreux, aïeule de Philippe, et conséquemment bisaïeule de Charles. Elle avoit été établie, par un traité de 1317, tutrice et gardienne de notre *Jeanne* de France,

sa belle-arrière-petite-fille, promise en mariage, dès sa plus tendre enfance, à Philippe son petit-fils, avec tous ses droits au royaume de Navarre, au comté de Champagne, et aux comtés et ville d'Evreux, de Mantes et de Meulan. Marie de Brabant tint lieu de mère à sa pupille, l'éleva avec beaucoup de soin, et ne la quitta que, lorsque parvenue à l'âge nubile, elle fut mariée à Philippe. Marie avoit d'ailleurs, en douaire, le domaine de Mantes, qu'elle conserva jusqu'à sa mort, en 1321. Louis, son fils, obtint en apanage celui de Meulan, dès l'an 1298, et Philippe les réunit après elle. Cette reine douairière habitoit souvent son château de Mantes avec sa pupille. Elle portoit une affection particulière à la collégiale de Notre-Dame, dont elle fut la bienfaitrice, et à laquelle elle donna des marques signalées de sa protection en diverses occasions. On n'entrera pas ici dans le détail des dons qu'elle fit ou qu'elle procura à cette église, il suffit de remarquer que c'est elle à qui le chapitre doit son illustration, par l'érection de la dignité de doyen, qu'elle sollicita et obtint du roi Philippe-le-Bel, son beau-fils, en l'année 1304, et dont elle conserva le patronage sa vie durant. Cette princesse ne pouvoit manquer, à tant de titres, de trouver place à côté de *Jeanne*, sa chère pupille, sur un monument érigé en ce lieu.

Dans le premier cadre du flanc gauche du cénotaphe, sous la lettre G, on voit une autre

femme en habit long, ceinture, manteau, voile et guimpe, ayant sur sa tête une couronne, non à fleurs-de-lys, comme celle de Marie de Brabant, mais toute semblable à celle du roi de Navarre. Elle tient un sceptre de la main droite, et un livre de la main gauche. M. Levrier pense que c'est une reine de Navarre, la même que celle qui se trouve nommée dans la légende.... *Regina Navarræ*.... Mais il ne croit pas, comme on seroit tenté naturellement de le supposer d'abord, que ce soit Jeanne de France, femme de Charles Ier. Entre les divers motifs qui fixent son opinion, à cet égard, il observe que la figure du bas-relief est celle d'une reine bien plus âgée que ne l'étoit Jeanne, femme de Charles : celle-ci n'avoit alors que 18 à 19 ans, et la figure des bas-reliefs annonce 40 ans, et peut-être davantage. D'ailleurs, Jeanne, femme de Charles, n'avoit point encore, à cette époque, acquis de titres à la reconnoissance de cette église, ni mérité d'être dépeinte sur le monument avec un livre, symbole des fondateurs et bienfaiteurs. D'un autre côté, le sceptre qu'elle tient à la main est un emblème qui ne lui convenoit pas proprement. Enfin, il n'est pas même démontré que son mariage, dès lors arrêté, fut réellement effectué au temps de l'érection du cénotaphe. L'auteur du mémoire estime donc que cette reine est *Jeanne de Navarre*, fille de Henri, roi de Navarre et comte de Champagne, femme du roi Philippe-le-Bel, reine de France par son mari, et reine de Navarre de son chef, régnante

en son propre nom, et aussi comtesse palatine de Champagne, au même titre personnel ; aïeule de notre Jeanne de France, pour laquelle le monument est élevé, belle-bru de Marie de Brabant, et enfin bisaïeule de Charles.

Les compositeurs du monument, d'après leur dessein bien manifeste, n'ont pas dû oublier cette princesse, la première qui a apporté dans la maison de France des droits à la couronne de Navarre et au comté de Champagne ; princesse qui, seule, a réuni sur sa tête le titre de reine de France, à cause de son mari, et de reine de Navarre, de son chef, régnant et exerçant le pouvoir par elle-même dans ses états patrimoniaux, raison pour laquelle le *sceptre*, avec lequel elle est représentée, lui convient proprement et dans toute la force du symbole (2). A plusieurs autres inductions, qui appuient cette opinion, M. Levrier ajoute le rapport d'inclination qui a toujours existé entre ces deux reines Jeanne, qu'on voit presque partout à la suite l'une de l'autre, la petite-fille s'étant fait un devoir de suivre religieusement, et d'achever les entreprises de son aïeule. C'est elle qui donna la dernière main à l'établissement du collége de Navarre à Paris, dont la grand'mère avoit jeté les premiers fondemens. Cette maison conserva leurs noms; ayant été appelée... *Regia Na-*

(2) Philippe-le-bel ne prenoit pas le titre de roi de Navarre, ni de comte de Champagne; et dans les actes qu'il faisoit pour ces pays-là, il y inséroit les noms, titres et qualités de sa femme; et on y apposoit les deux sceaux.

varræ...,

varræ..., parce qu'elle a été commencée par une princesse de Navarre, reine de France, et achevée par une princesse de France, reine de Navarre.

La ressemblance qu'il y a entre la figure représentée sur le cénotaphe de Mantes, et celle de cette princesse qu'on voit dans Montfaucon, est encore une preuve d'identité. Il n'y a de différence qu'en ce que la figure gravée dans Montfaucon n'a point de livre, et que celle du bas-relief de Mantes tient un livre, symbole de bienfaisance; et cette circonstance est un dernier rapprochement qui complète la preuve de l'opinion de l'auteur, puisque cette princesse fut effectivement bienfaitrice de l'église collégiale de Mantes, et contribua à plusieurs fondations, pour raison desquelles le chapitre lui devoit des témoignages de reconnoissance. Enfin, Philippe-le-Bel, son époux, en approuvant l'érection de la dignité de doyen de ce chapitre, à la prière de Marie de Brabant, sa belle-mère, par lettres-patentes de 1304, ainsi qu'on l'a dit plus haut, déclare expressément qu'il le fait en considération, et pour le repos de son âme, et de l'âme *de sa très-chère épouse et compagne Jeanne.... Pro remedio animæ nostræ, et charissimæ consortis nostræ Johannæ, Dei gratiâ Franciæ reginæ.* Cette princesse devoit donc nécessairement se trouver sur ce monument.

Le cadre du milieu, au côté droit du cénotaphe, contient deux personnes désignées par les lettres D et E, qui se présentent dans une

attitude caractéristique propre à les faire reconnoître. La figure D, couronnée, M. Levrier n'en doute pas, est *Blanche de Navarre, comtesse de Champagne*, appelée dans la légende... *comitissa Campaniæ...*, veuve de Thibaut V, mère et tutrice ou gardienne de Thibaut VI, dit le Posthume. Cette princesse, remplie de talens et de courage, gouverna avec beaucoup de sagesse, et déploya un caractère également ferme et juste. Elle défendit le patrimoine de son fils contre toutes les atteintes qui lui furent portées pendant sa minorité, soit en obtenant contre Erard de Brienne et sa femme, ses adversaires les plus acharnés, le célèbre arrêt de la cour des pairs, rendu à Melun, en 1216, le roi présent, qui consacra les droits respectifs des vassaux et des suzerains, relativement à l'investiture des fiefs; soit en réduisant par les armes cet ennemi, qui ne voulut pas se soumettre à la justice et aux lois. C'est dans le cours de ce fameux procès et de la guerre qui s'ensuivit, et à la suite de plusieurs traités faits avec Simon de Joinville, que la comtesse Blanche investit ce seigneur, à titre héréditaire, de la charge de grand-sénéchal de Champagne, exercée par ses ancêtres. Blanche est représentée ici dans l'action mémorable de recevoir la foi et hommage. M. Levrier estime donc que la figure E, incluse dans le même cadre que la figure D, est celle de *Simon de Joinville*. Sa tête, de profil, découverte, cheveux ronds et bouclés, sans épée, baudrier ni éperons, tournant ses regards sur la comtesse,

paroissant lui parler, et présentant la main droite qu'il pose sur les genoux de la dame, est la contenance d'un vassal. La suzeraine, de son côté, dans une attitude imposante, la tête haute, portant une couronne, regardant en face le public, tout en écoutant et recevant la foi et hommage, place à son tour, non la paulme, mais le *revers* de sa main droite sur la paulme de celle de son vassal; et appuyant sa main gauche sur l'épaule du sénéchal, exprime par là, qu'en recevant son serment, elle s'appuie et se repose sur lui, pour soutenir ses droits et défendre les états de son fils encore en bas-âge, au nom duquel elle reçoit cet hommage.

M. Levrier prévient une objection qu'on pourroit lui faire; c'est que celui qu'il appelle Simon de Joinville, est placé à la vérité sur un siége à part, de côté, et se tournant vers la dame, à laquelle il semble adresser la parole, mais qu'il n'est ni debout ni le genou en terre, comme se tenoient ordinairement les vassaux lorsqu'ils rendoient le devoir à leur seigneur. M. Levrier répond à cela, que le cérémonial n'étoit pas tellement uniforme partout, que quelques fiefs n'eussent leurs coutumes et certains usages propres. Souvent des conventions particulières dérogeoient aux règles générales. Dans le cas particulier il est très-vraisemblable qu'il y eut quelque convention de ce genre, eu égard aux circonstances, qui n'étoient pas ordinaires. Cet hommage, requis depuis long-temps, avoit été fort contesté. Le sire de Joinville ne se rendit qu'à la suite de

bien des instances et de plusieurs traités, plusieurs fois enfreins, plusieurs fois renouvelés, et auxquels il mit diverses restrictions. D'ailleurs, il s'agissoit moins ici de l'hommage foncier de la terre de Joinville, que de l'investiture de l'office de sénéchal. Cet hommage étoit d'une nature différente des hommages territoriaux des fiefs ordinaires. Enfin, il ne faut pas oublier que l'hommage auquel se soumet le sire de Joinville en cette circonstance, n'étoit ni personnel à la comtesse, ni définitif. Blanche n'étoit pas, proprement parlant, la suzeraine de Simon, Simon n'étoit pas réellement son vassal, et l'hommage qu'il prêtoit n'étoit que provisoire ; la mère le recevoit comme simple gardienne, au nom de son fils mineur, et il fut stipulé expressément que cet hommage provisoire seroit réitéré en personne, lorsque Thibaut auroit atteint l'âge de 21 ans.

Il se trouve dans le même cadre une petite figure, dont on ne doit pas oublier de dire quelque chose ; c'est celle d'un enfant qui se voit au bas, et que le sire de Joinville montre avec l'*index* de sa main gauche. Cet enfant ne peut pas être le jeune Thibaut auquel l'hommage étoit rendu dans la personne de sa mère. Ce fils, qui avoit alors 15 à 16 ans, étoit beaucoup plus âgé que ne l'est l'enfant ici représenté. D'ailleurs, ni l'attitude de l'enfant, ni l'ensemble du tableau ne permettent de le penser. Si c'étoit le jeune comte, il seroit placé à côté de sa mère, dans une posture décente et convenable, et environné

des attributs de sa dignité. Ce ne peut pas être non plus le fils de Simon de Joinville, pour lequel son père réclamoit l'hérédité de la sénéchaussée, car, encore que cet enfant soit placé au-dessous de Simon, son âge et sa posture dénotent que ce ne peut pas être son fils. Cet enfant tout nud, couché sur le dos, par terre, sans carreau, placé sous les pieds du vassal qui le montre du doigt, et qui le foule de ses deux pieds, au cou et sur le ventre, d'une manière tellement sensible, que l'enfant, qui paroît affecté par la douleur, relève ses genoux et ses jambes qui sont comme en contraction ; cet enfant paroît être l'emblême d'un mauvais génie, du génie de la discorde, de la trahison, de la félonie, que le vassal foule aux pieds, promettant à son suzerain de ne jamais écouter ce génie, de le terrasser, de l'écraser, et de demeurer fidèle à son seigneur.

La figure H, placée dans le cadre du milieu, de l'autre côté du cénotaphe, et faisant pendant à celui que l'on quitte, paroît être le même *Simon de Joinville*, sénéchal, ayant repris son épée, attribut caractéristique du *sénéchal-d'épée*, et de laquelle il se servit si avantageusement pour soutenir les droits du comte de Champagne, son seigneur. Si on faisoit difficulté de reconnoître identiquement dans la figure H la même personne que la figure E, parce que sa frisure est différente, la figure E ayant les cheveux frisés et bouclés, et la figure H les ayant plats et flottans ; et parce que, d'ailleurs, cette dernière

offre les traits d'une personne plus jeune; on peut du moins y reconnoître *Jean*, fils de *Simon*, et son successeur dans l'office de *sénéchal*, le contemporain, le compagnon inséparable, l'ami de Saint-Louis, et l'historien de sa vie, si généralement connu sous le nom du *Sire de Joinville*, par excellence. Il servit également bien les intérêts de Thibaut VI, son seigneur, auquel il fit hommage à sa majorité, en 1224, et négocia le mariage de Thibaut VII, son fils, avec Isabelle, fille de Saint-Louis, qui eut lieu en 1255.

Pendant l'absence de Philippe-le-Hardi, qui avoit la garde de *Jeanne*, héritière de Navarre et de Champagne (laquelle devint sa bru, femme de Philippe-le-Bel, dont on a parlé plus haut, sous la fig. G.), ce roi nomma *Joinville* gouverneur et *garde du comté de Champagne*. Ce seigneur présida les assises et grands jours de Troyes; et, à ces titres, il peut être considéré comme un de ceux à qui est due la conservation et la transmission intégrale de ce précieux héritage. L'histoire nous apprend que le sire de Joinville avoit la tête grosse; or, si on rapproche les têtes des diverses figures des bas-reliefs du monument de Mantes, on trouvera que la fig. H a la face plus large, et la tête incomparablement plus grosse que celles, soit du roi de Navarre, soit des autres personnes. Enfin, ses cheveux flottans et plats sont précisément dans le même goût que ceux avec lesquels on peint ordinairement Saint-Louis.

Il est une autre opinion qui réunit en sa faveur plusieurs présomptions. Elle consiste à considérer la fig. H comme représentant *Thibaut V*, mari de *Blanche* de Navarre.

1°. La fig. H se trouve placée dans le panneau du milieu, en regard avec Blanche, sa femme, qui est dans le panneau opposé, de l'autre côté.

2°. Cette figure est jeune, et Thibaut V est mort à l'âge de 23 à 24 ans.

3°. Cette figure correspond avec le personnage dénommé dans la légende... *Comes Theobaldus*, immédiatement après la comtesse, sa femme.

4°. Dans cette hypothèse, l'*épée* que cette personne tient à la main ne seroit plus l'épée de *sénéchal*, mais celle de *généralissime* des armées croisées, place à laquelle il fut nommé, quoique très-jeune, en l'année 1199, au moment où il se disposoit à partir pour la Terre-Sainte, et où il fut enlevé par la mort.

Il se peut enfin que la fig. H soit *Thibaut-le-Posthume*, représenté à l'âge de 16 à 18 ans, époque à laquelle, conjointement avec sa mère, il investit *Simon de Joinville* de la sénéchaussée de Champagne, en lui présentant l'*épée* qui en étoit le signe ; ou à l'âge de 21 ans, lorsqu'étant armé chevalier, ce même Thibaut-le-Posthume fit hommage de ses terres au roi son seigneur.

La fig. F, costumée de même que les fig. D et G, paroît encore être une reine de Navarre, comtesse de Champagne, soit *Isabelle*, fille de

Saint-Louis, femme de Thibaut-le-Jeune, dont on vient de parler, morte en 1271; soit, plus vraisemblablement encore, *Marguerite de Bourbon*, troisième femme de Thibaut-le-Posthume, et mère de Thibaut-le-Jeune. Les circonstances de la vie de cette reine-comtesse, sa viduité, la garde de son fils en minorité, les obstacles qu'elle eut à vaincre pour conserver son patrimoine contre une infinité d'envieux; le courage et la fermeté qu'elle opposa à ses ennemis, sa conduite en tous points, ont une confirmité aussi grande avec celle de Blanche de Navarre, sa belle-mère, qu'il y en a dans le costume sous lequel elles sont représentées l'une et l'autre dans le bas-relief de Mantes. Marguerite, de même que Jeanne, tient un livre dans sa main gauche, sur ses genoux, emblême de donateur.

Il ne reste plus à expliquer que la fig. J; son costume est tout à fait différent des autres, et n'en est que plus difficile à appliquer avec justesse. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'habit est celui d'un *religieux* ou d'un *pénitent*. La poignée de verges que cette personne tient à la main, verticalement sur sa poitrine, le dénote d'une manière indubitable. Il faut donc chercher, dans la famille de ceux qui sont indiqués dans la légende, ou dépeints dans les bas-reliefs du cénotaphe, quelque personne connue, qui, après avoir vécu dans le siècle, en a reconnu les illusions, et repentant de ses fautes, a résolu de le quitter, d'en faire pénitence, et de se retirer dans le cloître.

Hugue ou *Huon de Champagne*, comte de Troyes, fils de Thibaut III, peut être celui qu'on cherche. Il fut fondateur, c'est-à-dire, donateur du fonds sur lequel l'abbaye de Clairvaux fut bâtie du temps de Saint-Bernard. Ce seigneur, après avoir vécu séculier, épousé successivement deux femmes; la première, Constance de France, fille du roi Philippe Ier., dont il fut séparé pour cause de parenté; et la seconde, Isabeau de Bourgogne, qui lui attribua un fils qu'il ne voulut pas reconnoître, et qu'il déshérita, se trouvant dégoûté du monde, le quitta, vendit son comté à Thibaut VI, son neveu, comte de Chartres, se fit religieux profès de l'ordre des chevaliers, frères du Temple, et fit le voyage d'outre mer, où il mourut. St.-Bernard lui écrivit pour le féliciter sur sa conversion, et de ce qu'il avoit eu le courage de renoncer à ses dignités temporelles, pour devenir, de comte, simple soldat de Jésus-Christ, et de se faire pauvre, de riche qu'il étoit... *Factus es ex comite miles, ex divite pauper.* Hugue de Champagne imita en cela le fameux Simon de Crépy, comte du Vexin et de Mantes, qui laissa sa femme et ses comtés pour se faire moine au Mont-Jura. M. Levrier établit le parallèle de ses deux comtes sur plusieurs traits de leurs vies, et particulièrement sur la confirmation faite par ce Hugue, des dons faits par Simon des terres de Mantes-la-Ville, Arnouville, etc., aux environs de Mantes, en faveur de l'abbaye de Cluny, de laquelle il croit que l'église de Mantes

a dépendu pendant quelque temps, avant qu'elle fût érigée en chapitre, etc.

Si le moine représenté dans ce bas-relief, fig. J, n'est pas ce Hugue, ce pourroit bien être Henri, appelé aussi Eudes ou Hugue de Champagne, que quelques auteurs pensent avoir été fils naturel d'Etienne Henri, et neveu du précédent. Il fut d'abord moine à Cluny, puis abbé et évêque en Angleterre; et de rechef se retira à Cluny, vers 1156, où il vécut encore quelques années, privé de la vue, et finit ses jours sous l'habit monastique.

On sera peut-être étonné, que trouvant ici l'aïeule, la bisaïeule, la belle-bisaïeule de *Jeanne* de France, principale figure du cénotaphe, et y rencontrant même des ancêtres plus reculés de cette princesse, des maisons de Navarre et de Champagne, on n'y voie pas sa mère, femme de Louis-le-Hutin.

La raison en est facile à donner. Cette princesse, nommée Marguerite de Bourgogne, petite-fille, par sa mère, de Saint-Louis, mariée dès l'année 1305, dans la ville de Vernon, où elle faisoit sa résidence la plus habituelle, déshonora la couche nuptiale, au point d'encourir l'animadversion de son siècle et de la postérité. Son ravisseur fut puni du dernier supplice, et elle fut enfermée au Château-Gaillard, près Andelis, où elle mourut en 1313. Son corps fut porté et enterré aux Cordeliers de Vernon.

M. Levrier avoit soupçonné pendant quelque temps que ce pouvoit être cette princesse qui

étoit représentée sur le cénotaphe sous la fig. J, en habit de pénitente, pour l'expiation de sa faute ; mais après y avoir mieux réfléchi, il pense que cette idée ne pourroit avoir quelque vraisemblance qu'autant que la princesse auroit été récluse dans un monastère, au lieu d'être enfermée dans un château fort. Il lui paroît bien plus probable que les auteurs du cénotaphe auront mieux aimé la passer sous silence que de rappeler, sur un monument public, avec son nom et sa figure, la mémoire de ses désordres et de son déshonneur. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'il ne s'agissoit pas ici d'une généalogie suivie pour établir la filiation des personnes, mais bien plutôt d'offrir un tableau des bienfaiteurs et bienfaitrices de l'église, et de rapprocher les époques mémorables qui avoient transmis au prince régnant de Navarre ses droits sur la ville et l'église de Mantes; et, qu'à cet égard, Marguerite de Bourgogne n'avoit aucun titre pour être rappelée sur le cénotaphe. Enfin le costume de la fig. J, quoiqu'assez équivoque, paroît être celui d'un homme plutôt que celui d'une femme, la tête n'étant couverte que d'un capuce, sans bandeau, guimpe ni voile.

On a pu remarquer, dans ce qui précède, que trois au moins des six personnes dénommées dans la légende se retrouvent dans les bas-reliefs, savoir : ... *Rex Navarræ*.... *Regina Navarræ*.... *Comitissa Campaniæ*, et peut-être.... *Comes Theobaldus*. Il ne reste donc plus à reconnoître, dans cette légende, que..... *Comes*

Henricus, *Comitissa Maria Campaniæ*; et enfin *Comes Theobaldus*.... soit qu'on le considère ou non comme le même qui est représenté, l'épée à la main, dans le bas relief, sous la fig. H.

L'auteur de la dissertation croit qu'on ne peut pas s'empêcher de reconnoître, dans le... *Comes Theobaldus*... de la légende, *Thibaut V*, comte de Champagne, mari de Blanche, héritière de Navarre, laquelle en apporta les droits dans la maison de Champagne, ainsi qu'on l'a remarqué en parlant d'elle sous la figure D. Ni l'un, ni l'autre ne recueillirent ce royaume de leur vivant, puisque la succession n'en fut ouverte qu'après leur mort, au profit de leurs enfans, en sorte qu'ils ne portèrent jamais d'autre titre que ceux de *comte* et de *comtesse*, qui leur sont donnés dans la légende... *Comes Theobaldus*... *Comitissa Campaniæ*... mais il n'en est pas moins reconnu qu'ils sont la première souche qui a transmis le royaume de Navarre à la maison de Champagne par l'alliance de cette Blanche, fille de Sanche VI, dit le Sage, roi de Navarre, sœur et héritière de Sanche VII, dit le Fort, aussi roi de Navarre, qui décéda sans enfans en 1234 ou 1236. Cette époque étoit trop mémorable pour ne pas tenir sa place dans un monument élevé à leurs descendans.

Enfin le *Comes Henricus* et *Comitissa Maria Campaniæ* de la légende sont, sans contredit, *Henri I*, comte de Champagne, et *Marie de France*, sa femme, fille de Louis-le-Jeune. Il fut nommé *le Riche* et *le Large*, à cause des grands

biens qu'il posséda et des grandes largesses qu'il fit aux églises. Ce comte étoit bienfaiteur de l'église de Mantes. Par une charte datée de Meaux, en 1255, il fit don d'une rente à prendre sur son péage de Coulomier pour entretenir une lampe ardente dans l'église de Notre-Dame de Mantes. Il y a d'autant moins de doute que ce sont eux qui sont désignés ici, que le nécrologe de Meaux, parlant de la même comtesse, la désigne littéralement comme elle l'est dans cette légende.... *Comitessa Maria Campaniæ.*

Il doit paroître d'autant plus certain que les personnes dénommées ou représentées sur ce monument sont celles que M. Levrier a indiquées, que plusieurs d'entre elles sont peintes ou sculptées dans d'autres endroits de la même église. La chapelle du rosaire, fondée du temps du même roi Charles-le-Mauvais, par Jeanne sa mère, avoit une porte de communication du château dans la collégiale. On voyoit jadis ce roi peint à Fresque sur la muraille, au-dessus de l'autel de cette chapelle, et plusieurs figures en relief, placées dans les balustrades, représentoient divers individus de sa famille. On y voyoit entre autres son père, costumé sous l'habit de Saint-Philippe, son patron. Ainsi, quand il seroit échappé à M. Levrier quelques erreurs de détail dans les explications qu'il donne, on ne devroit pas moins être convaincu que le cénotaphe est celui de la maison de Navarre, comtes d'Evreux, de Meulan et de Mantes, étant aux droits des anciens comtes de Champagne; que ce monument a été construit passé le

milieu du 14e. siècle ; et enfin qu'il n'y a aucun fondement dans la fabuleuse opinion qui en fait le tombeau d'une *Ligarde* du 10e. siècle.

Comment une explication si naturelle a-t-elle pu échapper à tant de personnes qui ont eu ce monument sous les yeux depuis plus de trois siècles? Comment les historiographes du pays, abusés par des traditions apocryphes, ont-ils pu hésiter et aller chercher si loin ce qui étoit si près d'eux (3)? On ne peut finir cet extrait sans faire part d'un soupçon qu'on a formé sur la cause probable de l'obscurité qu'on semble avoir affecté, dans le lieu même, de reprendre sur la véritable origine de ce monument.

Il est évident qu'il fût érigé par la ville et le chapitre de Mantes, du temps et sous les yeux de Charles-le-Mauvais, de qui les habitans et les chanoines obtinrent des grâces signalées et des dons importans, et auquel, par réciprocité, ils donnèrent de grandes marques d'attachement, en le favorisant dans ses entreprises contre la France. Prince cruel, perfide, traître à son roi, fléau de sa patrie; prince dont la mémoire est restée en exécration à la postérité. Il se peut que, rougissant de ce que leurs pères et leurs prédécesseurs ont autant caressé un monstre aussi abhorré, et lui ont fait la cour pour en obtenir des récompenses, les enfans et successeurs aient

(3) Quelques écrivains (Moréry) avant M. Levrier avoient soupçonné que ce tombeau pouvoit être celui d'une *Jeanne* de France, mais sans dire laquelle, et sans donner aucune autre explication du monument et de ses accessoires.

cherché à faire oublier ces égaremens, en jetant un voile officieux sur l'origine d'un monument qui semble rappeler une époque et des faits qu'on voudroit effacer de l'histoire. Ce motif est petit, sans doute, et bien ridicule; mais il n'est pas au-dessous de la portée des rédacteurs de plusieurs mémoires historiques de ce pays-là qu'on a eus en communication. S'il ne fait pas honneur à leur discernement, il manifeste du moins des sentimens de pudeur et d'honnêteté dont un moraliste politique peut leur savoir gré, mais que les amis de la vérité de l'histoire ne pourront jamais approuver.

MÉDECINE.

Description des Maladies de la Peau observées à l'Hôpital Saint-Louis, et Exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement; par J. L. *Alibert, médecin de cet hôpital et du Lycée Napoléon, membre de la Société de l'École et de celle de médecine de Paris, de l'Académie royale de médecine de Madrid, de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Turin, du Collége royal de médecine de Stockholm, etc.* Avec figures magnifiquement coloriées; imprimé sur papier vélin avec les beaux caractères de *Crapelet*. Ouvrage publié par livraisons; grand in-folio. Prix, 50 fr. A Paris, chez *Barrois* l'aîné et fils, libraires, rue de Savoie, n°. 13.

On applaudit à l'écrivain laborieux qui, dans le silence du cabinet, se livre à des recherches pénibles, à des méditations profondes, et qui, par des efforts constans d'imagination, enfante un grand ouvrage littéraire où l'esprit le dispute au savoir; mais quels éloges ne doit-on pas au praticien

praticien éclairé, patient et courageux, qui, dans le seul but d'être utile, consacre les plus belles années de sa vie à l'étude repoussante et dangereuse des maladies les plus hideuses qui affligent l'humanité; qui les observe dans toutes les périodes, qui les décrit dans un ordre nouveau, en trace les caractères distinctifs; et, riche de ses découvertes, enseigne les routes certaines qui conduisent à la guérison. Si l'on eût dit à une Société savante : La nosographie de l'homme est incomplète; il y manque une branche importante à peine entrevue, celle des maladies cutanées. Remplissez ce vide; décrivez avec soin tous les exanthèmes : les teignes, les gales, les lèpres, les dartres, l'éléphantiasis, la plique, la syphilis, et toutes ces affections morbifiques et dégoûtantes qui altèrent la peau; distinguez dans ces maladies celles qui sont aiguës, de celles qui sont chroniques; remarquez leurs symptômes, leurs caractères, leurs variétés; observez leur marche, leurs progrès, leur dégénérescence, leur guérison; dites quelle influence ont sur elles les âges, les sexes, les tempéramens, les climats, les saisons, les mœurs, les professions; enseignez-nous les rapports sympathiques des différens organes avec le système cutané; remarquez attentivement tous les désordres qui suivent les rétropulsions des maladies de la peau; reconnoissez les différentes complications de ces maladies avec les autres affections morbifiques; cherchez quels sont les maux dont on peut être préservé par les exanthèmes;

discutez tous les procédés curatifs employés jusqu'à ce jour, et faites connoître ceux qui sont propres à chaque espèce de maladie; enfin, donnez à la médecine un traité complet sur ce sujet important, et n'appuyez votre théorie et vos préceptes que sur des faits constans et des observations nouvelles; il est permis de douter qu'on eût trouvé une Société savante assez patiente, assez unie, assez courageuse pour oser entreprendre un pareil travail.

Ce que n'auroit pu faire une réunion de médecins instruits et même zélés, M. Alibert l'a fait seul avec succès. Placé par la confiance du Gouvernement dans un grand hôpital, où la bienfaisance rassemble tous les malheureux qu'affligent ces maladies rebutantes et contagieuses, il ne s'est point borné à distribuer des secours généraux, à prescrire des traitemens usités; il a été frappé de l'étonnante variété des affections cutanées, et du peu de lumière que les auteurs avoient répandue sur ces maladies. Moins elles étoient connues, plus il a senti le besoin de les étudier, la nécessité de les décrire, l'honneur de perfectionner leur traitement. Si cette partie de la médecine est restée incomplète, il ne faut pas en conclure que les médecins ont été découragés par l'aspect affreux de la plupart de ces maladies, ou par le danger de la contagion. Depuis long-temps les médecins ont prouvé, dans les camps, les hôpitaux, sur les mers et dans les horreurs de la peste, que rien n'étoit au-dessus de leur dévoûment généreux; mais il en est peu

qui aient eu l'occasion de réunir sous leurs yeux, comme M. Alibert, tous les genres d'exanthèmes, ou s'ils ont eu cette possibilité, c'étoit à une époque où la méthode analytique, si favorable à l'étude, n'avoit pas encore été adoptée par les écoles de médecine.

En commençant le travail long et pénible qu'il a entrepris, M. Alibert a dû éprouver un grand embarras; ce qu'il nous a rendu avec tant de clarté, d'ordre et de précision, a dû lui paroître bien obscur, bien confus dans les premières observations. Il entroit dans une carrière non frayée, où chaque chose nouvelle qu'il trouvoit, demandoit une expression nouvelle. Comment se faire entendre en décrivant des maladies qui changent d'aspect à chaque période, ou qui ont entre elles une physionomie analogue?

Ce qui se distingue facilement à l'œil exercé, se confond aisément dans le langage. Et, en effet, les descriptions d'une dartre, d'une lèpre, d'une gale, peuvent avoir beaucoup de ressemblance; et le jeune étudiant qui voudroit apprendre à connoître ces maladies par une simple lecture, auroit autant de peine que celui qui, n'ayant jamais vu de minéraux classés par ordre, voudroit apprendre la minéralogie, en lisant le savant traité de M. Haüy. Dans une pareille matière, la vue doit aider l'intelligence; mais pour voir ce que M. Alibert a si bien observé, il faudroit que tous les accidens qu'il a décrits, et qui établissent des nuances importantes entre les affections du même genre, pus-

sent se présenter souvent dans le cours de la pratique médicale ; et pour la consolation de l'humanité, il est beaucoup de ces maladies qui, quoique importantes à connoître, sont heureusement fort rares. Il falloit donc trouver un moyen de les conserver, de les perpétuer, pour ainsi dire, afin d'apprendre à les détruire ; c'est ce qu'a fait M. Alibert, en appelant à son secours le pinceau fidèle d'un peintre habile, et le burin exercé d'un graveur intelligent. Une pareille galerie nosologique exigeoit des avances considérables, un temps fort long, des sacrifices de toute espèce. La beauté des gravures coloriées entraînoit un certain luxe typographique, et l'ouvrage s'élevoit à un prix que peu de lecteurs pouvoient atteindre ; mais rien n'a ralenti le zèle de M. Alibert, et la hardiesse de son exécution est égale au courage de son entreprise. L'hôpital Saint-Louis est, dans l'univers entier, le seul établissement où les maladies cutanées soient réunies, et grâce à M. Alibert, cet hôpital multiplié va devenir nomade. Les souverains, amis des arts, et jaloux des richesses que nous avons conquises sur la Grèce et l'Italie, achètent à grands frais la copie des chefs-d'œuvres que renferme notre Muséum ; les princes, amis de l'humanité, se procureront et répandront le bel ouvrage de M. Alibert, pour l'instruction des médecins qui ne peuvent trouver dans leurs pays les moyens d'étudier sur la nature les nuances de ces horribles maux.

Le style d'un pareil ouvrage devoit être sim-

ple, concis, clair et méthodique ; c'est aussi celui de l'auteur, qui a prouvé dans des ouvrages académiques, qu'il sait employer, quand il le faut, la pompe de l'éloquence, la richesse des images, mais qui a trop de goût pour charger d'ornemens superflus un sujet didactique.

Cet ouvrage paroît par fascicules. Le premier cahier qui vient d'être publié, contient le discours préliminaire, dans lequel M. Alibert a donné le plan général de l'ouvrage, et a tracé à grands traits les principaux caractères des maladies cutanées. Il annonce les modifications que l'âge, le sexe, le tempérament, les saisons et le climat impriment aux maladies de la peau. Les causes diverses qui contribuent au développement de ces maladies, les phénomènes physiologiques que leur étude peut révéler; il met en avant les considérations générales sur les procédés curatifs appliqués à leur traitement; enfin, il expose sommairement la méthode qu'il a suivie. Il entre ensuite en matière, et décrit les teignes, qui comprennent cinq espèces particulières; savoir, la teigne faveuse ou alvéolée (*tinea favosa*); la teigne granulée ou rugueuse (*tinea granulata*); la teigne furfuracée ou porrigineuse (*tinea furfuracea*); la teigne amiantacée (*tinea asbestina*); et la teigne muqueuse (*tinea muciflua*.

Ce genre de maladie est traité en deux parties. La première comprend les faits relatifs à l'histoire particulière des teignes; la seconde, les faits relatifs à l'histoire générale. Dans la pre-

mière, chaque espèce est décrite avec un ordre analytique très-favorable à l'étude. L'auteur commence par définir dans une phrase linnéenne, l'espèce dont il parle, en traçant succinctement les principaux caractères extérieurs qui doivent la faire reconnoître. Il présente ensuite le tableau des différens symptômes qu'il a remarqués, et il termine la description par les observations cliniques que lui a fournies sa pratique.

Dans la seconde partie, il rapporte les phénomènes généraux qui caractérisent la marche des teignes, les causes organiques qui influent sur leur développement, les causes extérieures qui le favorisent; il examine le siége spécial des différentes espèces de teigne, les résultats fournis par l'autopsie cadavérique, les notions que l'analyse chymique a pu donner sur la nature des matières croûteuses ou furfuracées. Il passe enfin aux considérations sur les méthodes employées pour la guérison des teignes, soit par le traitement interne, soit par le traitement externe; ce qui complète l'histoire nosologique de ces maladies. Chacune des considérations que nous venons de citer, fait la matière d'un article séparé, et l'on sent combien cet ordre, ces divisions méthodiques, jettent de clarté sur l'étude; quelles que soient désormais les observations des praticiens, elles pourront se ranger dans ce cadre, et l'ouvrage de M. Alibert est un bel édifice qui paroît complet, mais qui peut recevoir toutes les additions que la science pourra recueillir, sans qu'on puisse craindre de nuire à

l'ensemble et d'en altérer la majestueuse harmonie. Il falloit un siècle comme le nôtre, marqué par les prodiges de tous les genres, par le goût des grandes choses, pour qu'un praticien ait conçu l'espoir de réussir, en traitant, avec luxe et magnificence, un sujet qui sembloit devoir être relegué dans les archives des hôpitaux ou des écoles de médecine (1), et si M. Alibert ne joignoit pas la modestie au talent, il pourroit dire avec Horace : *Exegi monumentum* (2).

C. L. C.

(1) La seconde livraison de l'ouvrage de M. Alibert paroîtra le premier septembre. Nous en rendrons un compte très-détaillé dans ce journal. L'auteur fera succéder l'histoire des pliques à celle des teignes. Non-seulement il a eu occasion d'observer par lui-même, à Paris, ce genre d'affection ; mais un prince polonois lui a fait parvenir, à grands frais, des échantillons précieux de la plique polonoise, qu'il a pu étudier et observer à loisir.

(2) Je n'aurois cédé à personne le plaisir de donner cette analyse, si elle n'avoit été rédigée par un littérateur que ses connoissances médicales rendent plus capable de faire apprécier l'entreprise de M. Alibert. Les administrateurs des villes, les chefs des grandes communautés, les princes, les rois s'empresseront sans doute de répandre ce bel ouvrage, que tout concourt a recommander ; l'importance du sujet, le talent de celui qui le traite, la beauté de la typographie, l'élégance des dessins et la fidélité des gravures. Nous ne doutons pas qu'il ne soit regardé comme un de ceux qui honoreront le dix-neuvième siècle, et qu'il n'immortalise son auteur déjà célèbre dans l'art de guérir et comme écrivain. A. L. M.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Inde.

Le premier *pandit* ou professeur de la langue sanscrite et de celle du Bengale au col,ége de Calcutta, a publié, dans cette dernière langue, un aperçu des mœurs et coutumes actuelles des Indous comparées à celles qui leur sont prescrites par les Védas.

Le collége de Calcutta et la société asiatique ont accordé aux missionnaires protestans du Bengale une somme annuelle de 450 liv. sterl. pour les mettre en état de publier, dans la langue originale et avec une traduction anglaise, les plus anciens livres sanscrits, et en particulier les Védas.

Le capitaine Hamilton a présenté à ce même collége un manuscrit en langue maratte, avec des notes explicatives. Il contient l'histoire des événemens qui se sont passés sous le gouvernement des prédécesseurs du *peischwa* actuel. L'auteur se nomme Hummunt Rao Jug Deo; il s'est servi de matériaux authentiques.

Le capitaine Stewart, professeur adjoint de la langue persanne, travaille à un catalogue des livres et manuscrits orientaux de la bibliothéque de Typpoo-

Saïb, qui se trouvent aujourd'hui à Calcutta. Ce travail lui a fait découvrir un manuscrit historique, en langue persanne, que Dow et Orme ont souvent recommandé comme très-important, mais qu'ils n'avoient jamais pu se procurer. C'est l'histoire d'Aureng-Zeb, depuis la onzième année de son règne jusqu'à sa mort, ce qui comprend quarante années. L'auteur se nomme MAHOMET SAKI, et son ouvrage est la continuation de l'histoire de Katzoun, qui comprend les dix premières années de ce même règne.

On imprime à Calcutta, par souscription, un poëme sanscrit intitulé *Ramajunu*, avec une traduction anglaise et des notes. L'ouvrage formera 9 vol. in-4°., chacun d'environ 600 pag. Les souscripteurs européens paieront chaque volume 5 guinées, lorsqu'il leur sera livré. Ce poëme répand beaucoup de jour sur l'histoire de l'Inde, donne une idée complète de la mythologie indienne, et présente un tableau intéressant des mœurs et usages presque éternels de ce pays. On souscrit à Londres, chez les libraires *Button* et *Philipps*.

Les juifs qui habitent Cochin, sur la côte du Malabar, conservent dans leur synagogue des manuscrits hébreux, qu'on dit être très-anciens et contenir les livres de la Bible, tels qu'ils furent écrits avant la première dispersion des juifs. Comme on désire depuis long-temps de pouvoir les comparer avec ceux que l'on possède en Europe, le docteur Cl. Buchanan, du collége de Calcutta, a entrepris un voyage à Cochin, pour les y examiner. Il doit aussi reconnoître l'état des églises chrétiennes sur les côtes de Malabar et de Travancor et en particulier de trente-cinq de ces églises que les catholiques traitent de

schismatiques. Il en est question dans l'histoire du IVe. siècle, et on les regarde comme des colonies venues de Chaldée et de Syrie. Elles se servent encore dans leur langage du dialecte syriaque-chaldéen. Le docteur Buchanan, est chargé par les évêques d'Angleterre d'examiner leur symbole, afin de décider s'il est du devoir de l'église anglicane d'adopter les chrétiens du Malabar, aujourd'hui sujets de l'Angleterre. La succession de leurs évêques remonte à quinze cents ans, et ils tiennent leur première ordination du patriarche d'Antioche.

On a prétendu que les Portugais, à leur arrivée dans l'Inde, brûlèrent tous les actes et manuscrits qu'ils trouvèrent dans les églises chrétiennes, et entre autres quelques écrits des Apôtres; c'est un point que le docteur veut encore éclaircir. Cependant on assure que l'on conserve encore dans le Travancor d'anciens manuscrits en langue chaldéenne.

Parmi les manuscrits que le docteur Buchanan a déjà recueillis dans le Maissour, et qui sont écrits en diverses langues indiennes, on a trouvé une histoire de l'arrivée des Portugais dans l'Inde, par un Indou contemporain. Il sera curieux de la comparer avec les récits des Portugais.

Angleterre.

La vente de la belle collection de tableaux du marquis de Lansdown à Londres s'est terminée dans les premiers jours du mois d'avril; le produit s'est élevé à 9,000 guinées. L'adoration des Mages par *Rubens* a été vendue pour 800 guinées, et un paysage du même maître pour 305; le portrait du général Washington par *Steward* pour 515; un paysage par *Teniers*, dans lequel l'artiste a placé

son portrait et celui de sa femme, pour 520; un orage sur terre par *Le Poussin*, pour 470; Vénus et Cupidon par le même pour 138; un naufrage par *Vernet* pour 145; un matin par *Berghem*, pour 255, et un chevalier de Malte par *Velasquez* pour 185 guinées.

M. West, peintre distingué de Londres, a exécuté un tableau représentant *la mort de Nelson*; il a choisi la scène sur le pont du vaisseau *la Victoire*; ce tableau contient un grand nombre de portraits ressemblans des principaux personnages qui se trouvoient à bord du vaisseau.

Il se propose de faire aussi le pendant de ce tableau, qui devra représenter la scène dans la partie inférieure du vaisseau.

L'un et l'autre seront gravés par M. *Heath*.

Hollande.

Par un décret royal, daté du 13 juillet, le roi a conféré à la Société des sciences de Harlem, le titre d'Académie royale des sciences, et a bien voulu en accepter la présidence perpétuelle, et être compté au nombre des membres et des directeurs.

Monarchie autrichienne.

En vertu de plusieurs décrets impériaux la langue latine ne sera plus enseignée, comme jusqu'à présent, dans la troisième classe des grandes écoles allemandes. L'instruction élémentaire dans cette langue commencera dans la première classe grammaticale des gymnases.

Le grand séminaire de la vieille ville a été destiné pour recevoir l'*institution polytechnique* que les Etats de Bohême ont fondée à Prague, et dont la direction est confiée à M. le professeur Gerstner.

Cette institution aura encore quatre autres professeurs, dont trois sont déjà en activité : M. Scherer, connu comme chimiste et comme technologiste, M. Fischer et M. Hable. Outre les professeurs plusieurs artistes y seront attachés.

Par un décret impérial du 3 mars 1805, on a établi une école de philosophie à Brüx, dans le cercle de Saatz, en Bohême; l'instruction y est confiée aux *Piaristes*, sous la direction de l'évêque de Leutmeritz. Outre l'université de Prague, le royaume de Bohême a donc encore sept autres écoles de théologie et de philosophie, dont les chaires sont occupées par des ecclésiastiques.

Pendant l'année 1804, le nombre des étudians qui ont fréquenté les gymnases et les *pædagogia* catholiques des cinq cercles littéraires de la Hongrie, s'est élevé à 11,832, dont 4,553 ont fait leurs études chez les Piaristes; 1,228 chez les Bénédictins, les Cordeliers et les Minorites, et 6,057 dans des gymnases confiés à des professeurs laïcs.

De tous les gymnases protestans de la Hongrie, celui de *Kæsmarkt* a été le premier à avoir une chaire particulière de droit civil et criminel d'Hongrie. On y a appelé M. Étienne *Adorian* de Gœmœr, avocat assermenté qui, après avoir fait ses études à Kæsmarkt, étudia la théorie du droit hongrois sous le professeur *Kœvy* à Patak, et qui ensuite exerça auprès de plusieurs tribunaux.

Feu M. *Hudsi Niku* avoit fondé à *Cronstadt* une école pour les grecs modernes; elle est déjà en activité et compte trente-quatre élèves. Les objets de l'instruction sont la religion, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le grec ancien ou littéral d'après la grammaire de Constantin *Lascaris*. Les professeurs sont des moines du mont Athos, etc. Cronstadt

possède encore une bonne école wallaque, avec trois professeurs.

Le gouvernement autrichien est de plus en plus persuadé qu'il ne suffit pas de punir les crimes, mais qu'il est de son devoir de les prévenir et de les empêcher. Comme on a observé que la plupart des crimes se commettent dans le Bannat, et dans les contrées de la Transylvanie habitées par des Wallaques, le gouvernement de la Transylvanie a proposé l'établissement d'un séminaire pour le clergé wallaque et de plusieurs écoles dans des endroits habités par des gens de cette nation; il veut que dans ce séminaire et dans ces écoles on ne borne pas l'instruction aux dogmes et aux cérémonies de l'église, mais qu'on y enseigne et qu'on y inculque aux élèves surtout la morale chrétienne et le respect des lois civiles.

L'Académie royale des sciences de Bohême a fait annoncer un prix de 100 ducats d'or, pour celui qui donnera le meilleur mémoire sur les procédés à employer pour l'amélioration des races de chevaux tartares, moldaves, transylvains, hongrois, polonais et bohêmes; un second prix sera adjugé à l'Ecrivain qui détaillera le plus pertinemment les avantages et les inconvéniens attachés à l'emploi des chevaux hongres et des jumens dans la cavalerie.

Pendant la dernière guerre, la librairie de ce pays a été en stagnation comme dans presque toute l'Allemagne; le cours défavorable des effets publics et les frais qu'occasionnent les voyages, ont aussi contribué à diminuer le nombre des acheteurs; voilà pourquoi presqu'aucun libraire de Vienne n'a été à la dernière foire de Léipsick.

On sent de plus en plus le besoin d'un bon journal qui seroit pour ainsi dire le point de réunion des bons esprits de l'Autriche. Mais jusqu'à présent aucune institution de ce genre n'a pu réussir. Sous ce rapport les étrangers ont des préventions contre toutes les productions qui sortent des presses de Vienne, parce qu'on se persuade trop aisément que la censure supprime tout ce qui est bon.

Pendant quelque temps il a paru à Vienne un journal littéraire, intitulé : *Annalen der OEstreichischen Litteratur* (Annales de la Littérature autrichienne); mais depuis quelques mois il a cessé de paroître; les rédacteurs font cependant espérer que cette interruption ne sera que momentanée, et que la suite des Annales ne tardera pas à paroître.

Il paroît encore un autre journal, rédigé par le docteur Lübeck, sous le titre de *Ungrische Miscellen* (Mélanges hongroises); malheureusement les numéros ne se suivent pas avec assez de rapidité. Jusqu'à présent il n'en a paru que trois. Cependant leur contenu offre beaucoup d'intérêt.

Parmi les nouveaux ouvrages hongrois qui ont paru depuis peu, nous remarquerons :

Une nouvelle édition corrigée de la Grammaire hongroise de Farkas, publiée par M. *Jos.* de Marton, secrétaire du Consistoire; Vienne, chez *Gerold*, 1805.

Le professeur *Nic.* Révaj a mis au jour la première division du second volume de sa *Grammatica hungarica elaboratior;* elle traite de l'inflexion des verbes.

M. *Jos.* Hegyi a fait paroître une traduction hongroise de Lettres choisies de Cicéron; et M. *Jean* Tanarki, une traduction de la *Jérusalem*

délivrée, du TASSE; l'une et l'autre à Pesth, chez *Kis*.

M. *Franç.* TOTH, professeur à Papa, a publié une dogmatique à l'usage des protestans réformés; Raab, chez *Streibig*, 1804, 666 pag. in-8°. et xx p. de préface.

Le libraire *Matth.* TRATTNER à Pesth, a imprimé de petits dialogues à l'usage des enfans qui savent déjà lire, et qu'on veut habituer à réfléchir (1805, 221 pag. in-8°.). L'auteur est Mme. la comtesse KAROLYI; elle a profité d'un ouvrage allemand de ce genre par *G. C.* CLAUDIUS.

Le libraire KIS, à Pesth, a encore mis au jour une Bibliothéque à l'usage des enfans et des jeunes-gens, *ou* Recueil de Contes moraux à l'usage de la jeunesse (en langue hongroise).

Déjà en 1803, M. *Jos.* FABIAN, ministre de la religion réformée à *Veres Bereny*, fit paroître à Veszprim une physique, écrite en hongrois, à l'usage du peuple. Le même donna aussi une traduction hongroise de l'ouvrage utile de M. Chaptal, sur la culture et la préparation du vin; Veszprim, chez *Sammer*, 1805.

La littérature hongroise vient de faire une perte sensible par la mort de *Mich.* VITÉZ de Csokona-Lilla, poëte agréable, qui fit paroître un recueil de chansons en 1805, à Grand-Waradin, chez *Gottlieb*, 1805, 181 pag. in-8°. Ce recueil a eu le plus grand succès. Le même auteur avoit publié chez le même libraire, en 1804, un poëme héroï-comique en quatre livres, intitulé : *Dorothée*, ou *le Triomphe des Dames dans le carnaval* (xxiv et 126 p.); dans la préface, écrite en hongrois, ainsi que l'ouvrage même, l'auteur développe la théorie du poëme

héroï-comique. Cette branche de la littérature hongroise n'avoit guère été cultivée jusqu'à présent.

Il a paru encore à Pesth, chez *Kis* (1804, 198 p. in-8°.), un autre ouvrage à peu près de ce genre, intitulé : *Matthias Ritoki*, poëme comique, dans lequel l'auteur, qui ne se désigne que par les initiales F. V., raconte, en strophes rimées de quatre vers, le couronnement solennel du célèbre poëte hongrois de ce nom.

Le même auteur a publié en 1804 et 1805, à Pesth, en 2 vol., un tableau satyrique des Folies et des Ridicules de la ville de Pesth, sous le titre de *Vie de M. Szarvas de Kolompos.*

On a donné sur le théâtre de la ville de VIENNE, un nouveau ballet des *Morlaques*, qui n'a point réussi.

L'administration des spectacles de la même ville vient d'être cédée par le baron de Braunau aux princes Lobkowitz, de Schwarzenberg, d'Esterhazy et de Lichtenstein. On prétend que le théâtre y gagnera beaucoup pour l'art et pour le goût.

ÉTATS PRUSSIENS.

C'est au moment où l'on s'occupe en France des bases fondamentales de l'instruction, qu'il convient de faire connoître l'organisation de l'Université de Gœttingue, célèbre tant par son plan d'études que par le grand nombre d'hommes éclairés qu'elle a vu sortir de son sein.

La ville de Gœttingue, située dans le pays d'Hanovre, est nouvellement rebâtie; les rues sont alignées, larges et garnies de trottoirs. Sa population est d'environ 10,000 âmes, y compris 7 à 800 étudians

diens de tous les pays de l'Europe. Il n'y a dans la ville ni spectacles, ni commerce, et peu de sociétés pour le plaisir; aussi cette ville n'a-t-elle d'attraits que pour les hommes qui ont du goût pour l'étude.

Parmi les principaux établissemens publics, on distingue la maison d'accouchement, d'une belle architecture, et qui réunit la salubrité, la propreté et toutes les commodités que peuvent exiger les personnes enceintes; le jardin botanique, qui est bien entretenu et toujours ouvert aux élèves; la bibliothèque publique, composée d'environ 200,000 vol. dans toutes les langues, et d'une riche collection de gravures, et de monumens anciens et modernes. Elle est à la disposition des professeurs et des élèves. Le cabinet de minéralogie, un des plus complets qu'il y ait en Europe; l'hôpital, qui n'a que 40 lits, mais très-propres et parfaitement tenus.

Le corps de l'Université de Gœttingue est composé d'un prorecteur, d'un conseil, de 24 professeurs ordinaires et de 24 professeurs suppléans.

Le prorecteur est amovible à chaque semestre. Il représente le roi, qui est recteur perpétuel; il inscrit les nouveaux élèves, il préside le conseil, donne l'ordre à la garde de police, et peut requérir la force militaire en cas de besoin; il est le premier magistrat civil de Gœttingue, et ce sont les professeurs de chaque faculté qui se succèdent pour remplir cette place importante.

Le conseil est composé du prorecteur, de deux professeurs, et de deux suppléans. Il juge 1°. les délits des étudians qui ne relèvent que de ce tribunal paternel; 2°. les délits des militaires et des habitans dans leurs démêlés avec les étudians. Dans ce der-

nier cas, lorsque le délit est grave, on adjoint au conseil deux juges du tribunal civil.

Les étudians jurent de se soumettre au code académique, depuis le moment de leur inscription jusqu'à la fin de leurs cours. Les punitions qu'on leur inflige sont les amendes, la prison, l'exil, le bannissement avec infamie. Cette dernière punition exclut celui qui en est l'objet de toutes les Universités d'Allemagne et de tous les états de la société.

Les cours sont distribués en quatre facultés, savoir : 1°. *Faculté de Théologie*, qui comprend l'histoire ecclésiastique, la morale et la théologie proprement dite.

2°. *Faculté de Droit*, qui comprend le droit naturel, le droit public, l'histoire universelle, l'histoire de l'Allemagne et de toutes ses constitutions, les institutions de Justinien, les pandectes, le droit canonique, civil et criminel.

3°. *Faculté de Médecine*, qui comprend l'anatomie, la physiologie, la matière médicale, l'histoire naturelle, la botanique, la chymie, la minéralogie, l'hygiène, la pathologie, la thérapeutique, la chirurgie, les cliniques.

4°. *Faculté de Philosophie*, qui comprend la métaphysique, la physique, les mathématiques, l'astronomie, la géographie, la diplomatie, la politique, la statistique, l'archæologie, etc.

Les professeurs ont depuis 4 jusqu'à 6,000 liv. d'appointemens, sans compter le casuel, qui se compose du produit des honoraires que paient les élèves pour les cours qu'ils fréquentent. Les cours, divisés en deux sections, sont de cinq mois, à cinq leçons par semaine; les leçons sont au moins d'une heure.

Les premiers cours commencent à la fin d'oc-

tobre et finissent 15 jours avant Pâques. Après un mois de vacance, ils recommencent et durent jusqu'à la fin de septembre. Le cours académique complet exige au moins trois ans; et pour pouvoir le terminer dans cet intervalle, l'elève est obligé d'en suivre au moins quatre par semestre. Ensuite il peut subir des examens et prendre ses degres. Les professeurs sont tenus de joindre la connoissance des langues anciennes et de quelques langues vivantes à celle de la science qu'ils enseignent. Ils sont nommés par la régence, qui ne manque jamais de faire un bon choix, parce qu'elle a soin de consulter l'opinion publique.

M. le professeur MAYER a lu dernièrement à la *Société de Gœttingue* la première partie de ses recherches météorologiques, laquelle traite de l'affinité chymique des corps celestes, c'est-à-dire de l'influence qu'ils peuvent exercer les uns sur les autres, indépendamment de leur gravité, influence qui doit se manifester dans leurs atmosphères. Il s'attache particulièrement aux effets de la lune sur la nôtre, ce qui le conduit à parler des globes de feu et des pierres que l'on dit tombées du ciel. Il remarque que presque tous les phénomènes de cette espece ont eu lieu lorsque la lune étoit près de l'un de ces nœuds, et en même temps dans cette moitié de son orbite où sa lumière décroît. Dans les cas qui semblent contredire cette observation, la coincidence du passage de la lune par un de ces nœuds, avec son dernier quartier, avoit eu lieu dans la lunaison précédente. Cela étoit ainsi en 1803, dans la lunaison qui précéda celle de la pluie de pierres à Laigle.

Dans la séance ordinaire de l'*Académie des Sciences utiles* à ERFURT, le 4 mars, M. BUCH-

HOLZ présenta un mémoire envoyé par M. le professeur TROMSDORF, et intitulé : *Nouvelles expériences servant à une connoissance plus exacte de la nature chymique du minérai de platine.* L'auteur à cherché à concilier toutes les contradictions des chymistes anglais et français relativement à ce métal. Après une longue suite d'expériences, il a trouvé que la platine, dans son état brut, contenoit encore quatre autres métaux qu'il a nommés *osmium*, *iridium*, *rhodium* et *palladium*. Il a distingué l'*osmium* de l'*iridium*, que les chymistes français avoient toujours confondus.

L'*osmium* se caractérise en ce qu'il résiste, dans son état de pureté, à l'action du feu. Uni avec un acide, il se liquéfie à la simple chaleur de l'eau bouillante. L'*iridium* présente un jeu particulier dans ses couleurs, lorsqu'il est combiné avec un acide. Les sels du *rhodium* se décomposent dans l'eau, mais n'éprouvent aucune altération dans l'alkool. Le *palladium* se distingue du platine, entre autres parce qu'il est dissoluble dans l'acide nitrique.

M. SPITZ fournit quelques détails relatifs à un ouvrage qui a pour titre : *Moyens d'obtenir des graines de bonnes espèces de fruits.*

Dans la séance du 5 avril, le secrétaire, M. le professeur DOMINIKUS lut un mémoire de M. BIANCHI père, où il donne une *Description de la nouvelle espèce de lits qu'il a inventés*, pour faciliter le changement de place des malades qui ont de la peine à se mouvoir. Ces lits sont faits d'après un plan qui rend leurs mouvemens extrêmement faciles, en sorte qu'un enfant peut les mouvoir sans la moindre peine. M. Bianchi en a fait faire des modèles à 8 fr. chacun. Il offre d'en faire construire de 70 jusqu'à 96 fr. chaque lit, y compris

tout. (On sait que M. Daujon, machiniste à Paris, a inventé une machine dont le but est le même, et qui a été très-bien accueillie par M. Dubois).

Dans un mémoire qu'il a lu à l'assemblée, M. le professeur Bernhardi a jeté un nouveau jour sur la double réfraction des rayons de lumière par le gypse. M. Haüy, et antérieurement encore Brisson, avoient observé cette propriété, mais pas avec assez d'exactitude; ordinairement les surfaces n'étoient point parallèles entre elles; l'angle qu'elles formoient, et la direction que prenoient les images, n'étoient point déterminés avec soin.

M. Buchholz a communiqué les résultats de ses *Recherches sur la semence de lycopode.* Ces recherches présentent de nouvelles vues sur cette production du règne végétal. 1°. La semence de lycopode contient une 16e. partie d'une huile grasse d'un jaune brunâtre et dissoluble dans l'alkool; 2°. une partie de véritable sucre; 3°. un extrait visqueux d'un jaune brunâtre et d'un goût fade; 4°. Le résidu, après l'avoir traité au moyen de l'alkool et de l'eau, est à considérer comme un produit particulier du règne végétal; 5°. l'aspect jaunâtre de la semence, dans ce dernier état, indique l'union d'une espèce de *pigmentum* avec le premier principe de semence, ou du moins une union très-intime des parties constituantes de cette semence; 6°. la partie huileuse qui entre dans la composition de cette semence provoque sa vive combustion et sa séparation constante de l'eau.

Le 22 mai, l'Académie célébra, dans la maison de M. Triebel, l'anniversaire du président, M. de Dachröden. M. Bernhardi lut à cette assemblée un mémoire *sur un nouveau genre de fou-*

gère, auquel il a donné le nom de *dachrœdiana*. Linnéus et ses successeurs l'avoient mal à propos décrit sous le nom *itris atropurpurea*. Les semences ne sont pas attachées le long des bords de la feuille, mais elles forment une quantité de petites lignes transversales recouvertes par une membrane commune. Voici les caractères de ce genre : *Sporangia cathetogyrata, pedicellata, aggregata in receptaculis lineiformibus ; episporangium universale, lineare, latere altero adfixum, altero liberum, proprium nullum.*

M. De Beer, né à Loewenberg en Silésie, et aujourd'hui vice-gouverneur de Livonie à Riga, vient de donner à l'Université de Halle un témoignage de reconnoissance. Conformément à une obligation, assez vague il est vrai, qui engage implicitement les élèves à contribuer au bien de la Société savante qui a perfectionné leur éducation, M. De Beer a envoyé à cette Université une somme de cent écus pour être employée à augmenter la bibliothéque ou le cabinet de physique.

Le roi a assigné les fonds nécessaires pour fonder à Lowicz, à 10 lieues de *Varsovie*, un séminaire de maîtres d'écoles pour la Prusse méridionale. Cet établissement, dont l'influence sur ces contrées ne sauroit être révoquée en doute, sera sous la direction de M. Burgund, qui, depuis quelque temps, a visité tous les établissemens semblables en Allemagne, afin de réaliser tout ce que chacun d'eux peut offrir de plus utile.

M. Siewielunskj, qui a resté pendant quelque temps à Dessau aux frais du roi, occupe dans ce nouvel établissement la place de premier profes-

seur aux appointemens de 500 rixdalers ; il se propose d'adapter à la langue polonaise la méthode d'instruction de M. *Olivier*, qui a été accueillie très-favorablement par les plus habiles instituteurs de l'Allemagne.

M. Vogel, professeur des arts du dessin au Lycée de Varsovie, a annoncé un *Voyage pittoresque de Pologne*, qu'il se propose de publier conjointement avec le graveur M. *Frey*, et qui doit offrir les plus belles vues de la Pologne, des monumens et des restes des arts, et les plus beaux édifices de l'architecture moderne.

Cette production des arts est la première de cette espèce dans ces contrées ; il en paroîtra tous les ans trois cahiers, chacun de six gravures. Les souscripteurs paieront 18 rixdalers pour les 6 livraisons de chaque année, le double pour les exemplaires avant la lettre. Le 1er. cahier a déjà paru et a mérité l'accueil qu'on lui a fait.

Bavière.

La classe d'histoire de l'Académie royale de Munich n'a point adjugé le prix qu'elle avoit proposé pour 1806, et dont le sujet étoit l'histoire du commerce de la Bavière depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours ; mais elle a fait présent d'une somme de 50 ducats à l'archiviste de l'électeur archi-chancelier, M. Zirngihl, auteur d'un mémoire composé avec le plus grand soin. La même classe propose, pour sujet du prix de 1808, l'*Histoire pragmatique des Sciences et Arts en Bavière*, depuis le duc Albert V jusqu'à la fin du règne de Maximilien Ier. Le prix est une médaille de 50 ducats.

La classe des Sciences physiques de la même Académie a remis au concours, pour 1807, le prix qu'elle avoit proposé en 1805, et dont voici le sujet : *Quelles sont les productions naturelles de la Bavière, du Haut-Palatinat et autres états de la maison de Bavière qui méritent une plus grande attention ? Quelles sont celles dont la préparation pourroit occuper le plus de bras, et comment faudroit-il s'y prendre pour avoir le plus grand débit, tant dans le pays même que dans l'étranger ?*

Wirtemberg.

M. *Caula,* banquier de la Cour de Wirtemberg, a destiné un prix de la valeur de 150 florins pour l'explication qui seroit jugée la plus satisfaisante au sujet des ossemens fossiles, qui se trouvent journellement dans le royaume de Wirtemberg. On ne demande pas simplement une dissertation critique des différentes opinions relatives aux événemens qui auroient pu transporter ces débris du règne animal dans les lieux où on les découvre aujourd'hui, mais on désireroit surtout des éclaircissemens tirés de la décomposition chymique et de la liaison de ces ossifications. On voudroit aussi pouvoir déduire les époques caractéristiques de leur existence, d'après les proportions géologiques des couches successives ou graduelles d'où elles prennent leur origine, afin de pouvoir établir sur ces données un jugement plus fondé sur les révolutions que notre globe a pu éprouver relativement à la création organique. Il sera donc nécessaire, pour remplir cet objet, de chercher à ramener à des espèces déterminées les squelettes d'animaux parvenus jusqu'à présent à notre connoissance, de démontrer l'iden-

tité et la différence de ces squélettes avec les animaux vivans, et enfin d'assigner aux espèces considérées comme éteintes le rang qu'elles doivent prendre dans l'histoire naturelle des quadrupèdes encore existans sur la terre.

Allemagne.

Lettre de M. de Lalande sur les révolutions planétaires.

« J'ai reçu de Francfort, au mois d'avril, une lettre anonyme où l'on me dit qu'un Allemand très-renommé en plusieurs sciences trouva, il y a 50 ans, une période remarquable de 280,000 ans pour le retour des six planètes au même point du ciel, et on me demande de dire ce que j'en pense par la voie de votre journal. Voici le nombre des révolutions qu'il trouvoit, et le nombre que je trouve en secondes de temps d'après les révolutions connues actuellement.

Mercure.	1162577.	8836135098921.
Vénus.	455122.	8835956894448.
Terre.	280000.	8835940680000.
Mars.	148878.	8835946519500.
Jupiter.	23616.	8835946544448.
Saturne.	9516.	8835946558608.

» Ces nombres diffèrent assez peu pour que l'incertitude qui reste sur les révolutions puisse produire les différences. Ainsi, le retour des planètes en 280,000 ans est un résultat curieux, et je désirerois de savoir le nom de celui qui a eu le courage de faire ces longs calculs. » De Lalande.

Dresde a possédé quelques jours *Dudon*, célèbre

joueur de flûte, aveugle. On ne tarit point en éloges sur son talent. Il est attaché à la cour de Russie, et vit avec sa sœur et son beau-frère. Cet artiste singulier a dicté l'histoire de sa vie, qui est, dit-on, très-intéressante, et dont le premier volume a déjà paru, avec une préface du célèbre Wieland.

On n'est toujours pas d'accord sur l'espèce de *monument* à élever *à la gloire de Luther*. Les projets se multiplient et se renouvellent sans cesse. La somme des souscriptions s'accroît et se monte aujourd'hui à 18,000 écus. On a proposé aux directeurs d'en employer 17,000 à l'achat du château de Mansfeld, où l'on établiroit une école pour les enfans des pauvres ouvriers des mines. Ce projet, comme tous les autres, a éprouvé des contradictions.

On vient de faire à Léipsik, sur un théâtre particulier, une tentative propre à se rapprocher de la manière dont les Grecs représentoient leurs tragédies. Le *Polyidos*, déjà imprimé, mais qu'on n'avoit point encore osé mettre en scène, fut choisi pour cet essai. Cette pièce se rapproche et pour la forme, et pour le fond, de l'ancienne tragédie grecque. Les chœurs sont en vers anapestes, et le dialogue est en vers iambiques. L'auteur, qu'on ne nomme pas, semble avoir pris Sophocle pour modèle, et, à son exemple, a dirigé cette représentation et s'y est chargé du rôle principal. On a donné un soin tout particulier à l'exécution des chœurs, partie de l'art tragique ancien la moins connue. On en a fait jusqu'à seize répétitions, ce qui aura contribué sans doute au succès complet de *Polyidos*, qui a enlevé tous les suffrages. Comme on suppose que les chœurs avoient une marche mesurée, on a imité, dans les pas qu'on leur a fait faire en ar-

rière et en avant, les mouvemens que l'on croit commandés par la strophe et l'antistrophe. Toutes ces nouveautés ont causé autant de plaisir que de surprise. Les amateurs de Léipsick, ajoute-t-on, satisfaits de ce premier essai, se proposent d'en faire de nouveaux sur d'autres pièces. On leur suppose même le dessein de les pousser jusqu'à jouer en plein air; en un mot de donner un jour à leurs concitoyens une représentation tout-à-fait grecque.

M. JAGEMANN, jeune peintre, déjà connu par son habileté, a peint tout récemment, à *Weimar*, M. Wieland. On assure que le portrait rend parfaitement bien le caractère de son esprit.

Le duc de Weimar a fait exposer de la manière la plus avantageuse, dans la principale église de la ville, le fameux tableau de *Lucas* KRANACH.

On a joué depuis peu sur le théâtre de WEIMAR, *les Captifs*, de PLAUTE, mis en vers alexandrins par M. D'EINSIEDEL : on a conservé jusqu'au prologue, et tout a été bien accueilli du public.

DANNEMARCK.

Un liégeois, nommé *Beaumont*, doué d'un génie inventif, s'étoit fixé depuis long-temps dans ce pays. Arrêté et mis en prison, pour abus de ses talens, il s'y occupa toujours, et parvint, avec les secours du gouvernement et les fonds d'un capitaliste, à faire un papier de paille aussi éclatant et aussi solide que les meilleurs papiers connus. Celui qu'il s'étoit associé continuera la fabrique de ce papier, d'après les procédés; ainsi sa mort qui vient d'avoir lieu, ne privera point le public d'une invention utile. Il avoit aussi imaginé un timbre *inimitable* pour le

papier-monnoie. On publie que sa veuve a été appelée à Vienne, où l'on veut lui acheter ce dernier secret. Elle se propose, dit-on encore, de colporter en Europe d'autres secrets dont elle a hérité.

Le gouvernement danois, voulant renouveler avec avantage la grande troupe de comédiens qui vieillit chaque jour, vient d'établir à COPENHAGUE une *école dramatique*. C'est une troupe de jeunes commençans, exercés et formés sous la direction et par les soins de M. Schwartz, l'un des meilleurs acteurs du pays, et qui possède à fond la théorie de son art.

On a fondé, en 1803, dans la même ville, un établissement d'instruction pour la jeunesse juive. Les élèves y sont aujourd'hui au nombre de quarante. Les langues hébraïque, allemande et française; la géographie et l'histoire naturelle, y sont l'objet de leurs études. L'examen public qu'ils ont soutenu dernièrement a donné lieu d'applaudir à leurs progrès et même à leur habilité dans ces différens genres.

L'*Académie royale des sciences* de DRONTHEIM, en Norwège, a fait choix de M. ARNDT, d'Altona, pour le voyage scientifique dont M. le conseiller Hammer a légué les frais par son testament. M. Arndt est connu comme botaniste et comme antiquaire. On doit à ses recherches la découverte de plusieurs inscriptions runiques et de différens tombeaux antiques dans les environs de Drontheim.

En 1803, M. TANK, négociant de BERGEN, légua à cette ville une somme de 60 mille écus pour la fondation et l'entretien d'une école primaire. En 1805, un marchand de gants d'ODENSEE, nommé KAHN, légua de même sa maison et 50 mille écus

pour l'établissement d'une maison d'orphelins et autres enfans sans secours ; enfin, le testament de M. Glarup, de Copenhague, confirmé la même année par le roi, contient aussi des legs en faveur des pauvres, et pour l'entretien des maîtres d'école de la petite île de Gioel.

Suède.

Les belles-lettres et les arts ne sont point restés dans l'oubli en Suède. Tout ce qui appartient, relativement à ces deux parties, aux différentes académies et sociétés littéraires, a été consigné dans plusieurs écrits qui sont destinés à leurs travaux. Les *ouvrages de M. Léopold*, 3 vol., Stockholm, in-8°., 1 vol., 1800, 2 vol., 1801, 3 vol., 1802, méritent d'être placés à la tête de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en Suède. Ils sont regardés comme des modèles, autant pour les idées que pour l'expression et la pureté du langage. — Les *Promenades d'été* paroissent à Upsal par cahiers; cet ouvrage renferme plusieurs pièces en vers et en prose.

A la fête du couronnement parurent à Upsal plusieurs discours latins et suédois de MM. Almquist et Kolmodin. M. Choræi prononça à la fête de la société de musique d'Abo un *discours sur les droits des femmes dans le jugement des productions du beau.*

Plusieurs pièces ont paru sur le théâtre; leurs succès méritent qu'on en fasse mention : *Le tournois, célébré par le roi à Drotningholm, pendant les mois d'Août et Septembre* 1800; Stockholm, in-4°.; *Iphigénie II, ou les anciennes histoires grecques*, opéra comique en 3 actes, qui n'est dans le fond qu'une parodie d'Iphigénie *en Tauride*; — *Les jeunes filles*, ou l'*Amitié à l'épreuve*; — *La*

Femme Blanche ; — la Fille de la Nature ; — la mauvaise Humeur (d'après M. de KOTZEBUE) etc.

La partie des Romans est cultivée toujours avec le même zèle ; mais elle consiste plus dans des traductions de romans étrangers que dans des productions indigènes.

Différens ouvrages de mélanges ont été publiés sous le titre de : *Lecture sur divers sujets.* Les cahiers qui ont paru ont été accueillis. Ils contiennent des pièces originales et des traductions.

L'*Académie des sciences* de Stockholm publie chaque année, dans un volume in-8°., les résultats de ses travaux.

L'*Académie royale des belles-lettres* fait paroître également un volume chaque année. Le *Journal économique* est continué par la société patriotique ; il consiste tous les ans en six cahiers.

M. ADLERBETH a publié le *discours funèbre qu'il prononça au tombeau du président C. A. Rosenadler*, qui avoit donné, en 1777, une somme de 8,333 écus d'empire pour l'achat de la maison destinée à l'Académie des sciences de Stockholm.

Il avoit également fait don à l'université d'Upsal de sa belle collection de médailles, et y avoit même ajouté une somme de 600 écus pour l'achat de nouvelles médailles. Sa bibliothèque a été aussi réunie à celle d'Upsal.

L'*Académie royale des inscriptions, belles-lettres et antiquités* de STOCKHOLM, avoit proposé pour l'année 1805, les sujets de prix suivans :

HISTOIRE. Tableau historique des paiemens et des impositions, et de leur suppression en Suède, pendant le moyen âge. — Il a paru sur cet objet un

écrit qui n'a pu être couronné par l'Académie, bien qu'elle ait rendu justice à son style.

INSCRIPTIONS ET EMBLÊMES ; 1°. « *projet d'inscriptions pour le tombeau du roi* CHARLES VIII *et pour ceux* du président de la chancellerie, le comte BENEDICT OXENSTIERN, et le feld-maréchal comte MAGNUS STENBOCK. 2°. *Projets de médailles sur les événemens et les personnes les plus célèbres de la Suède, sous le règne de* GUSTAVE ADOLPHE, *ou sous celui de* CHARLES X, au choix des concurrens. »

Il n'y a qu'un seul ouvrage qui ait paru sur cette question, mais qui n'a pas été jugé digne du prix.

ANTIQUITÉS. *Notice complète des traditions historiques qui ont été écrites en langue islandaise*, jointe à des recherches sur leur âge et leurs auteurs. — Il n'y a qu'un mémoire qui ait été donné sur cet objet, mais qui n'a pas été couronné.

LANGUES GRECQUE, LATINE OU FRANÇAISE, *parallèle des comédies et des tragédies des Grecs et des Romains avec celles des nations modernes. Développemens des avantages qu'elles avoient les unes sur les autres ; et recherche du perfectionnement dont l'art dramatique est encore susceptible.*

Deux écrits ont paru sur cette question en langue latine. L'un a été couronné par l'Académie, qui n'a pas cependant approuvé également toutes les idées de l'auteur. Celui-ci est M. Gœrges, professeur de l'Académie militaire de Lunébourg.

L'Académie a proposé pour cette année les sujets de prix suivans :

HISTOIRE. Le même sujet que celui de l'année

précédente. Le prix est une médaille d'or de 26 ducats.

INSCRIPTIONS ET EMBLÈMES. Même question que la précédente. La médaille du prix est en or et de 26 ducats.

ANTIQUITÉS. *Recherches sur la famille royale suédoise d'Ivar ou Sigurd, principalement sous les différens rois de cette famille qui ont porté les noms de* BIOERN *ou* ERICH ; *et sur les moyens de concilier, relativement aux époques de leurs règnes, la chronologie suédoise avec celle des historiens étrangers.*

Le prix est une médaille de 15 ducats.

Langues GRECQUE, LATINE OU FRANÇAISE. *Parallèle des écrivains latins des deux époques qui sont appelées communément les siècles d'or et d'argent ; recherches si les différences dans le style et le goût qui caractérisèrent ces deux siècles de la littérature latine, ne se retrouvent pas aussi chez les écrivains des autres nations, à raison des progrès de la société et de la culture de l'esprit humain.*

Le prix est une médaille de 26 ducats.

Les mémoires des concurrens doivent porter des devises, et le nom de l'auteur sous cachet. Ils doivent être envoyés à l'Académie de Stockholm, francs de port, avant le 20 janvier 1807.

TURQUIE.

L'Imprimerie impériale de Scudary, près de CONSTANTINOPLE, sous la direction de l'*Abdorrahman Effendi*, a fait paroître depuis peu quelques ouvrages arabes, spécialement des *Grammaires*. Voici les titres de ces livres

1°. Une

1°. Un commentaire sur un ouvrage intitulé : *Révélation des mystères.* L'auteur se nomme MAHOMET DE BARCU. Il a entrepris, dit-il, cet ouvrage pénible, sur la réquisition de quelques personnes, et particulièrement pour l'instruction de ses deux fils. Il a donné à cet écrit le titre de : *Produits de la réflexion.*

Ce livre a été terminé au mois de ramadan de l'année 1085 (commencé le 7 avril 1674). L'impression en a été achevée au mois de schawal 1219 (commencé le 12 avril 1804).

2°. Un *Commentaire sur les cent souverains.* L'auteur donne à son ouvrage le titre de : *Mérite près des frères.* Le temps de sa confection n'est pas indiqué. Il est seulement dit à la fin que l'impression en fut achevée l'année 1220.

3°. Une analyse grammaticale. L'auteur a donné à son ouvrage le nom de *Recherche de ce qui est parfait.* Les dates indiquent que cet ouvrage fut fait à la fin du second mois de rabia en 1144 (commencé le 6 juillet 1731).

L'impression en fut achevée au milieu du mois moharram 1220.

On voit que l'impression de ces ouvrages est déterminée par les besoins et les circonstances. L'imprimerie de Scudary travaille au reste actuellement à une édition arabe d'Euclide avec le commentaire de Najireddin.

ITALIE.

M. THORWALDSON, sculpteur suédois, travaille à ROME à une *statue colossale de la liberté*, qui lui a été demandée par le gouvernement des Etats-Unis, pour être placée à Washington, capitale de ce pays. L'Italie a déjà fourni à l'Asie un monument cé-

lèbre ; le tombeau de marbre de Saint-François Xavier qu'on admire à Goa, fut exécuté à Florence. Mais la statue de M. Thorwaldson sera le premier morceau de ce genre qui aura passé d'Italie dans le Nouveau-Monde.

Espagne.

Le combat naval de Trafalgar, du 21 octobre 1805, a donné lieu à plusieurs pièces de vers, parmi lesquelles on distingue celle qui a pour titre : *Les aves de la Viduez*, les *Soupirs du veuvage*. C'est un soliloque tragique, entremêlé de morceaux de musique, et où figure la veuve d'un marin tué dans le combat.

FRANCE.

Le comité central de vaccine a fait, le 12 du mois de juillet dernier, à la Société établie près S. E. le ministre de l'intérieur, pour l'extinction de la petite vérole, son rapport sur les travaux entrepris en France pendant l'an 13, pour la propagation de la vaccine. Il en résulte que le nombre des individus vaccinés en l'an 13, dans quarante-deux départemens, dont les préfets ont envoyé les états, se monte à 125,992, ce qui donne pour toute la France un total à peu près de 400,000; et en supposant, comme en l'an 10, le nombre des naissances de 1,088,157, il en résulte que le tiers au moins des enfans nés en l'an 13 et en l'an 14 a été vacciné.

Des contre-épreuves nombreuses ont été pratiquées pour s'assurer de l'effet préservatif de la vaccine, et soit que l'on ait recours à l'inoculation de la petite vérole sur des vaccinés, soit qu'on ait établi entre ces derniers et des varioleux un commerce intime et habituel, soit que pendant le retour des

épidémies varioleuses les vaccinés aient été soumis à leur influence, soit enfin que ces trois genres d'épreuves aient été réunis sur les mêmes sujets, toujours la petite vérole a respecté ceux sur lesquels la vaccine avoit régulièrement suivi sa marche. Un des plus importans résultats du rapport du comité, est la certitude de la diminution progressive de la mortalité, dans les lieux où la vaccine a été introduite, et son augmentation dans ceux où l'on a négligé d'y recourir.

Des tentatives nouvelles et heureuses ont été faites sur la manière de simplifier encore l'insertion, qui cependant est déjà fort simple, et sur le meilleur moyen de conserver la matière.

Le comité central n'a point borné à l'espèce humaine les recherches qu'il a été chargé de faire. Il a étudié l'importante question de savoir si la vaccine inoculée aux moutons les préserveroit de la clavelée; et quoique les essais aient parfaitement réussi, comme des essais pareils tentés à Versailles par la Société d'Agriculture avoient eu un résultat tout contraire, le comité ne s'est point dissimulé que puisqu'on avoit réussi autrefois à diminuer la confluence du claveau en l'inoculant à quelques animaux, cette opération étoit jusqu'à présent plus recommandable que la vaccination. Le comité a terminé son rapport en désignant à S. E. le ministre de l'intérieur les personnes qui ont mérité les encouragemens et récompenses promis par l'arrêté du 14 germinal an 10.

Mathurin-Jacques Brisson, membre de l'Institut, auteur de plusieurs ouvrages élémentaires de physique, est mort à Broissi, près de Versailles.

Les lettres viennent de perdre M. Carbon de

FLINS, procureur impérial au tribunal de Vervins. Son *Réveil d'Epiménide* et sa *Jeune Hôtesse* laissent des souvenirs heureux de son talent. Il reste encore de ce magistrat, un poëme inédit, *Agar et Ismaël*, rempli, dit-on, de grandes beautés, et propre à soutenir sa réputation poëtique. M. Carbon de Flins étoit compatriote de Linguet et Le Batteux.

La *Société d'émulation* de ROUEN propose pour sujet du prix à décerner dans sa séance publique du 9 juin 1807, l'eloge de DUQUESNE, né à Dieppe en 1610, commandant des armées navales de France sous Louis XIV. Le sujet pourra être écrit en vers ou en prose, au choix des auteurs. La Société désire qu'ils rappellent dans leur ouvrage le souvenir du maréchal de Tourville, également originaire de Normandie, et qu'ils établissent un parallèle entre ces deux grands marins. Le prix sera une médaille de la valeur de 300 fr.

Parmi les différens Mémoires présentés à la *Société d'agriculture* de TURIN, la Société en a distingué deux, dont l'un de M. FREYLINO, est relatif à l'extraction d'une matière sucrée que l'on trouve très-abondamment dans le fruit du mûrier noir. On peut l'extraire avec économie soit à l'état de sirop, soit à l'état de sucre concret. M. Freylino s'est borné au premier résultat d'un sirop. Pour l'obtenir, il suffit d'en extraire le suc, de le clarifier avec des blancs d'œufs, et ensuite de l'évaporer à la consistance du sirop. Le second Mémoire est de M. l'avocat GOCO (de Barge), qui a tiré une huile douce et très-agréable des fruits du noisettier. Cet utile arbrisseau garnit la plus grande partie des taillis des montagnes et des collines du ci-devant Piémont.

PARIS.

*Analyse des travaux de la Classe des sciences mathématiques et physique de l'*INSTITUT NATIONAL, *depuis le* 1er. *messidor an* 13 (20 *juin* 1805), *jusqu'au* 1er. *juillet* 1806.

PARTIE PHYSIQUE.

Par M. CUVIER, *secrétaire perpétuel*, (*lue à la séance publique du* 7 *juillet.*)

Les productions de la nature ont des rapports trop intimes avec les climats qui les font naître, elles en sont modifiées trop essentiellement, pour qu'aucune des branches de l'histoire naturelle puisse faire des progrès solides, sans une connoissance exacte de la géographie; aussi cette dernière est-elle du domaine des naturalistes presque autant que de celui des astronomes. On sait tout ce qu'elle doit aux naturalistes voyageurs, et M. OLIVIER vient d'en donner de nouvelles preuves, dans une *topographie de la Perse* qu'il nous a présentée.

Il y décrit les chaînes des montagnes, le cours des eaux, et explique la nature des productions par celle du climat. La sécheresse presqu'absolue fait qu'il n'y a pas un vingtième de ce vaste empire en culture; des provinces entières n'ont pas un seul arbre qui ne soit planté et arrosé de main d'homme. Le mal augmente sans cesse par la destruction des canaux qui amenoient de l'eau des montagnes, et les terres abandonnées s'impregnent de sel, qui les rend pour jamais stériles.

Mais les méditations du naturaliste sédentaire peuvent aussi contribuer à la perfection de la géo-

graphie par des vues propres à diriger les recherches des voyageurs.

M. de Lacépède examinant ce que l'on connoît de l'Afrique, comparant le volume des fleuves qui arrivent à la mer, à l'étendue de terrein sur laquelle tombent les pluies de la zône torride, et à la quantité présumable de l'évaporation, jugeant enfin du nombre et de la direction des chaînes de l'intérieur, par celles que l'on a visitées sur les bords de cette grande partie du monde, a proposé ses conjectures sur la disposition physique des contrées encore inconnues du centre, et particulièrement sur les mers et grands lacs, qu'il croit devoir y exister. Il a indiqué les routes qui lui paroissent propres à conduire plus promptement aux pays qui restent à découvrir.

Il y a une autre sorte de géographie conjecturale, qui cherche à déterminer l'ancien état des lieux, par ce qu'on y observe aujourd'hui.

M. Olivier a examiné de cette manière ce qu'il peut y avoir eu de vrai dans la communication que l'on prétend avoir eu lieu autrefois entre la Mer-Noire et la Caspienne. Il pense qu'elle se faisoit en effet par le nord du Caucase, et que ce sont les alluvions du Couban, du Wolga et du Don qui l'ont interrompue.

Depuis lors la Caspienne ne recevant pas, des fleuves qui s'y jettent, assez d'eau pour suffire à son évaporation, a toujours baissé de niveau, et se trouve aujourd'hui de soixante pieds plus basse que l'Euxin.

C'est ainsi qu'elle s'est séparée de la mer d'Aral, et qu'elle a laissé à découvert les immenses plaines de sable salé qui l'entourent au nord et à l'est.

M. Dureau de la Malle, fils d'un membre de l'Institut, a trouvé dans les écrivains grecs et ro-

mains de nombreux témoignages de cette ancienne étendue de la Caspienne et de ses communications avec l'Euxin et avec l'Aral, et les a rassemblés dans un mémoire étendu, qu'il a présenté à cette classe et à celle d'histoire et de littérature ancienne.

Les anciens attribuoient la séparation des deux premières et la grande diminution de l'Euxin lui-même, à la rupture du Bosphore qu'ils supposoient avoir causé le déluge de Deucalion; l'Euxin s'étant jeté avec violence, par cette ouverture, sur l'Archipel et sur la Grèce. Quelques-uns d'eux pensoient même qu'à cette époque la Méditerranée, subitement augmentée par la même cause, avoit rompu les colonnes d'Hercule, et formé le détroit qui l'unit à l'Océan.

Mais M. Olivier pense que si l'Euxin eût été jamais plus élevé qu'aujourd'hui, il auroit trouvé un écoulement naturel par la plaine de Nicée : et par d'autres vallées qui conduisent à la Propontide et à l'Archipel; que dans aucun cas, le canal étroit du Bosphore n'auroit pu fournir assez d'eau pour inonder les hautes montagnes de la Grèce, qui sont plus élevées qu'aucun des bords de l'Euxin; et encore bien moins pour produire un effet sensible sur l'immense étendue de la Méditerranée.

Il croit donc que les rapports des Anciens, à cet égard, avoient leurs fondemens, non pas dans l'observation ni dans la tradition, mais seulement dans des conjectures que l'état physique des lieux renverse entièrement.

Il n'en est pas moins vrai que la partie du Bosphore la plus voisine de l'Euxin, offre des traces de révolution volcaniques, mais le reste de son étendue est un vallon naturel; il en est de même de l'Hellespont.

Quelques autres recherches ont encore montré l'utilité de l'alliance des sciences exactes avec l'érudition.

M. Mongès, à l'occasion de deux meules déterrées près d'Abbeville, a rassemblé tous les passages qui ont rapport aux pierres dont les Anciens faisoient leurs meules. Il en résulte que c'étoient presque toujours des pierres basaltiques poreuses; celles d'Abbeville étant de poudingues, lui paroissent donc venir des Gaulois ou des Francs.

M. Desmarets ayant examiné les vêtemens déterrés dans un ancien tombeau de l'Abbaye de Saint-Germain-de-Prés, a trouvé que presque tous les procédés employés aujourd'hui pour tisser nos différentes étoffes, l'étoient déjà dans le 10e. siècle; et il en a pris occasion d'expliquer d'une manière nouvelle les articles de Pline sur les tissus des Anciens.

Une fois la position, la nature et les limites d'un pays bien déterminées, c'est à l'histoire naturelle descriptive à en faire connoître les productions.

Les recherches des membres de la classe dans cette branche des sciences, ont été très-fécondes.

Sa partie botanique a vu se continuer avec succès des ouvrages importans.

La *Flore de la Nouvelle-Hollande* par M. de la Billardière, et la magnifique *description du jardin de la Malmaison*, par M. Ventenat, sont arrivées chacune à leur 19e. livraison; la *Flore d'Oware* et *de Benin*, par M. de Beauvois, en est à la 5e. Il a paru un 5e. volume du *Botaniste cultivateur* de M. Dumont-Courset, correspondant, et M. de Lamarck a donné, conjointement avec M. Decandolle, une 3e. édition fort augmentée de la *Flore française*.

M. de la Billardière nous a fait connoître plus particulièrement six nouveaux genres de la Nouvelle-Hollande.

Les trois premiers se rangent naturellement parmi les myrtes, famille assez nombreuse à la Nouvelle-Hollande, et dont la médecine et les arts peuvent tirer un parti avantageux, à cause des huiles aromatiques que fourniront les arbres et les arbustes qui lui appartiennent.

Le premier genre, nommé *pileanthus*, est bien remarquable par une enveloppe d'une seule pièce renfermant chaque fleur; les pétales de celles-ci sont au nombre de cinq, et le calice partagé en dix lanières égales; le fruit inférieur et unoculaire contient plusieurs graines.

Le second a reçu le nom de *calothamnus* à cause de l'élégance des fleurs, dont les étamines nombreuses sont portées sur un large filament divisé en deux à chaque extrémité, tandis que deux autres filamens sont stériles : le fruit est en tout semblable au *métrosideros*.

Le troisième, appelé *calytrix*, se reconnoît à son calice tubuleux au-dessus du germe, et divisé en cinq parties terminées chacune par une longue soie. La capsule ne contient qu'une graine.

Le quatrième a reçu le nom de *cephalotus*, et appartient à la famille des rosacées; l'espèce nommée *follicularia*, est peut-être encore plus remarquable que le *sarracenia* et le *nepenthes*, par la forme de quelques-unes des feuilles, qui représentent assez bien une bourse à jetons surmontée d'un opercule et bordée de crochets dirigés vers son intérieur.

Le cinquième, nommé *actinotus*, a toutes les apparences d'une plante de la famille des *corym-*

bifères, quoiqu'elle appartienne réellement à celle des *ombellifères*. Les deux stygmates renflés vers le sommet sont surmontés du côté interne par une soie, ce qui leur donne l'apparence d'antennes d'insectes, comme dans le *lagoecia :* il n'y a qu'une seule graine.

Le sixième, appelé *prostanthera*, appartient à la nombreuse famille des *labiées*. Le calice est formé de deux divisions entières, dont la plus grande se porte vers l'autre, et la recouvre dès que la corolle est tombée. Un appendice filiforme part de dessous chacune des antheres. Le fruit est comme dans le genre *prasium ;* mais une chose très-remarquable dans cette famille, c'est que l'embryon ou corculum est renfermé dans un albumen charnu et assez épais, tandis que dans les autres labiées observées jusqu'à ce jour, il est à nu.

M. de Beauvois ayant suivi certains champignons dans tous leurs développemens, s'est aperçu qu'il changent tellement de forme, que quelques botanistes les ont placés dans des genres différens, selon l'âge auquel ils les ont observés : ainsi la *rizomorphe* de Persoon, n'est que le second âge d'un champignon, qui devient un vrai *bolet* au troisième : le *dematrium bombicinum* du même auteur, devient, au bout de quelque tems, sa *mesanterica argentea ;* puis il s'épaissit, prend des cellules qui le font ressembler à une *morille*, et finit également par devenir un vrai *bolet*. Mais cette plante a besoin d'un peu de lumière pour parcourir ainsi toutes ses périodes.

Les recherches de l'histoire naturelle des animaux ont été moins nombreuses que celles de botanique, mais n'ont pas plus manqué d'intérêt.

M. de Beauvois a commencé à publier les insectes

qu'il a recueillis à la côte d'Afrique et en Amérique. Il en a déjà paru deux livraisons.

M. Cuvier a continué les deux grandes suites de recherches qu'il a entreprises dans plusieurs années sur les *animaux sans vertèbres*, et sur les *ossemens fossiles de quadrupèdes.*

Dans la première de ces suites, il a donné, cette année, l'anatomie de sept genres, la *scyllée*, le *glaucus*, l'*Eolide*, le *colimaçon*, la *limace*, le *Limnée* et la *Planorbe.* Les deux premiers étoient fort peu connus, même à l'extérieur, et l'auteur a rectifié les fausses idées que les naturalistes s'en étoient faites.

Dans la seconde suite, il a traité des os fossiles d'*ours*, de *rhinocéros* et d'*éléphans.*

Deux sortes d'ours, inconnues aujourd'hui, sont ensevelies avec des tigres, des hyènes et d'autres carnassiers, dans un grand nombre de cavernes des montagnes de la Hongrie et de l'Allemagne.

Des os de rhinocéros et d'éléphant se trouvent en abondance dans les terreins meubles de toutes les parties du globe où l'on a fouillé. L'auteur a recueilli des notices de plus de six cens endroits des deux continens où l'on a déterré des os d'éléphans: encore tout récemment on en a trouvé des mâchelières et des défenses dans la forêt de Bondy, en creusant le canal qui doit amener à Paris les eaux de la rivière d'Ourque. Plus on avance vers le nord, et mieux ces ossemens sont conservés. Une île de la Mer-Glaciale en est presqu'entièrement formée.

Ces faits étoient, en grande partie, connus : mais ce qui résulte de la comparaison détaillée faite par M. Cuvier, des ossemens de ces rhinocéros et de ces éléphans fossiles avec ceux des animaux du même genre aujourd'hui vivans en Afrique et aux

Indes, c'est que les premiers étoient différens par l'espèce.

Les rhinocéros fossiles étoient plus bas sur jambes, avoient la tête plus grosse, plus longue et le museau tout autrement fait que nos rhinocéros d'aujourd'hui; les éléphans avoient les mâchelières, la tête, et surtout les alvéoles des défenses d'une toute autre structure : la trompe avait d'autres proportions.

L'auteur croit donc que ces deux espèces sont éteintes comme tant d'autres dont il a découvert les ossemens et les caractères distinctifs, et dont dix ou douze inconnues jusqu'ici, de l'aveu de tous les naturalistes, ont leurs os incrustés dans les pierres à plâtre des environs de Paris.

Il pense encore que ces espèces ont vécu dans les lieux où on trouve leurs os; et que ceux-ci n'y ont pas été amenés, comme on le croit assez généralement, par une inondation, car leurs os ne sont point usés par le frottement. Mais on n'auroit des corps naturels qu'une connoissance bien superficielle, on ne pourroit surtout se rendre de leurs phénomènes qu'un compte bien incertain, si l'on se bornoit à la description de leur extérieur, et si l'on ne cherchoit à les pénétrer plus intimement par le moyen de l'anatomie et de la chymie.

Cette dernière science surtout, qui n'est qu'une dissection plus profonde, est à bon droit regardée comme la science fondamentale des êtres naturels, et d'après l'intérêt qu'elle inspire, il n'est point étonnant que ce soit presque toujours elle qui ait un plus grand nombre de découvertes à produire dans nos revues annuelles.

M. Fourcroy a donné une édition nouvelle de sa *philosophie chymique*, le livre élémentaire de

cette science le plus court, le plus méthodique et le plus employé. Les deux agens principaux de la chymie, l'affinité qui rapproche les molécules des corps, et le feu qui les écarte, ont été cette année l'objet de recherches neuves et importantes.

On sait que la glace est plus légère que l'eau, puisqu'elle y surnage : d'un autre côté, l'eau chaude en général est aussi plus légère que l'eau froide; mais ce liquide se condense-t-il toujours à mesure qu'il se réfroidit, pour se dilater subitement à l'instant où il se congèle ?

On pouvoit en douter, et en effet la chose n'est point ainsi : c'est à quelques degrés au-dessus du point de congélation que l'eau est à son *maximum* de densité. M. le Febvre-Gineau l'avait prouvé directement il y a quelques années, par le moyen du thermomètre et de la balance hydrostatique, et M. le comte de Rumford vient d'imaginer une expérience qui rend le fait très-sensible.

Un thermomètre a sa boule directement sous un tube suspendu par une coupe de liége, et le tout est plongé dans de l'eau prête à se glacer. On touche la surface de cette eau vis-à-vis l'ouverture du tube, avec un corps échauffé à trois ou quatre degrés seulement; les molécules d'eau échauffées par ce contact, descendent dans le tube, et agissent sur le thermomètre. Ainsi cette eau un peu plus chaude est aussi un peu plus pesante.

Cette expérience repose sur la théorie que M. de Rumford s'est faite, touchant la manière dont la chaleur se propage dans les liquides. Il pense que ceux-ci ne la conduisent pas comme font tous les corps solides, les métaux, par exemple, et que le contact d'un corps chaud n'échauffe la masse d'un liquide qu'autant que les molécules touchées et

échauffées d'abord s'élèvent en vertu de la légèreté qu'elles acquièrent et laissent des molécules encore froides venir occuper leur place et s'échauffer à leur tour.

Il nous a donné récemment sur cette doctrine une expérience plus délicate et plus précise encore que toutes les précédentes. Une portion d'eau échauffée à 80 degrés, n'étoit séparée d'un thermomètre placé au-dessus d'elle que par une lame d'eau froide de quelques lignes d'épaisseur : pas une des molécules échauffées n'a pu descendre, et le thermomètre n'est pas monté d'un degré.

Le même physicien vient de faire des expériences sur une question de physique qui tient de près à l'affinité, je veux dire l'adhérence qu'ont entre elles les molécules des liquides. Voici comment il le rend pour ainsi dire palpable. Il place de l'huile sur de l'eau, et laisse tomber dans l'huile quelques grains très-menus d'étain, ou quelques gouttes fort petites de mercure; ces corpuscules arrivent bien jusqu'à l'eau, mais ils s'arrêtent à sa surface quoique beaucoup plus pesans qu'elle. L'adhérence de l'eau y forme l'équivalent d'une espèce de pellicule qui les soutiendroit; mais si on les accumule, leur masse acquiert un poids qui surmonte cette adhérence et déchire cette espece de pellicule, et ils se précipitent. L'apparence d'une pellicule semblable se forme aussi à la surface inférieure; car si on met de l'eau sur du mercure, et qu'on laisse tomber des globules de celui-ci dans l'eau, ils s'arrêtent aussi au fond de l'eau, sans se mêler au reste du mercure, jusqu'à ce qu'ils aient été assez grossis. M. de Rumford ajoute à ces expériences la remarque piquante que, sans cette adhérence, le moindre vent enlèverait l'eau de la mer

et des rivières, bien plus facilement qu'il n'enlève la poussière; qu'il y auroit à chaque instant des inondations terribles; que les bords des eaux seroient inhabitables, et la navigation impossible.

Quant aux affinités chymiques proprement dites, c'est M. Berthollet qui semble en avoir fait son domaine particulier, et qui leur a imposé des lois toutes nouvelles, dont nous avons déjà rendu compte plusieurs fois. Ses premiers mémoires à ce sujet ont été annoncés dans nos rapports de l'an 8 et de l'an 9, et son grand ouvrage de la *Statique chymique*, où il a consigné toute sa théorie, dans celui de l'an 11.

On sait que son idée principale consiste à ne point considérer l'affinité, ainsi qu'on le faisoit autrefois, comme une force absolue; ni les combinaisons, comme toujours uniformes dans les proportions de leurs élémens.

Il montre au contraire que beaucoup de circonstances, étrangères à la nature chymique des substances mises en contact, comme leur plus ou moins de cohésion; la pression, la température, et pardessus toute chose leur quantité relative, influent sur leurs combinaisons, et quant à l'espèce et quant à la proportion des élémens qui y entrent.

Il n'y a même presque jamais de séparation entière, mais quand on met trois substances en contact, par exemple, il se fait un partage de l'une des trois avec les deux autres, selon la force des affinités de celles-ci; et quand on en met quatre, s'il se fait un précipité, il tient à l'indissolubilité de la combinaison, et non pas à un calcul rigoureusement appréciable dans les sommes des affinités prises deux à deux.

On imagine aisément que des vues aussi nouvelles, et applicables à des phénomènes aussi com-

pliqués, seront long-tems susceptibles de développemens ultérieurs.

Aussi M. Berthollet s'en occupe-t-il avec une persévérance digne de leur importance, et il nous a communiqué cette année une troisième suite de ses recherches.

Il a montré qu'on peut au moyen de la pression combiner avec les trois alcalis, des quantités d'acide carbonique beaucoup plus grandes qu'à l'ordinaire, et en former des sels parfaitement neutres, comme tous les autres acides.

C'est à ces combinaisons complètes qu'il réserve le nom de *carbonate :* il donne aux combinaisons ordinaires, celui de *sous-carbonate*, et fait voir qu'il y a entre les unes et les autres plusieurs combinaisons intermédiaires.

Il en est de même pour les carbonates terreux et pour plusieurs sortes de sels : le phosphate de soude, par exemple, peut crystalliser et avec excès d'acide et avec excès de base.

A la vérité, les partisans de l'ancienne doctrine supposent que dans ces cas de proportion variables, il n'y a point de combinaison, mais que le principe surabondant est simplement interposé dans l'état libre, entre les molécules des deux principes combinés dans la proportion ordinaire.

M. Berthollet répond que si la chose étoit ainsi, l'acide sulfurique versé sur un sous-carbonate devroit s'emparer d'abord des molécules alcalines libres avant d'attaquer celles qui sont combinés avec l'acide carbonique. Or cela n'est point, car la moindre goutte du premier acide produit sur-le-champ le dégagement du second, c'est-à-dire, l'effervescence. Le sulfate acidule de soude effleurit à l'air, c'est-à-dire, qu'il y perd son eau de crystallisation, ce qu'il ne

ne feroit pas si l'acide sulfurique surabondant y étoit à l'état libre, car il n'y a point de substance qui attire plus fortement l'humidité que ne fait cet acide.

M. Berthollet avoit donné un moyen d'estimer le degré d'acidité des différens acides, et celui d'alcalinité des différentes bases par la quantité qu'il faut de chacune de ces sortes de substances pour saturer ou neutraliser l'autre complétement, de manière à ce que la combinaison ne laisse apercevoir aucun indice d'acidité ni d'alcalinité.

Il confirme cette méthode en faisant voir que les proportions de ces quantités sont constantes, et que s'il faut, par exemple, à une base deux fois plus d'une espèce d'acide pour la saturer que pour saturer une autre base, il faudra aussi à la première deux fois plus de toute autre espèce d'acide qu'à la seconde.

Mais le degré de résistance à la chaleur ne correspond point à cette force, et il est plus aisé, par exemple, de décomposer par le feu le carbonate de magnésie que celui de chaux; quoique l'affinité de ces deux terres pour l'acide soit à peu près la même. C'est que le premier carbonate a beaucoup plus d'eau, et que d'autres expériences montrent que l'eau favorise le dégagement de l'acide carbonique.

Les conséquences de ces faits pour toutes les branches de la chymie, et en particulier pour la théorie des analyses, sont incalculables.

Les tables des affinités et une grande partie des analyses faites jusqu'à ce jour en sont infirmées, et l'expérience prouve en effet que ces données ont presque toutes besoin d'être revues. Par exemple, M. Klaproth, associé étranger, et M. Vauquelin après lui, viennent de trouver un cinquième d'acide fluorique dans la topase, où on ne l'avoit ja-

mais soupçonné. Cette pierre passe donc dans la classe des substances acidifères.

Un autre minéral, regardé jusqu'ici comme une pierre, passe dans la classe des métaux : c'est celui qu'on appeloit autrefois *oisanite* ou *schorl octaëdre du Dauphiné*, et que M. Haüy avoit récemment nommé *anathase*. M. Vauquelin n'y a trouvé que de l'oxide de *Titane*, comme dans cet autre minéral qu'on avoit nommé *schorl rouge*.

Ce fait est important, parce qu'il offre deux minéraux entre lesquels les chymistes ne peuvent trouver encore aucune différence essentielle de composition, quoique leurs qualités physiques, et particulièrement leur cristallisation, soient toutes différentes.

La minéralogie avoit déjà un cas pareil ; celui de *l'arragonite*, où la chimie ne trouve qu'un carbonate de chaux, quoique sa pesanteur, sa dureté, sa cassure et sa cristallisation diffèrent beaucoup de celle du *spath calcaire* ou *chaux carbonatée* ordinaire.

Un exemple différent, mais qui établit de même une sorte d'opposition entre les caractères physiques et les caractères chimiques des minéraux, s'est encore offert cette année.

C'est la mine de fer connue sous le nom de *fer spathique*. Elle a constamment la même forme cristalline que la chaux carbonatée, et comme elle en contient souvent une très-grande quantité, M. Haüy l'avoit rangée parmi les variétés de cette espèce, n'y considérant l'oxide de fer que comme entraîné accidentellement lors de la cristallisation de la chaux, à peu près comme l'est le sable dans les singuliers cristaux de grès de la forêt de Fontainebleau.

On savoit en effet depuis long-temps que la quantité de fer y est très-variable.

Mais deux jeunes chymistes, MM. Drapier et Descotils, viennent de découvrir que la chaux y varie encore davantage, que souvent il n'y en a presque point, et que la magnésie et l'oxide de manganèze s'y trouvent en quantités tout aussi variables selon les échantillons.

Voilà donc des combinaisons très-différentes qui se présentent sous une forme toujours la même.

Ces sortes de difficultés, ces oppositions apparentes entre deux branches d'une même science ou entre deux manières d'envisager les objets, ne peuvent tenir qu'à quelqu'imperfection dans les principes de l'une ou de l'autre des deux méthodes, et méritent toute l'attention des amis de la vérité. Elles finissent ordinairement par la découverte de quelque nouveau fait général qui concilie tout.

Les travaux sur le platine brut, dont nous avons parlé dans nos deux derniers rapports, ont été continués cette année par différens chymistes, et ont conduit enfin à des résultats clairs et satisfaisans.

M. Fourcroy a rendu compte de ces travaux dans un mémoire où il s'est empressé de rendre justice à ceux qui y ont eu part avec lui.

En voici l'histoire en abrégé.

On se rappelle que M. Descotils cherchant à se rendre raison des différentes couleurs des sels triples de platine, s'aperçut que la couleur rouge de quelques-uns étoit due à quelque métal inconnu.

MM. Fourcroy et Vauquelin examinant de leur côté une poudre noire, qui reste après qu'on a dissout le platine, et trouvant que dans quelques expériences il s'élevoit une vapeur métallique très-odorante, que dans d'autres la substance se manifestoit d'une manière plus fixe, regardèrent aussi cette poudre comme une nouvelle substance métal-

lique, dont ils attribuèrent les différentes propriétés aux différens degrés d'oxigénation.

Mais pendant ce temps, M. Tennant examinoit à Londres cette même poudre noire, et étoit parvenu à la décomposer encore en deux métaux différens : l'un fixe, et l'autre très-volatile : et M. Wollaston, autre chymiste anglois, s'attachant à la dissolution, qu'on supposoit jusque-là ne contenir que du platine, y avoit encore trouvé deux autres métaux, qui diffèrent et du platine et de ceux qui forment la poudre noire.

Ainsi, après les longues et pénibles recherches dont ce singulier minéral a été l'objet pendant plus de quarante années, la chimie est parvenue à démêler onze substances métalliques, savoir : le *platine*, l'*or*, l'*argent*, le *fer*, le *cuivre*, le *chrome* et le *titane*, trouvés par MM. Fourcroy et Vauquelin dans les sables plus ou moins colorés qui y sont toujours mêlés : les deux métaux nouveaux séparés de la dissolution nitro-muriatique de platine, par M. Wollaston, et qui sont :

La *palladium*, métal blanc, ductile, plus pesant que l'argent, très-fusible par son union avec le soufre, soluble dans l'acide nitrique, colorant ses dissolutions en rouge, précipitable à l'état métallique par le sulfate de fer, en verd sale par le prussiate de potasse, formant avec la soude un sel triple dissoluble dans l'alcool, le même qu'on avoit un instant regardé comme un alliage de platine et de mercure ;

Et le *rhodium*, métal gris, aisément réductible, fixe et infusible, colorant en rose ses dissolutions acides, que le muriate d'étain rend très-intenses, précipitant par les alcalis en jaune, et point du tout par le prussiate de potasse, dont le sel triple avec la soude est indissoluble dans l'alcool, etc.

Enfin les deux métaux distingués par M. Tennant, dans la poudre noire, qui restent après la dissolution, et sont :

L'*Iridium*, métal blanc, très-dur, difficile à fondre, presque insoluble dans l'acide nitro-muriatique, et point du tout dans les autres, oxidale et soluble par les alcalis fixes, et une oxide soluble dans les acides, donnant des couleurs variées et vives à ses différentes solutions. Ce sont ses sels rouges qui colorent ceux du platine.

L'*Osmium*, métal jusqu'à présent irréductible, dont l'oxide en forme de poudre noire est très-volatil, très-odorant, très-fusible, se dissout dans l'eau, s'élève avec elle en vapeur et lui donne une odeur et une saveur fortes. Sa dissolution se colore en beau bleu par la plus petite quantité d'infusion de noix de galle.

On ne sait ce qui doit le plus étonner de la singularité d'une composition semblable ou de la sagacité qu'il a fallu pour en démêler ainsi les nombreux élémens.

Cet autre métal, découvert il y a quelques années par M. Vauquelin, le *chrome*, vient d'être reconnu dans les pierres météoriques par M. Laugier.

Il l'a été depuis par M. Thénard dans celles qui viennent de tomber auprès d'Alet, département du Gard, et que l'Académie a fait recueillir et adresser à l'Institut.

Ces pierres, dont la chûte n'est pas constatée par des témoignages moins authentiques que celle des précédentes, en diffèrent cependant par la couleur et la consistance, elles sont plus noires et plus friables; mais leur analyse a donné à M. Thenard à peu près les mêmes principes, seulement les métaux y sont plus oxides, et il y a un peu plus de charbon. Ce

résultat a été confirmé par une commission de la Classe.

Nous avions annoncé l'année dernière l'opinion de M. Pacchiani, sur la composition de l'acide muriatique, qu'il croyoit produire en enlevant à l'eau une partie de son oxygène, au moyen de la pile galvanique.

Cette découverte auroit été l'une des plus importantes que la chymie ait encore à désirer; mais elle ne s'est pas vérifiée quand on a eu soin d'éloigner de l'appareil tout ce qui pouvoit fournir du sel marin; c'est ce que MM. Biot et Thénard ont constaté par des expériences rigoureuses.

Dans un travail sur la réfraction, entrepris d'abord pour l'utilité de l'astronomie, M. Biot a été conduit à faire de cette action des corps sur la lumière, un emploi bien heureux pour l'analyse des substances transparentes.

On savoit depuis long-temps que les rayons de la lumière se brisent quand ils passent d'un milieu dans un autre, de densité différente, et que les réfractions des différens milieux correspondent à leurs densités, à moins qu'ils n'aient quelque élément combustible. Ceux-ci augmentent la réfraction beaucoup au-delà de ce que la seule densité auroit pu faire.

C'est d'après cette ancienne observation que Newton avoit jugé que le diamant devoit être combustible, et qu'il étoit même arrivé à ce point presqu'incroyable de deviner que l'eau devoit être en partie composée d'une substance combustible.

Si l'on mélange deux substances de réfractions et de proportions connues, et que l'on ait égard à la densité du mélange, on doit pouvoir calculer la réfraction totale; et réciproquement, quand on a

la réfraction d'un mélange dont les élémens sont connus, on doit pouvoir calculer la proportion de ceux-ci.

Mon collègue, M. Delambre, explique dans son rapport les principes de ce calcul.

M. Biot l'ayant appliqué à des mélanges de proportions connues, et l'ayant toujours trouvé juste, l'a employé ensuite pour déterminer les proportions inconnues d'autres mélanges.

Il suffit pour cela de remplir un prisme de verre sous une pression connue avec la substance que l'on veut essayer, ou d'en former un avec elle, si elle est solide, et d'observer au travers un objet éloigné; l'angle de réfraction se mesure avec le cercle répétiteur, en tenant compte de la pression, de la chaleur et de l'humidité de l'air extérieur, et ce moyen étant susceptible d'une précision égale à celle des procédés astronomiques, surpasse nécessairement en rigueur tous nos procédés chymiques. Mais on sent aussi qu'il n'est applicable qu'aux substances transparentes, et dont on connoit les principes quant à leur espèce.

Il est particulièrement utile pour perfectionner l'analyse si importante des substances gazeuses, et M. Biot en a déjà obtenu, à cet égard, des résultats intéressans.

C'est l'oxygène qui réfracte le moins à densité égale, et l'hydrogène qui réfracte le plus. Les réfractions d'un même gaz sont rigoureusement proportionnelles à ses densités, quand la température est constante. C'est surtout à l'hydrogène que les substances fortement réfractives paroissent devoir leur force; car elles en contiennent toutes. L'air athmosphérique donne exactement à l'expérience la réfraction que doit produire, d'après le calcul,

un mélange de 0,21 d'oxygène, 0,787 d'azote et 0,003 d'acide carbonique. Même quand il ne s'agit plus d'un simple mélange, mais d'une combinaison plus intime, pourvu qu'elle n'ait pas produit une condensation très-considérable, la règle conserve son application. Ainsi le gaz d'ammoniaque produit l'effet indiqué par les quantités d'azote et d'hydrogène qui entrent dans sa composition; mais si la condensation est trop forte, il y a quelque altération quoique très-petite; tel est le cas de l'eau.

L'examen du gaz acide muriatique fait d'après ces principes, montre que son radical ne peut être l'azote, et que ce gaz ne peut pas être non plus un oxyde d'hydrogène, contenant moins d'oxygène que l'eau.

La réfraction du diamant étant beaucoup plus forte que celle qu'indiquent pour le carbone les réfractions de l'acide carbonique, de l'alcool, de l'éther et des autres substances dont le carbone fait partie, M. Biot en conclut que le diamant ne peut être du carbone pur, et qu'il y faut admettre au moins un quart d'hydrogène pour satisfaire aux résultats de l'expérience.

Les matières produites par les êtres organisés, sont encore bien loin d'être soumises à des procédés si rigoureux. Quoique l'on sache en gros de quels élémens elles se composent, et que ces élémens primitifs ne soient pas très-nombreux, leurs combinaisons sont si variées, changent et se dénaturent si aisément dans les opérations qu'on leur fait subir, qu'il faudra étudier encore bien long-temps ces combinaisons elles-mêmes comme si elles étoient simples, et abstraction faite de leurs véritables principes élémentaires. Ces matières considérées ainsi, sont ce que l'on appelle les *principes immé-*

diats des corps organisés. Cette année en a encore fait connoître plusieurs à nos chymistes.

MM. Vauquelin et Robiquet ont trouvé dans le suc d'asperges une matière cristalline et soluble dans l'eau, qui n'est cependant ni un acide, ni un sel neutre, et que n'affectent point les réactifs ordinaires. Ils se proposent d'en suivre avec soin la nature.

M. Thénard, professeur au Collége de France, a mis complétement à découvert dans la bile, une matière sucrée dont on n'avoit jusqu'à présent que soupçonné l'existence, et dont la propriété est de tenir l'huile de la bile en dissolution. Les moyens d'analyse qu'il a employés ont été remarqués par les commissaires chargés de l'examen de son travail, comme singulièrement ingénieux, et il étoit en effet très-difficile de débarrasser entièrement cette substance de celles qui la masquoient.

M. Séguin, correspondant, a fait des recherches sur la nature du café, d'où il résulte que cette graine se compose d'albumine, d'huile, d'un principe particulier que l'auteur nomme *principe amer*, et d'une matière verte, qui n'est elle-même qu'une combinaison de l'albumine et du principe amer; que les proportions varient dans les divers cafés; que la torréfaction augmente la proportion du principe amer en détruisant l'albumine; que ces deux derniers principes contiennent beaucoup d'azote; que le principe amer est antiseptique. L'huile du café est inodore, congélable, et blanche comme du saindoux.

M. Séguin a cherché ensuite si l'albumine ne se retrouveroit point dans d'autres végétaux, et il l'a découverte en effet dans un grand nombre qu'il spécifie. La plupart contenoient aussi en certaine

proportion un principe amer plus ou moins semblable à celui du café.

Cette quantité remarquable d'albumine s'étant rencontrée surtout dans les sucs végétaux, propres à fermenter par eux-mêmes sans levure et à donner une liqueur vineuse, tels que sont le suc de raisin, celui de groseilles, etc., etc., M. Séguin a été conduit à rechercher si l'albumine ne contribueroit point efficacement à ce mouvement intestin encore si peu connu. Il nous assure, qu'ayant enlevé l'albumine à ces sucs, ils sont devenus incapables de fermenter, et qu'ayant réuni artificiellement de l'albumine, celle du blanc d'œuf, par exemple, et de la matière sucrée, la fermentation a eu lieu quand d'ailleurs les circonstances étoient convenables, et il s'est toujours déposé une matière semblable à la levure, qui ne lui a paru qu'une albumine altérée et devenue presqu'insoluble, sans perdre pour cela son action fermentescible, d'où il conclut que l'albumine, soit animale soit végétale, est le véritable ferment.

M. Séguin a reconnu de plus, que l'albumine se trouve dans trois degrés différens d'insolubilité et de disposition à devenir fibreuse; que plus elle est soluble, plus son action est énergique; que la proportion respective de l'albumine et du sucre dans les différens sucs, est ce qui détermine la nature vineuse ou acétique du produit de la fermentation; celui-ci étant d'autant plus spiritueux qu'il y avoit plus de sucre; enfin que la plupart des sucs fermentescibles contiennent un principe amer analogue à celui du café, qui n'entre pour rien dans la fermentation, mais qui contribue à la saveur et à la conservation de la liqueur fermentée.

Le *tannin*, ce principe végétal anciennement découvert par M. Séguin, et dont le caractère est

de former avec la gelatine un composé insoluble, a été examiné de nouveau par M. Bouillon la Grange, professeur au Lycée Napoléon.

Il lui a trouvé de l'affinité pour les alcalis, pour les terres et pour les oxydes métalliques, et la faculté de se convertir en acide gallique en absorbant de l'oxygène.

Les tannins, extraits des divers végétaux, varient un peu en composition, et celui que M. Hatchett, chymiste anglais a découvert en si grande abondance dans le *cachou*, est un peu plus oxygéné que les autres.

Le même M. Hatchett pense que l'on peut former de toutes pièces un tannin artificiel, en traitant le charbon par l'acide nitrique.

Un chymiste italien, M. Morichini, ayant trouvé de *l'acide fluorique* dans l'émail des machelières fossiles d'éléphant, analysa l'émail des dents humaines, et crut y reconnoître le même principe. M. Gaylussac en trouva aussi dans l'ivoire tant frais que fossile, et dans les défenses de sanglier.

MM. Fourcroy et Vauquelin ont répété ces périences, et ils ont en effet obtenu cet acide des défenses et des dents altérées par leur séjour dans la terre; mais non des mêmes parties dans l'état frais, ni même de celles qui, quoique fossiles, n'avoient point été altérées.

M. Vauquelin a fait, cette année, des recherches particulières sur les cheveux, en les dissolvant dans l'eau par le moyen de la machine de papin, et en examinant la dissolution et son résidu, il en a retiré neuf substances différentes : une matière animale semblable au mucilage; deux sortes d'huile; du fer dans un état incertain; quelques atômes d'oxide de manganèse, du phosphate de chaux, et très-peu de carbonate; assez de silice, et beaucoup de soufre.

Les cheveux noirs ont une huile de cette couleur, les roux en ont une rougeâtre, et les blancs une incolore. Les deux derniers ont toujours un excès de soufre, et les blancs en particulier du phosphate de magnésie.

Outre ces recherches de théorie, on a fait de la science chymique plusieurs applications immédiates.

La manière d'imiter l'alun de Rome, découverte l'année dernière, s'est trouvée si heureuse, que l'on a vendu près de cent milliers d'alun fabriqué ainsi, comme s'il eût été vraiment de Rome.

C'est ce que nous ont annoncé MM. Clément et Desormes.

On sait que cette méthode ne consistoit qu'à le calciner et à le recrystallier, pour en enlever l'acide surabondant.

Cependant M. Curaudeau assure qu'il est encore nécessaire d'oxygéner au *maximum* le peu de fer que l'alun contient ordinairement.

Mais un dernier mémoire de MM. Thénard et Roard vient d'achever d'éclaircir ce sujet; un millième de fer influe sur les effet de l'alun en teinture; c'est à le priver de cette quantité si petite que doivent tendre les efforts des manufacturiers.

L'oxygénation du fer en est un moyen, parce qu'elle le rend indissoluble dans l'acide.

Les aluns bien purifiés égalent donc parfaitement l'alun de Rome.

Une application plus utile encore est celle du gaz acide, muriatique, oxygéné contre les *miasmes contagieux*. Ce préservatif dû à M. Guyton est aujourd'hui généralement employé. M. Desgenettes a fait constater ses effets avec le plus grand soin à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et il résulte

des tableaux comparatifs qu'il nous a adressés, que non-seulement ces fumigations empêchent la communication des maladies, mais qu'elles paroissent concourir efficacement à la guérison.

M. PINEL a obtenu des succès semblables dans les salles les plus insalubres de l'hôpital de la Salpêtrière.

Le public a appris récemment, par les journaux, à quel point cet heureux préservatif à réussi en Espagne contre la fièvre jaune, et les grâces accordées par le roi à ceux qui l'y ont essayé. On connoît aussi l'honorable récompense donnée par notre EMPEREUR au principal auteur de la découverte.

C'est également par les journaux, et de l'autre extrémité de notre Continent, que l'on vient d'être instruit du plein succès du procédé proposé par M. Berthollet pour conserver l'eau douce en mer, en charbonnant l'intérieur des tonneaux. Le capitaine russe Krusenstern s'est empressé de reconnoître ce service dû à un savant d'une nation en guerre avec la sienne.

La seconde de ces sciences intérieures qui cherchent à nous dévoiler la nature intime des êtres naturels, n'a pas manqué non plus d'accroissemens importans.

Un point particulier de l'anatomie des plantes, la voie par laquelle les semences sont fécondées, a été l'objet des recherches de M. TURPIN.

Ce botaniste pense que l'ombilic, ou la partie par laquelle les graines adhèrent au fruit outre le passage qui transmet les vaisseaux qui viennent du tronc, et qui nourrissent la graine, donne encore passage à d'autres canaux qui descendent du pistil, aboutissent vis-à-vis la petite racine de l'embrion, et lui portent le principe fécondant reçu par le styg-

mate de la poussière des étamines. On voit sur toutes les graines le vestige d'une petite ouverture que M. Turpin nomme *mycropile*, et à laquelle il attribue cette fonction.

Les recherches de M. Cuvier, sur les machelières fossiles des éléphans, l'ayant conduit à examiner les machelières fraîches, et l'occasion qu'il a eue de disséquer en peu d'années deux éléphans presque adultes, lui ayant permis d'observer en détail la manière dont croissent les dents de ces animaux, il a tiré de ces exemples, vus en grand, des conclusions sur la dentition en général. On peut considérer l'anatomie des très-grands animaux comme une sorte de microscope naturel, qui nous aide à mieux voir celle des petits.

C'est à confirmer la doctrine de John Hunter, que M. Cuvier a été conduit, du moins pour ce qui regarde la substance dite *osseuse*. Elle n'a point de vaisseaux et n'est point formée par intussusception comme les véritables os, mais par une transsudation successive des couches produites par le noyau pulpeux de la dent, et qui se collent les unes sous les autres. L'émail est déposé dessus par la membrane qui enveloppe la jeune dent, et s'y fixe par une espèce de cristallisation; enfin, une troisième substance propre à certains herbivores est déposée après l'émail, mais par la même membrane, qui change de nature à une certaine époque.

Ces deux derniers points avoient aussi été vus sur des dents plus petites, par R. Blaque, anatomiste irlandais.

Cette troisième substance a été originairement découverte par M. Tenon, qui l'a nommée *cortical osseux*, mais qui la regarde comme formée par l'ossification de la membrane capsulaire.

Ce respectable anatomiste a continué de nous communiquer son grand et beau travail sur les dents, et nous a entretenus cette année des dents du *cachalot* et de celles du *crocodille*.

Les premières n'ont point d'émail, mais seulement du cortical osseux. On distingue aisément l'un de l'autre, parce que l'émail est beaucoup plus dur, et se dissout tout entier dans les acides sans laisser de parenchyme gélatineux. Les défences d'*éléphant* et les machelières de *morse* et du *dugoug*, n'ont pas non plus d'autre enveloppe.

Comme M. Cuvier, en parlant des dents d'éléphant, avoit rapporté plusieurs observations nouvellement faites, soit par lui, soit par MM. Everart, Home, Corse et R. Blake, anatomistes ou naturalistes anglais, sur la manière dont ces dents s'usent, tombent et se remplacent, M. Tenon a présenté à la classe le travail qu'il a rédigé sur le même sujet, depuis plus de vingt-cinq ans, et qui contient déjà une grande partie de ces observations.

Tout en constatant l'antériorité légitimement due à ce savant anatomiste, la classe a regretté qu'il ait privé si long-temps le public de ses découvertes, et l'a fortement invité à les mettre au jour.

M. Tenon est au moment de publier un autre travail sur l'œil et sur ses maladies. Il a fait plusieurs remarques nouvelles sur les parties qui entourent cet organe : il a trouvé, par exemple, des faisceaux tendineux qui lient les muscles droits aux bords antérieurs de l'orbite, leur servent de poulie de renvoi, et les empêchent de comprimer le globe; il a développé une tunique membraneuse qui entoure le globe, l'attache aux deux angles de l'orbite par deux espèces d'ailes, passe dans les paupières, et s'y réfléchit derrière les tarses, donne enfin pas-

sage aux tendons des muscles. Les autres anatomistes confondoient cette tunique avec la cellaconté; il a découvert de petits ligamens qui joignent les extrémités des tarses à l'orbite; il a examiné l'effet des diverses substances chymiques sur les cristallins qu'on y plonge; enfin il a établi une opinion nouvelle sur les agens qui transmettent à l'iris l'action de la rétine, et par lesquels les impressions que celle-ci reçoit dilatent ou contractent l'autre. M. Tenon cherche ces agens dans les processus uliaires, dont les languettes se prolongent jusque derrière l'iris, et dont les queues touchent à la rétine.

Cet infatigable anatomiste nous a encore entretenu du vice de conformation nommé communément *bec de lièvre*. Il l'a trouvé, tantôt dépendant d'une déchirure de l'un des deux os maxillaires, tantôt de tous les deux, et il en attribue la cause à une dilatation disproportionnée de la langue. D'autrefois il a trouvé le palais divisé en arrière, et c'étoit alors un accroissement trop rapide du cerveau qui avoit produit le mal. Des enfans nés sans langue ou qui l'avoient perdue de bonne heure par la petite-vérole, avoient au contraire le palais rétréci, et sa concavité remplie.

L'expérience a appris à M. Tenon qu'il est dangereux de choisir l'époque de l'éruption des incisives de remplacement, pour faire l'opération propre à corriger une partie des difformités que ce vice occasionne.

La classe a vu avec une grande satisfaction un moyen précieux d'enseignement pour certaines parties de l'anatomie, les pièces d'anatomie artificielle, préparées pour l'École de Médecine par M. Laumonier, correspondant à Rouen. Il y a lieu de croire que le compte qu'elle en a rendu au Gouvernement, a contribué

contribué à faire ériger sous la direction de cet habile anatomiste, un établissement où sera enseigné et pratiqué cet art utile, que l'Italie seule avoit possédé jusqu'ici dans une certaine perfection, mais où elle a été sans contredit surpassée par M. Laumonier, non-seulement dans l'exactitude des détails, mais encore dans la vérité de l'imitation.

L'anatomie artificielle, inutile quand on ne l'emploie que pour représenter les parties du corps de l'homme et des animaux faciles à se procurer et à disséquer, nuisible même alors, parce qu'elle peut faire négliger aux jeunes gens l'étude du cadavre, qui peut seule leur donner des idées complètes; cette anatomie, disons-nous, peut être très-utile quand elle représente des préparations difficiles, quand elle montre dans un ensemble des systèmes qu'on ne peut disséquer que par parties, quand elle offre enfin des organes d'animaux rares ou des conformations singulières et monstrueuses. C'est à ces objets que la classe a conseillé d'en borner l'emploi.

M. Laumonier a présenté à la classe l'une des monstruosités les plus singulières qui aient encore été observées dans l'espèce humaine, et la conformation peut-être la plus approchante de l'hermaphroditisme parfait. Une femme avoit outre tous les organes de son sexe, deux testicules bien conformés, cachés dans l'épaisseur des grandes lèvres, et dont les vaisseaux déférens aboutissoient dans le fond de la matrice.

M. Pictet, correspondant et professeur de physique à Genève, nous a adressé le dessin d'un poulain monstrueux, né au Locle dans le comté de Neufchâtel; il avoit les sabots fendus et représentant des espèces d'ongles; sa tête étoit aussi plus

grosse et plus velue qu'à l'ordinaire. Les paysans l'assommèrent par superstition, parce que l'on attribua ces vices de conformation à la frayeur qu'avoit eue sa mère de deux ours qui s'étoient rencontrés avec elle dans une écurie d'auberge.

Un jeune médecin, M. Duvernoy, a présenté à la classe un mémoire sur l'*hymen*, où il a montré que cette singulière membrane regardée assez généralement jusqu'ici, comme un caractère propre à l'espèce humaine, se retrouve dans toutes les classes d'animaux.

Le même auteur a publié les trois derniers volumes des *Leçons d'anatomie comparée de M. Cuvier*, et terminé ainsi un ouvrage où l'anatomie et la physiologie sont considérées de la manière la plus générale.

M. Dumas, correspondant et professeur à Montpellier, n'avoit pas encore achevé sa grande physiologie annoncée par nous il y a quelque temps, qu'il a été obligé de donner une édition nouvelle de ce qui a paru.

C'étoit déjà un succès bien mérité; mais il a voulu le mériter mieux encore en perfectionnant l'ordre de son ouvrage, en distinguant mieux les matières, en donnant plus de rigueur et d'étendue à ses propositions.

M. Barthès, correspondant et ancien professeur de la même ville, a reproduit son célèbre ouvrage des *Elemens de la science de l'homme*, qui fit dans le temps, en physiologie, une révolution heureuse.

Le désir bien naturel, mais prématuré, de rapporter aux lois générales de la physique et de la chymie, les phénomènes des corps vivans, avoit fait imaginer aux physiologistes du 17e. et de la

première moitié du 18e. siècle une foule d'hypothèses aussi compliquées que gratuites, et qui étoient néanmoins encore fort éloignées de les conduire à leur but.

Quelques bons esprits, dégoûtés de ce dédale de suppositions contradictoires, imaginèrent d'appliquer aux corps vivans la méthode si utilement employée en astronomie physique depuis Newton.

Ce grand homme découvrit que le mouvement, si compliqué en apparence, des astres, avoit pour l'un de ces élémens principaux la tendance de toutes les parties des corps les uns vers les autres, selon certaines lois et dans une certaine mesure, qu'il parvint à déterminer; en un mot, la *gravitation universelle*; et admettant une fois pour toutes, dans les calculs, ce fait général rigoureusement défini et apprécié sans en rechercher la cause, on est parvenu en effet à expliquer tous les phénomènes avec détail et précision, et à prévoir le temps et le lieu de chacun avec plus d'exactitude encore qu'on ne l'auroit pu faire par les observations le plus long-temps continuées.

Cet abandon de la recherche des causes premières pour s'attacher uniquement à la détermination exacte des causes secondaires, ou des élémens immédiats des mouvemens, a donc été l'idée la plus heureuse et la plus féconde.

Ainsi les physiologistes ont eu raison de vouloir l'imiter, et l'on doit la plus grande reconnoissance à M. Barthès pour les y avoir engagés par l'exemple de ses succès.

Mais aujourd'hui que l'on ne conteste plus l'utilité de cette méthode, quelques réflexions sur la rigueur nécessaire pour en obtenir tout ce qu'on doit en attendre, ne seront peut-être pas déplacées.

Il faudroit imiter en tout les astronomes, qui ne se contentent pas d'attribuer vaguement à *l'attraction* les phénomènes célestes, mais qui analysent ceux-ci; qui y montrent la part des attractions de chacun des divers corps, et les distinguent de ce qui ne vient point d'elles; qui ayant déterminé la mesure et les lois de leur action, montrent par l'accord d'un calcul rigoureux avec des observations précises, que ces lois sont en effet constamment les mêmes, et ne tiennent à aucune supposition arbitraire.

Or ce n'est point cela qu'on fait, quand on dit simplement que les corps vivans ont un principe vital, et quand on attribue à ce principe, sans autre définition, tout ce qu'on ne peut expliquer autrement. Croire avoir dit quelque chose d'utile, quand on a dit vaguement que la sensibilité, la contractilité sont des effets du principe vital, c'est, à ce qu'il nous semble, tromper les autres ou se tromper soi-même par un mot vide de sens.

Pour avoir le droit d'en comparer l'emploi à celui de la *gravitation universelle*, il faudroit analyser séparément chaque phénomène de la vie; déterminer la part qu'y ont les lois ordinaires de la physique et de la chymie; comparer ensuite les élémens des phénomènes que ces deux sciences n'auroient pas fournis à ceux qui seroient restés de même après l'analyse des autres phénomènes; voir si tous ces élémens inconnus, extraits pour ainsi dire, chacun séparément, des phénomènes divers, ont quelque chose de commun entre eux; rechercher enfin les lois qu'il faut attribuer à ce principe commun, si l'on trouve qu'il existe, pour qu'en le combinant avec ceux des sciences ordinaires, il donne de tous les phénomènes observés une expli-

cation satisfaisante pour la raison, et fasse prévoir d'avance avec quelque exactitude les phénomènes qui devront arriver dans des circonstances nouvelles. C'est alors seulement que la physiologie pourra se flatter d'avoir un principe particulier, comme l'astronomie en a un; c'est alors seulement qu'il sera permis, en bonne logique, d'employer dans ses raisonnemens et dans ses calculs le *principe vital*, comme un fait général dont on se dispensera de chercher la cause primitive, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes donnent un espoir fondé de la reconnoître.

Mais on sent qu'on ne parviendra à ce but qu'en perfectionnant l'anatomie et la chymie des corps organisés, en comparant sans cesse leurs résultats avec l'observation de ces corps, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, en appliquant enfin cette méthode à toutes les classes de ses corps, quelles que soient la complication de leurs organes et l'étendue de leurs facultés.

Les ouvrages qui paroissent chaque jour sur les sciences médicales et physiologiques montrent combien il étoit nécessaire de rappeler ces principes, et j'aurois sans doute eu peine à trouver pour les présenter un moment et un lieu plus favorables que ceux-ci, où je parle en quelque sorte au nom d'un corps, qui a fondé sur eux tous les travaux dont je viens de rendre compte.

Notice des travaux mathématiques de la Classe des sciences pendant l'année qui vient de finir au 1er. *juillet* 1806; *par M.* DELAMBRE, *secrétaire perpétuelle.*

Tracer un tableau rapide des travaux mathé-

matiques de la Classe; le présenter en peu de mots, sans pourtant rien omettre de ce qui peut assurer aux auteurs la portion d'estime ou de reconnoissance qu'ils ont méritée; exposer leurs découvertes en employant avec réserve le langage de la science; donner de leurs recherches difficiles et abstraites, un aperçu qui en fasse au moins sentir l'importance, s'il n'en peut montrer avec détail tout le mérite; telle est la tâche qui nous est imposée, et le but auquel nous tendons sans nous flatter d'y atteindre.

On vient d'entendre combien a été riche la moisson de cette année dans les sciences naturelles; le zèle des sections mathématiques n'a été ni moins soutenu, ni moins heureux. Ceux même de nos confrères qui avoient le plus de droit à jouir tranquillement d'une renommée acquise par une longue suite de travaux, n'ont montré ni moins d'ardeur, ni moins d'activité.

Ainsi, dans la question élevée au sujet de la nouvelle mesure du degré de Laponie, quand il a fallu découvrir la cause de l'erreur qui paroît avoir été commise en 1736, M. Lalande a cherché, dans sa longue expérience, des faits qui pussent nous mettre sur la voie de l'explication désirée. Il a rappelé qu'à cette époque on ignoroit entièrement l'usage de la lunette d'épreuve. Cet instrument si commode et si simple, qu'on en croiroit l'invention de même date que l'application des lunettes aux secteurs et quarts-de-cercle, étoit pourtant plus moderne que nous ne pensions; nous en profitions tous les jours, comme il n'est que trop ordinaire, sans nous informer à qui nous en étions redevables. Elle est mentionnée pour la première fois dans l'*Astronomie* de M. Lalande, édition de 1764. Pour vérifier

le parallélisme des lunettes, Bouguer conseilloit l'usage de deux pinnules, qu'il falloit changer de place réciproquement pour reconnoître si elles avoient réellement la même hauteur. Lui-même se servoit d'un moyen plus imparfait, et qui peut, encore moins que les pinnules, entrer en comparaison avec la lunette de M. Lalande, universellement adoptée aujourd'hui. On ignore si Graham avoit quelque à peu près équivalent pour vérifier son secteur; Maupertuis n'en fait aucune mention au chapitre où il traite des vérification de cet instrument, et cette négligence peut expliquer en partie l'erreur qui lui est imputée.

Cette même mesure du degré de Laponie a fourni à M. Lalande un second mémoire où il démontre la nécessité d'avoir égard à l'applatissement dans les opérations de nivellement qui embrassent des distances considérables.

Tous les astronomes de Paris s'étoient rendus attentifs à l'éclipse du 16 juin dernier; c'est encore l'un des doyens de la Classe, M. Messier, à qui nous avons l'obligation de la seule observation qui ait réussi. Les nuages entr'ouverts un instant pour lui seul, lui ont permis de voir le commencement, qu'il a observé à 4 h. 52′ 43″. Il a pu aussi mesurer trois phases, dont il ne garantit pourtant pas l'exactitude.

Les variations atmosphériques qui nous ont empêché de voir l'éclipse, ont un peu nui à l'observation du solstice; mais comme celle-ci peut être suppléée par les observations des jours qui précèdent et qui suivent, nous avons pu en réunir un assez grand nombre pour y trouver la confirmation de ce que nous observons depuis dix ans.

M. Bouvard, digne émule des Messier, des Mé-

chain, a découvert deux comètes, et il en a calculé les élémens. MM. Biot et Arago ont fait ces mêmes calculs par la methode de M. Laplace. M. Legendre n'a pas manqué de saisir cette occasion de soumettre à de nouvelles épreuves les formules qu'il a publiées l'année dernière. Nous faisions remarquer alors qu'il n'est guères de méthode qui ne devienne incommode, ou peu sûre en certaines circonstances. C'est ce qui est arrivé cette fois à celle de M. Legendre; mais il a trouvé tout aussitôt dans son analyse, des ressources pour obvier à la difficulté qui n'avoit pas été prévue dans son premier mémoire, et pour simplifier assez considérablement la solution générale qu'il avoit donnée du problème.

M. Legendre s'est encore occupé d'une question plus importante, quoique les applications en soient plus rares; son mémoire est intitulé : *Analyse des triangles tracés sur le sphéroïde.*

Les premiers astronomes qui ont mesuré la terre avec quelque exactitude, l'avoient considérée comme une sphère dont le rayon est d'une grandeur immense en comparaison des petits intervalles qu'ils se proposoient d'évaluer. Le plus grand côté de triangle qui soit entré dans ces opérations n'est pas de 60,000 mètres, et la différence d'un pareil arc à la ligne droite qui en joindroit les extrémités, est à peine de deux décimètres ou d'un trois cent millième. On crut donc avec quelque raison pouvoir considérer comme rectilignes des triangles dont la courbure étoit si peu sensible.

Dans les dernières opérations où il s'agissoit de déterminer plus exactement la différence entre le globe terrestre et une sphère parfaite, on poussa l'attention plus loin. Les triangles formés à la sur-

face de la terre furent considérés comme des portions fort petites d'une sphère qui dans toute l'étendue de chaque triangle se confondoit sensiblement avec le sphéroïde.

Cette supposition, moins inexacte que la précédente, promet-elle toute la précision que l'on est en droit d'exiger, et puisque c'est un sphéroïde qu'il s'agit de mesurer, pourquoi n'a-t-on pas calculé les triangles comme sphéroïdiques? La question est si naturelle qu'elle a dû se présenter tout d'abord aux astronomes chargés de l'opération, et à chacun des savans réunis de diverses parties de l'Europe, pour examiner et juger l'ouvrage qui venoit d'être exécuté. Dans l'une des premières assemblées de la commission, un savant étranger, M. Trallés, fit remarquer que les bases de Melun et Perpignan ne pouvoient pas être simplement considérées comme des arcs qui seroient entièrement dans un même plan, mais comme des courbes à double courbure. Cette remarque avoit été faite par Clairaut, il y a plus de cinquante ans : mais on avoit toujours pensé que l'effet de la double courbure ne pouvoit devenir un peu sensible que sur des intervalles plus grands de beaucoup que ceux qu'il nous est donné de mesurer directement, et l'on avoit conclu que la considération du sphéroïde ne feroit que compliquer inutilement des calculs déjà trop compliqués. En effet le sphéroïde s'écarte de la sphère bien moins que la sphère elle-même ne diffère d'un plan. Or la sphéricité des triangles n'introduit dans les calculs que des termes du second ordre pour les angles, et du troisième pour les côtés. Il étoit donc naturel de penser que les termes dépendans du sphéroïde seroient d'un ordre plus élevé et plus insensibles encore par leur extrême petitesse. Mais quoique per-

sonne encore n'eût écrit sur ce sujet, on ne doit pas en conclure que l'on se soit contenté de considérations vagues et d'une simple probabilité. Ce point se trouvera discuté à l'article calcul des triangles, dans le second volume de la Méridienne, maintenant sous presse; on espère y démontrer par des considérations fort simples et tout élémentaires, que la différence entre les angles sphériques et sphéroïdiques n'est pas de $\frac{1}{60}$ de seconde dans le plus grand de nos triangles, et que la double courbure ne change pas d'un centimètre à beaucoup près la longueur du plus grand de tous nos côtés. Ces résultats sont d'avance confirmés par la savante analyse de M. Legendre.

A ces considérations géométriques sur la figure de la Terre, nous avions voulu faire succéder les recherches géographiques sur le grand plateau de l'intérieur de l'Afrique, par M. Lacepède; sur la Perse et la communication de la Mer-Caspienne à la Mer-Noire, par M. Olivier; mais ces mémoires appartenant plus spécialement aux sciences physiques, ont été analysés par M. Cuvier, et nous passerons au *nouveau mémoire de* M. Ramond *sur la mesure des montagnes, à l'aide du baromètre.*

Nous avons dit dans la notice de 1805, qu'il y avoit à peine $\frac{1}{500}$ de différence entre le coëfficient de M. Laplace, pour calculer la hauteur des montagnes par l'observation du baromètre, et celui que M. Ramond a déduit des nombreuses observations de ce genre qu'il a faites dans les Pyrénées. De nouvelles recherches ont fait entièrement disparoître une différence qu'on pouvoit attribuer à l'incertitude, soit des observations barométriques, soit des expériences anciennes sur le poids de l'air et du

mercure que M. Laplace avoit supposées dans son calcul. M. Biot a nouvellement répété ces expériences avec des précautions toutes particulières; il en résulte que le coëfficient doit être diminué de $\frac{1}{700}$ à très-peu près, et l'accord est complet entre les deux méthodes. D'une part, on voit le géomètre, s'appuyant sur des faits observés dans un cabinet de physique, en déduire une règle pour mesurer la hauteur des montagnes; de l'autre, un observateur prenant pour base la hauteur connue d'une montagne et l'effet qu'elle produit sur l'élevation du mercure dans le baromètre, en conclure le poids relatif du mercure et de l'air, et retrouver la même quantité qui a servi de fondement aux calculs du géomètre. Ces comparaisons qui se multiplient de jour en jour dans l'application de l'analyse; ces résultats identiques, obtenus par des procédés si contraires et tirés de phénomènes si différens, sont des preuves auxquelles le sceptique le plus obstiné n'auroit rien à opposer s'il vouloit être de bonne foi.

Ce résultat important n'est pas le seul mérite du mémoire de M. Ramond. On y trouvera des moyens pour distinguer les circonstances qui sont contraires ou favorables à ce genre d'observations. L'auteur les range sous trois titres différens. Influence des heures, influence des stations, influence des météores. Celle des heures fait que les hauteurs observées le soir et le matin sont toujours trop petites; d'où il suit qu'il ne faut observer que vers le milieu du jour, et cette condition est bien facile à remplir. L'influence des stations n'est pas moins réelle; mais il est moins aisé de s'en garantir. La règle à suivre est que le baromètre portatif et le baromètre de comparaison soient autant qu'il se pourra dans des stations où les circonstances locales soient les mêmes. Le grand

éloignement n'est pas toujours un obstacle : ainsi M. Ramond a remarqué que ses observations des Pyrénées, comparées à celles que M. Bouvard fait continuellement à l'Observatoire impérial, présentent une marche assez régulière, tandis que ces mêmes observations de M. Bouvard, comparées à celles que M. Ramond a faites à Marli-la-Ville, indiquent d'un jour à l'autre des différences de 10 à 11 mètres dans la hauteur relative des deux stations ; d'où l'on doit conclure que l'usage du baromètre pour la mesure des hauteurs trop peu différentes, est peu sûr quand les deux stations sont en plaine.

Quant à l'influence des météores, elle agit toujours dans un même sens; elle fait paroître les hauteurs trop petites, et l'on doit rejeter toutes les observations faites les jours d'orage. De toutes ces considérations il résulte que pour avoir la hauteur plus exacte d'une montagne, il ne faut pas prendre indifféremment un milieu entre toutes les observations faites en des saisons et à des heures différentes ; ce seroit évidemment s'exposer à trouver des hauteurs dont les erreurs seroient en moins.

Nous ne parlerons pas du grand travail que MM. Biot et Arago viennent de terminer sur les affinités entre les différens gaz et la lumière. M. Biot en lira lui-même l'extrait dans cette séance.

On lira de même un mémoire de M. le comte de Rumford sur l'adhésion des molécules de l'eau. Mais nous donnerons les principaux résultats des observations faites par ce savant philantrope, sur *la dispersion de la lumière des lampes par le moyen des écrans et des globes de verre dépolis.*

La facilité avec laquelle l'œil distingue les objets, ne dépend pas uniquement de l'intensité de

la lumière qui les éclaire, elle dépend aussi beaucoup des ombres; sont-elles simples et bien marquées, la vision est distincte : mais si la lumière arrive de plusieurs côtés à la fois, il y a plusieurs ombres qui se confondent et s'affoiblissent; on voit mal, même avec beaucoup de clarté. Une bonne distribution de la lumière est donc importante pour l'économie et surtout pour la conservation des yeux.

Les rayons directs de la lampe à double courant d'air fatiguent la vue. Pour diminuer cet inconvénient, on a imaginé des écrans de différentes espèces, et enfin des globes de verre dépoli. Ce qui rend l'usage de ces derniers moins commun, c'est la crainte de perdre trop de lumière. Personne, du moins en France, n'avoit encore combattu ce préjugé. M. de Rumford démontre, par une expérience fort aisée à répéter, que la perte est absolument insensible. La surface du verre dépoli, pleine de sillons et d'aspérités, présente à la lumière une multitude de plans lisses mais différemment inclinés, qui, dispersant la lumière, la rendent plus douce, et distribuent de manière à porter une clarté plus uniforme dans toutes les parties de la pièce qu'on veut éclairer.

Cet avantage n'est pas le seul que présente le verre dépoli. Substitué au verre poli dans le vitrage des fenêtres, il répartira la lumière du jour avec plus d'égalité dans les parties les plus élevées comme dans les plus basses, dans les plus enfoncées comme dans les plus voisines, et cette remarque est surtout utile pour les grandes villes où le peu de largeur des rues, la hauteur des maisons ne laissent pénétrer le jour que d'une manière très-oblique. L'auteur a vu la preuve de ce fait, et l'explication qu'il

en donne, paroît assez naturelle pour tenir lieu de l'expérience, d'ailleurs si facile à répéter.

Ce mémoire est terminé par la description d'une lampe nouvelle dont la construction est combinée de manière à ne laisser voir aucun rayon direct, à donner le jour le plus doux et le plus égal à toutes les parties d'un grand salon sans jeter aucune ombre, quoique le réservoir de l'huile soit circulaire et que les cylindres qui distribuent la lumière soient placés au centre.

On remarquera dans ces nouvelles recherches de M. de Rumford ce même but d'utilité qui rend tous ses ouvrages précieux, même indépendamment de la finesse des vues, de la délicatesse des expériences, et des connoissances variées qu'elles supposent.

Nous ne donnerions qu'une idée imparfaite des travaux de la Classe, si nous ne parlions que des ouvrages propres à chacun de ses membres. Une partie de nos séances est consacrée aux mémoires des savans qui ne sont point encore aggrégés à l'Institut, et parmi lesquels nous aimons à reconnoître ceux qui peuvent un jour ajouter à la gloire et à la considération de ce corps en étendant le domaine des sciences. Les rapports des commissions chargées d'examiner leurs travaux ou les inventions sur lesquelles le gouvernement demande l'avis de la Classe, sont souvent eux-mêmes des mémoires importans où une grande impartialité se joint à l'érudition nécessaire pour démêler dans les théories ou inventions que l'on discute ce qui appartient véritablement à l'auteur, et la part que peuvent revendiquer les savans de toutes nations qui se sont plus anciennement occupés des mêmes objets.

Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettant aucun détail, nous ne ferons qu'indiquer

les rapports sur les solutions particulières des équations différentielles et des équations aux différences, présentées par M. Poisson; sur la nouvelle démonstration du principe des vitesses virtuelles; de M. Ampère; sur un nouveau moyen d'élever les eaux à une grande hauteur, par M. Baader, ingénieur de S. M. le roi de Bavière; sur les expériences que M. Péron, aujourd'hui correspondant, a faites de la force physique des sauvages comparée à celle des Européens, et desquelles il a tiré ce résultat qui pourra surprendre, qu'il n'y a aucune comparaison à cet égard entre l'homme civilisé et le sauvage, et que la différence est toute à l'avantage du premier.

Parmi les inventions approuvées par la Classe, nous ferons mention du rouet de M. Bellemère, qui met beaucoup de mains industrieuses en état de doubler leur travail; d'un métier pour les étoffes brochées et façonnées, qui, pour la simplification des manœuvres, a été jugé digne de servir de modèle et de valoir à son auteur, M. Rivey, des récompenses de la part du gouvernement; du métier à bas de M. d'Autry, dont le rapporteur a fait valoir les avantages avec tant de netteté que la Classe a ordonné l'impression du rapport pour servir à l'histoire de l'art; enfin d'un autre métier à bas, de M. Favreau-Bouillon, qui a réduit tout le travail au simple balancement de deux leviers; changement précieux qui permet d'appliquer à ce métier des hommes foibles et des ouvriers mutilés au point de n'avoir plus l'usage que d'un seul bras.

Parmi les inventions, nous avons cité seulement celles qui se distinguent par une vue d'utilité plus directe et plus fréquente.

Depuis sa dernière séance publique la Classe a fait paroître le premier volume des Mémoires qui

lui ont été présentés par les savans étrangers, et le tome VI de ses propres Mémoires. Les volumes suivans seront publiés de six mois en six mois, à commencer du présent mois de juillet. Elle fait aussi paroître le premier volume de *méridienne de Dunkerque, base du système métrique décimal :* cet ouvrage contiendra toutes les pièces justificatives; toutes les observations, toutes les méthodes de calcul qui ont fixé les deux unités fondamentales du système métrique, le mètre et le kilogramme.

Plusieurs membres ont donné des ouvrages nouveaux ou de nouvelles éditions d'ouvrages déjà connus, dans lesquels on trouvera des additions importantes. Ainsi M. Legendre a publié une sixième édition de sa *Géométrie*; M. Lacroix une seconde édition de son *Traité élémentaire du calcul différentiel et intégral.*

Les astronomes ont maintenant des Tables du soleil où pour la première fois on a fait entrer les attractions de toutes les planètes.

Enfin, M. Lagrange a donné une édition plus complète du *calcul des fonctions,* ouvrage vraiment classique dont il seroit bien superflu de parler ici aux géomètres qui l'ont tous médité, et difficile de donner en peu de mots une notice suffisante à ceux qui ne le sont pas. Les mêmes raisons nous forcent à passer rapidement sur une dissertation que M. Laplace vient de publier comme supplément au dixième livre de la *Mécanique céleste,* et dans laquelle il donne une théorie complète de l'action capillaire. Pour la première fois, on voit ces phénomènes contraires en apparence, heureusement ramenés à une même loi; l'ascension et la dépression entre deux plans expliquées par la même analyse qui rend raison des phénomènes analogues qui s'observent

vent dans les tubes ; les résultats numériques de la théorie parfaitement identiques à ceux des observations peut-être plus exactes encore que MM. Haüy et Tremery ont faites tout exprès pour soumettre la nouvelle théorie à l'épreuve la plus rigoureuse.

Qu'on n'imagine pas que ces recherches si délicates n'aient d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue ; tout se tient dans les sciences physiques, comme dans la nature elle-même ; il n'y a point de phénomène qui, quand il est expliqué, ne jette un nouveau jour sur un autre phénomène. De la nouvelle théorie résulte déjà la décision d'un point important pour la météorologie. Les avis étoient partagés sur la manière d'estimer la hauteur du mercure dans le baromètre. Les uns la comptoient de la base, et les autres du sommet de la convexité. Cette seconde manière est beaucoup moins inexacte ; mais elle donne encore des hauteurs moindres que celles qui résultent de la pression de l'atmosphère ; la différence est l'effet de l'action capilaire. Pour la corriger, l'auteur indique deux méthodes, l'une est analytique ; l'autre, que le plus grand nombre des observateurs préfèrera sans doute, ne suppose qu'une expérience facile, et un petit calcul fort simple. Par l'un ou l'autre de ces moyens, ils obtiendront des résultats plus précis, plus sûrs et plus comparables.

THEATRES.

Théatre de l'Opéra.

La brillante représentation donnée au bénéfice de *Philippe*, ancien acteur de l'Opéra-comique, n'a pas été fort heureuse pour l'auteur qui en a fait les frais. *Idala* et *la Capricieuse* étoient de M. Hoffman. Soit que le public fut mal disposé, soit que la salle fut trop vaste pour ce genre d'ouvrage, ni l'Opéra-comique, ni la petite comédie n'ont obtenu de succès. On les a rejoués depuis, et la Capricieuse seule paroît devoir rester au Théâtre français.

Théatre de l'Impératrice.

L'Homme en deuil de lui-même.

Petit imbroglio qui a obtenu du succès.

Un jeune homme nommé *Dulys*, trompé sur le compte de celle qu'il aime, la quitte brusquement, se fait passer pour mort, afin de s'en débarrasser, et prend le deuil de lui-même. Cette femme arrive à Lyon où il est, et lui parle sans le reconnoître: pour embrouiller les affaires, arrive *Frontin*, valet de Dulys, qui, le croyant mort, veut se faire passer pour lui, et toucher sa part d'une succession considérable. Le maître et le valet se font reconnoître l'un par l'autre, et Dulys jugeant mieux de sa maîtresse, ressuscite, quitte son deuil, et l'épouse.

L'auteur de cette pièce est M. Dumaniant. On dit que le cannevas lui a été donné par M. Henrion;

il l'a pris sans doute dans une ancienne pièce du Théâtre italien, intitulée *Arlequin en deuil de lui-même*, par M. DE SAINT-JORRY. Il y a dans l'ancien ouvrage des scènes d'assez bon comique, entre autres celle où deux médecins consultent avec Arlequin lui-même pour savoir s'il est mort ou vivant. Le dénoûment de la pièce nouvelle est un peu trop brusque; elle est écrite avec facilité.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Mari supposé.

Comédie en vers et en vaudevilles sur un fond rebattu.

Un étourdi se fait passer pour un mari que l'on attend, et que l'on n'a pas vu depuis dix ans. Le mari véritable se trouve là fort à propos pour empêcher l'affaire d'aller plus loin. Style médiocre, peu de comique. L'auteur est M. ROUGEMONT.

Les quatre Henri, ou *le Jugement du Meûnier, parodie sans parodie.*

Le succès de *la Mort de Henri IV* et de *Gabriel d'Estrées*, a réveillé le Vaudeville endormi. Une critique un peu mordante, des détails gais, et surtout la circonstance, ont fait réussir *les quatre Henri*.

Un directeur de spectacle a besoin d'une pièce pour relever son théâtre; la vogue des *Henri IV* l'engage à prier son correspondant de lui envoyer une pièce et un acteur. Le correspondant lui en envoie trois. Dans son embarras, il a recours au meûnier de Lieursaint, descendant du bon Michaud,

pour juger ses trois rois. L'un est trop fanfaron, c'est celui de la bataille d'Ivry; le second est trop ampoulé, c'est le Henri tragique; le troisième est un faiseur de roulades, tout cela ne plaît pas au meûnier; le directeur prend alors lui-même l'habit de Henri dans la Partie de chasse : à son ventre-saint-gris, le meûnier s'écrie : Voilà mon Henri!

On voit que cette pièce est un cadre à méchancetés; il est bien rempli, et surtout avec esprit, la seule chose qui puisse faire pardonner la satyre. Les auteurs se sont cachés sous le nom de M. BERNARD.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences et Arts.

Journal *de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle; par* M. de Lamétherie. Paris, chez *Courcier*, quai des Augustins. In-4°.

Le cahier de juin contient les articles suivans : *Description du rétéporite ovoïde; par* M. L. Bosc. — *Note sur l'animal du Madrepore; du même auteur.* — *Observations sur le scellement du fer dans la pierre, et proposition d'employer pour cet objet une matière résineuse; par* M. Gillet-Laumont. — *Relation de la chute de 2 aérolithes; par* MM. Pages, docteur-médecin, et Dhombres-Firmas. — *Notice sur la température de la terre; par* M. d'Aubuisson. — *Extrait d'une lettre de M. Gehlem, à J. G. de Lamétherie, sur le gaz oxide d'azote.* — *Extrait d'une lettre de M. A. J. C. de Lamétherie, sur les gaz.* — *Observations météorologiques faites à l'observatoire impérial de Paris; par* M. Bouvard, *astronome.* — *Analyse et tableaux de l'influence de la petite vérole, sur la mortalité à chaque âge, et de celle qu'un préservatif* (tel que la vaccine), *peut avoir sur la population et la longévité; par* E. E. Duvillard (du Léman), correspondant de l'Institut, etc. — *Extrait d'un supplément au dixième livre de la mécanique céleste sur l'action capillaire; par*

(1) Les articles marqués d'un * sont ceux dont on donnera un extrait.

M. Laplace. *Note sur la datolithe*, extraite du journal général de Chymie, publié à Berlin. — L'ébullition n'est pas suffisante pour développer de l'eau l'oxygène qu'elle contient en état de solution ou d'aggrégation. — *Observations du docteur Carradori.* — *Nouvelles littéraires.*

Physique.

Traité *de Physique, mis à la portée de tout le monde, d'après le système de Newton; transactions philosophiques sur la lumière et les couleurs; par* A. P. Duburga. 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr. 50 cent., et franc de port 4 fr. 50 c. A Paris, chez *Allut*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°. 93, collége Bayeux.

Essais *politiques, économiques et philosophiques; par* Benjamin, *comte de* Rumford; 11e. à 15e. Essais, traduits de l'anglais par Tanneguy de Courtivron. A Paris, chez *Cocheris* fils, quai Voltaire, n°. 17, 1806, in-8°. de 150 pages. Prix, 2 fr. 50 cent. pour Paris, et 3 fr. franc de port.

Le 11e. essai contient des observations supplémentaires concernant les foyers des cheminées dites à la Rumford.

Le 12e., des observations concernant la salubrité des chambres chaudes pendant les temps froids.

Le 13e., des observations sur les bains chauds, et les principes d'après lesquels on devroit établir des bains.

Le 14e., de nouvelles observations concernant la conduite du feu dans les foyers fermés.

Le 15e., traite de l'usage de la vapeur comme

véhicule destiné à transporter la chaleur d'un lieu dans un autre.

Histoire naturelle.

Muséum *d'Histoire naturelle de l'université impériale de Moscou, mis en ordre et décrit par* G. Fischer. Première livraison, contenant les singes, avec 9 figures. Tom. I, contenant les mammifères. A Moscou, chez C. F. *Schildbach*, 1806.

Il existoit à Moscou, avant la fondation du Muséum d'Histoire naturelle, par Alexandre Ier., une petite collection de ce genre à laquelle M. le comte de Strogonoff et les ancêtres de M. de Démidoff avoient principalement contribué. Cette collection contenoit plusieurs objets curieux en zoologie et en minéralogie ; un herbier de Rudiger, et plus de 20 volumes de plantes, donnés par MM. Procope et Démidoff. M. Démidoff, dont les découvertes en histoire naturelle nous ont été conservées par Linnéus lui-même, s'est séparé de la riche collection qu'il possédoit; il la sacrifie toute entière aux progrès de la science, et il affecte même encore à cette donation une somme considérable pour l'encouragement des professeurs et des élèves. M. le prince d'Ourousoff, animé du même patriotisme, vient de joindre sa belle collection de minéraux au Muséum impérial, en y ajoutant des tableaux très-rares d'encaustique et de mosaïque.

Un objet qui ajoute encore à la richesse du Muséum, c'est une collection géographique par gouvernemens, de toutes les productions de la nature et de l'art.

Tous ces objets précieux ont été rendus à leur vraie

destination par les soins et le travail assidu de M. Fischer (1). Dans l'espace de huit mois, il a seul rempli la tâche qu'il s'étoit imposée. Il a rangé également, dans un ordre systématique, le Muséum Démidoff, qui a été consacré formellement, ainsi que le Muséum impérial, à l'usage public. L'ordre que M. Fischer a suivi dans la distribution des objets du Muséum, est calqué sur les méthodes les plus généralement estimées.

Il a été guidé pour la classe des oiseaux par les idées de M. de Lacépède; l'exposition des coquillages a pour base le système de M. de Lamark.

Les principes de Linné, pour la distribution des insectes, ont été conservés autant que les découvertes de MM. Latreille, Olivier, Lamark et d'autres, le permettoient.

L'auteur a consulté les découvertes de MM. Lacépède, Al. Brongniard, Daudin, etc., pour classer les amphibies. Les poissons ont été rangés selon le système de Linné et les découvertes de MM. Cuvier, Lacépède, Bosc, etc.

Quant à la collection des minéraux, comme la connoissance intuitive des objets instruit mieux que les meilleures définitions ne pourroient le faire, on l'a rangée d'après les caractères extérieurs, et on a

(1) Nous avons eu bien des occasions de parler des travaux de l'infatigable M. Fischer, à qui nous avons dédié un des volumes de cette collection. Pendant qu'il étoit à Mayence, bibliothécaire et professeur d'histoire naturelle, il a publié des ouvrages excellens sur cette science et sur la bibliographie; le voilà rendu entièrement à ses occupations les plus chères par le choix que S. M. l'Empereur de Russie a fait de lui. On peut assurer que M. Fischer sera justement regardé comme un des ornemens de l'Université de Moscow.

A. L. M.

suivi la méthode du célèbre Werner, sans négliger au reste ce qui tient essentiellement aux principes chymiques.

Une salle du Muséum a été consacrée aux tableaux d'encaustique et de mosaïque, donnés par M. le prince d'Ouroussoff, ainsi qu'à la collection des médailles et des antiquités.

Trois salles contiennent le Muséum-Démidoff. La première renferme sa collection géognostique, celle des minéraux et des pierres précieuses, et des cases pour les crustacés et les coquilles.

La seconde présente une collection précieuse de zoophytes, et une partie de la bibliothéque.

La troisième contient le reste de la bibliothéque.

Les administrateurs du Muséum ont conçu un plan très-vaste pour la formation d'un cabinet d'anatomie comparée. Tous les organes du mouvement, de la sensation, de la génération, de la digestion, etc., seront pris, soit isolés, soit en cohérence avec les autres parties dans tous les êtres organisés, en commençant de la plante, et en passant par toutes les classes, par tous les ordres et genre d'animaux, jusqu'à l'homme.

Cette première livraison contient une description des singes qui se trouvent au Muséum impérial d'Histoire naturelle. L'auteur donne d'abord une description anatomique de ces animaux. Il a observé deux muscles qui n'ont point été déterminés dans l'anatomie comparée de M. Cuvier, et qui, en éloignant la structure des singes de celle de l'homme, les rapproche davantage des autres animaux; ces muscles sont : *l'acromio-atlantien*, qui a été observé par Vicq-d'Azyr, dans le *pithèque*; et le *capsulaire du bras et du pied.*

La méthode de MM. Cuvier et Geoffroy, de par-

tager le genre des singes en plusieurs familles, ou sous-genres, a servi de base à la division que M. Fischer a proposée dans la craniologie des singes. C'est aussi celle qu'il suit dans cet ouvrage, ayant soin d'y ajouter les espèces qui sont exactement connues.

Ainsi il donne l'histoire des six familles; 1°. des singes proprement dits; 2°. des sapajous; 3°. des guenons; 4°. des macaques; 5°. des babouins; et 6°. des alouattes. Il détermine chaque famille selon ses caractères extérieurs et sa structure anatomique; et il range à chaque article les différentes espèces que comprend chaque famille. Il ajoute à cette histoire quelques traits sur les mœurs et les habitudes des espèces, et les climats qui leur sont particuliers.

Cette livraison renferme plusieurs planches. Le plan du Muséum. — La figure des espèces nouvelles, telles que le *sajou de Lacépède (cercopithecus Lacepedii)*; le crâne du *marikina (Simia Rosalia)*; celui du *sai* (S. capucina); celui du *sajou nègre* (S. nigra); de *l'aigrette* (S. Aygula); celui d'une belle espèce nouvelle possédée par M. Fischer, *le singe nageur (cynocephalus natator)*; les doigts de ses pattes, qui sont aussi figurées, sont à moitié réunis par une membrane; enfin, le *galago de Demidof* (galago Demidofii), dont la description sera insérée dans la livraison suivante. M. Fischer a joint à sa description des détails d'anatomie comparée qui rendent cet ouvrage indispensable pour les véritables zoologues.

A. L. M.

Biographie.

Eloges *historiques composés pour la société médicale de Paris, suivis d'un discours sur les rapports de la médecine avec les sciences physiques et morales; par* J. L. Alibert, médecin de l'Hôpital Saint-Louis et du Lycée Napoléon, etc., etc.; un vol. in-8°., de l'imprimerie de *Crapelet*. A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n°. 17. Prix, 6 fr. et 7 fr. 50 cent. franc de port.

L'éloge aiguillonne l'émulation; la médiocrité le brigue, le talent le réclame, le génie le commande, et, dans ce dernier cas, il devient la leçon de l'esprit humain. M. Alibert, doué d'une facilité brillante dans l'art d'écrire, a jusqu'ici consacré sa plume à la mémoire des grands hommes qui se sont ouvert des routes nouvelles dans la carrière des sciences physiques, qu'il cultive lui-même avec un grand succès. Ce recueil, par la nature des objets qu'il renferme, n'est pas à la portée des connoissances ordinaires; mais les amis de l'art y trouveront le double avantage de l'agrément et de l'utilité; nous allons essayer de tracer quelques traits de l'éloge de Galvani. L'auteur prend d'abord dans son début ce ton simple mais noble, qui convient à la voix qui va célébrer un savant dont les talens furent en tous temps si modestes. « Déchirons (s'écrie-t-il) » le voile dont la modestie couvrit le talent de ce » laborieux physiologiste; mettons autant de gloire » à relever l'éclat de son mérite, qu'il sembloit en » mettre à le cacher. Quelle est belle, quelle est » utile, cette institution qui décerne au génie éteint

» les honneurs immortels de l'apothéose!... Peuples » de la terre, s'il est vrai que les sciences soient » votre meilleure richesse, célébrez la mémoire de » ceux qui les cultivent! Les conquêtes de l'expé- » rience doivent avoir leurs apologistes, aussi bien » que les victoires de nos guerriers. » Mais avant de parler de l'homme savant, il va nous peindre l'homme vertueux, avant d'entrer dans le détail des facultés brillantes de l'esprit, il fait connoître les qualités du cœur. Il glisse rapidement sur les premières années de la jeunesse de Galvani, et s'arrête à cette époque, où, après avoir embrassé la profession de médecin, il se fixa dans la société par de nouveaux liens, en s'unissant une épouse adorée; avec quel charme ne retrace-t-il pas le cours d'une union, et si belle et si douce! « Galvani (dit » M. Alibert) goûta dans toute sa plénitude la plus » pure et la plus légitime des affections humaines. » Un charme inaltérable qu'il n'avoit point encore « connu, embellissoit sa double existence. Eprou- » voit-il quelque chagrin, il l'oublioit bientôt auprès » de celle que l'amour venoit d'associer à sa desti- » née. C'est à la vertu seule de concevoir et d'ap- » précier ces ineffables jouissances attachées aux » nœuds de l'hymen, quand ils sont assortis par » les convenances et les mœurs, par le sentiment » et le caractère; on diroit que les délices de l'union » conjugale sont spécialement réservées aux savans, » parce qu'ils sont habituellement solitaires, et » qu'ils ont besoin d'être dédommagés de cet isole- » ment perpétuel auquel les condamne la nature de » leurs travaux. Ils y puisent d'ailleurs le courage » nécessaire pour braver les tourmens sans nom- » bre, inséparables de la carrière de la gloire. Qu'il » est à plaindre celui qui, en butte aux traits et aux

» persécutions de l'envie, ne peut déposer ses peines » au sein d'une femme adorée, qui le console au » moins du malheur qu'il y a d'être célèbre! Galvani, comme tant d'autres, expia ses premiers » succès par beaucoup de contrariétés et de dégoûts; » mais les douceurs intérieures de la paix domestique et les entretiens de sa compagne, ramenoient le calme et la sérénité dans son âme. Près » de trente ans il s'enivra du bonheur d'aimer et » d'être aimé. » Ce tableau part d'une âme sensible; aussi l'âme en est-elle enchantée ! C'est en vain que l'esprit chercheroit à l'imiter; ses traits ne sauroient atteindre au sentiment. Après nous avoir si vivement intéressés au bonheur de ces deux époux, pourquoi faut-il que M. Alibert ait à nous annoncer le trepas de l'un d'eux, et les regrets de celui qui eut le malheur de lui survivre?.... Ici la sensibilité fait place à la douleur. « Qu'il est cruel (dit M. Alibert) de sur- » vivre au plus digne objet de son attachement et de » ses vœux! Il faudroit que la mort moissonnât d'un » même coup les cœurs unis par de si tendres liens. » Galvani vit expirer dans ses bras sa chère Lucie. » Jour affreux!.... comment retracer son affliction » et son désespoir! Pétrarque lui-même a moins » gémi sur le trépas de sa Laure. » Maintenant qu'il n'a plus à nous peindre que l'affliction d'un époux malheureux, M. Alibert donne à son style une teinte mélancolique et triste, qui vous touche et vous attendrit. Qui ne se sent pas ému, lorsqu'il représente Galvani versant des pleurs sur les cendres de sa Lucie?.... Quelle réflexion si naturelle termine ce morceau touchant! « On a raison de le dire : il y a » quelque chose de magique dans la cendre de » l'objet que nous regrettons, qui fait qu'elle n'est » pas entièrement éteinte pour nous. Il semble que

» cette froide poussière respire sous nos mains,
» et que, trempée de nos larmes, elle se ranime
» en quelque sorte dans l'urne qui la renferme,
» pour répondre à nos soupirs et à nos sanglots...
» Après ce malheur irréparable (ajoute M. Ali-
» bert) Galvani tomba dans une mélancolie pro-
» fonde, dont le temps et les distractions ne purent
» adoucir l'amertume. Dans l'intérieur de sa de-
» meure, dans les lieux publics ou dans la solitude
» des campagnes, partout il se retrouvoit douloureuse-
» ment occupé d'un si déchirant souvenir; partout
» il ne retrouvoit que l'ombre plaintive de sa Lucie...
» Il est une constance et une énergie de sentimens
» dont le vulgaire est incapable, et qu'il faut regar-
» der ici-bas comme la perfection suprême de l'hu-
» manité. Galvani la possédoit au degré le plus
» éminent; aussi ses maux furent-ils sans remède.
» Vous qui le précédâtes dans la tombe, tendre et
» fidèle compagne de ses beaux jours, votre sort a
» été moins funeste que le sien; le ciel vous a épar-
» gné ces longues amertumes qui suivent les pertes
» et les privations déchirantes de l'amour! Vous
» n'aurez point à verser des pleurs sur la pierre
» muette qui couvre la cendre de votre époux!... »
Ici l'on n'a plus une victime seule à plaindre, elles sont deux.... Quelle vérité! quelle peinture si attachante! En lisant le début attendrissant de cet éloge, les yeux se mouillent de douces larmes, et quand on l'a terminé, le cœur vous dit de le relire encore. Après avoir payé, d'une manière si pathétique et si tendre, le tribut qui étoit dû aux sentimens vertueux de Galvani, M. Alibert entre dans l'histoire de ses travaux. Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de donner une analyse détaillée de ce savant ouvrage. Ce

qui tient d'ailleurs aux découvertes, est produit par une infinité de petites circonstances qu'il est nécessaire de connoître avant d'arriver aux résultats; ainsi nous nous voyons forcés de renoncer à une tâche qu'il nous eût été doux et si utile de remplir. Nous nous contenterons de donner une idée succincte et rapide des principaux traits qui caractérisent la gloire de Galvani. Ce savant observateur consacra ses talens à l'enseignement; mais tandis qu'il cherchoit à communiquer ses lumières, il donnoit tous les instans de son loisir à l'étude de l'anatomie comparée, et il dirigea principalement ses recherches vers l'organisation des oiseaux. Il obtint, dans ce genre de travail, les plus heureux succès; mais enfin arriva l'époque de cette découverte qui fut comme le ciment de sa gloire. M. Alibert développe, avec autant de précision que de clarté, tous les détails qui donnèrent lieu et conduisirent à la connoissance du galvanisme; il suit pas à pas l'observateur, et nous dévoile tous les mystères de cet important phénomène. Les expériences plusieurs fois répétées, et les essais sans nombre de Galvani, changèrent les conjectures en réalités; mais tandis que son heureuse découverte étoit accueillie avec transport dans toutes les sociétés savantes de l'Europe, des contradicteurs se levèrent contre lui, au nombre desquels fut surtout distingué le célèbre Volta. Nous renvoyons les connoisseurs et les curieux au rapport que M. Alibert fait de cette guerre scientifique. On sera, dans ce passage de son éloge, à même d'admirer avec quel talent il analyse l'opinion de ces deux savans. M. Alibert assigne à Galvani une place distinguée dans la classe des expérimentateurs. Il loue surtout le talent, la douceur et la modestie qu'il apportoit en ses enseignemens. Il montre

son mérite comme écrivain, et fait le vœu que des mémoires inédits qui sont sortis de sa plume, soient ajoutés à ses premiers écrits. « L'étude la plus attrayante (ajoute ensuite M. Alibert) est celle du » cœur humain; nous aimons à la faire chez les » hommes qui ont étonné par de grands succès, et » qui ont des droits à notre admiration et à notre » reconnoissance; tout ce qui les concerne mérite » d'être raconté, et le spectacle de leur vie pratique » vaut souvent mieux pour la postérité, que des » volumes entiers de préceptes. » Ici l'auteur nous peint Galvani dans l'intérieur de sa vie domestique : — « Il faisoit respecter la grandeur de son art par » la grandeur de ses bienfaits. Tous les malades » trouvoient en lui les lumières d'un Esculape et la » tendresse d'un ami. Lorsque son temps ne pouvoit » suffire au nombre des visites qu'on lui demandoit, » il se rendoit de préférence chez les pauvres, en « disant que les riches avoient de quoi payer les au- » tres médecins. Qu'il est heureux celui dont les » jours sont couronnés par l'estime et la reconnois- » sance des infortunés qu'il a secourus ! » Le passage suivant développe à la fois le caractère et le cœur de cet illustre physiologiste. « Galvani étoit » assez habituellement porté à la mélancolie; il » fuyoit les compagnies nombreuses et bruyantes, » et savoit rester avec lui-même; il aimoit néan- » moins à conserver des rapports avec les malheu- » reux et les indigens. Depuis la mort de son épouse » il se plaisoit surtout à la campagne, parce qu'elle » est amie des larmes et des regrets. C'est là qu'il » alloit cacher et nourrir sa tristesse dans les lieux » les plus solitaires et les plus analogues à son af- » freuse situation. »

Ce généreux mortel vivroit encore, si la faux du trépas

trépas respectoit les têtes qui sont chères aux sciences et à l'humanité. Mais, accablé d'infortunes, d'ennuis et de douleur, il vit s'approcher le terme de son existence. « Le 14 frimaire an 7, ce grand génie » disparut de sa patrie pour entrer dans le long et » éternel repos! Il avoit alors atteint la soixantième » année de son âge. On ne remarqua point à ses fu- » nérailles ce faste ambitieux qui accompagne le » néant des riches; mais sa tombe fut environ- » née de la désolation publique et baignée des pleurs » de l'amitié. » On ne trouve pas dans cet éloge de Galvani, ce luxe d'expressions, cette pompe d'images, ce coloris brillant dont l'auteur avoit orné celui de Spallanzani; mais en ceci, il a montré qu'il possédoit le talent précieux et rare de savoir adapter son style au sujet. C'est là qu'on reconnoît un goût sûr et exercé. M. Alibert donne à ses éloges une face nouvelle et une étendue plus grande que ne le comporte le panégyrique; mais l'on ne s'aperçoit de cette longueur, que parce qu'il renferme un plus grand nombre de beautés. D'ailleurs, il est bon de remarquer que la gloire acquise dans le silence de l'analyse et de l'observation tient à des causes de détail; tandis que la gloire littéraire et celle qu'on moissonne dans les combats dérivent d'une source plus grande, plus rapide et plus brillante.

F. D. P.

Agriculture.

Calendrier *du Jardinier*, ou *Journal de son travail, distribué par chaque mois de l'année; ouvrage utile et nécessaire à toutes les personnes qui veulent cultiver elles-mêmes leurs jardins, ou curieuses de pouvoir suivre et même diriger avec fruit les opérations de leurs jar-*

diniers, etc., etc.; publié par J. F. BASTIEN, auteur de la *Nouvelle Maison rustique*, en 3 vol. in-4°. Seconde édition, considérablement augmentée. 1 vol. in-12 de plus de 700 pages. Prix, pour Paris, 4 fr. 50 cent.; pour toute la France et les pays réunis, 6 fr. franc de port. A Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, acquéreur du fonds de *Buisson*, rue Hautefeuille, n°. 23; et à Bordeaux, chez *Arthus-Bertrand* et *Melon*.

On trouve dans cet ouvrage 1°. toutes les instructions nécessaires pour la connoissance des plantes et de leur végétation, depuis la graine jusqu'à la récolte de la nouvelle qu'elle doit produire, pour multiplier et conserver l'espèce; 2°. tout ce qu'il est essentiel de connoître pour savoir distribuer un jardin avec goût, selon son étendue et la disposition du terrain; 3°. la manière de semer et de planter les plantes potagères, d'en prolonger la jouissance pendant le cours de l'année, d'en récolter les graines, de les conserver, et le temps de leur durée; 4°. de planter les arbres à fruit, de les soigner, de les greffer, tailler, mettre à fruit, de les récolter et de les conserver; 5°. de faire une pépinière, de multiplier les arbres utiles ou d'agrément par les graines, marcottes ou boutures; 6°. de faire toutes sortes de couches, de conduire les serres, etc.; 7°. de préserver toutes les plantes des différens insectes qui leur nuisent, et de les en débarrasser quand elles en sont attaquées; 8°. le catalogue, par ordre alphabétique, des plantes potagères et du temps de les semer; des meilleurs arbres et arbrisseaux à fruit de toutes les différentes espèces; des fleurs et plantes qui peuvent orner un parterre; des principaux arbres, arbrisseaux et plantes d'orangerie et de serre chaude;

d'arbres, arbrisseaux et arbustes propres à former des parcs et des jardins anglais; de quelques simples et plantes aromatiques qu'on peut cultiver pour son amusement et son utilité; 9°. un tableau précieux des qualités et propriétés des arbres, arbrisseaux et arbustes, des plantes ligneuses grimpantes et des plantes ligneuses rampantes, ouvrage de l'immortel de Buffon.

Le succès qu'a eu la première édition de cet ouvrage, le compte favorable qui en a été rendu, son utilité reconnue d'après le jugement des personnes instruites dans les matières qui y sont traitées, ont engagé l'auteur à le revoir avec soin. Outre les augmentations considérables que contient cette nouvelle édition, elle est encore enrichie d'un tableau très-précieux des qualités et des propriétés des arbres, arbrisseaux, arbustes, des plantes ligneuses rampantes et des plantes grimpantes, ouvrage de l'immortel de Buffon, dont l'original, sur vélin, a été remis à l'auteur. Ce travail a dû coûter beaucoup de recherches, d'exactitude et de soins particuliers à ce savant.

Cet ouvrage est dégagé de la partie scientifique qui n'appartient qu'à la botanique proprement dite. Il convient aux personnes qui veulent acquérir des connoissances utiles et agréables pour les mettre en pratique et perfectionner celles qu'elles pourroient déjà avoir sur la culture du jardinage.

Histoire.

Leben *und Kunst in Paris seit Napoleon dem ersten*, c'est-à-dire, *De la manière de vivre et des arts dans Paris, depuis Napoléon Ier.; par Helmina* de Hastfer, née de Klenk. A Weimar, au Comptoir d'Industrie. 1805. In-8°.

L'auteur est une femme aimable qui est déjà connue par d'agréables productions ; elle ne s'est pas resserrée dans le corps de son ouvrage uniquement à ce que le titre annonce. Elle y a inséré plusieurs détails intéressans sur différens événemens. Une grande partie est consacrée à une description des environs de Paris, de la bibliothéque impériale, etc. ; à des poésies, à des détails sur les anciens manuscrits chinois, indiens, arabes et ainsi de suite. On s'étonne à la vérité de rencontrer de pareilles choses dans un ouvrage qui doit parler de la manière de vivre et des arts ; mais les détails qu'elle donne ne sont pas très-connus.

Ceux qui aiment à trouver partout des idées justes, des réflexions vraies, des sentimens touchans, ne seront point trompés à la lecture de l'ouvrage de madame de Hastfer. C'est un mélange de bonnes choses qui ne sont pas rangées dans un ordre bien systématique, mais qui ne traînent pas le lecteur dans des descriptions aussi fastidieuses que perpétuelles. L'auteur a soin d'intéresser à ses récits par des remarques neuves et des rapprochemens assez curieux.

L'introduction présente historiquement quelques traits sur les mœurs françaises pendant la révolution, les changemens qu'y ont apportés les événemens qui lui ont succédé, et l'énergie qu'a communiqué en général à toute la nation, relativement aux sciences et aux arts, le nouvel ordre de choses.

Le style de cet ouvrage, sans être poétique, a quelque chose d'élégant; les figures ne sont pas multipliées, mais elles sont neuves et d'une justesse facile à comprendre. D.

LITTÉRATURE GRECQUE.

* ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥ ΗΡΩΙΚΑ. *Philostrati Heroica ad fidem codicum manuscriptorum IX recensuit, scholia græca, adnotationesque suas addidit J. Fr.* BOISSONADE. Un vol. in-8°. de IV et 665 pages, beaux caractères grecs et belle impression. Parisiis 1806, typis J. J. *Delance;* à la Librairie Stéréotype, chez *H. Nicolle*, rue des Petits-Augustins, n°. 15. Prix, 13 fr. 50 cent., et 15 fr. 50 cent. franc de port.

THÉATRE.

ALMANACH *dramatischer Spiele zur geselligen Unterhaltung auf dem Lande;* c'est-à-dire, *Almanach dramatique pour les sociétés de campagne, par A.* DE KOTZEBUE. IIIe. et IVe. années. A Berlin, chez T. C. *de la Garde.* 1805. 2 vol. in-18.

Le fécond auteur de cet Almanach laisse aussi peu le monde littéraire dans l'indigence de pièces dramatiques que de voyages. Il reproduit des comédies sous toutes les formes. Il y en a pour la ville, pour la campagne, et ainsi de suite au gré des amateurs.

Les Almanachs que nous annonçons contiennent plusieurs pièces où l'on retrouve le génie comique de l'auteur, et des scènes de ce pathétique larmoyant qu'on sait être propre à ses drames.

Une de ces pièces est intitulée : *L'Amitié des jeunes filles*, ou *l'Ambassadeur turc;* elle est imitée du *Pacha de Suréne.*

Cette pièce offre des détails assez agréables. Les jeunes pensionnaires sont d'une aimable vivacité. Il est intéressant de voir comment le germe de la coquetterie commence à se développer, et les petites querelles qu'elle fait naître.

Celle qui est intitulée *die Beichte*, la Confession,

est une espèce de pendant de *Défiance et Malice*. Le *Dangereux Voisinage* est tiré d'un ballet représenté à Naples; l'intrigue de la pièce, intitulée *Eulenspiegel*, est plaisante. Un jeune homme s'introduit chez un empirique, tuteur d'une jeune fille dont il est amoureux. Il vient sous prétexte de consulter le célèbre médecin sur une maladie extrêmement étonnante dont il est affecté. Ce sont des paroxysmes de fureur, de gaîté, de folie qui le saisissent successivement en présence de l'empirique, et qui ne sont pas tous également divertissans pour celui-ci. Le jeune homme, avant de quitter, fait mine d'entrer dans la chambre de la pupille. Tous ces mouvemens jettent le médecin dans d'étranges inquiétudes. A son départ, il ordonne à un valet, aussi simple qu'intéressé, de veiller soigneusement à ce que personne ne puisse s'introduire chez la pupille. L'amant reparoît : il engage le valet à le laisser entrer chez sa maîtresse; mais il ne peut obtenir de lui qu'il enfreigne l'ordre qui lui a été donné. Le valet entre chez la pupille et ferme la porte au nez de l'amant. Comme il ne va jamais au delà de son devoir, et qu'il ne lui a pas été défendu de le laisser entrer par la croisée, il cède à ses instances, surtout à la vue de l'argent qui lui est offert. Cependant l'amant est surpris par le tuteur, qui le met fort poliment hors de la maison, et défend ensuite, avec les menaces les plus graves, au valet de ne permettre à personne d'entrer dans la maison ou de parler à sa pupille. Au reste, il ne défend pas qu'elle ne sorte, et le valet, sur la demande de l'amant, ne s'oppose point à ce que Nanette vienne le voir dans la rue. Les amans n'osent se parler, mais il leur est permis de chanter. L'empirique revient, et ce spectacle pense le

faire mourir d'effroi et de colère. Il enferme Nanette dans son laboratoire, et, pour prévenir toute surprise, il prend la résolution d'aller chercher promptement le notaire et de conclure son mariage avec la pupille. En attendant, il ordonne que personne n'approche de dix pas au moins du laboratoire, ou puisse jeter la moindre chose à la pupille. Les amans se servent d'un pigeon apprivoisé pour se communiquer un contrat de mariage. Le valet les aide même dans ces circonstances, attendu qu'elles n'ont rien de contraire aux ordres qu'il a reçus et qu'il respecte toujours religieusement à la lettre. Le tuteur arrive avec le notaire; il fait sortir Nanette du laboratoire; mais à peine rentre-t-il pour chercher le contrat, qu'il est enfermé dans la maison, et il ne revient au grillage que pour voir le notaire mettre en bonne forme le contrat des deux amans.

Les caractères de cette pièce sont bien dessinés; ceux de l'empirique et du valet principalement. M. Kotzebue tourne en ridicule plusieurs médecins et prétendus philosophes de l'Allemagne. Les situations sont tout-à-fait comiques; le dialogue n'est point languissant; et on y trouve toujours de bonnes plaisanteries. D.

Poésie française.

Dieu, *l'Être infini*, ou *le Principe vers lequel tend l'intelligence humaine; ode accompagnée de notes où sont développées les relations à ce principe; par* J. B. M. Gence. A Paris, chez *Migneret*, rue du Sépulcre, n°. 20. 1806. In-8°. de 79 pages.

Cette ode annonce de la part de l'auteur l'intention la plus louable. Voici comme il s'explique dans un discours préliminaire qui fait à peu près la moitié de l'ouvrage : « Une saine philosophie ne sépare

» point la sagesse de la science : si la raison éclaire » la morale, celle-ci à son tour soutient la raison; » mais la morale *se rattache* à l'idée de Dieu, qui » est sa véritable base, et le principe de tout ce qui » est bon, généreux et utile. C'est cette disposition » que je saisis pour rappeler, pour fixer, par le lan- » gage mesuré, l'attention de l'homme sur ce grand » objet. » Nous observerons seulement qu'il est temps de proscrire du langage cette expression *se rattacher*, qu'on a si souvent employée dans la révolution.

Pour atteindre ce but, l'auteur a formé le plan d'une suite d'odes dont voici les titres : *l'Être infini, l'Être puissant, l'Être sage, l'Être bon.* Celle qu'il publie sur *l'Être infini* renferme plusieurs strophes vraiment lyriques, et qui se distinguent par la justesse des idées. D'autres, à la vérité, prouvent qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions pour faire de bons vers. L'auteur n'a point, pour l'observation de ses propres principes, toute l'exactitude qu'il sembloit promettre; il veut que le sentiment exprimé dans l'Ode philosophique et sacrée, soit profond et élevé; mais il est impossible de trouver rien de pareil dans des vers tels que ceux-ci :

Art qu'enfante Uranie, ose, toi qui dénombres
Les lumières des cieux percer l'infinité.
Poursuis, savant calcul : qu'un long ordre de nombres,
Sans cesse, en avançant, a lui-même ajouté,
Soit au plus haut degré de puissance porté.

Il est vrai qu'il accompagne son Ode de notes explicatives très-longues et très savantes; mais ce n'est probablement pas un mérite de la pièce d'avoir eu besoin de développemens semblables pour être comprise. Le vrai sublime ne comporte pas des calculs qui exigent des recherches minutieuses d'arithmétique ou d'algèbre. D.

TABLE DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle; par J. C. *de Lamétherie.* 454

ASTRONOMIE.

Eclipse de soleil observée à Munich; remarque curieuse à cet égard. 151

Lettre de M. de Lalande, sur les révolutions planétaires. 593

HISTOIRE NATURELLE.

Muséum d'Histoire naturelle de l'Université impériale de Moscow, décrit par G. *Fischer.* 455

MINÉRALOGIE.

Journal des Mines, *ou* Recueil de Mémoires sur l'Exploitation des Mines, etc.; par MM. *Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin, Baillet, Brochant, Tremery* et *Collet-Descotils.* 185

ZOOLOGIE.

Evénement singulier arrivé à la ménagerie de Schœnbrunn, près de Vienne. 149

ORNITHOLOGIE.

Oiseau curieux peu connu. 151

PHYSIQUE.

Traité de Physique, etc.; par A. P. *Duburga.* 454

Essais politiques, économiques et philosophiques; par *Benjamin*, comte de Rumford. *Ibid.*

ANATOMIE.

Anomalie de conformation, observée dans un homme de 52 ans. 155

MÉDECINE.

Journal de Médecine-pratique, ou de tout ce qui peut servir à la conservation de la santé et à la guérison des maladies; par une Société de médecins. 184

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer*. 184
Cours-pratiques de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie établis dans les hôpitaux de Bruxelles, de Caen et d'Amiens. 166
Description des maladies de la peau, etc.; par M. *Alibert*. 368

VACCINE.

Accident singulier relatif à l'inoculation et à la vaccine. 154
Détails sur les progrès de la vaccine en France. 402

ART CHIRURGICAL.

Etablissement de clinique chirurgicale et d'accouchement à l'Université de Halle. 152

MÉCANIQUE.

Instrument économique pour mesurer les forces. 155

HYDROMÉTROGRAPHIE.

Hydrométrographe inventé par M. J. *Baader*. 150

TECHNOLOGIE.

Invention d'une nouvelle espèce de lits. 388
Papier de paille inventé par *Beaumont*, Liégeois. 395

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

VIIe., VIIIe. et IXe. Cahiers de la IVe. année de la Bibliothèque instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes; par une Société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes, et rédigée par C. S. *Sonnini*. 186
Calendrier du Jardinier, *ou* Journal de son travail, etc.; par J. F. *Bastien*. 465

JURISPRUDENCE.

Chaire de droit civil et criminel de Hongrie, établie à Kæsmarkt. 380

MORALE.

L'Ecole du monde ouverte à la jeunesse, *ou* le Guide des jeunes-gens prêts à entrer dans le monde, etc. 169
Education-pratique d'Adolphe et de Gustave, *ou* Recueil des leçons données par L. F. Jauffret à ses enfans. 191

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Petri Hofmanni *Peerlkamp*, dissertatio de Surdorum Mutorumque institutione. 192
Décret impérial sur l'enseignement de la Langue latine dans les Etats d'Autriche. 379
Institution polytechnique, fondée à Prague. *Ibid.*
Ecole fondée à Cronstadt pour les Grecs modernes. 380
Nombre des étudians dans les Gymnases de la Hongrie. *Ib.*
Notice sur l'Organisation de l'Université de Gœttingue. 384
Séminaire de maîtres d'école, fondé par le roi de Prusse, à Lowicz en Pologne. 390
Etablissement d'instruction pour la jeunesse juive, fondé dans la même ville. 396

VOYAGES.

Voyage en Crimée et sur les bords de la Mer-Noire, pendant l'année 1803; par *J. Reuilly*. 56
Voyages dans l'Asie mineure et en Grèce, etc. etc.; par Richard *Chandler*. 277

CHRONOLOGIE.

Explication des Prophéties de Daniel sous le rapport de la grande période; par M. *de Lormel*. 193

HISTOIRE.

Aperçu des Changemens opérés en Russie sous le règne de l'Empereur Alexandre. 5
Almanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du Rhône, pour l'année 1806. 194
Des Hommes illustres de la ville de Rome, depuis Romulus jusqu'à Auguste, etc.; par M. *Boinvilliers*. 195
Dernières Pensées du grand Frédéric, roi de Prusse, écrites de sa main à Berlin, en 1786. 196
Notice sur les Indous, publiée en langue du Bengale. 376
De la manière de vivre et des arts dans Paris, depuis Napoléon Ier.; par *Helmina de Hastfer* (en allemand). 467

ANTIQUITÉS ET ARCHÆOLOGIE.

Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par M. *A. L. Millin*. 79
Le due nuove campane di Campidoglio benedetto della Santita di N. S. Pio VII. P. O. M. e descritte da Francesco *Cancellieri*. 121
Description d'une mosaïque découverte à Lyon. 160

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Th. *Piroli*. 27e. livraison. 204
Explication d'un tombeau existant dans l'église collégiale de Mantes; par M. *Levrier*. 339

NUMISMATIQUE.

Traité des Monnoies d'or et d'argent qui circulent chez les différens peuples, examinées sous les rapports du poids, du titre et de la valeur réelle, avec leurs diverses empreintes, etc.; par Pierre-Frédéric *Bonneville*. 115
Académie des Beaux-Arts de Bruges; médaille décernée par elle. 160
Médailles frappées en l'honneur de Napoléon, relatives à la dernière campagne. 169
Médaille décernée par l'Académie royale de Munich à M. Zirngihl; prix proposés par la même Académie. 391

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

Mort du professeur Georges-Laurent Bauer. 151
Mort de la veuve du célèbre Linné. 156
Vitæ aliquot excellentium Batavorum, in usum scholarum. 203
Eloges du maréchal de Catinat, du chancelier de L'Hôpital, de Thomas, etc.; par *Guibert*. 204
Mort de M. Brisson, membre de l'Institut. 403
Mort de M. Carbon de Flins, auteur du *Réveil d'Epiménide*. 403
Eloges historiques composés pour la Société médicale de Paris; par J. L. *Alibert*. 459
Mort de Mich. Vitez de Czokona-Lilla, poëte hongrois. 583

ART TYPOGRAPHIQUE.

Monument stéréotype dédié aux mânes de Guttenberg, inventé par M. *Neuer*. 151
Etat de l'imprimerie dans les provinces allemandes dépendantes de la Russie. 157
Généalogie des imprimeurs sortis de la famille des Elzévirs. 313
Note sur l'Imprimerie impériale de Scudary. 400

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Analyse des travaux de la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut de France, du 20 juin 1805 au 1er. juillet 1806. 405

Séance publique de la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut de France; prix proposé par elle. 172
Prix proposé par la Société d'Emulation de Rouen. 404
Séance de la Société des sciences et arts de Grenoble; honneurs rendus par elle à M. Mounier. 158
Société des sciences et arts d'Agen; prix décerné par elle. 159
Concours annuel pour drames héroïque et comique, fondé dans le royaume d'Italie. 158
Société d'Agriculture de Turin. 404
Secours littéraires accordés aux missionnaires protestans du Bengale par le Collége de Calcutta et la société asiatique. 376
Jonæ Gulielmi *Te Water*, narratio de rebus Academiæ Lugduni-Batavæ, sæculo octavo et decimo, prosperis et adversis. 197
Programme de la Société des sciences, à Harlem, pour l'année 1806. 133
Titre d'*Académie royale des sciences*, conféré par le roi à la Société des sciences de Harlem. 379
Académie des Sciences utiles d'Erfort. 154
Séance de la même Académie. 387
Séance de l'Académie impériale des Curieux de la nature à Erlangen; prix proposé par elle. 152
Témoignage de reconnoissance donné par M. de Beer à l'Université de Halle. 390
Note sur l'état des lettres en Suède. 397
Prix décernés et proposés par l'Académie royale de Stockholm. 399
Séance publique de l'Académie des sciences de Munich. 150
Prix proposé par M. Caula, banquier de la Cour de Wirtemberg. 392
Prix proposé par l'Académie royale des sciences de Bohême. 381
Suspension du journal intitulé : *Annales de la Littérature autrichienne.* 382
Note relative au projet de monument pour Luther. 394
Note sur quelques ouvrages hongrois nouvellement publiés. 825

LANGUES ORIENTALES.

Manuscrit en langue maratte, relatif aux derniers événemens du pays, présenté au Collége de Calcutta. 376
Découverte d'un manuscrit historique très-important, en langue persanne. 377
Note sur un poëme sanscrit qui s'imprime à Calcutta. *Ibid.*

LANGUE HÉBRAÏQUE.

Juifs de Cochin ; manuscrits hébreux très-anciens conservés par eux. 377

LITTÉRATURE GRECQUE.

Notice sur l'édition d'Homère de Wetstein ; par M. J. J. *Champollion-Figeac.* 241
Philostrati Heroïca ; publié par J. Fr. *Boissonade.* 469

POÉSIE FRANÇAISE.

Chansons choisies de M. *de Piis.* 205
Opuscules en vers et en prose ; par Marie-J.-*J. Victorin-Fabre.* 211
L'Anti-Gastronomie, *ou* l'Homme de ville sortant de table, poëme en quatre chants. *Ibid.*
La Napoléïde, poëme en 4 chants ; par M. *de G.* 215
Contes en vers ; par M. Henry *Boilleau.* 222
Apologie des Femmes, poëme. 226
La bataille d'Austerlitz, poëme ; par M. *Millevoye.* 229
La Fin du monde, poëme ; par M. *Lablée.* *Ibid.*
Le Jugement dernier, poëme en trois chants, imité d'Young ; par J. B. *Boucharlat.* *Ibid.*
Œdipe-Roi, tragédie de Sophocle. Traduction du premier acte, en vers français ; par M. *Blin de Sainmore.* *Ibid.*
Œuvres inédites de M. le président Hénault. *Ibid.*
Mes Passe-temps, chansons, suivies de l'Art de la Danse, poëme en 4 chants, etc. ; par J.-Etienne *Despréaux.* 230
Les Tombeaux de l'Abbaye royale de Saint-Denis, poëme élégiaque ; par M. *Treneuil.* 69
Dieu, l'Etre infini, etc., ode accompagnée de notes ; par J. B. M. *Gence.* 471

POÉSIE ANGLAISE.

Poëtique anglaise ; par M. *Hennet.* 299

BEAUX-ARTS.

De l'Influence des Beaux-Arts sur la félicité publique. 109

PEINTURE.

Œuvres complètes du chevalier *Josué Reynolds.* 187
Note sur la vente de la belle collection de tableaux du marquis de Lansdown à Londres. 378
Tableau représentant *la mort de Nelson* ; par M. *West*, de Londres. 379
Portrait de Wieland, peint par *Jagemann.* 594

Exposition à Weimar, du fameux tableau de Lucas *Kranach.* 395

GRAVURE.

Analyse de la Beauté, traduite de l'anglais de Guill. *Hogarth.* 237
Annonce d'un voyage pittoresque de Pologne, entrepris par M. *Voges* et le graveur *Frey.* 391

SCULPTURE.

Statue colossale de la Liberté, exécutée à Rome par un sculpteur suédois. 401

MUSIQUE.

Idées sur la Musique, et particulièrement sur le Mode hellénique, adressées à M. *de Klein* par M. *Fabre-d'Olivet.* 51
Ecole de musique et de déclamation établie à Ratisbonne. 149
Nouvel instrument de musique inventé à Prague, par un nommé *Holbein.* 150
Note sur un joueur de flûte, aveugle. 393

THÉATRES.

Décret impérial sur les Théâtres en France. 167

THÉATRES DE PARIS.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Idala et la Capricieuse; par M. *Hoffman.* 450

THÉATRE FRANÇAIS.

La Mort de Henri IV, tragédie; par M. *Legouvé.* 176
La Jeunesse de Henri V, comédie; par M. *Duval.* 179

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Espiègle et le Dormeur, *ou* les Revenans du château de Beausol; par M. *Dumaniant.* *Ibid.*
M. Daube, *ou* le Disputeur. 180
M. Bref; par M. *Lemaire.* *Ibid.*
L'Homme en deuil de lui-même; par M. *Dumaniant.* 450

OPÉRA-COMIQUE.

Les deux Mots, *ou* une Nuit dans la forêt; par M. *Marsollier.* 181

Gabriel d'Estrées; par M. *de Saint-Just.* *Ibid.*
Les Maris garçons; par M. *Nanteuil.* 182

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Louise, *ou* la Créole. 183
La bonne Mère; par M. *Vallé.* *Ibid.*
Le Mari supposé; par M. *Rougemont.* 451
Les quatre Henri, *ou* le Jugement du Meûnier. 451

THÉATRES ÉTRANGERS.

Changement survenu dans l'administration des spectacles de Vienne. 384
Ballet des *Morlaques*, donné sur le théâtre de Vienne. *Ib.*
Essai particulier fait sur le théâtre de Leipsick. 394
Les *Captifs de Plaute*, joués sur le théâtre de Weimar. 395
Ecole dramatique établie à Copenhague. 396
Les *Soupirs du veuvage*, soliloque tragique, joué sur le théâtre de Madrid. 402
Almanach dramatischer Spiele, etc. Almanach dramatique pour les Sociétés de campagne; par A. *de Kotzebue.* 469

MÉLANGES.

Lettre écrite de la propre main de J. J. Rousseau à M. de la Poplinière. 131
Athenæum, *ou* Galerie française des productions de tous les arts, publiée par M. *Baltard.* 259
Mélanges hongrois, journal rédigé par le Dr. *Libeck.* 382

Fin de la Table du Tome IV.

DE L'IMPRIMERIE DE DELANCE,
rue des Mathurins, hôtel Cluny.

Suite de la Table du Numéro.

Biographie.

Éloges historiques composés pour la Société médicale de Paris, etc.; par J. L. *Alibert.* 459

Agriculture.

Calendrier du Jardinier, *ou* Journal de son travail, distribué par chaque mois de l'année, etc.; publié par J. F. *Bastien.* 465

Histoire.

De la manière de vivre et des arts dans Paris, depuis Napoléon Ier.; par *Helmina de Hastfer* (en allemand). 467

Littérature grecque.

Philostrati heroïca; publié par J. Fr. *Boissonade.* 469

Théâtre.

Almanach dramatique pour les Sociétés de campagne; par A. *de Kotzebue.* IIIe. et IVe. années (en allemand). *Ibid.*

Poésie française.

Dieu, l'Être infini, *ou* le Principe vers lequel tend l'intelligence humaine, ode accompagnée de notes, etc.; par J. B. M. *Gence.* 471

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du *Magasin Encyclopédique*; chez Delance, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions et d'éditions en langues anciennes et modernes.

Les Livres nouveaux sont annoncés, dans ce Journal, aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Il faut affranchir les Lettres et les Envois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

Desgenettes, Desault, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Hermann, Labouisse, Lacépède, Lagrange, Lalande, Lamarck, Langlès, Leebun, l'Heritier, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noel, Oberlin, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Villoison, Usteri, Willemet, Winckler, et d'autres Savans ou Littérateurs estimables.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, chez Delance, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.